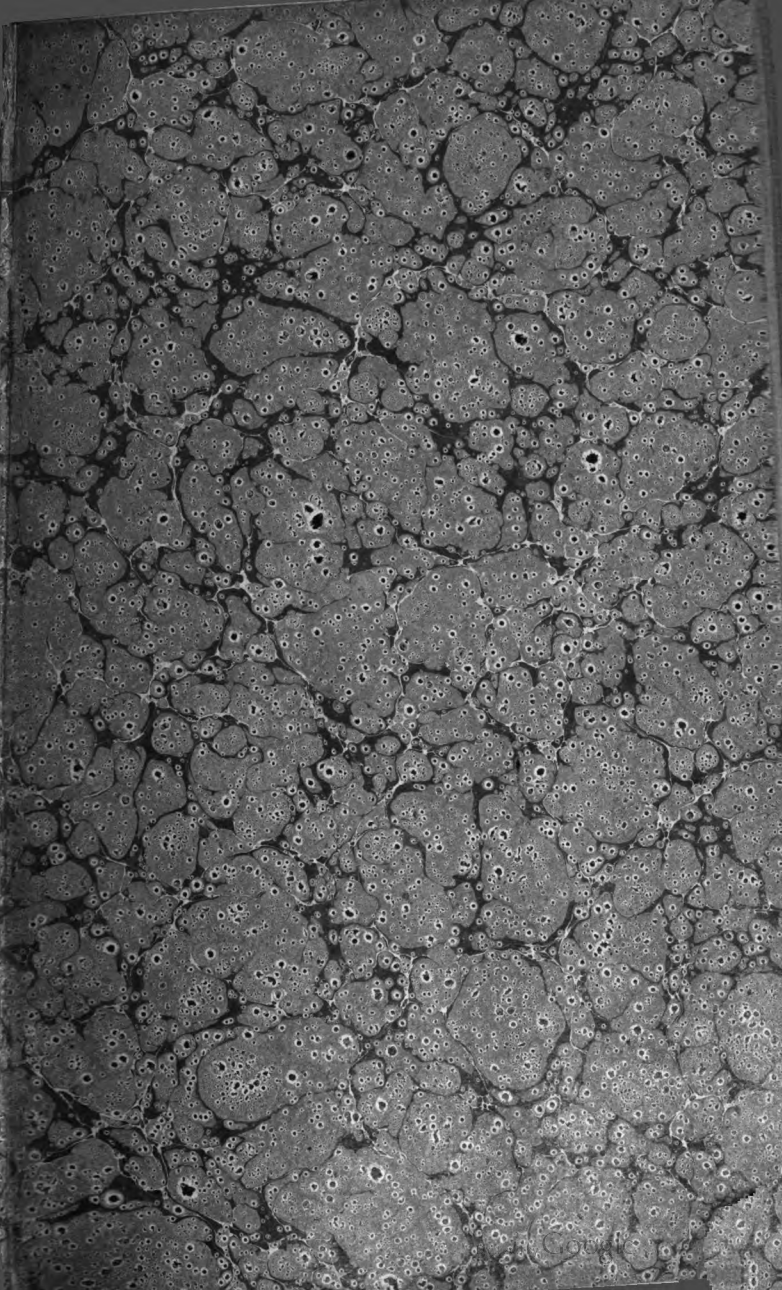




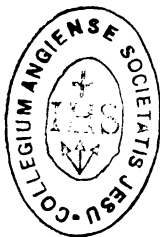
BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

V. 111 / 6



G60

VIE
DE
SAINTE MARCELLINE



VIE

DE LA VIERGE ROMAINE-MILANAISE

SAINTE MARCELLINE

SŒUR DE SAINT AMBROISE

RÉDIGÉE D'APRÈS LES PLUS ANCIENS DOCUMENTS

PAR L'ABBÉ LOUIS BIRAGHI

Docteur de la Bibliothèque Ambrosienne et Directeur des Sœurs
Marcellines ,

TRADUITE DE L'ITALIEN

PAR LE R. P. ALPHONSE CORAIL, S. J.

TOULOUSE
ÉD. PRIVAT

Rue des Tourneurs, 43, hôtel Siplère.

PARIS
J. ALBANEL

15, rue de Tournon.

Tous droits réservés.

APPROBATIONS

Nous, Archevêque de Toulouse,

Sur le rapport qui nous en a été fait, nous approuvons la
Vie de sainte Marcelline, traduite de l'italien par le Rév.
Père CORAIL, S. J.

Puisse cet ouvrage, signé par la main mourante mais
ferme de cet infatigable apôtre, servir à propager le culte
d'une Sainte si digne, par l'héroïsme de ses vertus, d'être
proposée pour modèle à un siècle dégénéré.

Donné à Toulouse, le 18 février 1867.

† FLORIAN, *Archevêque de Toulouse.*

Monseigneur l'Évêque de Poitiers a daigné joindre
sa bienveillante approbation à celle de Monseigneur

l'Archevêque de Toulouse, et donner à l'œuvre posthume du P. Corail le témoignage le plus flatteur dans la lettre suivante, adressée à un Père de la Résidence de Toulouse.

Poitiers, le 11 février 1867.

« Mon Révérend Père,

« J'ai parcouru avec grande émotion ce volume, qui est comme le testament de votre regretté P. Corail, et dont l'avant-propos a été signé de lui, la veille même de sa sainte mort.

« Je ne m'étonne pas qu'il ait trouvé sa joie et son délassément à traduire cette délicieuse *Vie de sainte Marcelline*, où tout respire le plus pur parfum de la piété antique. La lecture de ce livre sera une source de grâces et de jouissances spirituelles pour les âmes fidèles.

« Les Notes ajoutées par le traducteur donnent à l'écrit un nouveau prix. Je lui sais gré d'avoir dégagé notre saint Docteur des accusations qu'on a coutume de lui emprunter contre le pape saint Libère; plus d'une raison m'a toujours porté à douter de l'authenticité de cette partie des *fragments* de saint Hilaire.

« La mort de votre éminent confrère enlève à l'église de

France un de ses apôtres les plus généreux et de ses orateurs les plus aimés. Avec lui s'éteignent ces brillantes improvisations qui ont fait l'admiration du clergé et des fidèles. Pour tous ceux à qui sa parole a fait du bien, ce sera du moins une consolation de pouvoir lire un ouvrage, que l'écrivain appelait « son premier-né, » et qui devait être son fruit unique et posthume. J'ai été attendri en apprenant qu'il m'en destinait le premier exemplaire ; et je suis heureux d'être mis à même de répondre à cet acte suprême d'amitié en donnant, le premier, à la *Vie de sainte Marcelline*, mon approbation épiscopale, et en la recommandant à l'intérêt de toutes les personnes religieuses et de toutes les familles chrétiennes.

« Agréez, mon Révérend Père, l'expression de mon religieux et particulier dévouement.

« † L. E., *Évêque de Poitiers.* »

AVANT-PROPOS

Je ne suis pas AUTEUR : je ne suis que TRADUCTEUR. Humble et discret, comme il me sied de l'être en la modestie de ce titre, je me permets seulement, en abordant le public, de lui adresser quatre paroles préliminaires, pour lui faire connaître l'*occasion*, le *but*, l'*objet* et le *procédé* de mon petit travail ou de la *Traduction* que ma main timide lui présente. Qu'il daigne les accueillir avec bienveillance !

I. Toute société n'est qu'une famille agran-

die. L'Eglise, qui est une société complète et merveilleuse, a tous les beaux caractères, toutes les bonnes coutumes d'un foyer domestique et d'une patrie humaine. C'est pourquoi elle garde la mémoire fidèle de ses grands hommes qui sont nos ancêtres ; elle accompagne même ce souvenir, elle le consacre et le féconde par un culte religieux. Je n'ai pas à démontrer la légitimité, la sagesse et les avantages de ces honneurs traditionnels. Je me contente de rappeler que, pour la gloire des Saints et pour notre utilité, elle fait écrire leur vie et nous en recommande la lecture. Ces histoires sont à la fois des fastes nationaux et *la vraie morale chrétienne en action*. Et nous entendons une voix qui nous dit : *Frères, vous n'êtes point comme des passants inconnus, comme des étrangers en voyage, accueillis par une hospitalité étrangère ; vous êtes de la maison de Dieu qui est votre père au premier degré, vous êtes les compatriotes des Saints qui sont vos aïeux et dont vous*

devez être les dignes rejetons et les émules (1).

De là, sans parler des premiers martyrs et de ceux qui étaient chargés de rédiger leurs actes authentiques, ou de colliger des notes utiles à leur histoire, la pensée et la conduite des Docteurs les plus illustres, qui croyaient honorer et sanctifier leur plume en l'employant à quelque sainte biographie : le grand Athanase, par exemple, nous donnant celle de saint Antoine. De là, cette recommandation de tous les maîtres les plus accrédités de la vie ascétique ou pieuse, qui conseillent pour chaque jour l'usage de la lecture spirituelle, et qui engagent à en prendre souvent le sujet dans la Vie des Saints (2). De là, ce

(1) *Ergò jam non estis hospites et advenæ, sed estis cives Sanctorum et domestici Dei.* (Ephes. C. II, v. 19.)

(2) « Tous les jours, une bonne demi-heure de lecture spirituelle. » (Saint François de Sales, *Petit Règlement de l'emploi du temps et des exercices de la journée.*) — « Il la recommandait comme une nourriture de l'âme... Il souhai-

louable avisement des chefs de famille chrétiens à se pourvoir de quelques Vies de Saints, et même d'une de ces collections qui répondent au cycle de l'année catholique, et qu'ils laissent après leur mort comme un mémorial de leurs leçons et une bénédiction mêlée à leur héritage. De là, ce zèle de plusieurs mères pieuses à lire tout haut dans la Vie des Saints, au milieu de leurs enfants réunis, et à emprunter les regards et les lèvres d'un des plus jeunes pour cette lecture édifiante. Touchante inspiration ! Admirable et délicieux usage ! Quels attrait et quels mérites pour son cœur maternel ! Cet enfant, avec la fraîcheur baptismale de sa voix, n'est-ce pas pour

tait que l'on fit provision de livres de piété, comme d'autant d'allumettes du saint amour, et qu'on ne passât aucun jour sans en faire usage... Il conseillait beaucoup la lecture de la Vie des Saints, disant que c'était l'Evangile mis en œuvre. » (*Esprit de Saint François de Sales*, II^e partie, ch. VIII.)

elle comme un Ange qui parle des citoyens du Paradis, raconte les joies de l'immortel séjour et la manière dont les Bienheureux en ont fait la conquête ? Dans quelle voie de progrès sûr et notable elle pousse son éducation et son instruction religieuses ! Elle lui a fait aimer le Père que nous avons au ciel, la Vierge, mère de Dieu, qui est aussi la nôtre, la prière, le crucifix, le pauvre, le temple, le prêtre, le Saint-Sacrement, et cette communion qu'elle lui a montrée à l'horizon de son adolescence. Maintenant elle le met en rapport d'admiration affectueuse et de confiance avec les Saints, les amis de Dieu, les fils de Dieu comme lui, et ses grands frères aînés. Ainsi, dans l'ordre de la nature, après qu'il a connu son père, sa mère, ses sœurs et ses frères, placés sous le même toit, on lui a fait connaître ceux qui sont absents, la parenté, les protecteurs, et jusqu'à ces ancêtres qui l'ont apanagé dès le berceau d'un surcroît de gloire et de devoirs. En faisant connaissance avec les Saints, il est

initié aux plus hautes annexes et aux plus beaux traits de l'Histoire : il pénètre dans le calendrier ecclésiastique ; il sait l'objet de nos solennités ; il voit la raison des noms dont on l'appelle, et estime le patronage que cela lui vaut ; il comprend les dévotes images, les verrières et les tableaux de nos églises, et, dans les panégyriques des saints, quand il y assiste, il suit et retrouve les héros dont il a lu la vie à sa mère. Il advint souvent que ces lectures dardèrent dans son intelligence des clartés soudaines sur sa carrière ou sa destinée, et allumèrent en son cœur la première étincelle des dévouements à venir. Comme aussi, cette mère, qui regarde en écoutant, devina plus d'une fois les aptitudes de cette petite conscience, les sympathies de ce jeune cœur, et, par une sorte de révélation qui la faisait *sourire en pleurant*, elle entrevit les harmonies de cette âme enfantine avec le genre de sainteté qui devait être comme son fruit spécial. Car j'ajouterais, sans restriction et sans

crainte, s'il ne s'agissait que des autres, qu'une mère qui cultive et propage ainsi la mémoire des Saints, est déjà de leur noble lignée, et que ses enfants ne *forligneront* pas.

Mais c'était la pratique de la mienne, — qu'on permette à un vieux prêtre de dire ce souvenir de ses premières années, — de la mienne qui m'appelait souvent au milieu de mes joyeux ébats, et qui me demandait de lui lire *la Vie du Saint* dont on faisait la fête ce jour-là. Je m'y prêtais ordinairement sans peine ; parfois avec bonheur, d'autant que ces lectures n'étaient pas longues. Aussi prudente que bonne, ma mère modérait l'avidité de sa piété, qui était robuste, pour ne pas étouffer ou indisposer la mienne, qui était faible, par une nourriture trop abondante. Et c'est ce souvenir d'enfance et d'éducation maternelle, qui, comme un irrésistible aimant, m'a retenu sur cette pensée de la lecture *domestique* de la Vie des Saints. Si c'est trop, je le regrette et j'en demande pardon au lecteur. Cependant

cette pratique me paraît si utile, que mon regret n'ira pas jusqu'au repentir, et que l'indulgence du lecteur en sera d'ailleurs plus facile.

Quoi qu'il en soit des résultats de sainteté que cette Lecture aurait dû produire en moi, j'ose affirmer qu'elle n'y a pas été tout-à-fait stérile. Elle y a réalisé ce qu'annonçait Fénelon, il y a plus de deux siècles, quand il donnait ce même conseil et qu'il en prédisait les fruits. « Il faut tâcher, disait-il, de donner aux enfants plus de goût pour les histoires saintes, que pour les autres... Choisissez les plus merveilleuses histoires des martyrs, et quelque chose en gros de la vie céleste des premiers chrétiens ; mêlez-y le courage des jeunes vierges, les plus étonnantes austérités des solitaires, etc... Toutes ces histoires, ménagées discrètement, feraient entrer *avec plaisir* dans l'imagination des enfants, vive et tendre, toute une suite de Religion..., qui leur en donnerait de très-nobles idées, et qui

ne s'effacerait jamais... Outre l'avantage inestimable d'enseigner ainsi la Religion aux enfants, ce fonds d'histoires agréables, qu'on jette de bonne heure dans leur mémoire, éveille leur curiosité pour les choses sérieuses, les rend *sensibles aux plaisirs de l'esprit*, fait qu'ils s'intéressent à ce qu'ils entendent dire des autres histoires qui ont quelque liaison avec celles qu'ils savent déjà. (1) » Il m'est toujours resté, en effet, de cet exercice de mon enfance un goût très-prononcé pour la Vie des Saints, mon esprit y a toujours trouvé un attrait *et un plaisir sensible*. N'est-ce pas le cas de dire :

C'est avoir profité, que de savoir s'y plaire? (2)

(1) DE L'ÉDUCATION DES FILLES, par Fénelon, ch. VI.

(2) Je trouve le même sentiment exprimé dans une lettre récente de Monseigneur Dupanloup. Je me plais à citer ces paroles de l'illustre prélat, qui mettent si bien en relief les avantages de la lecture de la Vie des Saints. « J'ai toujours aimé la Vie des Saints. Ce sont mes lectures de prédi-

Or, en 1863, pendant que j'étais à Rome, un père de notre Compagnie, — dont la mort récente, véritable perte pour la France, pour

lection. Après la Sainte-Ecriture, rien ne m'attire, ne me repose et ne me charme davantage. Dans le vrai, je ne connais rien qui soit si utile aux âmes fatiguées. Il n'est pas, en effet, un état de la vie chrétienne pour lequel on ne puisse y trouver consolation, encouragement, lumière. Rien d'ailleurs n'est plus honorable à la religion, que de tels livres : car les Saints sont la gloire de l'Eglise, et l'histoire de ces grandes âmes, les meilleures, les plus nobles, les plus tendres et les plus fortes que l'humanité ait produites, serait à elle seule une admirable démonstration du christianisme

'ologie la plus magnifique de la piété. A mes yeux, rien n'est mieux fait, non-seulement pour animer les âmes ferventes et fortifier les cœurs faibles, mais encore pour ramener à Dieu et à la foi ceux que le malheur des temps en aurait éloignés. » (*Lettre de Monseigneur Dupanloup à M. l'abbé Bougaud sur la 2^e édition de son histoire de sainte Chantal, et sur la manière d'écrire la Vie des Saints*, pages v et vi, HISTOIRE DE SAINTE CHANTAL ET DES ORIGINES DE LA VISITATION, par M. l'abbé Bougaud, vicaire-général, etc. T. I, 2^e édition. Paris, 1863.)

Rome et pour l'Eglise, a tiré de nos cœurs bien des larmes en y laissant de cruels regrets (1), — me présenta un ouvrage, récemment sorti des presses Milanaises, ayant pour titre VITA DI SANTA MARCELLINA. Il m'engagea à le lire, à le traduire et à le publier en français. La lecture et la traduction sont faites depuis longtemps ; la publication ne l'était pas : j'avais hésité, en l'atermoyant. Je m'y décide, et j'en fais comme l'acquit d'un devoir, rendu doublement sacré par le trépas, envers une volonté paternelle et chérie.

II. J'ai cru qu'elle serait utile : ça été mon but, et c'est mon espérance.

Cette Vie est *un bon livre* de plus : je puis le qualifier ainsi, puisqu'elle n'est pas mon ouvrage. *Un bon livre de plus* en notre langue française qui en a tant de mauvais, surtout depuis que les romans y foisonnent à l'instar

(1) Le R. P. Philippe de Villefort, décédé à Rome, dans la maison du Gesù, le 26 novembre 1866.

des plantes rampantes et grimpantes les plus vilaines et les plus funestes. L'œuvre et le volume sont minces ; mais le petit oiseau qui chante sous la feuillée, la plus petite fleur qui figure en l'émail de la prairie, ont leur utilité et leur charme bienfaisant dans le concert ou dans le tableau de la nature.

Du reste, cet opuscule me paraît offrir des avantages *spéciaux*.

Le zèle catholique, ecclésiastique ou séculier, s'est beaucoup exercé, de nos jours, à des travaux d'hagiographie et de biographie religieuse. Les Saints et les personnages édifiants ou célèbres, objet de ces études et de ces compositions historiques, appartiennent, en général, à l'époque contemporaine, ou aux derniers siècles, ou tout au plus à la période du moyen-âge. La Vie de sainte Marcelline nous fait remonter bien plus haut ; nous revenons aux premiers âges chrétiens : nous sommes en plein quatrième siècle.

On aime à se rapprocher de cette source de

vérité qui, alors, est déjà un grand fleuve, repoussant ou rejetant tout alliage impur : car la main puissante de l'Eglise en écarte soigneusement les torrents étrangers qui voudraient y mêler leurs eaux bourbeuses. On aime à avoisiner le berceau de l'Eglise, encore tout imprégné des larmes de ses sanglantes douleurs, et à la considérer sur son domaine agrandi, qui toujours marche, combat, pâtit, enfante, instruit, console, civilise, bénit et chante ; qui n'a quelques moments de répit, que pour courir à des luttes nouvelles, et qui ne cesse de pleurer ou de gémir, que pour remercier son Divin Epoux et célébrer avec lui leur commun triomphe. On aime à apercevoir en éclatant relief, à pareille distance, cette PRIMAUTÉ et cette influence décisive du Siège de Pierre, dont la parole est un oracle qui dirime tous les procès et finit toutes les causes, dont les arrêts sont souverains et ne sont jugés par personne. On aime, pour n'entrer pas en de plus longs détails, à voir

que tout ce que nous croyons, tout ce que nous vénérons, tout ce que nous aimons, tout ce que nous pratiquons, recueillait déjà la soumission, l'estime, l'amour et la dévotion fidèle des aïeux ; que nos peines, nos émois, nos craintes, nos angoisses, furent leur apaisement en des saisons ou des occurrences semblables, et que leurs espérances et leurs prières couronnées par le ciel sont une vraie consolation et un bon augure pour les nôtres.

Quant aux mœurs et aux coutumes, c'est la liberté enfin octroyée au culte chrétien, mais sans cesse contrariée, restreinte, entravée par des pouvoirs jaloux. C'est, en fixant surtout notre regard sur l'Occident, l'autorité pontificale s'employant, non-seulement à l'honneur direct de Dieu et au maintien des droits de son Eglise, mais encore à la protection du pauvre peuple, et trouvant le peuple reconnaissant pour ses bienfaits, et les Princes Chrétiens, vraiment dignes de ce nom, soumis à la loi des expiations réparatrices. C'est la

construction des basiliques, la majesté imposante des cérémonies, la conformité traditionnelle de la liturgie et des rites sacrés, la mémoire des Martyrs en vénération solennelle, la psalmodie naissante et la destination *incommutable* des monuments religieux. C'est la sainte passion des grands renoncements qui commence et se développe par des progrès rapides, comme si l'on eut voulu remplacer par des milliers de martyrs spirituels et volontaires, ces hécatombes de victimes que ne devait plus immoler le fer émoussé des bourreaux. C'est la Virginité, toujours glorieuse et chère depuis Marie ; elle réunit d'abord sous sa bannière des groupes d'élite ; bientôt, comme l'Orient qui, sur ce point aussi, est son devancier, l'Occident la verra se fortifier par l'association, s'organiser par des lois salutaires, se féconder, s'étendre par des institutions nombreuses et puissantes. C'est le caractère Romain, qui fut beau, quoi qu'on en dise, par son élévation et

son énergie, qui fut une espèce de parure de l'Humanité dans l'histoire, malgré l'usage qu'en firent l'orgueil et le despotisme. Nous le rencontrons, servant en quelque sorte d'encadrement ou de mise en saillie au caractère chrétien : et nous le trouvons avec une distinction particulière chez les Dames Romaines, soit qu'elles fassent révoquer des décrets impériaux, comme celles qui ramenèrent le Pape *Libère* du fond de son exil, soit qu'elles se banissent elles-mêmes pour former cette noble pléiade de grandes âmes et de magnifiques vertus qui entourent, à *Béthléhem*, le saint et docte *Jérôme*, soit que, comme *Marcelline*, elles dotent une grande église d'un Pontife incomparable et d'une école fertile de Vierges.

Mais, à ce point de vue de l'intérêt historique, quoi de plus saisissant que le quatrième siècle ? La Religion Chrétienne, si longtemps cachée dans les Catacombes, montant sur le trône des Césars ; le vieux Paganisme expi-

rant : malgré les efforts d'un Apostat couronné pour *galvaniser* son cadavre ou son corps moribond, il retombe, après cette convulsion suprême, pour ne se plus relever. L'Arianisme avec ses fureurs et ses perfidies, et *Athanase* luttant presque seul contre la puissance impériale, contre les Conciles infidèles, contre toute une synagogue d'évêques courtisans et félons; et cette génération nonpareille des plus grands Docteurs de l'Eglise, mettant à son service toutes les forces et toutes les splendeurs de l'esprit humain, le génie, le savoir, le talent, l'éloquence, tous les arts, toutes les cultures jusqu'aux charmes de la poésie et de la musique : chez les Grecs, après saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Chrysostôme et saint Ephrem, le maître et la gloire de l'école d'Edesse : chez les Latins, saint Hilaire de Poitiers dont la voix faisait écho à celle du grand Athanase pour soutenir et rallier les phalanges Catholiques, saint Optat de Milève,

b

saint Jérôme, saint Augustin et saint Ambroise qui engendra ce dernier à la vérité et à l'innocence, et que nous aurions dû nommer plus tôt, si nous n'avions pas voulu revenir à sainte Marcelline qui était sa sœur et qui fut sa seconde mère.

Voilà, je me garderai bien de dire la physionomie, tout au plus, si on me permet ce mot, comme une *silhouette*, quelques traits du quatrième siècle. Sans doute, tout ce qui l'emplit ne se présentera pas dans le modeste cadre de cette histoire. Mais c'est le théâtre où elle s'est accompli ; mais elle est mêlée à une partie de ces faits et elle en porte, avec tempérament, un certain éclat ; mais, en suivant ce sentier biographique, le Lecteur entendra quelques bruits de ces solennels événements, il recueillera quelques-unes de ces intéressantes traditions, il rencontrera quelques-unes de ces figures célèbres, il trouvera quelques échappées de vue qui lui feront connaître ou lui rappelleront plusieurs de ces

grands tableaux historiques. De même qu'en nos collections géologiques, un simple échantillon, pris comme au hasard, fait connaître le riche *placer* auquel il appartient. On s'arrête avec intérêt et en admirant, devant ces parcelles brillantes qui le distinguent, et l'on juge du gisement aurifère, ou de l'opulence du sol dont il fut détaché. Ainsi, de ces souvenirs et de ces extraits de notre vieille histoire. Ils nous font apprécier notre passé, nos fastes, nos ancêtres ; ils nous attachent par un attrait généalogique, ils nous instruisent par une sorte d'enseignement et d'ascendant de famille : on y sent, et on l'éprouvera en lisant cet opuscule, une émanation conservée de l'atmosphère qu'ont respirée les aïeux ; il s'en exale un parfum d'antiquité qui plait, qui embaume et qui fait du bien.

Il en fera d'une manière particulière aux personnes du sexe : c'est ma confiance. C'est une des intentions expresses de mon zèle en ce modeste travail.

L'histoire et la raison sont d'accord pour proclamer l'importance sociale de la femme. L'initiative était dans ses griefs, quand Dieu fit le procès à nos premiers parents coupables ; et, dans ses desseins réparateurs, il préluda par elle à la restauration de l'humanité, qu'il ne voulut pas élaborer ni parfaire sans son concours. Ce rôle d'Eve ou de Marie est toujours, pour une part, dans sa destinée, dont les conditions ne cesseront d'influer sur celles du monde.

Si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs ; et sans les mœurs, où seraient le crédit et l'efficacité des lois ? « Ce ne fut point Clovis, ce fut Clotilde qui fonda la monarchie Française : belle, modeste et chrétienne, elle fit l'éducation du peuple et du roi par l'Evangile ; elle subjuguait les vainqueurs et les vaincus (1). » — « Oui, c'est par les

(1) Etienne Jouy. DE LA MORALE APPLIQUÉE A LA POLITIQUE.

femmes que les sociétés se corrompent ou s'améliorent..... C'est elle (la femme) qui est la pierre angulaire de la société morale. Une nation dans laquelle les femmes sont religieuses, peut tout espérer de l'avenir. Celle où les femmes n'ont plus de croyances, peut tout craindre, ou plutôt elle est déjà perdue ; le naufrage est complet, la corruption est au comble ; Dieu détourne ses regards, et cette terre, livrée au mal, ne produit que des fruits de malédiction et des œuvres de désordre. — Mais il faut qu'une nation soit bien abandonnée de son Dieu, pour que les femmes y perdent leurs croyances (1) » Aussi M. de Montalembert avait-il raison de dire, à l'Académie, dans une séance solennelle : « Oui, c'est la

(1) LA FEMME, par P. Bélouïno, Docteur-Médecin, 2^e édit. 1852, p. 456. Bon ouvrage, écrit dans un excellent esprit, mais qui, à cause de sa partie physiologique, doit, *au musée* des livres, être comme une spécialité *réservée* qu'on n'expose pas à tous les regards.

femme qui garde surtout parmi nous, l'ins-estimable trésor des vertus et des vérités chrétiennes. Ils ne le savent que trop, ceux qui prétendent l'arracher au sanctuaire de la famille et de la vie intime, de l'éducation domestique et religieuse, pour l'enrégimenter à la Spartiate dans un enseignement matérialiste et profane, pour l'immoler à je ne sais quelle utopie despotique qui veut démanteler la famille comme la société (1). »

Dans cette grande guerre contre Dieu, son Christ et son Eglise, qui dure depuis près d'un siècle, l'ennemi, acharné à la destruction de la Cité Divine ou de la société chrétienne, n'a cessé d'attaquer la femme catholique, comme un de ses plus forts boulevarts. On n'a qu'à consulter ses souvenirs ou les mémoires de cette époque. Dans la phase que

(1) *Rapport de M. le Comte de Montalembert à l'Académie sur le Concours pour les prix-Monthyon, juillet 1862.*

nous traversons, où la fureur est au comble et où la crise paraît imminente, l'impiété, plus éclairée par ses combats et plus puissante par ses conquêtes, a redoublé d'efforts pour renverser la société en bouleversant la famille, et pour bouleverser la famille en pervertissant la femme. On sait le déchainement furibond ou les insinuations perfides de la presse périodique ; on connaît la diffusion des drames licencieux et des romans immondes, avec la fange lancée au berceau de l'enfant et au diadème de l'épouse ; nous assistons à la renaissance des mœurs et des coutumes payennes, même asiatiques, que l'on tâche de réintégrer dans le foyer domestique et dans les relations sociales, d'où le Christianisme les avait bannies. En outre de ce siège incessant et des combats quotidiens dont il était mêlé, il y a eu des assauts plus solennels et plus retentissants, en la période de ces vingt ou trente dernières années. On a composé des ouvrages *didactiques*, si je puis dire ainsi,

ex professo et tout exprès pour *déchristianiser* la femme (1).

Heureusement que la femme Chrétienne

(1) Qui n'a entendu résonner le livre de M. Michelet : *LE PRÊTRE, LA FEMME ET LA FAMILLE*, ou qui n'en a eu quelque écho, ainsi que du vacarme qui se fit autour du libelle dès qu'il parut ? C'est là que, en sa névrose philosophico-littéraire, l'inquiet Professeur se démène assez dans son milieu, pour que l'éclaboussure en réjaillisse (sans qu'elle y soit restée, s'entend), sur les grandes figures de saint François de Sales, de Fénelon et de Bossuet ; c'est là qu'il s'écriait avec un ton de lamentation attendrissante : « Nos femmes et nos filles sont élevées, gouvernées par nos ennemis. » (Préface de la 1^{re} édition, 10 janvier 1845). Et plus tard, avec un accent de harangue chevaleresque, tel qu'un héros et un chef de croisade : « Laïques, tous tant que nous sommes, magistrats, hommes politiques, écrivains, penseurs solitaires, nous devons aujourd'hui, tout autrement que nous n'avons fait, prendre en main la cause des femmes... Nul plus grand intérêt, ni qui mérite mieux de nous réunir. Entendons-nous là dessus, je vous prie ; c'est la chose sainte entre toutes ; qu'il y ait trêve de Dieu. Nous pourrons ensuite, tant que nous voudrons, recom-

n'a pas imité celle de l'Eden : elle n'a pas écouté la voix du Serpent séducteur ; elle continue le brisement de sa tête infernale, et elle poursuit la mission deux fois apostolique que lui a donné l'Eglise en la consacrant pour cet office. Un homme d'une sagacité remarquable et pétillant d'esprit, M. de Cormenin, le constatait avec une logique et une verve supérieures, il y a déjà plus de vingt ans. Qu'il me soit permis de citer ce charmant passage que le Lecteur trouvera ou

mencer nos disputes. » C'est naïf tout de même, et d'ailleurs instructif.

Je ne dis rien d'un autre ouvrage plus récent de M. Michelet, sur le même sujet et le même but (LA FEMME. Paris, 1860). On ne peut mentionner cette *lubie*, *ægri somnium*, en discourant *sérieusement* avec des gens *sérieux*. Cependant, cette production a eu un résultat appréciable et tout à l'avantage de l'Auteur ; elle a remplacé par une compassion attristée l'indignation qu'avaient causée ses impiétés délirantes ; elle a dégagé ou atténué grandement sa *responsabilité* ou tribunal de *la raison* publique.

reverra avec plaisir. « Non, notre société officielle, avec ses petites choses et ses petits hommes, n'entraîne point le mouvement du monde. Quand ils deviendraient tous athées, depuis l'enfant qui tète jusqu'au vieillard qui s'éteint, il ne faudrait pas croire que la Religion périclît pour cela. Jésus-Christ n'est pas venu sur la terre pour les riches dont la couronne est de fleurs, mais pour les pauvres dont la couronne, comme la sienne, est d'épines; et il y aura des chrétiens, tant qu'il y aura des malheureux. » — « D'ailleurs, il n'y a que la moitié de la société officielle de perdue, l'autre moitié ne l'est pas. Dieu, dans sa prévoyante sagesse, a voulu que ce qui périssait par l'homme se sauvât par la femme. » — « Que la femme laisse donc à l'homme l'or, le pouvoir, l'agiotage, et le sophisme ! Qu'elle garde pour elle le gouvernement moral des esprits, le gouvernement qui est le signe le plus manifeste des créatures que Dieu a faites à son image ! Les hom-

mes officiels ont abdiqué le commandement de leur espèce. C'est à la femme à le reprendre et à l'exercer dans le foyer domestique avec la sainte autorité d'une épouse et d'une mère. Si j'avais un souhait à former, je voudrais que les femmes du monde lussent et relussent ce que j'écris là : car les hommes du monde ne me comprendront pas ; mais les femmes chrétiennes me comprendront ; les femmes chrétiennes confirmeront mon témoignage, lorsque je dirai que la Providence les a suscitées pour sauver la société. » — « Les femmes, qu'elles s'en souviennent, répondront devant cette société, elles répondront devant Dieu de l'éducation première de leurs fils et de l'éducation plénière de leurs filles. — Oh ! que ne puis-je avoir, en m'adressant à leur raison, cette force victorieuse de la logique qui triomphe dans les luttes de l'idée ! Que ne puis-je avoir, en m'adressant à leur cœur, cette grâce qui persuade et qui coule des lèvres de l'éloquence ! — On a fait, je le sais,

on fait encore des efforts inouis pour corrompre la moralité de la famille. On a dissous l'homme, on veut dissoudre la femme. La femme a résisté, elle résistera. Elle s'adonnera à la Religion; dans ce monde officiel qui s'ébranle et qui craque de toutes parts; et elle restera debout, pour le relever, au milieu de nos ruines (1). »

On a dit : « C'est la femme qui, à la fin du dix-huitième siècle, a sauvé le Christianisme en France, et ce sera encore la femme qui, à la fin du dix-neuvième siècle, le sauvera en Europe. »

Je crois à ce présage; et l'Eglise me paraît compter sur la fidélité et l'efficacité de ce concours. Elle y a droit. C'est elle qui a donné à la femme sa liberté, sa dignité, sa vraie beauté, son pouvoir, son influence; c'est elle qui fait sa consolation et sa force; elle est

(1) FEU! FEU! par Timon, pages 25 et suiv.

fondée à réclamer sa sympathie et ses services, dans les épreuves qu'elle subit et dans les combats qu'elle soutient. Car les femmes peuvent être soldats de Jésus-Christ, comme saint Chrysostôme l'affirmait il y a longtemps (1), et aujourd'hui surtout, où ce Divin Roi n'a pas trop de tous ses vaillants, elles doivent bravement guerroyer pour sa cause.

La Société Chrétienne les appelle, les range sous son grand drapeau, les groupe sous des bannières diverses : elle les instruit, elle les harangue, elle les exerce. Depuis le livre de L'ÉDUCATION DES FILLES, par Fénelon, jusqu'à L'HISTOIRE DE LA FAMILLE par Monseigneur Gaume, à LA FEMME FORTE, etc., par Monseigneur Landriot, évêque de la Rochelle, la théorie se développe et se généralise, et la formation de la femme chrétienne se continue et se perfectionne.

(1) *Mulieres possunt esse milites Christi.* Laud. S. Mart. Barlaami, no 4. S. Joan Chrys. Op. 4748. T. II.

Ce perfectionnement d'action et d'aptitudes, la Religion le soutient, le féconde par le souvenir et l'étude des Saints. Ils sont les héros, les témoins, les chefs, les pères, les modèles. Que de Vies de Saintes l'on a écrites en ces derniers temps ! Et combien le zèle et la piété des femmes y ont recueilli de stimulants et de leçons !

Celle-ci, ne fut-elle qu'un portrait en miniature, sera un tableau de plus pour cette galerie d'illustres héroïnes ; elle sera une arme de plus, une autre pièce d'armure si vous voulez, dans cet arsenal de puissants exemples, ce sera une voix et un modèle de plus dans cette sublime école de la Sainteté.

Je ne sache pas de condition, parmi les personnes du sexe, à qui elle puisse paraître étrangère et n'être pas utile. L'adolescente et la jeune fille, la vierge, en famille ou consacrée, l'ouvrière et la ménagère laborieuses, la femme dévote et vouée aux bonnes œuvres, l'âme affligée ou en deuil, la compagne,

l'amie, la sœur et même la mère de famille, du moins pour le soin des enfants et la conduite de leur maison, y trouveront un parfait exemplaire. C'est un parterre où il y a des fleurs pour tous les grés, un petit verger qui a des fruits pour tous les goûts.

Toutefois, cette Vie, par une heureuse harmonie de sphère et des rapports, intéresse davantage les *Dames* et les *Demoiselles* Chrétiennes que la Providence, en les plaçant dans un rang plus élevé, a appelées à l'honneur et au devoir de *faire du bien* par leur influence. Gardons ou ramenons la terre végétale sur nos montagnes, si nous ne voulons pas voir d'affreux ravages dans les plaines, lorsque les orages éclatent et que les torrents se précipitent. C'est bien mériter de Dieu et des hommes, que de travailler à fixer sur nos cimes sociales, c'est-à-dire dans les hautes classes, ces principes religieux si conservateurs de nos espérances; si préservateurs contre les fléaux publics. C'est pour cela que, en

traduisant cet opuscule, nous pensions particulièrement aux ENFANTS DE MARIE, et que nous le leur avons dédié. Il n'est rien de ce que la Gloire de Dieu et le Cœur du Divin Maître réclament à notre époque de la femme catholique influente, que cette Vie ne leur enseigne, ou ne leur remette en mémoire. La dignité du caractère, la fermeté des convictions, le mépris du respect humain, l'éloignement de l'orgueil du monde et de la vie molle, la pureté des mœurs, la sainteté du foyer, l'amour de son intérieur domestique et l'union de la famille, le sacrifice de soi aux autres ; et puis le courage dans les épreuves, l'alimentation de la vertu par les secours de la piété, les semailles des bons exemples, les récoltes des bonnes œuvres, la compassion effective pour les souffreteux et les pauvres ; et puis encore, l'association pour la défense ou la propagation de la Vérité, le respect pour la hiérarchie, le concours prêté aux entreprises des Prêtres ou des Pontifes, le

dévouement à la sainte Eglise, à sa cause, à ses intérêts, à ses douleurs et à ses luttes, à ses joies et à ses triomphes ; voilà ce que Marcelline leur dira par son histoire.

Ce nom leur est presque inconnu : bien des oreilles vont l'entendre, bien des yeux le rencontrer pour la première fois. On n'ignorait pas complètement saint Ambroise, ne fut-ce qu'à cause de saint Augustin qu'il avait ramené au giron de la foi et de la sagesse. Mais connaissait-on Satyre son frère et Marcelline leur sœur ? Ce nom, l'on commence à en pressentir les charmes : celui d'Ambroise l'honore et l'embellit déjà de son reflet ; on appréciera sa valeur et ses propres attraits, quand on aura vécu en quelque sorte, par la lecture de cette biographie, avec la Vierge qui le porte. Et on ne l'oubliera pas, et on l'aimera, et il deviendra un mot d'invocation, l'indice et le titre d'un nouveau patronage. Plusieurs femmes pieuses, plusieurs filles de tout âge et dans des situations diverses,

voudront être les clientes de sainte Marcelline (4); et, dans leur cœur, comme en un sanctuaire agrandi, elles dresseront un autel de plus pour un culte nouveau, un culte d'amitié, d'imitation, de prière et de confiance envers sainte Marcelline. Je bénirai le ciel d'avoir pu contribuer à cet accroissement d'opulence spirituelle, bien que, à vrai dire et en toute justice, le mérite en soit moins au Traducteur qu'à l'Auteur italien que je dois faire connaître, en disant quelques mots de sa personne à l'occasion de son ouvrage.

III. Cet ouvrage n'est pas volumineux, ni de trop longue haleine. Les Lecteurs qui sont prêts à froncer le sourcil devant les gros livres, et qui se rebutent d'avance ou sont d'abord harrassés quand il faut faire route dans une histoire dont le terme est lointain, ne se plaindront pas de celle-ci. Les esprits

(4) Prononcez *Marceline*, comme s'il n'y avait qu'une l.

qui aiment les biographies considérables, se délasseront un instant et ne se déplairont pas dans sa brièveté. Ceux qui, au milieu de leurs multiples occupations, n'ont que de rares minutes et des coups d'œil rapides à donner à une bonne lecture, la trouveront appropriée et facile à leurs minces loisirs. Ceux qui cherchent dans ces sortes d'ouvrages l'édification du cœur plutôt que la satisfaction de l'intelligence, y recueilleront d'abord ce qu'ils cherchent, et même ce qu'ils ne cherchaient pas et qui leur sera donné par surcroît. Ceux qui veulent être tenus en éveil par la variété des tableaux et le piquant du récit, se sentiront attachés et intéressés jusqu'au bout par le livre de M. LOUIS BIRAGHI. C'est le nom de l'Auteur.

C'est qu'il a la principale qualité, qu'on a toujours requise des écrivains pour qu'ils rendissent leurs livres intéressants, l'amour ou la passion de leur sujet.

M. LOUIS BIRAGHI a été Professeur de Théo

logie dogmatique et Directeur spirituel au Séminaire de Milan ; il a composé plusieurs ouvrages d'Archéologie sacrée et d'Antiquité chrétienne ; il est connu dans toute l'Italie comme un Prêtre qui fait honneur au diocèse de saint Ambroise. Il eut pu prétendre aux dignités et parvenir aux plus hautes charges de l'Eglise : il s'est contenté du titre de Docteur de la Bibliothèque Ambrosienne, et s'est voué exclusivement aux devoirs de la piété cléricale, aux profondes études de l'Histoire Ecclésiastique et aux bonnes œuvres. Il y a dans les goûts de cet esprit et dans la nature de cette âme, quelque chose de saint Jérôme. Lui aussi, a réuni un certain nombre de personnes pieuses à qui il a inspiré, ou en qui il a activé l'amour de l'instruction et le zèle pour la gloire divine. Il a fondé une Congrégation de Religieuses, qu'on appelle *Ursules-Marcellines* (*Suore Orsole-Marcelline*), du nom de sainte Marcelline sœur de saint Ambroise. Elles ont en Italie un bon nombre de

pensionnats : elles dirigent une excellente école de Sourdes-Muettes, où ces enfants sont parfaitement instruites et exercées à parler plusieurs langues (1).

(1) J'ai tiré ces détails d'une lettre d'informations que j'ai reçue d'un Prêtre Milanais, digne d'estime et de confiance. Il ajoute : *Molte di queste Suore, dopo le bataglie di Magenta e Solferino nel 1859, ebbero la cura d'un ospedale di Soldati Francesi feriti, che sanati nell'anima e nel corpo, partirono pieni di riconoscenza e ottennero alle Reverende Suore la Medaglia d'argento, che S. M. l'Imperatore Napoleone III mandò in attestato di sua sovrana soddisfazione.* « Après la bataille de Magenta et de Solférino en 1859, plusieurs de ces Religieuses furent chargées d'un hôpital affecté au service des Militaires Français blessés. La plupart ayant recouvré la santé du corps, et celle de l'âme, partirent pleins de reconnaissance et obtinrent aux Révérendes et bonnes Sœurs une médaille d'argent que l'Empereur Napoléon III leur envoya en témoignage de sa satisfaction souveraine. »

Il faut espérer que ce dévouement, ces services rendus et ces récompenses solennelles leur compteront auprès du parlement de Florence, et les mettront à l'abri de l'ostra

C'est, sans doute, en vue et dans l'intérêt de ses Religieuses *Marcellines*, que le Docteur Biraghi s'est décidé à composer cette Vie, comme saint Ambroise fit son livre *Des Vierges* pour sa Sœur et pour les Vierges ses compagnes. Nous les en bénissons : elles ne seront pas les seules à en profiter.

Au reste, l'abbé Biraghi, après Dieu et le ciel, ne paraît rien tant aimer que sa patrie, sa chère cité et sa chère église de Milan : son cœur, ses yeux et sa main sont là ; tous ses ouvrages sont des monographies, et toutes ses monographies sont sur elles et pour elles, pour sa cité et son église Milanaises (1).

cisme qui menace en Italie toutes les Congrégations Religieuses.

(1) M. l'abbé Biraghi vient de publier un Mémoire intéressant et plein d'érudition sur la découverte si importante qui a eu lieu à Milan, en janvier 1864, dans l'ancienne Basilique Ambrosienne : 1° du grand tombeau de porphyre où l'Archevêque Angelbert II, qui monta sur le siège de

Dans la lettre de Monseigneur d'Orléans, que nous avons déjà citée, l'illustre Evêque Académicien résume ainsi les qualités ou les conditions de celui qui écrit la Vie d'un Saint, du véritable Hagiographe : « Avant tout, avec la conception et le sentiment exquis de ce qui convient en de tels sujets, avant tout et par dessus tout, l'amour du Saint, puis une

Milan en 823, avait réuni et déposé le corps de saint Ambroise et ceux de saints Gervais et Protas ; 2^o Les cercueils Antiques et primitifs qui avaient contenu jusqu'au neuvième siècle, l'un la dépouille du saint et glorieux Pontife, l'autre les reliques des deux saints Martyrs. I TRE SEPOLCRI SANT AMBROSIANI SCOPERTI NEL GENNAIO 1864, ILLUSTRATI DAL SAC. LUIGI BIRAGHI, DOTT. DELL. BIBL. AMBROSIANA. Les trois tombeaux *saint Ambrosiens*, découverts en janvier 1854, mis en lumière par l'abbé Louis Biraghi, Doct. de la Bibliothèque Ambrosienne. En 1864, il avait donné un autre mémoire très-savant sur les corps des saints Victor et Satyre et sur la Basilique de Fausta. SUI CORPI DEI SS. VITTORE M. ET SATIRO C. E SULLA BASILICA DI FAUSTA.

étude approfondie de son âme et de sa vie dans les sources, dans les documents contemporains ; pour cela, le temps et le labeur nécessaires ; puis la peinture de cette âme, de ses luttes, de ce que furent en elle la nature et la grâce ; tout cela tracé avec simplicité, vérité, noblesse, pénétration profonde et vivants détails, de telle sorte que le Saint et son temps soient fidèlement représentés, mais que le Saint cependant ne disparaisse jamais sous l'entassement des faits collatéraux de l'histoire, et reste toujours, dans le récit, au premier plan : des faits vrais, authentiques, précis, nombreux, mais groupés avec art et habilement disposés, dans un ordre savant qui prépare et éclaire tout ; un style enfin simple, grave, ému, pénétrant. » (*Hist. de sainte Chantal et des origines de la Visitation*, par M. l'abbé Bougaud, vic. gén., etc., t. I^{er}, 2^e édition. *Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans*, p. vi et vii.)

Il est incontestable que les conseils judi-

cieux, ces sages observations, sont principalement pour la grande Histoire hagiographique, celle où les documents abondent, par exemple, celle de sainte Elisabeth, celle de sainte Thérèse, celle de sainte Chantal, etc. Toutefois, je n'hésite pas à affirmer que, sur un champ bien moins vaste et bien moins fécond, M. l'abbé Biraghi n'a fait défaut à aucune des exigences de son rôle; et que, dans la *Vie de sainte Marcelline*, autant que la matière s'y prêtait, ces règles et ces vœux ont été accomplis.

Les documents n'étaient pas nombreux. En dehors des œuvres de saint Ambroise, une Vie du saint Docteur par son secrétaire Paulin, l'Építaphe de sainte Marcelline par saint Simplicien, successeur d'Ambroise, et un ancien Panégyrique de la Sainte, datant du sixième siècle : c'était tout. A la vérité, les œuvres de saint Ambroise étaient une mine et un trésor; mais il fallait savoir en extraire ses matériaux, choisir, trier, ajuster et encadrer. Notre

historien s'est parfaitement acquitté de la tâche : il a tiré tous ces diamants, les a taillés et montés, et il en a fait un charmant petit écrin où tout plaît, parce que, pierres et châtons, tout est bien assorti.

Je dirai plus : cette vie sort de la forme et de la marche (l'*andare*) ordinaire aux pieuses biographies italiennes. Par sa disposition, sa coupe, ses points de vue, son animation et parfois son intérêt dramatique, — que mes compatriotes et ceux de M. l'abbé Biraghi ne se scandalisent pas de ma pensée, — elle a quelque chose de *notre* mouvement et de *nos* allures.

●

L'esprit qui y règne, le souffle qu'on y sent et qu'on y aspire, c'est celui de la Grâce, qui fait la principale beauté de ces ouvrages et qui assure leur meilleur succès.

Celui-ci en a un garant de plus dans le *Bref* adressé par Pie IX à son Auteur, et que nous traduisons ici :

Pie IX, souverain pontife.

« Bien-aimé Fils,

« Salut et Bénédiction apostolique.

« Nous avons reçu avec grand plaisir les sentiments de Votre respect et de Votre dévouement, que Vous Nous avez témoignés en Nous les exprimant dans Votre livre, et en Nous faisant hommage du volume que Vous avez publié sur la Vie de sainte Marcelline, vierge. Nous regrettons bien que les sollicitudes de Notre charge pastorale Nous aient privé de lire Votre savante composition. Cependant Nous Nous plaisons à louer, comme ils méritent de l'être, et le dessein que Vous avez entrepris, et le zèle que Vous avez mis à l'exécuter. Nous aimons à Vous voir, Vous si versé dans la connaissance des écrits de saint Ambroise, donner à Vos concitoyens et à Vos frères dans le sacerdoce, l'exemple de cette soumission affectueuse au Siège Aposto-

lique, qui brilla d'un si vif éclat dans cet illustre Docteur. Enfin Nous prions Dieu, source de toute sagesse, afin qu'il daigne remplir de plus en plus Votre esprit de l'abondance de ses dons, et Nous Vous accordons avec tendresse, en témoignage de Notre Charité Pontificale, la Bénédiction Apostolique que Vous demandez.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 23 mai 1863, la dix-septième année de Notre Pontificat,

« *PIE IX, souverain pontife.*

« *A notre bien-aimé Fils,*

« *Le prêtre Louis Biraghi, à Milan (1).* »

(1)

PIUS PP. IX.

Dilecte Fili,

Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Gratum apprimè fuit Nobis testimonium obsequii et devotionis Tue, quod litteris simul et oblatione voluminis a Te editi de vita S. Marcellinæ Virginis præstitisti. Ægrè tulimus quidem quod sollicitudines pastoralis officii ita Nos detinuerint, ne quidpiam de doctâ lucubratione degustare possemus; veruntamen et consilium a Te initum, et studium Tuum, eâ quâ par est, commendatione prosequimur. Gau-

« Tout *Traducteur*, a-t-on dit, doit un tribut de louange et de préférence à son original (1) » Je n'ai pas manqué, de ce côté-là, à mon devoir ; mon créancier ou mon Auteur, ne me refusera pas quittance pour ma dette bien soldée.

IV. Il ne m'accusera non plus, je l'espère, de l'avoir défiguré par ma version, et ne m'appliquera pas le proverbe de sa nation et de sa langue : *Traduttore, traditore ; qui tradit, trahit.* .

demus porrò Te in Ambrosii scriptis sedulò versatum, civibus ac fratribus Tuis exemplum perhibere observantiæ in Apostolicam sedem quâ Doctor egregius tam luculenter entuit. Obsecrantes demùm Deum, totius sapientiæ fontem, ut magis magisque animum Tuum copiâ munerum suorum cumulare velit, Apostolicam Benedictionem, quam poscis Pontificiæ Nostræ charitatis indicium, Tibi permanenter impertimur.

Datum Romæ, apud S. Petrum, dice 23 maii 1863, Pontificatûs nostri anno XVII.

PIUS PP. IX.

Aloysio Biraghi, Mediolanum.

(1) *De Sacy (L. le Maistre).*

Cependant la fidélité envers cette langue, si je puis dire ainsi, est une vertu peu facile. Outre qu'elle est bien une des plus parfaites de nos langues modernes, elle est si riche, si souple, si harmonieuse ! Quand nous n'avons qu'un *Tetracorde*, elle a toute une harpe ; elle ne parle qu'en chantant ; on dirait que les enfants de cette nation privilégiée, ont leur gosier comme un instrument Eolien : il suffit du plus léger souffle de la voix humaine pour faire entendre une mélodie. Et de là, — car cette observation n'est pas une vaine phrase d'humaniste, — bien des choses dans le style italien, qui, dans le nôtre, seraient des déficiences, le prompt retour des mêmes mots et des mêmes consonnances, la longueur des périodes, le bouleversement des constructions, l'enchevêtrement des incises, etc... Là aussi, comme dans la poésie d'opéra, la musique couvre tout ; et, comme l'harmonie est inséparable du langage, celui-ci reste toujours beau et irréprochable.

Je n'ai fait aucune interversion dans la marche de l'histoire, aucun retranchement ni dans la trame, ni dans les détails qui la remplissent. Je dis ceci, parce qu'il y a un chapitre intitulé : *La Calomnie*, devant lequel j'ai hésité. L'Italien, comme le *Latin*, peut être moins timide que le *Français* et braver certaines susceptibilités. Après y avoir bien réfléchi, avoir pesé toutes les raisons pour le maintien, pour la suppression, pour une mutilation notable, et avoir pris conseil, je me suis décidé, en conscience et sans crainte, à la conservation du chapitre, moyennant quelques expressions que j'ai adoucies, et deux mots latins, mis en note, que j'ai retranchés.

J'ai posé moi-même quelques notes historiques. Par respect et par estime pour M. l'abbé Biraghi, j'ai pris soin qu'elles ne lui fussent poin attribuées, et je les ai signalées comme *Notes du Traducteur*. Il serait déloyal d'appliquer ici le principe maritime : *Le pavillon couvre la marchandise*. Si elles sont devenues

assez nombreuses, c'est que les points d'histoire où elles portent quelque lumière offrent le plus grand intérêt.

On trouvera, dans le cours de l'ouvrage, trois petites pièces de vers. C'est encore une traduction. Dans sa préface du *Traité de l'amour Dieu*, saint François de Sales, conversant gracieusement avec son lecteur, lui disait : « J'ai souvent cité le sacré Psalmiste
« en vers, et ç'a été pour récréer ton esprit,
« et selon la facilité que j'en ai eue par la
« belle traduction de Philippe des Portes,
« abbé de Tiron, de laquelle néanmoins je
« me suis départi, non certes cuidant de pou-
« voir mieux faire les vers que ce fameux
« poète, car je serais un grand impertinent
« si, n'ayant jamais pensé à cette sorte d'es-
« crire, je prétendais d'y réussir en un âge
« et en une condition de vie qui m'obligerait
« de m'en retirer, si jamais j'y avais esté en-
« gagé ; mais en quelques endroits où il y
« pouvait avoir plusieurs intelligences, je n'ai

« pas suivi ces vers, parce que je ne voulais
« pas suivre son sens, comme au psalme
« CXXXII, il a entendu un mot latin qui y est,
« des *franges de la robbe*, que j'ai estimé de-
« voir être pris pour le *collet*; c'est pourquoi
« j'ay fait la traduction à mon gre (1). » *J'ai*
fait aussi la traduction à mon gré; non pas
dans l'intérêt du *collet* contre les *franges de la*
robbe qui avaient pris sa place, mais parce
que je n'en avais pas d'autre pour rendre les
vers italiens par lesquels M. l'abbé Biraghi
avait traduit les distyques de trois épitaphes
latines, une de saint Satyre, par saint Am-
broise, son frère, celle de sainte Marcelline,
par saint Simplicien, successeur de saint
Ambroise, et celle de Manlia Dédalia, par Théodore,
son frère et son héritier.

J'avais commencé ce préambule avec l'intention de ne donner qu'un court avant-propos, et j'ai composé, contre mon gré, une

(1) *Œuvres complètes de S. François de Sales* (Panthéon littéraire, 1836, t. iv, p. 456.

longue préface. J'en aurais du repentir si j'étais coupable, du regret si j'étais malheureux. Mais j'ai été entraîné, et j'espère que ces observations ne seront pas inutiles. Je dirai comme saint Jérôme à Eustoquia : « Je
« vous prie, vous et ceux qui me liront, de
« n'avoir pas égard à mon pouvoir, mais à
« mon vouloir : dans l'un vous verrez la fragilité humaine, dans l'autre la bonne intention que le Seigneur m'a donnée (1). » Si quelque chose manquait encore à ces pages trop nombreuses, pour leur justification ou leur utilité, le lecteur voudra bien y suppléer par son indulgence.

Que cet opuscule lui soit salulaire, et qu'il serve à augmenter la divine charité dans les cœurs ! Qu'il l'accroisse aussi dans le mien !
« Voyez-vous, Théotime, ce verre d'eau ou

(1) *Illud et te, et illos qui lecturi sunt, deprecantes, ut nos vires nostras, sed votum considerent quorum alterum fragilitatis humanæ, alterum sanctæ est in Domino voluntatis.* (S. Hieron., in tert. commentar. Ezech. ad Eustochium. Proæm.).

« ce petit morceau de pain qu'une sainte
 « âme donne au pauvre pour l'amour de
 « Dieu : c'est peu de fait, certes, et chose
 « presque indigne de considération selon le
 « jugement humain ; Dieu néanmoins la ré-
 « compense, et tout soudain donne pour cela
 « quelque accroissement de charité..... Les
 « petites actions qui procèdent de la charité
 « sont agréables à Dieu et ont leur place en-
 « tre les mérites (1). »

Jésus étant assis un jour près du *Gazophylacium*, voyait beaucoup d'opulents jeter des sommes considérables dans les trésors du temple. Vint ensuite une pauvre femme qui y déposa quelques petites pièces de monnaie, ce qu'elle avait dans son humble indigence. Et le Seigneur la loua devant ses disciples, en faisant comprendre que son Père agréait son offrande (2). Ce travail, c'est mon obole ,

(1) Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, l. III, ch. 2.

(2) Évangile selon S. Marc, ch. XII, v. 41 et suiv.

tout ce que j'ai pu recueillir en ma pauvreté de talents et de loisirs. Puisse-t-il être agréé du Ciel !

Ce livre est, de plus, mon *premier-né*. Que Marie me permette de la suivre en ce jour et de le *présenter* à Dieu, avec le sien et sous ses auspices. Qu'elle le *présente* elle-même, afin que participant, en quelque sorte, des mérites du Sauveur, il participe aussi de sa destinée, et que, par un reflet de la grande *Lumière* qui vient éclairer et raviver le monde, il ait, lui aussi son modeste rayonnement en l'honneur de sainte Marcelline, à l'avantage d'Israël ou du peuple des élus, à la plus grande gloire de Dieu, *lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis suæ Israël* (1). AD MAJOREM DEI GLORIAM.

Le 2 février 1867, fête de la Purification de la très-sainte Vierge et de la Présentation de Jésus-Christ au Temple.

(1) Évangile selon S. Luc, ch. II, v. 32.

VIE
DE
SAINTE MARCELLINE

I.

LES VIERGES SACRÉES AU IV^e SIÈCLE.

La profession de la virginité était honorée chez les anciens : toutefois elle y était fort rare et peu aimée. Pour en bien connaître le trésor et pour en embrasser l'état avec amour, il fallait une lumière et une grâce surnaturelle. Cette lumière et cette grâce nous furent apportées du ciel par le grand Maître des hommes, l'Homme-Dieu, Jésus-Christ.

Comme il venait anoblir non-seulement l'âme humaine, mais aussi notre corps terrestre, il mit en plein jour cette vertu angélique, par son exemple et par celui de sa mère Vierge ; avec ses conseils et son aide, il l'accrédita, il la rendit chère dans tous les siècles aux âmes d'élite et lui fit un splendide relief dans son Église catholique.

Et l'on vit bientôt de toutes parts germer cette suave fleur du paradis. Nous trouvons des vierges à côté des apôtres et des catéchistes apostoliques ; des vierges sous les hâches, sur les bûchers et au milieu des cirques des persécuteurs : des vierges dans les palais des Césars et dans les chaumières des premiers fidèles. Tertullien, saint Cyprien et plusieurs conciles antérieurs à l'époque de Constantin ont immortalisé le souvenir de ces nombreuses phalanges de saintes épouses de l'Agneau. Et encore de nos jours, en fouillant dans les ruines des catacombes, nous rencontrons des épitaphes qui nous disent que là reposaient dans la paix de Jésus-Christ, des *vierges du Seigneur*, des *vierges illustres par leur courage*.

Les vierges se consacraient à Dieu, ou par un vœu particulier, ou le plus souvent par un vœu

solennel qu'elles proféraient devant l'évêque ou devant le prêtre, bien des fois en présence de toute l'assemblée chrétienne, en prenant le voile sacré comme signe et symbole de chasteté perpétuelle. Elles continuaient à vivre avec leurs parents, ou bien elles se réunissaient en petits groupes de trois ou quatre ; elles s'appliquaient à la prière, au travail des mains et aux bonnes œuvres. Toutes d'ailleurs, comme le reste des fidèles, sortaient de leurs maisons et allaient par les rues pour se rendre à l'église ou à leurs affaires. Dans leurs habits et dans leur chevelure, elles gardaient un genre simple et modeste, ne se faisant remarquer par aucune singularité, ni par aucune différence notable avec les communs usages.

Même après la pleine liberté accordée par Constantin à l'Église, et malgré qu'on eut commencé à élever çà et là quelques monastères, la vie des vierges, la forme de leur costume et les cérémonies de leur profession ne subirent pas de changement considérable. Longtemps encore elles ne connurent d'autre règle, que l'esprit de l'Évangile et la direction de l'évêque ; la plupart restaient auprès de leurs parents ou s'associaient seulement à quelque

compagne. Elles fréquentaient l'église publique et s'employaient à venir en aide aux évêques soit pour les catéchismes, soit pour le soin des pauvres, soit pour l'administration des sacrements. Ce qui distinguait leur vie et la rendait vraiment vénérable, ce n'était pas tant un habit pauvre et négligé, que la modestie et la mortification.

D'ordinaire, en ces premiers siècles, les vierges sacrées ne coupaient point leur chevelure et ne faisaient vœu ni de pauvreté, ni d'obéissance. Si, après le vœu solennel de virginité il leur arrivait de convoler à des noces, cette alliance était jugée digne de blâme et de condamnation : mais on la réputait valide et indissoluble, parce que la sainte Église n'avait pas encore rangé la profession religieuse parmi les empêchements dirimants. Quant à l'âge pour le vœu solennel, on exigeait une certaine maturité : au quatrième et au cinquième siècle, les canons l'avaient fixée à vingt-cinq ans (1).

Comme à cette époque, les prêtres étaient peu nombreux et les oratoires assez rares, c'était pour

(1). Can. IV du Conc. de Carthage, en 397.

elles une nécessité de venir à l'église commune assister aux saints offices et recevoir les sacrements. D'ailleurs on y tenait, à cause de cet esprit de corps et de famille que professent les chrétiens et en vue du bon exemple que les religieuses ont coutume de donner d'une façon toute particulière. Aussi elles y avaient une place spéciale et distinguée ; on s'inclinait devant elles et on leur faisait la révérence. Dans la suite, ce fut l'amour de la retraite et de la modestie qui prévalut ; à ce point que, même dans les grandes solennités où le peuple accourait en foule, les vierges, n'y étant pas obligées par un précepte, restaient à l'écart dans leurs maisons pour ne se point mêler à ces flots de multitude. « La vierge Asella, dit saint Jérôme (1), renfermée dans une étroite cellule, trouvait le désert des solitaires au milieu du tumulte de Rome. Elle mettait bien rarement les pieds hors de chez elle. Quelquefois elle se rendait aux basiliques des martyrs ; mais à telle heure et en de telles conditions, qu'elle passait comme inaperçue (2). »

(1) Epit. XXIV.

(2) Asella était du nombre de ces illustres Romaines et de ces

C'est ainsi que vinrent à se former peu à peu les maisons de retraite et les monastères habités par plusieurs religieuses réunies en famille sous la règle de l'obéissance ; et déjà vers la fin du quatrième siècle on en comptait un assez bon nombre en divers lieux. La clôture ne commença que plus tard.

âmes d'élite que dirigeait saint Jérôme. Dans les lettres de ce grand Docteur, il y en a une à sainte Marcelle, qui n'est qu'un *éloge* d'Asella encore vivante. C'est de là que les Agiographes ont tiré le fond de son histoire, soit pour les faveurs célestes dont elle fut l'objet, soit pour son caractère et pour ses vertus. Dans une épître qu'il lui adresse à elle-même en quittant Rome et au moment de s'embarquer, saint Jérôme épanche son âme attristée et lui raconte tout ce qu'il a souffert des langues méchantes, depuis que ses filles spirituelles Paule et Eustoquia ont quitté les grandeurs et le monde pour se consacrer entièrement au Seigneur. « Souvenez-vous de moi, lui dit-il en finissant, cher et noble exemplaire de modestie virginale, et, par vos prières, rendez-moi propices les flots de la mer : *Memento mei, exemplum prudentiæ et virginitatis insigne, fluctusque maris tuis precibus mitiga.* » Le Martyrologe romain mentionne sainte Asella et place sa fête au six décembre.

(Note du Traducteur.)

Les parents aimaient à faire cultiver, si je puis dire ainsi, et à voir croître leurs propres filles dans les retraites des vierges. « Que votre chère petite enfant, écrit saint Jérôme à Léta (1), soit élevée dans

(1) Léta, noble dame romaine, était née d'un père payen et pontife des idoles et d'une mère chrétienne qui prit soin de l'élever dans les principes et la pratique de l'évangile. Elle avait épousé le fils de l'illustre Paule, Toxotius, dont elle avait une fille qu'on appela Paule, du nom de sa sainte aïeule, et qui fut son unique enfant. Selon l'esprit des vieux patriarches, Léta l'avait vouée au Seigneur avant sa naissance. Le langage de saint Jérôme, en plus d'un endroit, fait allusion et se rapporte à cette condition toute particulière de la jeune Paule. Cependant cette lettre à Léta *sur l'institution de sa fille, de institutione filix*, et celle à Gaudentius, qu'il appelle *son frère* et qui était son ami, *sur l'éducation de la petite Pacatula, de Pacatulæ infantulæ educatione*, sont vraiment remarquables et précieuses pour la formation de l'enfance et de la jeunesse du sexe. Ce ne sont ni des traités, ni des dissertations ; mais, sous la forme et dans le genre épistolaires, il y a tout un trésor de vues, de préceptes et de conseils de pédagogie. Qu'il serait à souhaiter que, dans les foyers catholiques, ces lettres fussent plus connues, et que les mères chrétiennes, s'inspirant de cette sagesse et de ces maximes, en fissent comme leur directoire pour l'éducation de leurs filles !

(Note du Traducteur.)

•

un monastère : qu'elle grandisse parmi les cœurs des vierges, et qu'elle y apprenne à vivre comme un ange, afin que le monde ne puisse gâter son cœur. » Du reste, ce saint docteur voulait que, même dans les monastères, les jeunes adolescentes, fussent bien instruites dans les lettres, dans les divines écritures, dans les travaux de leur sexe et dans d'utiles exercices. Il nous a laissé sur ce point d'excellents avis dans son épître à Gaudentius touchant l'éducation de sa fille Pacatula.

L'Église catholique a toujours eu la plus grande estime pour les vierges sacrées qui sont à ses yeux les émules des anges et comme de brillantes étoiles dans le firmament chrétien. Les Pères et les Conciles célèbrent à l'envi et à l'unisson leur dignité, leurs mérites et les magnifiques couronnes qui leur sont réservées ; en sorte qu'aucun de ceux qui les étudie de bonne foi, ne peut s'empêcher de reconnaître que cette valeur de la virginité est un dogme sacré enseigné par Jésus-Christ et par les apôtres.

II.

FAMILLE DE MARCELLINE.

Une des premières et des plus célèbres vierges qui donnèrent à Rome, après la paix de Constantin (1), un noble exemple de profession solennelle de la virginité, fut sainte Marcelline. Elle naquit dans cette ville, l'an 327, sous l'empire de Cons-

(1) Constantin triompha de Maxence le 28 octobre 312. L'édit de pacification qui rendit la liberté à l'Église est de 313. Depuis cette époque jusqu'à l'an 337, date de sa mort. Constantin ne cessa, par ses lois et par ses actes personnels, de faire du bien à la Religion chrétienne.

(Note du Traducteur.)

tantin le Grand. Sa famille était des plus illustres, et par son opulence et aussi par une noblesse de condition que lui avaient faite les consulats, les préfectures et les charges sénatoriales. A ces mesquines dignités du siècle, elle en joignait d'autres bien plus sublimes, les grandeurs de la foi et les gloires chrétiennes. Parmi ses ancêtres, elle comptait, entre autres, une vierge martyre, sainte Sotère, qui, à Rome même, en la dernière persécution de Dioclétien, attaquée par les supplices et dans sa pudeur, soutint la lutte avec tant de patience et de courage, que le bourreau fut plus tôt fatigué de la tourmenter qu'elle ne le fut de subir les tortures. Enfin, on lui trancha la tête, et la sainte martyre reçut la couronne, le 6 février 304 (1).

Les parents de Marcelline, qui n'avaient point dégénéré de la sainteté de leurs aïeux, élevèrent dignement leur fille, non-seulement en lui faisant

(1) On célèbre sa fête le 10 février. Il existait autrefois à Rome, sur la voie Appienne et non loin de celui de Calixte, un cimetière, qui portait le nom de sainte Sotère.

(Note du Traducteur.)

apprendre tout ce qu'une noble demoiselle devait savoir, mais encore en la formant aux maximes et à la pratique du saint Évangile, et en confirmant leurs leçons par leurs vertueux exemples. Ils agirent de même à l'égard de leur second enfant, Satyre, né à Rome quelques années après. Jusque-là ils n'avaient pas quitté la grande capitale ; mais en 340, la famille tout entière dût se transporter dans les Gaules.

Les trois fils du grand Constantin, s'étant divisé l'empire, gouvernaient chacun leur part respective. Constantin-le-Jeune avait sous son commandement les Espagnes, la Bretagne et les Gaules ; il résidait à Trèves sur le Rhin. Une folle ambition d'agrandir ses États, le poussa à déclarer la guerre à son frère Constant, et, dans la bataille qui eut lieu au mois de mars de cette année 304, il perdit l'empire et la vie. Le nouveau maître des Gaules, Constant, nomma préfet de ces provinces le romain Ambroise, père de Marcelline (1). Celui-ci partit avec son épouse et ses deux enfants et se rendit à Trèves,

(1) L'autorité du Préfet du Prétoire était devenue excessive sous les Empereurs romains. Constantin en fit quatre préfectures ;

chef-lieu de son gouvernement, où il se fit aimer pour sa justice et pour sa piété.

C'est là que, vers la fin de l'année, vint au monde son troisième enfant, à qui l'on donna le nom de son père et qui fut le grand Ambroise. Dès sa naissance, on vit éclater en lui des signes de divine élection et de future gloire. Car un jour, que le nouveau-né, couché dans son berceau, sous la galerie du prétoire, s'était endormi la bouche ouverte, des abeilles vinrent en essaim se poser sur son visage; elles entraient dans sa bouche et en sortaient, puis elles s'envolèrent vers le ciel. Marcelline, en compagnie de sa mère et de la nourrice, demeurait émerveillée et comme en extase devant ce prodige, et elle entendit son père en tirer ce présage que l'avenir vérifia si bien : « Cet enfantelet, si Dieu le

et, sous ses successeurs, cette charge, qui était primitivement toute militaire, devint une magistrature civile. Il y eut, dans l'empire, quatre grandes divisions, ou *diocèses*, ou gouvernements régis par des préfets, les Gaules, l'Illyrie, l'Italie et l'Orient. Les provinces dont se composaient ces grands départements, avaient chacune leur gouverneur particulier.

(Note du Traducteur.)

laisse vivre, sera un jour quelque chose de grand. »

Lui-même ne vécut pas longtemps après sa prophétie, et la veuve avec sa fille et ses deux fils, abandonnant les Gaules, reprit le chemin de Rome et se retira dans sa maison paternelle qui était voisine du Capitole. La pieuse mère s'y consacra tout entière à l'éducation de ses enfants.

III.

LA RÉOLUTION.

Marcelline, favorisée des plus rares avantages du corps et de l'esprit, avait répondu au-delà de toute attente aux soins de la tendresse maternelle. Et déjà, en voyant les qualités dont elle était douée, chacun croyait devoir lui pronostiquer les plus brillantes destinées. L'éclat de sa noblesse, son patrimoine princier, les relations de sa famille, le talent et le savoir, les grâces et la bonté lui assuraient une belle et facile alliance, un parti digne d'envie parmi les grands de Rome. Mais un époux plus grand que ceux-là l'avait choisie d'avance et se l'était réservée.

Arrivée à sa vingtième année, elle commença à réfléchir sérieusement sur le monde, sur Dieu, sur la vie future, et elle jugea que le choix d'un état était un pas d'où dépendait le plus souvent notre sort éternel. Ce fut seulement à cet âge, à ce qu'il paraît, que, selon la coutume de ce temps-là, elle reçut la grâce du saint baptême. Il est certain qu'elle sentit une nouvelle lumière briller alors à ses yeux. Les engagements du baptême, les renoncements promis et surtout les faveurs divines lui inspirèrent une forte détermination d'y répondre de tout son pouvoir et d'être vraiment fidèle. Et maintenant que faire ? A quel état se résoudre ? Comment se garantir l'innocence et le salut éternel ?

Elle voyait dans Rome les grandes choses du christianisme, les catacumbes, les mémoires de tant de héros de la Foi, les trophées de Pierre et de Paul, les étendards victorieux d'Agnès et de Cécile, les basiliques, les ministres sacrés respirant la charité du Bon-Pasteur (1). Mais en même temps, elle voyait

(1) Voir, aux notes finales, celles du Traducteur sur les Basiliques, sur sainte Agnès et sur sainte Cécile.

le Capitole, les palais des Césars, les délices et le faste des grands seigneurs et des gens de toute langue et de toute nation, et toutes les superbes grandeurs du siècle. Ces choses si diverses et si saisissantes impressionnaient la jeune patricienne et semblaient, si l'on peut dire ainsi, tourbillonner dans son cœur et retentir dans sa tête. Que faire donc? Elle se retire à la campagne dans la villa paternelle.

La voilà seule, dans sa *maison des champs*, sans aucune vierge qui l'accompagne, sans aucun maître qui la dirige, la voilà dans le silence et dans le calme de la solitude : « Que vais-je faire, se disait-elle à elle-même? A quel parti me déterminer? Ou un époux de la terre, ou bien celui du ciel. Mais l'apôtre saint Paul m'avertit que, si je prends un mari, il me faudra me préoccuper des choses du monde et des moyens de plaire à un homme, me jeter dans un abîme de tribulations corporelles et me trouver divisée entre Dieu et mon époux; tandis que, si j'embrasse la virginité, si j'épouse Jésus-Christ le divin Seigneur, je n'aurai désormais qu'à penser à Dieu, qu'à chercher à lui devenir plus agréable, sainte de corps, sainte d'esprit

et comme bienheureuse dans la pratique du conseil apostolique. Mais que dira le monde ? Jusqu'à présent on n'avait pas ouï parler d'une si étrange résolution parmi les nobles demoiselles romaines ? Eh, quoi ? N'est-il pas d'une romaine de ne vouloir point descendre à une alliance toujours basse, fut-ce même celle d'un roi, pour épouser le Sauveur du monde, le Dieu du ciel ? Mais tu seras en butte aux sarcasmes des patriciennes et aux dédains journaliers des grands. Peu m'importe. J'ai devant les yeux une patricienne romaine bien plus illustre, ma parente, sainte Sotère, qui se consacra à Jésus-Christ. Elle était jeune, elle était belle, elle était de grande maison, et cependant à toutes les espérances du siècle, à la grandeur des préfectures et des consulats elle préféra la foi et l'inviolable chasteté. Jusqu'en face des supplices et de la mort, elle sut se conserver chrétienne et vierge. Elle ne céda pas aux caresses, elle ne fléchit pas sous les tortures ; pas une larme, pas un gémissement. Elle vainquit le bourreau avec son armée de supplices, et trouva enfin le glaive, objet de tous ses vœux. Je suis résolue. La pieuse ardeur qui m'anime est une grâce que m'a obtenue ma sainte parente, c'est l'héritage de

ma tante la martyre : ce bel héritage, je veux le recueillir sans en rien perdre ; il me sera toujours cher et précieux. J'aurai les mépris des grands du siècle, soit ; mais j'aurai les bénédictions de Sotère, d'Agnès et surtout de Marie. Déjà même il me semble être à ma dernière heure et voir Marie me faire le plus tendre accueil, me présenter à son fils Jésus, et lui dire : Cette âme m'a suivie dans le jardin de la virginité, elle a été fidèle à en garder la fleur ; de grâce, là où je suis, qu'elle y soit également et qu'elle y règne avec moi ! Oh ! quelle fête en ce jour ! quel triomphe ! Je suis résolue. »

C'est ainsi que la jeune vierge, à l'écart dans sa villa, apprit la plus sublime leçon de l'Évangile dont personne ne l'avait instruite. Son cœur fut moins le disciple d'un maître, que l'héritier d'une grande vertu domestique (1). Elle fit d'abord en

(1) *Constitutum in agro, nullâ sociâ virgine, nullo informatâ doctore... Sancta Soteris tibi mentis est auctor cui est auctor generis... Quam inspirata successio parentis martyris, infusione hæreditariæ castitatis, erudit.*

(S. Ambr. *De Virginibus*, lib. III, in fine.)

secret son ferme propos de virginité ; et, de ce moment, elle ne pensa plus qu'à se préparer, dans l'humilité la plus profonde, à en produire l'acte solennel.

IV

LA CONSÉCRATION.

Depuis quelques mois, la chaire de Pierre était occupée par Libère.(1), homme de sainte et heureuse mémoire, comme l'appelle saint Ambroise. Il y était monté en 352. La pieuse fille, éprouvée déjà depuis longtemps, s'adressa à ce vénérable pontife; elle lui

(1) « Le 3 mai 352, Libère, diacre romain, ordonné par
« saint Silvestre, fut élevé au souverain pontificat. Il s'était fait
« remarquer par ses vertus et par son humilité, dans les fonctions
« de son ordre. Il résista longtemps avant d'accepter sa nouvelle
« dignité... L'histoire a scrupuleusement enregistré cette hono-
« rable résistance... Le nom de Libère, objet de controverse
« parmi les hommes, a du moins cette gloire incontestable devant

exposa son désir et son dessein et elle en reçut force et direction. Dès qu'elle eût atteint l'âge de vingt-cinq ans, fixé par les canons ecclésiastiques, elle obtint de pouvoir faire sa consécration et sa

« Dieu. » (*Hist. générale de l'Église*, par M. l'abbé Darras, 3^e édit., t. 1^{er}, p. 423.)

Ce nom en a bien d'autres qu'on peut recueillir dans les *Acta Sanctorum*. Libère fut un pape illustre, non-seulement par la sainteté de sa vie, mais encore par la force de son caractère : son œil fut clairvoyant, sa main sûre, ses pas marqués par la prudence, sa volonté ferme, son langage énergique ; il eut la sagesse du souverain, la bonté du père, le zèle du pontife, le courage du héros et la constance du martyr.

S'il y a eu de la rumeur et des nuages autour de son nom, c'est qu'on a tout d'abord trompé l'histoire, en lui faisant accepter et porter à travers les siècles des documents ou plutôt des pièces apocryphes et sans valeur. Voilà comment *ce nom a été un objet de controverse parmi les hommes*, et pourquoi l'on s'en est servi, dans des intentions diverses, afin d'attaquer l'infailibilité du Pape et de l'Église.

« Nous savons, dit l'abbé Rohrbacher (*Hist. univ. de l'Église*, 1863, t. 6, p. 414), que, dans sa défense de la Déclaration du clergé de France, Bossuet met tout en œuvre pour établir que le pape Libère est tombé en souscrivant à l'arianisme ; mais nous

profession solennelle, et de la faire en la grande fête de Noël, dans la basilique du prince des apôtres, à Saint-Pierre, sur la colline du Vatican.

Le jour après lequel elle soupirait est enfin

« savons aussi par le témoignage de son secrétaire que, dans une
 « dernière révision de cet ouvrage, Bossuet raya tout l'endroit qui
 « regarde le pape Libère comme ne prouvant pas bien ce qu'il
 « veut prouver en ce lieu. (*Hist. de Bossuet*, liv. VI, pièces just.
 « p. 396, édit. de Lebel.) Ce que Bossuet a cru devoir rayer de
 « son *Traité de la puissance ecclésiastique*, nous croyons devoir
 « le rayer de l'histoire de l'Église. Ce que Bossuet, après vingt
 « ans de recherches et de méditations, n'a pu se démontrer à lui-
 « même, nous croyons que cela ne peut être démontré par per-
 « sonne. On en peut voir les raisons détaillées dans la *Dissertation*
 « *d'un docteur de Paris* (l'abbé Corgne), publiée peu d'années
 « après la mort de Bossuet, dans une autre plus récente du
 « savant Zac, dans le docte Galland, de Venise, au tome V de sa
 « *Bibliothèque des anciens Pères*, enfin et surtout dans l'*Histoire*
 « critique du pape saint Libère, insérée au 23 septembre des
 « *Acta Sanctorum*..... Nous remarquerons seulement ici que le
 « peuple romain ne put souffrir Félix (l'antipape créé par l'empe-
 « reur Constance), parce que, tout en professant la foi de Nicée,
 « il communiquait avec les Ariens ; que le pape Libère rentra à
 « Rome en vainqueur ; que le peuple le reçut en triomphe et

venu. Marcelline sort du palais paternel, non plus avec cette élégante et riche parure qui convenait naguère à la fille d'un illustre gouverneur, mais avec une humble et sombre tunique comme il sied à une

« chassa Félix. Avec cette conduite du peuple romain, comment
 « supposer que ce même pape Libère venait de se déshonorer
 « publiquement en condamnant saint Athanase, en souscrivant à
 « l'arianisme, et en adressant aux principaux Ariens des lettres
 « de communion, aussi pitoyables pour la forme qu'abjectes pour
 « le sentiment?... On a vu le scandale que cause la chute d'Osius,
 « l'avantage qu'en tirent les Ariens et la manière frappante dont
 « y répond saint Phébade d'Agen. Si Libère était tombé pareille-
 « ment, le scandale eut été bien plus horrible, les Ariens en
 « eussent bien plus triomphé, saint Phébade eut été bien plus
 « pressé d'y répondre. Le silence, de part et d'autre, est une
 « preuve qu'il n'en fut rien. »

Dans l'épître dédicatoire, adressée par les Pères Bollandistes Stilling, Suysken, Périer, Cleus, à la princesse Marie-Amélie, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Bourgogne, etc. (*Acta Sanctorum*, septembre, t. VI.) Ces savants agiographes parlent ainsi de saint Libère : « Maintenant si nous considérons attentive-
 « ment les grandes actions des autres Pontifes qui avaient leur
 « siège dans les contrées déjà chrétiennes, nous verrons éclater
 « sous nos yeux l'importance des luttes qu'ils eurent à soutenir

épouse de Jésus-Christ. Elle s'est contentée de nouer simplement sa chevelure. Tout respire le sacrifice.

« Allons, se dit-elle, voici pour moi le jour

« et l'admirable fermeté qui les y rendit invincibles. Je ne pro-
« duirai qu'un exemple, pour plus de brièveté, celui de saint
« Libère dont la vertu et le courage nous feront juger de
« de ceux des autres saints. Libère exerça le souverain
« pontificat pendant quatorze ans, et, pendant quatorze
« ans, il ne cessa de combattre contre les Ariens alors si
« redoutables par leur nombre, leur puissance, leur ruse,
« leurs fraudes, et leurs machinations violentes. A peine Libère
« était-il monté sur la chaire pontificale, que les Ariens, de con-
« cert avec l'empereur Constance lui-même, commencèrent à lui
« faire des instances pour qu'il souscrivit à la condamnation de
« saint Athanase qu'ils poursuivaient de leurs accusations menson-
« gères. Il lui était facile de comprendre combien le monarque
« serait irrité de son refus, puisqu'on accusait Athanase d'être
« l'ennemi de l'empereur. Et cependant il demeura inébranlable,
« soutenant toujours l'innocence du saint évêque, et, en même
« temps, la cause de la foi qu'on attaquait par de perfides détours.
« Alors on se met à diffamer le pontife auprès du peuple romain
« si dévoué à son pasteur ; mais il n'en est pas effrayé. L'empereur
« fait assembler des conciles, dans lesquels plusieurs évê-

du triomphe. Vaincre le monde et le démon, ce fut tout d'abord la grâce du saint baptême ; aujourd'hui il m'est donné de vaincre la nature elle-même et d'entrer dans la condition des anges. C'est à pa-

« ques à qui l'on fait violence sont entraînés à condamner Atha-
« nase, d'autres sont punis d'exil. Devant la proscription de
« ceux-ci, devant la chute de ceux-là, Libère resta inflexible.
« Constance envoie à Rome l'eunuque Eusèbe le tenter par des
« promesses et par des intimidations : son grand caractère ne se
« laisse ni séduire par les caresses, ni abattre par les menaces.
« On l'oblige enfin à comparaître devant l'empereur qui met tout
« en œuvre pour l'ébranler. Lui-même se fait l'accusateur d'Atha-
« nase qu'il prétend être condamné par tout l'univers, il ne cache
« pas la haine qu'il lui porte ; il insiste, il presse, il montre
« l'exil en perspective. Mais le pontife ne faiblit point ; il répond
« à tout avec tant de sagesse, que, sans blesser la majesté de
« l'empereur, il n'abandonne pas Athanase et mérite d'être banni
« pour prix de sa constance. Il souffrit avec une égale énergie
« les dures épreuves de l'exil : et, quand il fut revenu, il s'op-
« posa aux hérétiques avec la même force, dans cette conjoncture
« si critique où les évêques avaient été trompés par les Ariens au
« concile de Rimini. Car c'est Libère qui, résistant vaillamment
« avec un petit nombre, rendit vain et stérile le triomphe des
« Ariens, ferma la plaie de l'Église et releva ceux qui étaient

reil jour qu'une vierge unit la terre au ciel et qu'elle éleva la nature de l'homme jusqu'à l'associer à celle de Dieu. Allons; et là où le premier vicaire de mon époux a sacrifié sa vie pour lui, moi j'offrirai

« tombés en les rappelant à la pénitence. Telle fut, au milieu des
« assauts continuels de l'arianisme, l'intrépidité de Libère, quoi-
« qu'on ait cherché à en obscurcir l'éclat par de fausses accusa-
« tions, et telle a été la fermeté de tous les saints pontifes qui,
« en combattant pour la foi et pour la justice, n'ont pas hésité à
« braver l'exil, la prison et la mort. »

C'est, à notre avis, une grave et puissante autorité, que celle des auteurs des *Acta Sanctorum* dont on connaît le savoir profond et la judicieuse critique. Il faut lire toute la dissertation qu'ils ont placée dans la vie de saint Libère (23 septembre) au § 2.

Du reste, les Bénédictins eux-mêmes, dans leur préface des *Fragments de saint Hilaire*, insinuent que ce qu'ils contiennent d'opposé à la mémoire et à l'honneur de saint Libère peut avoir été ajouté par une main étrangère, ou s'être glissé dans le corps de l'ouvrage par l'insertion fautive de quelques notes écrites soudain sur des bruits mal fondés et destinées à l'oubli. (*Sancti Hilarii opera*, in *Fragmenta præfatio*, n° VII.) Il n'y a pas jusqu'à Quesnel qui, dans sa réponse au D. de Witte, n'ait approuvé cette conjecture sur les *Fragments de saint Hilaire*, en en faisant son opinion personnelle. (Voir une note des éditeurs dans le *Traité*

la mienne; et sur cette tombe centre de l'Église catholique je déposerai mon vœu, gage de ma foi et de mon dévouement; là, je consommerai le martyre de mon cœur. Oh! qu'ainsi me vienne en

de Witasse, *De Sanctissimâ Trinitate, quæst. IV, sect. IV Theologiæ cursus completus* (Migne), t. 8, p. 463).

Ce qu'on dit des additions frauduleuses faites aux Fragments de saint Hilaire, c'est ce qu'on peut penser encore, à bon droit, des ouvrages de saint Athanase où il est question de la chute de Libère.

Aussi, presque tous nos modernes historiens de l'Église ont judicieusement abandonné cette vieille et calomnieuse accusation de faiblesse, qui a si longtemps plané sur la mémoire du saint Pontife pour la flétrir. Les éditeurs de Bossuet (édition de Versailles), l'ont reconnu et se sont plu à le constater dans leurs annotations : « *Eruditissimi inter catholicos hodiè stant pro*
« *omnimodâ innocentia Liberii, et quidem argumentis haud-*
« *quaquam contemnendis*, Les catholiques les plus érudits soutien-
« nent aujourd'hui la complète innocence de Libère, en appuyant
« leur jugement sur des raisons qui ne sont pas à dédaigner. »
(*Euv. compl. de Bossuet*, Besançon, 1841, t. 16. *Defensio Cleri Gallicani*, p. 475, note.)

M. l'abbé Receveur, professeur à la Sorbonne, tout en discutant la thèse des conséquences de la faiblesse de Libère, supposé

aide celui qui peut tout, celui qui seul fait les grandes choses! »

La nuit était encore profondément obscure, et une foule immense, attirée à la basilique par la

qu'il eût fait une concession, rejette nettement cette hypothèse.
« Cette affection du clergé et du peuple pour le pape Libère ne
« permet guère de croire qu'il eût acheté par une faiblesse la
« permission de revenir à Rome... Comment supposer qu'ils
« eussent accueilli avec tant d'affection et de joie le pape Libère
« à son retour, s'il avait eu à se reprocher une transaction avec
« les hérétiques? On sait aussi qu'il se montra dans la suite forte-
« ment attaché à la foi de Nicée, et qu'il ne promit le pardon aux
« évêques tombés à Rimini, qu'à la condition de rompre toute com-
« munion avec les Ariens. Or, il n'est pas probable qu'il eût osé
« agir avec tant de fermeté avec ces évêques, s'il eût été coupable
« d'une faute pareille..... On peut donc croire, comme cela paraît
« résulter des témoignages de Socrate et de Théodoret, que l'em-
« pereur se vit forcé malgré lui de renvoyer à Rome le pape Libère
« pour apaiser le soulèvement du peuple, et qu'ensuite, pour
« dissimuler cette contrainte, on fit courir le bruit qu'il avait
« souscrit à ce que l'empereur lui demandait. Ce qui est au moins
« certain, c'est que les Ariens ne craignirent pas de publier sous
« le nom de Libère des lettres supposées qui faisaient croire qu'il
« avait condamné saint Athanase dès le commencement de son

célébration des touchants offices de Noël, s'y tenait avide et presque impatiente du nouveau spectacle qui allait l'émouvoir. Des centaines de flambeaux et de lampes répandaient une douce lumière; le

« pontificat, bien que le contraire paraisse visiblement dans la
« lettre qu'il écrivit à Constance pour demander la convocation
« d'un concile avant la tenue de celui de Milan. » (*Hist. de l'Église*, par l'abbé Receveur. Paris, 1841, t. 2, p. 204.)

Alzog appelle ce pape l'*inébranlable* Libère. (*Hist. de l'Église*, par Jean Alzog, traduite par Goschler et Audley, Paris, 1849, t. 1, p. 376.) Et, après avoir parlé de la défection ou de la défaillance d'Osius qui, déjà centenaire, souscrivit à la seconde formule de Sirmium, il ajoute : « On prétendit même que le pape Libère
« avait donné son consentement, probablement à la première formule qui, quant aux termes mêmes, n'était point précisément
« hérétique. Mais il paraît plus probable que Constance, pressé
« par la prière des dames Romaines, et cédant à la crainte de
« quelques mouvements séditieux, permit au pape de retourner
« à Rome. » (*Ibid.*, p. 386.) Puis, en note : « Le découragement du pape Libère et la séparation de la communion d'Athanasé pour se joindre aux Ariens, se trouvent rapportés dans
« *Athan. et Hilar. Fragm.* ; mais le silence absolu de Socrate,
« Théodoret, Sulpice-Sévère, permet de croire que le fait a été
« interpolé par les Ariens. » (*Ibid.* p. 379.)

chant des hymnes alternait avec la lecture des saints livres ; le divin sacrifice et la communion des fidèles complétaient ces rites augustes et nocturnes. Au moment indiqué par la liturgie, l'humble vierge

M. l'abbé Darras expose les deux opinions : il donne d'un côté, deux passages de Bossuet et un de Fleury ; de l'autre, il rapporte quatre pages de l'abbé Rohrbacher ; et, dans une note, il a soin de citer textuellement et intégralement celle des éditeurs de Bossuet dont nous avons rappelé plus haut les premières paroles : *Eruditissimi inter catholicos, etc., Les catholiques les plus érudits, etc.*

Quant à M. l'abbé Blanc, il a hésité et n'a pas osé franchir le Rubicon de la vieille critique, bien qu'il ait été jusqu'au bord et qu'il ne fût pas sans envie d'aller à l'autre rive, c'est manifeste : « Tous les genres de séduction, dit-il, et toutes les rigueurs de l'exil, furent mises en œuvre pour obtenir enfin une concession que l'histoire ne rapporte pas, mais que tout nous porte à croire avoir été la plus faible de toutes les concessions. » (*Cours d'hist. ecclésiastique*, par M. l'abbé Blanc, etc. Paris, 1850, t. 2, p. 118.) Il permet qu'on tienne pour *falsifiées ou apocryphes, comme on le pense généralement, les tristes lettres de Libère qu'on lit dans les Fragments de saint Hilaire*. Mais il est arrêté par son respect pour le texte de saint Athanase. « Ces paroles supposent une concession, faible peut-être en elle-même,

s'avance aux pieds du Souverain Pontife, à travers les prêtres et les ministres revêtus de leurs ornements blancs; elle se présente comme une épouse qui vient pour des noces royales. Elle est accompagnée d'un bon nombre de demoiselles qui semblent

« dont les Ariens se seront prévalus outre mesure en l'exagérant
« ou en la dénaturant..... Elle doit consister uniquement à com-
« muniquer avec ces évêques de la cour en toutes choses, à l'excepti-
« on des saints mystères. Cette communion restreinte était tolé-
« rée comme un acte de pure condescendance, que saint Hilaire
« lui-même déclare ne point blâmer. » (*Ibid.*, p. 419.) Cela nous paraît bien conjectural. Si la main de l'hérésie a inventé ou dénaturé les *Fragments de saint Hilaire*, pourquoi aurait-elle été impuissante à altérer quelque ouvrage de saint Athanase? Les raisonnements de l'abbé Rohrbacher sur ces textes du saint évêque d'Alexandrie, pour prouver leur altération, nous semblent justes, forts et concluants. (*Hist. univ. de l'Église*, t. 6, p. 416. Empruntant à M. l'abbé Blanc son noble langage, nous dirons :
« Que ni les antécédents si beaux de Libère, ni les éloges que lui
« ont donnés plusieurs historiens de cette époque, ni l'estime et
« l'amour que les Romains n'ont cessé de lui témoigner, après
« comme durant son exil, ne permettent de croire à une chute
« honteuse de la part de ce grand homme. » Or, nous estimons que toute concession, toute faiblesse de sa part, lui eussent fait

rivaliser de dévotion et d'amitié pour former son cortège. Elle reçoit le corps et le sang de Jésus-Christ sanctificateur, et, comme empourprée de ce sang divin, elle prononce le vœu de virginité perpétuelle. Le saint Pontife la consacre par l'imposition du voile religieux qu'il lui met sur la tête. Tout le peuple spectateur et frémissant répond *Amen*, et se prépare à écouter le sermon dans un respectueux silence. Il y avait là une dame de haut rang,

une déchéance qui n'eut pas été sans honte. Et l'histoire elle-même l'a compris comme nous.

« Après avoir confirmé ses frères dans la vraie foi, pacifié les
« Églises et en Occident et en Orient, le pape Libère mourut le
« 24 septembre 366, réclamé de son vivant, par les Orientaux,
« comme le chef de ceux dont la foi avait toujours été pure ;
« appelé depuis sa mort, par les saints Basile, Épiphanie, Sirice,
« Ambroise, *pontife de bienheureuse, de sainte, de vénérable*
« *mémoire* ; honoré comme Saint dans les anciens martyrologes
« latins , grecs et cophtes. C'est lui qui fonda à Rome et dédia
« l'église de Sainte-Marie-Majeure, appelée aussi quelquefois
« *basilique de Libère*. » (*Hist. univ. de l'Église*, par Rohrbacher, t. 7, p. 32.)

(*Note du Traducteur.*)

vers laquelle se tournaient tous les regards et qui versait des larmes de joie chrétienne : c'était la noble veuve, mère de Marcelline.

Voici l'exhortation que le saint Pape adressa à la vierge sacrée. Elle nous a été conservée par saint Ambroise (4).

(4) *Beatæ memoriæ Liberius, vir sanctior... Cum Salvatoris natali, ad apostolum Petrum, virginitatis professionem, vestis quoque mutatione, signares... Adstantibus etiam puellis Dei compluribus, quæ certarent invicem de tuâ societate..... inquit, etc.*

(*De Virg.* l. III., c. I.).

V.

LE SERMON DU PAPE SAINT LIBÈRE.

« Oh ! les belles noces que vous avez désirées et choisies pour votre partage, ma fille ! Voyez quelle multitude s'est rassemblée ici à la voix de votre époux qui l'a invitée à vos noces. Pour si nombreuse qu'elle soit, il veut que personne ne se retire sans avoir pris sa nourriture. C'est lui qui favorisa la table nuptiale de Cana d'un vin miraculeux ; lui , qui au désert rassasia quatre mille personnes en multipliant cinq pains d'orge et deux petits poissons (saint Jean VI, 9). Maintenant pour tant de convives, ce ne sont plus des pains d'orge qu'il offre, il leur sert son propre corps céleste. Et, pour vous, ma

filles, outre le sacrement divin, il va, de plus, vous conférer le don de virginité parfaite, en sorte qu'après avoir été sujette aux vils éléments de la nature matérielle, vous allez être transformée en un état angélique.

« Mais ce peuple s'est encore réuni en si grand nombre pour célébrer la naissance de votre époux. Car, en vérité, c'est aujourd'hui qu'est né d'une vierge, après s'être fait homme dans son sein, celui qui, avant l'origine du monde, était éternellement engendré dans le sein du Père, et qui représente ainsi sa mère par sa chair et son Père par sa puissance ; Fils unique dans le ciel, Fils unique sur la terre ; Dieu de Dieu, enfanté par la Vierge ; lumière de lumière, égal au Père, un avec lui en pouvoir et en nature, mais distinct par le titre de sa génération. Tel est votre époux : sans lui, rien n'existerait des choses du ciel, de la terre et des mers. Voilà en abrégé la foi que vous devez garder.

« Cet époux, aimez-le, ma fille, car il est bon. Aimez-le, vous dis-je : c'est le Fils éternel du Père ; c'est le Verbe sorti du cœur du Père ; c'est l'objet des complaisances du Père ; c'est le créateur de toutes choses, et la plénitude de la divinité habite

substantiellement en lui. Aimez-le donc, puisqu'il est si aimé du Père ; rendez-lui honneur, puisqu'il en reçoit tant du Père. Tout ceci regarde la foi.

« Mais souvent, quand la foi ne court point de risque, la jeunesse n'est pas sans péril. Soyez donc modérée dans l'usage du vin, pour ne pas fortifier les tentations corporelles, parce que vin et jeunesse, mis ensemble, attisent ou allument l'incendie. Que le jeûne vous serve également de frein ou d'appui contre les faiblesses de l'âge, et que la mortification dans les aliments soit comme une bride qui retient l'impétuosité de la concupiscence. Je vous conseille, en général, d'être fort sobre de toute nourriture qui peut échauffer les sens. Les aigles eux-mêmes, qui montent bien haut dans leur essor, sont attirés bien bas par la chair qu'ils convoitent pour leur pâture. Eh bien, vous, ô vierges, aigles spirituels qui volez et planez dans les sublimes régions des cieux, tâchez de vous préserver de cette même convoitise sensuelle.

« Il faut encore s'éloigner des repas bruyants et des visites qui ne sont pas un devoir ; parce que dans ces occasions, tandis qu'on s'attache à la politesse, on se relâche de la modestie, et tandis

qu'on s'applique à la bonne grâce, on n'a pas souci de perdre la réserve et le recueillement. Sachez bien modérer votre langue et vous taire, ce qui n'est pas une petite vertu. Puis, dans l'église, silence et dévotion. Pendant qu'on lit ou qu'on explique les divins oracles, et quand on fait quelque prière pour le salut de tous, la vierge consacrée à Dieu, doit se distinguer par une plus grande attention et par une plus grande ferveur ; à ce point que durant les saints mystères de la messe, vous, ô vierge, vous devez vous abstenir non-seulement d'un éclat de rire ou d'un soupir, mais même du plus léger bruit de toux ou de crachement (1).

(1) Ces détails et ces points de recommandation, minutieux en apparence, prouvent l'importance que les saints Pontifes ont attachée, dès les premiers siècles, à l'attitude respectueuse des chrétiens dans les églises et en présence des divins mystères. Dans ce discours qui a été abrégé avec raison par l'auteur italien, Libère insiste sur cette modestie silencieuse, sur ce recueillement profond et précautionné dont les Vierges consacrées doivent donner l'exemple dans la maison de Dieu.

Saint Grégoire de Nazianze, grand poète, grand orateur et grand théologien, fils de saint Grégoire et de sainte Nonne, frère

« S'il m'arrive de rencontrer une vierge dans la rue, j'aime que tout d'abord la gravité de son maintien me révèle sa qualité ou sa condition virginale. Que sa pudeur soit manifeste, que sa démarche soit mesurée, que son attitude soit modeste, et qu'elle ait pour précurseurs et pour signalement de sa virginité les signes mêmes et les caractères de la vertu.

« Ayez bon courage, ma fille ; faites de généreux efforts, et vous serez bien contente plus tard de laisser après vous une postérité de mérites, d'exem-

de saint Césaire et de sainte Gorgonie, exaltant la piété de sa mère, la loue de son respect inaltérable pour le lieu saint, qui lui inspirait une délicatesse extrême et des soins attentionnés comparables à ceux que le pape Libère recommandait à Marcelline :

« Pourquoi ne compterais-je pas encore parmi ses titres à nos
« louanges, d'avoir toujours honoré le temple par son silence, de
« n'avoir jamais tourné le dos à la table de communion, de s'être
« toujours observée pour ne point cracher sur le pavésacré, etc. ?

« *Cur non illi quoque ad laudem magnum sit, quòd silentio*
« *Sancta honorarit, quod venerandæ mensæ nunquam terga*
« *obverterit, nec in divinum parimentum expuerit, etc. ?* »

(*Greg. Naz., Opera, oratio decima-nona.*)

(*Note du Traducteur.*)

ples et de vierges vos imitatrices. Que le ciel vous en donne un heureux augure dans ce jour que vous avez choisi pour votre consécration et qui vit une vierge s'enrichir de la plus belle postérité, celle d'un Divin Fils ! Ainsi soit-il (1). »

Le saint pape cessa de parler, et le sermon du pontife aussi bien que l'acte magnanime de la vierge rendirent cette nuit à jamais mémorable.

(1) *Die quo virgo posteritatem acquisivit...* (Liv. déjà cité).

VI.

LES ÉLANS DE FERVEUR.

Ces avis firent d'autant plus d'impression sur Marcelline, dit saint Ambroise, que la sainteté du pontife qui les lui avait adressés était plus grande ; ils ne s'effacèrent jamais de l'esprit de la pieuse vierge. Elle entreprit même de faire davantage : ce ne fut pas assez pour elle d'une vertu qui accomplit tout ce qui est de règle : elle se livra à un saint zèle pour aller au-delà. Ainsi, tandis que les jeûnes commandés ont leur terme fixé au coucher du soleil, elle les continuait sans interruption et passait plusieurs jours et plusieurs nuits de suite sans prendre aucune nourriture. Des austérités si rigoureuses donnaient parfois de l'inquiétude à sa famille qui la

conjurait de prendre quelque réfection. Alors, posant un instant le livre qu'elle tenait, elle se hâtait de répondre : « *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui vient de Dieu* (1). » Et lorsqu'elle mangeait un peu pour restaurer ses forces, elle avait coutume d'user d'aliments grossiers et insipides, afin que le dégoût de leur qualité lui en fit mieux goûter en quelque sorte et désirer la privation. Sa boisson était l'eau des fontaines ; son sommeil, elle le prenait sur un livre ; et sa prière était toujours accompagnée de larmes.

Son oraison allait de pair avec sa mortification. Elle priait aux heures déterminées adoptées par tous les chrétiens, récitant des hymnes et des actions de grâces, dès son lever, au moment de sortir de sa maison, avant son frugal repas, après sa réfection, au déclin du jour et quand elle allait se coucher pour prendre quelque repos. Bien souvent, durant la nuit elle priait encore. Soit qu'elle ne pût s'endormir, soit qu'elle se réveillât au milieu des ténèbres, elle se mettait à redire des psaumes et l'orai-

(1) Saint Math. IV, 4.

son dominicale. Ces heures silencieuses dont aucune affaire temporelle ne troublait le calme, étaient chères à sa piété parce qu'elle les trouvait plus propices à méditer les choses de Dieu. Le matin, particulièrement avant les premières lueurs de l'aurore, elle récitait le Symbole des Apôtres, cette formule distinctive de la foi, ce gage expressif des dispositions du cœur, et chaque fois qu'elle était saisie par quelque frayeur ou quelque alarme, elle recourait à cette récitation, persuadée qu'un soldat ne reste pas sous la tente, qu'un guerrier ne va pas à la bataille sans la marque ou le signe distinctif de sa milice.

Au reste, se trouvant seule pendant la nuit, elle donnait un plus libre cours à sa tendre piété et à son céleste amour qu'elle soulageait en versant des larmes abondantes. Elle accomplissait ainsi la parole du prophète : *Toutes les nuits je baignerai mon lit de mes pleurs, et j'arroserai ma couche de mes larmes* (1). Cependant on ne la vit jamais triste ou mélancolique : tout en pleurant et en s'affligeant pour le monde, elle était contente et se réjouissait dans le

(1) Ps. VI, 7.

Seigneur ; toujours de bonne humeur et gracieuse, elle faisait aimer sa présence et sa conversation. Sa joie était celle de la bonne conscience. Et vraiment, en tout elle ne voyait que Jésus-Christ, et selon l'avis de l'Apôtre, tout ce qu'elle faisait, tout ce qu'elle disait, elle le rapportait à Jésus-Christ, *rendant grâce de tout à Dieu en son nom* (1).

(1) Saint Paul aux Coloss. c. III., v. 17.

VII.

SOINS DONNÉS A D'AUTRES VIERGES ET A SES FRÈRES.

Telle était sa vie privée et intérieure. Mais elle savait que la profession religieuse ne nous dispense pas de procurer le plus grand bien de nos frères en Jésus-Christ, quand la Providence nous en donne les moyens et l'occasion. C'est pourquoi, non contente de servir et de coopérer au bonheur de ceux qui composaient sa famille, particulièrement de sa mère et de ses deux frères, elle se détermina à réunir dans sa maison ces jeunes demoiselles *vierges* qui se plaisaient à l'imiter dans sa pieuse profession.

On compte, parmi elles, une sainte Candide (1) qui devint sa fidèle compagne pour tout le reste de sa vie ; une sœur de Candide, dont l'histoire n'a pas dit le nom, et qui, soixante ans après, vivait encore à Carthage, et une Indicia qui vint plus tard et qui reçut ensuite le voile sacré, à Vérone, de l'évêque saint Zénon (2). Il y avait, en outre, quelques pieuses domestiques pour les bas offices.

(1) L'auteur lui a accordé une courte notice au chapitre XX :
LES VIERGES A MILAN. (Note du Traducteur.)

(2) Saint Zénon, évêque et patron de Vérone, est mentionné par saint Ambroise dans la première des deux lettres qu'il écrivit à Syagrius, successeur de ce pontife, à l'occasion de la calomnie portée contre la vierge Indicia, dont il est question au ch. XVI. C'est le plus ancien souvenir que l'on trouve de ce saint évêque dans l'histoire ecclésiastique. Ambroise l'appelle un homme *de sainte mémoire, sanctæ memoriæ*. L'église de Milan a adopté cette mémoire qu'elle a aussi honorée de son culte ; on en voit la preuve dans son missel et dans son bréviaire *ambrosiens*. Une discussion a été agitée autour du nom de ce saint : doit-il être mis au rang des martyrs, ou compter seulement parmi les confesseurs ? Les Bollandistes n'ont pas osé trancher la question. Au commencement du IX^e siècle, Pépin, second fils de Charlemagne et roi d'Italie, avait fait réparer magnifiquement le monastère et

Quoiqu'elles n'eussent fait aucun vœu ni de pauvreté, ni d'obéissance, ces Religieuses ne laissaient pas de vivre comme de véritables pauvres, et elles avaient tout réglé d'après les formes et en vue d'une vie angélique. Leurs rentes annuelles étaient réparties entre les indigents, les églises et les autres œuvres selon Dieu. La prière, les lectures spirituelles et le travail des mains partageaient et remplissaient leur journée (1), en sorte que le changement d'occupation leur servait de repos. Elles avaient continuellement leur esprit et leur cœur attachés à Jésus-Christ et ramenaient sous leurs yeux, avec une affection singulière, les admirables exemples de Marie, le grand modèle des vierges. Elles aimaient à vivre retirées, ce qui ne les empêchait pas de se rendre à l'église, de recevoir de temps en temps la visite des évêques et des prêtres. Dans ces rencontres, la mère aussi bien que les vierges et les domes-

l'église de saint Zénon, situés dans un faubourg de Vérone. C'est dans cette église qu'il fut enseveli après sa mort.

(Note du Traducteur).

(2) *Lectione, opere, prece.* (Saint Ambr., de *Virg.* III, 10.)

tiques avaient l'habitude de baiser les mains des ministres sacrés en signe de respect et de soumission.

C'est par un tel hommage de révérence qu'on accueillait principalement saint Libère, père spirituel de Marcelline, et saint Damase qui lui avait succédé en 366 (1). Saint Jérôme appelle celui-ci

(1) Saint Damase, Espagnol d'origine, mais né à Rome, était déjà diacre de l'Eglise romaine, en 355, quand saint Libère fut condamné au bannissement, et il l'accompagna à Bérée. Ses mœurs étaient si pures, que saint Jérôme l'appelle, après sa mort, *Damase de sainte mémoire, vierge et docteur de l'Eglise vierge*. C'est un des pontifes les plus illustres et qui ont le plus travaillé pour l'Eglise. Jérôme étant venu à Rome après sa promotion à la prêtrise, Damase l'y retint, en fit son ami et son secrétaire pour lui aider à répondre aux consultations synodales de l'Orient et de l'Occident. C'est à sa demande que Jérôme donna d'abord une édition correcte du Psautier, puis une autre des quatre Evangiles et du Nouveau Testament. Le saint docteur entreprit ensuite et exécuta le même travail pour tout l'Ancien Testament qu'il traduisit sur l'hébreu. La version de saint Jérôme a été, on le sait, adoptée par l'Eglise latine, et le concile de Trente l'a déclarée authentique. Saint Damase mourut âgé de près de 80 ans, après un glorieux pontificat de plus de 18 ans. Le martyrologe

un homme éminent, très-docte, vierge et maître de virginité qu'il enseignait en vers et en prose. Le premier avait appris à Marcelline à se tenir en garde contre les Ariens et contre toute race d'hérétiques ; elle sut, avec le second, regarder en pitié les Lucifériens et tous les schismatiques. Car après l'élection de Damase, qui fut nommé par un manifeste jugement de Dieu, comme dit saint Ambroise, un prétendant, le diacre Ursinus, s'insurgea avec une criminelle audace et répandit le schisme et la sédition dans toute la ville. La portion la plus estimable du clergé était pour Damase, ainsi que les dames vraiment pieuses qui l'écoutaient avec une si dévote vénération, que les révoltés lui donnaient le nom injurieux de *cure-oreille des dames*. Au reste, Marcelline était plus spécialement unie au saint pasteur, par la conformité de profession qui la mettait en rapport

Romain en parle ainsi au jour de sa fête qui se célèbre le 11 décembre : « Saint Damase, pape et confesseur, qui condamna « l'hérésiarque Apollinaire et rétablit Pierre, évêque d'Alexandrie, « qu'on avait chassé de son siège. Il trouva les corps de plusieurs « martyrs et orna leurs tombeaux d'inscriptions en vers. »

(Note du Traducteur.)

avec la vierge sainte Irène sœur du nouveau Pontife. Celle-ci vivait avec son auguste frère, selon l'usage de ce temps-là (1). Il y avait encore un Milanais, saint Simplicien, qui fut prêtre vers l'an 360, qui fréquentait la maison de Marcelline et qui s'était lié d'amitié avec Ambroise (2).

(1) Nous savons peu de choses touchant sainte Irène, honorée le 21 février. Ce qu'on en sait est tiré de son épitaphe en vers composée par son saint frère. Il y est dit : « Qu'elle ne comptait
« pas encore vingt printemps lorsqu'elle s'était promise en secret
« et fiancée d'elle-même à Jésus-Christ, si bien que lorsqu'elle
« eut avancé dans le cours des ans et qu'elle fut jugée capable
« des noces, elle dut prononcer son engagement solennel. C'est
« ainsi qu'elle fut consacrée à Dieu après les longues et *magnifi-*
« *ques* preuves qu'elle donna dans ses plus belles années, *melio-*
« *ribus annis*, c'est-à-dire, de vingt à trente, ce qui forme la
« saison des affections les plus vives. » Damase y exprime sa douleur pour la perte d'une si douce et si chère compagne, *consortia perdere vitæ*. (*Voyez à la fin.*)

(2) Saint Simplicien, un des prêtres les plus distingués et les plus vénérables de l'Église romaine, fut donné à saint Ambroise et s'attacha de la façon la plus intime au saint évêque de Milan. Il avait converti, à Rome, le fameux rhéteur Victorin, et eut ensuite une grande part au changement de vie d'Augustin qui était

Indépendamment de la culture de ses pieuses compagnes, la noble vierge s'occupait beaucoup de l'éducation de ses deux jeunes frères, Satyre et Ambroise, qui habitaient le même palais; et ses soins ne firent que redoubler après la mort de sa mère qu'elle perdit à cette époque. Elle croyait s'y sentir obligée d'une manière spéciale à l'égard d'Ambroise. Les abeilles prophétiques de Trèves et d'autres indices plus récents l'avaient mise dans une sorte de conviction que cet enfant était appelé de Dieu à une grande destinée. Il arrivait parfois que, lorsqu'un évêque entrait dans la maison et que les vierges sacrées allaient par respect lui baiser la

venu lui dire *tous les méandres de ses égarements, omnes circuitus erroris mei*. On peut voir cette histoire racontée par celui-ci avec une effusion pieuse et charmante au livre VIII de ses *Confessions*. Saint Augustin lui a dédié deux livres *De variis quæstionibus*. Simplicien assista saint Ambroise dans sa dernière maladie et fut son successeur sur le siège de Milan. Il bénit aussi la mort de sainte Marcelline et composa son épitaphe en vers latins. Il rendit son âme à Dieu dans un âge très-avancé. L'Eglise honore sa mémoire le 16 août.

(Note du Traducteur.)

main, Ambroise venait, en badinant, présenter la sienne à la jeune sœur de Candide, en lui disant : « Vous devez aussi baiser la mienne ; car, voyez-vous, un jour je serai évêque. » Cette sœur le repoussait avec ce tendre reproche : « Taisez-vous, mon bon petit garçon ; vous ne savez pas ce que vous dites. » Et Marcelline était attentive aux opérations de l'esprit de Dieu qui, dans cet enfant de douze ans, préparait déjà un pontife (1).

Elle les élevait donc l'un et l'autre dans la foi et dans l'innocence, et, quoiqu'ils n'eussent pas encore reçu la régénération baptismale et qu'ils ne fussent que cathécumènes, elle ne laissa pas de les former à la pratique des vertus les plus parfaites, surtout à l'amour de la virginité. Qu'elle est puissante sur de jeunes cœurs l'influence de saints exemples qu'accompagne une grâce d'instructions préservatrices ! Ambroise n'oublia jamais les précieuses leçons et les religieux exemples de Marcelline et de ses compagnes. Aussi, plein d'une charmante reconnaissance jusqu'en la maturité de son âge, il leur disait :

(1) Paulin. *Vie de S. Ambroise.*

« Formé et grandi à l'école de vos mœurs, j'ai fait
« pour les vierges un recueil d'avertissements que
« je vous offre comme un petit cadeau. C'est un
« bouquet de fleurs que j'ai cueillies dans les par-
« terres de votre vie ; ce sont quelques portraits
« que j'ai peints d'après l'étude de vos vertus et de
« votre modestie qui m'ont servi de modèle. Si mon
« ouvrage a quelque charme, s'il s'exhale de mes
« livres quelque douce senteur virginale, c'est à
« vous, ô vierges, que je dois ces parfums ; c'est
« vous qui m'en avez embaumé. »

Mais la vierge prudente ne croyait pas devoir borner sa tâche à rendre ces deux adolescents chrétiens et vertueux. Elle comprenait que, en outre de leurs devoirs envers la religion, ils en avaient d'autres envers la patrie et envers la société. Il fallait donc les rendre capables de monter aux charges de l'État pour y servir l'empire et leur pays. Dans ce but, elle leur procura des maîtres habiles dans tous les genres de facultés et d'études libérales qui convenaient à de jeunes seigneurs de leur rang. Par ce moyen, ils échapperaient à l'oisiveté qui engendre la vie molle, lâche, avilissante, et ils s'enrichiraient pour eux-mêmes et pour les autres de ce double

avantage de la science et de l'activité, qui va si bien à la vertu chrétienne. Et c'est ce qui arriva. Tout ce qu'on pouvait alors enseigner à Rome de plus utile et de plus complet, dans les langues, la littérature, la connaissance des lois, la philosophie, l'histoire, la science du bon gouvernement politique et civil, les deux frères l'apprirent avec un succès qui leur valut l'applaudissement universel, et toutefois sans vaine estime d'eux-mêmes et en conservant cette modestie qui embellit et accroit le savoir.

Quant au caractère, la noble patricienne, disciple de la croix, les habitua à l'élévation des pensées, à l'honneur des sentiments, à l'embrassement des sacrifices, en leur répétant cette maxime, que faire et souffrir de grandes choses, c'est la coutume des Romains, et pour les Chrétiens un devoir.

Leurs études étant terminées, ils s'éloignèrent de Rome (1), et bientôt ils devinrent des magistrats distingués. Satyre, s'étant appliqué au barreau dans les audiences des préfets, ne tarda pas à s'y faire un nom. Ambroise, d'abord illustre avocat, puis con-

(1) *Ex urbe egressi.*

seiller de préfecture, s'attira l'admiration générale. Plus tard, l'un et l'autre furent nommés gouverneurs de provinces importantes. Ambroise, vers l'an 372, fut appelé au gouvernement de la Ligurie et de l'Emilie, c'est-à-dire, de la Haute-Italie, et, ayant reçu les insignes consulaires, il vint à Milan, chef-lieu des provinces qui lui étaient échues et résidence des Empereurs.

VIII.

MARCELLINE A MILAN.

Peu de temps s'était écoulé depuis que le nouveau préfet exerçait ses fonctions ; et déjà il avait gagné à un tel point l'amour et l'estime de ces provinces, qu'après la mort de l'Arien Auxence qui avait tenu le siège pendant vingt ans, le peuple de Milan s'étant réuni dans la cathédrale pour se choisir un évêque, et la discorde et le tumulte ayant mis la confusion dans les rangs, soudain, et d'une commune voix, tous proclamèrent Ambroise. L'humble gouverneur stupéfait, s'émut, refusa, s'enfuit. Mais ayant reconnu la volonté de Dieu, il finit par se rendre. Il reçut d'abord le baptême des mains de saint

Simplicien et fut ensuite consacré par les évêques voisins, le 7 décembre 374, encore à la fleur de l'âge; il n'avait que trente-quatre ans (1). La céleste vocation d'Ambroise fit une profonde impression sur son frère Satyre; lui aussi dit adieu à sa préfecture et aux honneurs, et il vint à Milan pour se mettre en la compagnie et au service de son frère bien-aimé et pour rivaliser avec lui dans la pratique des bonnes œuvres.

Il est facile d'imaginer l'effet que produisit à Rome sur leur pieuse sœur la nouvelle de si mer-

(1) Ambroise était venu à l'église dans l'intention de faire cesser le trouble et d'apaiser les esprits. On raconte que ce fut un petit enfant, dont Dieu délia miraculeusement la langue, qui cria le premier : *Ambroise évêque*. Un ange n'eût pas mieux dit. Soudain tous s'accordèrent, et le peuple s'écria d'une voix unanime : *Ambroise évêque*. Quant Ambroise partait de Rome pour se rendre en son gouvernement, le préfet du Prétoire, Probus, en lui donnant ses instructions, lui avait dit : « Allez, et agissez en évêque plutôt qu'en juge. » Lorsque l'empereur Valentinien apprit cette nomination, il se montra satisfait de voir ceux qu'il avait choisis pour en faire des magistrats trouvés dignes de devenir évêques.

(Note du Traducteur.)

veilleux événements. Elle sentit s'allumer en elle un ardent désir de voler auprès de ses deux frères, devenus les bénis du Seigneur. D'autant, qu'elle apprenait les premiers travaux d'Ambroise et avec quel zèle il se faisait à Milan le promoteur de la virginité. Elle voyait accourir des vierges de toute part vers le saint docteur. Il en venait de Plaisance et de Bologne ; il en venait des derniers confins de la Mauritanie ; elles recevaient de lui le voile et la consécration et jouissaient d'un apanage singulier de bienfaits spirituels sous la direction paternelle d'un si grand maître. Comment donc Marcelline pouvait-elle se résoudre à vivre ainsi éloignée et ne pas soupirer après sa retraite à Milan ? Le ciel lui en offrit bientôt une occasion favorable.

Écoutons Paulin, secrétaire du saint. « Le huitième jour qui suivit son baptême, Ambroise fut ordonné évêque, à la grande joie du peuple et au milieu de transports universels. Quelques années après son ordination, il se rendit dans la ville de Rome qui était son *propre pays natal* (1), il entr

(1) *Ad proprium solum.*

dans sa propre maison paternelle et y trouva sa sœur. Plus tard il se rendit à Sirnium... » Cette dernière excursion eut lieu, en 379. Ces indications et d'autres motifs (1) nous font rapporter ce voyage de Rome à la fin de l'année 377. Les termes dans lesquels on nous parle de ce séjour à Rome, nous donnent à entendre qu'il n'y vint pas pour quelque concile ou pour d'autres affaires ecclésiastiques, mais principalement pour des raisons de famille.

Donc, au déclin de l'été de cette année 377, Ambroise se mit en route pour revoir sa chère cité de Rome où il logea dans sa maison. Son arrivée fut une fête pour Marcelline, pour Candide et pour sa sœur dont le nom nous est inconnu et qui avait aussi fait profession. Celle-ci alla à sa rencontre comme les autres ; elle s'inclina et lui baisa la main droite. Alors Ambroise lui souriant : « Eh bien, lui dit-il, voyez si j'ai été bon prophète ! voilà que vous me baisez la main et que je suis évêque. » Mais avec sa sainte sœur, quels entretiens, quels pieux épanchements de reconnaissance ! Sa vocation

(1) Voyez les notes finales.

miraculeuse, ses résistances, son indignité, ses desirs apostoliques exprimés si souvent dans ses discours, formèrent le sujet ordinaire dont il conversait avec elle durant ces jours bénis, en rendant grâce de tout au Seigneur. D'accord avec sa sœur, il se dépouilla sans réserve de ses possessions et propriétés patrimoniales. Dieu, qui tenait à manifester tout d'abord aux fidèles la vertu de ce nouvel apôtre, voulut qu'à la requête de Marcelline, il se rendit à la région Transtévérine pour y célébrer la messe dans la chapelle domestique d'une dame très-illustre, et que là, par un éclatant miracle, il guérit une femme paralytique. Il se procura ensuite des reliques des saints apôtres Pierre et Paul, pour une basilique qu'il se proposait de bâtir à Milan, et, après avoir porté, comme il est probable, ses adieux et ses hommages au pape saint Damase et aux principaux sanctuaires de Rome, il partit. Au milieu de l'automne, il était de retour sur son siège.

Marcelline s'était aussi mise en route avec son saint frère, sans se départir jamais des égards et du respect qu'elle avait pour son caractère. Elle ne pouvait trouver ni une occasion plus propice, ni une compagnie mieux assortie. C'est ainsi que peu

de temps après, en 385, quand le moine saint Jérôme revenait de Rome à Bethléem, il était accompagné de sainte Paule et de quelques pieuses vierges résolues à vivre unies à Dieu sous sa conduite dans les saints lieux de la Palestine. Il est certain qu'après cette visite d'Ambroise, on ne trouve plus Marcelline à Rome, mais toujours à Milan, comme on le verra par la suite. C'est donc avec raison que ce voyage d'Ambroise a été placé par son ancien panégyriste dans les premières années de son pontificat (1).

« Lorsque Ambroise eut été élu évêque de Milan, et qu'il eut pris avec lui son bien cher Satyre, la vierge Marcelline ne put demeurer plus longtemps éloignée de ces deux frères, objets de ses prédilections, et, abandonnant sa maison, sa patrie, tout ce qu'elle avait, elle se transporta à Milan, préférant s'en aller pèlerine et étrangère habiter avec eux, que de posséder tous les trésors de Rome sans ces deux lumières de son âme. » Assurément, Ambroise, qui tant aimait les ouvriers évangéliques et qui était si zélé à promouvoir la profession virginale, dut aussi

(1) Voyez à la fin nos réflexions sur ce document.

regarder comme un bienfait singulier de la Providence de pouvoir enrichir sa ville de Milan d'une si excellente vierge et maîtresse de vierges.

Amenant donc avec elle sa bien-aimée Candide, et ayant fait le sacrifice de toutes ses affections de patrie, Marcelline vint à Milan, en 377, portant déjà le poids d'une cinquantaine d'années; elle se mit en famille avec Ambroise et Satyre, afin de les soigner comme une humble servante, et afin de s'acheminer et de marcher avec eux vers le ciel. Ainsi on peut dire de Marcelline ce que saint Ambroise a dit de Marie allant à Hébron : « Elle, qui, jusque-là, n'aimait rien tant que de se tenir retirée dans l'intérieur de sa maison, en sortit, et, contente de la faveur céleste, brûlant du désir d'offrir ses services, rendue plus empressée par une sainte joie, elle se mit en voyage. La modestie ne l'empêcha pas de paraître dans les voies publiques; l'aspérité des montagnes ne ralentit pas son courage, la longueur de la route ne refroidit pas l'ardeur de son zèle. Ayant quitté sa maison, la Vierge se mit à cheminer en toute hâte, poussée moins par la tendresse de son sexe que par la force de son affection, ne regardant que les obligations de

l'amitié et comptant pour rien la fatigue de la course. » Arrivée à Milan, elle s'y fixa. Elle y était venue pour un office et par devoir; elle y resta par devoir et appliquée à son office, jugeant d'ailleurs très-messéant à sa profession ces allers et ces retours fréquents qui forcent à se montrer et à se mêler au public.

L'habitation de Marcellice à Rome fut, par dévotion pour ses hôtes si saints, convertie d'abord en une église et dans la suite en un monastère de vierges bénédictines sous le titre de *Saint-Ambroise in Maxima* : c'est ce qui nous est attesté par le célèbre annaliste, le cardinal Baronius. De nos jours, les religieux Bénédictins ont été mis en possession de cette église et de ce monastère qui, par les soins généreux du Souverain-Pontife et de l'abbé régulier, ont recouvré leur premier lustre et la mémoire titulaire de ces grands saints (1).

(1) Voyez les notes finales.

IX

LE TRAITÉ DES VIERGES.

La première chose dont Ambroise s'occupa, dès son retour à Milan, fut de réduire en un traité régulier plusieurs sermons qu'il avait prêchés dans le courant des trois premières années de son épiscopat, touchant les vierges et sur la virginité. Il entreprit ce travail pour faire plaisir à Marcelline qui l'y engageait et à d'autres vierges qui l'en avaient prié. Et c'est la vérité que les autres vierges l'en avaient prié par leurs lettres, et que Marcelline l'y engageait par ses vertueux exemples ; celles-là par de vives instances, celle-ci, tout en se taisant, par

l'éloquence persuasive et par le charme de ses mœurs ; les autres absentes pour la plupart, elle, présente à Milan et faisant admirer la pureté comme en un brillant miroir (1).

Ambroise accéda à leur désir. Avant la fin de sa troisième année de pontificat, *n'étant pas encore un prêtre de trois ans*, il composa cet ouvrage qui devait servir de monitoire et de règle pour soutenir et diriger les sœurs vierges ; et, quoique ce soit la première production sortie de la plume du saint évêque, son mérite n'a pas été jugé inférieur à ce qu'il a écrit dans un âge plus mûr. Écoutons quelques-unes des leçons principales qu'il leur adresse.

« La virginité a pour patrie le ciel, et pour auteur le Fils de Dieu. La nature humaine ne possédait pas le trésor de la sainte virginité : alors elle se souleva, elle monta bien haut, par-delà les nuées, les étoiles et les phalanges angéliques, et elle le trouva dans le sein de Dieu le Père, dans le Verbe, et elle l'embrassa avec toute l'avidité de son cœur, et elle l'em-

(1) ...*Rogantes virgines...pleræque absentes... tu, soror sancta, invitas me vel mitibus tacita moribus ut..* (Lib. 4.)

porta avec elle sur la terre. Alors la Vierge devint mère et le Verbe se fit homme pour faire l'homme Dieu... N'est-il pas dit que les élus dans le ciel ne sont ni époux, ni épouses? Eh bien, voilà aussi des anges sur la terre qui se font les émules de ceux du ciel. Et ne vous étonnez pas si fort que l'on compare les vierges aux anges du ciel, puisqu'elles sont unies au Seigneur même et au roi des anges...

« Vraiment, quand le Seigneur ayant pris notre chair eut associé la divinité à un corps, sans confusion et sans souillure aucune, une vie céleste se mit à germer dans tout l'univers et à refleurir dans le corps humain. Dès-lors, des chœurs d'anges sur la terre, comme autrefois sur la chaumière de Bethléem, offrirent à Dieu des cantiques et des adorations, et de plus le ministère et les services de leur corps immaculé.

« Ces services allèrent souvent jusqu'à l'immolation de ce même corps dans le martyre ou dans le témoignage sanglant de la pudeur et de la foi. Voyez ces valeureuses vierges, vaincre la chair et le sang et triompher encore du démon et des plus cruelles tortures. La romaine Agnès n'était qu'une jeune fille de treize ans, et pourtant elle sut endurer le

martyre et la mort. Elle va au supplice, et vous la voyez s'avancer la joie sur le front, d'un pas ferme et agile, comme si elle courait à sa fête nuptiale. Tous ceux qui la connaissent pleurent sur cette tendre enfant; elle, ne pleure pas. Sous la main de ces bouchers sanguinaires, au milieu des chaînes retentissantes, elle demeure intrépide et sereine; aux pieds des autels fumants où on la traîne, devant les foyers sacrilèges, elle tend à Jésus-Christ ses bras en forme de croix triomphale et elle prie. Comme on l'entoure de séductions et de flatteries! Comme on l'invite à se réserver pour de brillantes noces! Et comme elle répond : « Ce serait faire injure à mon époux, que d'accepter un autre amour. C'est lui qui le premier m'a choisie, et c'est à lui que je veux être. Que tardes-tu, ô bourreau? » Puis elle s'arrête, se lève, prie encore et présente sa tête au glaive, et dans une seule victime, vous avez le double martyre de la virginité et de la foi (1).

« Et Thècle, l'illustre disciple de Paul, quel noble exemple elle nous a transmis! Décidée à garder sa

(1) Voyez les notes finales.

virginité, et condamnée aux lions par son époux devenu furieux, elle affronta bravement le terrible supplice, et voyez aussi le prodige. Une inspiration de respect pour la virginité a changé la nature des bêtes féroces. Il était beau de voir les lions s'approcher à sa vue, lui lécher les pieds et se tenir inclinés et muets en signe de vénération pour ses membres consacrés. En un mot, les bêtes semblaient avoir fait un échange d'instincts avec les hommes, et avoir pris ceux de la nature humaine dont les hommes s'étaient dépouillés, tant est chère à Dieu la sainte virginité!... (1) » Ainsi trouverions-nous

(1) Sainte Thècle, d'Icône en Cilicie, fut, toute jeune, convertie à l'Evangile par saint Paul, quand il prêcha dans cette ville. Elle embrassa la virginité et renouça, afin de la garder, à de splendides noces. Dénoncée et condamnée à divers supplices pour le double crime de sa pureté et de sa foi, elle fut miraculeusement préservée du feu, des bêtes et des tyrans, et mourut en Séleucie dans un âge avancé. Sa mémoire est célèbre dans l'Orient et dans l'Occident : on l'appelle la *filie aînée de saint Paul* et la *Protomartyre*, c'est-à-dire, la première de son sexe qui ait souffert pour Jésus-Christ. Elle a été louée par bon nombre de Pères et de Docteurs de l'Eglise. Quand une femme s'était distinguée par

en maint endroit de son ouvrage d'autres exemples et d'autres éloges.

Ces éloges que faisait Ambroise de la profession virginale ne plaisaient pas à tout le monde. Quelques-uns s'en montraient contrariés et de mauvaise humeur. Il y avait des mères qui tenaient leurs filles recluses dans leur maison pour qu'elles ne se trouvassent pas aux prédications du saint docteur, des pères qui déclaraient qu'elles n'auraient point leur dot, et des mondains qui ne manquaient pas d'en faire des plaintes et des critiques amères. Ambroise, avec une rare humilité et un zèle non moins admirable, répond à tous dans ce traité et présente une apologie complète de cette angélique profession.

Le saint joint aux éloges des conseils de conduite pleins de sagesse. Il recommande la retraite, le jeûne, l'oraison, l'amour du travail, l'étude des saints livres, un grand dévouement à Jésus-Christ,

un mérite extraordinaire, on l'appelait *une autre sainte Thècle*. Ainsi s'exprimaient, et saint Jérôme en faisant l'éloge de Mélaïe, et saint Grégoire de Nysse, en parlant de sainte Macrine, sa sœur. La fête de sainte Thècle est fixée au 23 septembre.

(Note du Traducteur).

et surtout l'imitation continuelle de Marie, vierge des vierges, parfait modèle et institutrice de toutes. Et pour faire valoir davantage la pratique de ces avis, il les appuie de quelques beaux exemples de vierges fortes et ne fait pas difficulté de citer quelques traits remarquables de la vie et des vertus de sa propre sœur Marcelline qui, dans le camp et l'école des vierges, avait déjà conquis son titre de *vétéran* et de *maîtresse*.

Telle est l'idée de ce traité *Des vierges, De Virginitibus*. Il est divisé en trois livres avec un appendice qui en forme un quatrième et qui fut ajouté aux premiers presque à la même époque, c'est-à-dire en l'année 378 ; plusieurs le donnent comme une suite du troisième, d'autres en font un ouvrage à part, sous le titre : *De la Virginité, De Virginitate*. Ces livres furent accueillis avec une grande vénération par toute l'antiquité, particulièrement par saint Augustin et par saint Jérôme. Ce dernier les conseille à son élève sainte Eustoquia (*Eustochium*) dans une de ses lettres (1) : « Lisez les opuscules

(1) Lettre XXII, 22.

que notre Ambroise a composés il y a peu de temps pour sa sœur Marcelline. Tout ce que l'éloquence peut dire de mieux à l'honneur des vierges sacrées, vous le trouverez là, et vous l'y trouverez avec un rare mérite d'invention, de disposition, de forme et de couleur. » Le long éloge que le saint évêque y fait de Marie est proposé par saint Augustin comme un modèle de style pour les prédicateurs, et la sainte Église l'a choisi et inséré de préférence dans quelques offices solennels de la sainte Vierge.

X.

CONFÉRENCES AVEC AMBROISE.

Marcelline était souvent en pieuses conférences avec son frère devenu déjà un grand et saint docteur dans les matières chrétiennes.

Voyons d'abord le profit personnel qu'elle en retirait. « Vous avez coutume, lui dit saint Ambroise, de rappeler dans nos entretiens spirituels, les avis que vous donnait le saint Pape Libère (1). Vous faites bien, ce souvenir vous est utile, et pour moi, il a

(1) *Ea, quæ mecum conferre soles, beatæ memoriæ Libèrii præcepta...* (De Virg., III.)

d'autant plus d'attraits, que j'estime d'avantage la sainteté de celui de qui vous l'avez reçue.

« Vous m'interrogez aussi, vénérable sœur, et vous me demandez ce qu'il faut penser de ces vierges qui, pour ne pas tomber au pouvoir d'infâmes persécuteurs, se donnèrent la mort en se précipitant de quelque élévation ou en se jetant dans les flots, quoique Dieu ait défendu d'être homicide de soi-même. La question ne saurait venir plus à propos, puisque, avant de finir ce livre ou du moins en le terminant, je puis y adjoindre ma réponse. Ou plutôt, la réponse m'est fournie par le catalogue des saints martyrs, où nous trouvons inscrits, avec les honneurs du culte public, les noms de celles qui, privées de tout secours humain, mais le cœur d'autant plus rempli de Dieu (1), pour conserver leur pureté, se jetèrent entre les bras de la mort. Vous en avez un exemple admirable dans l'action de la vierge sainte Pélagie d'Antioche et de ses sœurs. Suivies de près par les persécuteurs sacrilèges et arrêtées dans leur fuite par une rivière qui leur fermait le passage, elles

(1) *Deo pleniores.*

offrirent à Dieu leur vie, et, par son inspiration, elles s'élancèrent, en se tenant étroitement embrassées, au fond des eaux, et y périrent (1). »

Marcelline se plaisait à ces conférences où elle demandait des explications et des lumières pour sa conduite personnelle et pour sa direction. Elle ne s'intéressait pas moins à la conduite des autres et s'instruisait de la manière de les diriger ou de leur

(1) Sainte Pélagie, célébrée par saint Ambroise, et par saint Chrysostôme qui a consacré deux discours à sa mémoire, était une jeune adolescente d'Antioche, qui, pour échapper aux périls dont sa vertu était menacée, *sous l'inspiration du Saint-Esprit*, se précipita du plus haut étage de sa maison et frustra ainsi la cruauté et la luxure de ses persécuteurs. *Sous la même inspiration*, sa mère et ses sœurs, arrêtées dans leur fuite par une rivière, et près de tomber aux mains de ceux qui les poursuivaient, se jetèrent dans le courant. Les détails de cette belle histoire rapportée par saint Jérôme, sont pleins de noblesse et de charmes. La mort et les flots respectèrent les embrassements suprêmes de cette mère et laissèrent ses filles modestement couvertes et étreintes sur son sein. Le martyrologe mentionne sainte Pélagie au neuvième jour de juin.

(Note du Traducteur.)

répondre sur plusieurs points. Ambroise, avec une complaisance rare et par une sorte de réciprocité humble et charitable, lui fournissait des réponses pour les difficultés les plus communes et pour les questions les plus ordinaires.

« Vous allez chaque jour, disent les gens du monde, *chantant la même chanson*, votre éternel refrain sur la virginité. Ne vous semble-t-il pas que c'est vouloir détourner du mariage et déprécier l'état conjugal? » Ambroise répondait : « Je ne détourne pas du mariage, au contraire, je le prêche et j'y exhorte, en mettant sans cesse en avant les Sara, les Rebecca, les Rachel et tant d'autres saintes femmes qui sont comme des monuments de vertu extraordinaire. Mais la virginité est une plus grande grâce. Dans les noces, je vois un remède à l'infirmité humaine, dans la virginité une gloire de la pureté angélique. Celle qui se marie ne pèche pas, celle qui renonce au mariage mérite d'être louée. C'est la doctrine de saint Paul (1) ; c'est aussi celle de Jésus-Christ, quand il nous apprend en saint

(1) I. Cor., c. VII.

Mathieu (1) qu'il en est qui s'interdisent pour toujours l'état nuptial afin de s'assurer le royaume du ciel ; et, par ces paroles significatives, le Seigneur approuve le zèle pour la chasteté parfaite. »

« Mais vous êtes, disent-ils, en opposition avec le Créateur et avec les lois de la nature. » Ambroise répondait : « On pourrait tenir un pareil langage s'il s'agissait de jeunes enfants que l'on empêche, contre leur gré et par force, de suivre le cours ordinaire des inclinations naturelles. Mais ici, rien de semblable. Ici, l'on ne met en usage que des conseils, des louanges et un attrait de récompenses. Or, qui osera incriminer celui qui fait le sacrifice des penchants de la nature, pour s'élever à la sphère sublime du surnaturel, qui renonce aux droits de la chair pour assurer d'avantage les nobles triomphes de l'esprit, qui suit enfin les conseils de Jésus-Christ plutôt que les appétits des sens ? »

« Toutefois, ajoute-t-on, si votre doctrine prévalait, le genre humain serait perdu et le monde finirait bientôt. » — « Je demande : qui jamais a

(1) S. Math., c. XIX., v. 12.

cherché une épouse, et n'en a pas trouvé? En outre, là où fleurit le plus l'amour de la virginité, là s'accroît davantage la population; et la raison en est, que l'exemple des vierges sacrées inspire plus d'horreur pour les désordres vagabonds et stériles, et en même temps plus d'estime pour les liens d'une légitime et féconde alliance (1). Si vous en voulez la preuve, regardez les églises d'Alexandrie, d'Antioche, de tout l'Orient et celles de l'Afrique; elles ont des vierges sacrées en abondance, et pourtant, elles voient chaque jour monter le flot ou le chiffre des habitants. N'ayez pas peur: prendre le saint joug et s'attacher à l'état de virginité perpétuelle, ce sera toujours le privilège de quelques-unes: la plupart s'empresseront aux nœuds d'hyménée, et plutôt au ciel qu'en une si grande quantité de filles, un bon nombre s'en allât aux renoncements de la vie religieuse! Les vôtres, ô mon plaintif accusateur, restées parmi les rares *disponibles*, trouveraient plus vite un facile établissement. »

(1) *Ubi paucae virgines, ibi pauciores homines; ubi virginitatis studia crebriora, ibi numerus hominum major.* (De Virginitate, c. VII.)

« Du moins, les religieuses font un grand tort à leurs parents qu'elles abandonnent. » — Hélas ! il n'y a que trop de parents disposés à prendre la chose ainsi ; et je vois des mères, et, ce qui est plus triste, je vois même des veuves mettre obstacle sur ce point aux résolutions de leurs filles. Eh quoi, si vos filles se prennent d'une fantaisie amoureuse pour un homme, vous les favorisez ; et, si vous y faites opposition, elles auront pour leur caprice, la faveur des lois, du juge et des tribunaux. Et quand elles veulent se choisir Dieu pour époux, il ne leur sera pas permis d'arrêter sur Dieu leurs préférences ? Il est écrit dans l'Evangile : « Celui qui aura laissé sa maison, ses parents, ses biens et tout le reste pour me suivre, recevra sept fois autant dans ce monde et la vie éternelle dans l'autre (1). » Je suis bien de ceux qui aiment des résolutions éprouvées, un âge mûr et un sens rassis ; mais tout cela est laissé au jugement et à la prudence de l'évêque. Qu'il ait égard à l'âge, rien de plus juste ; qu'il ait égard encore et surtout à la foi et au sentiment virgi-

(1) Math. c. XIX, v. 29.

nal. Et de grâce, ô Mère, laissez votre fille se consacrer à Dieu ; la vierge sacrée est souvent pour sa mère une hostie dont le sacrifice quotidien apaise la colère divine ; ses mérites seront peut-être le prix rédempteur de vos péchés. »

« Mais ces femmes solitaires sont d'inutiles paresseuses. » — « Que dites-vous là ? répond le saint. Elles se lèvent avant le jour ; elles travaillent continuellement de leurs mains ; et, de leurs petits profits, elles savent faire des largesses aux pauvres, leurs frères en Jésus-Christ. Tandis que la plupart des dames ne connaissent guère que la stérile occupation de s'orner et de s'embellir ; qu'on les voit traîner et remorquer, pour ainsi dire, dans nos rues leurs longues robes de brocard d'or, laissant après elles un courant de fades odeurs (1), les vierges sacrées,

(1) De tout temps, les femmes ont excédé la mesure dans leur *mise* et sacrifié la modestie et la simplicité chrétienne à l'orgueil du luxe et à la vanité des parures. Les reproches et les recommandations de saint Paul à cet égard ont été souvent rappelés et commentés par les saints Pères. Il faudrait les entendre signaler et condamner tout ce que nous retrouvons dans les toilettes contemporaines. La folle somptuosité des écrins et des bijoux de toute

en tunique modeste, contentes de peu, s'appliquent à l'étude des doctrines salutaires ; elles instruisent, elles consolent, elles rendent de bons offices, elles répandent à l'entour une moisson de fruits célestes

sorte, *Distinctis auro lapillis et margaritis, contextâ serie et numerosâ compage digestis, monilia*, etc. Saint Cyprien, *De Habitu Virginum*. Les colliers de perles, les bracelets, les bagues, les pendants d'oreilles, où l'on dépensait des sommes fabuleuses ; Tertullien, *De Cultu sæminarum*. Saint Jérôme, *ad Furiam et Epist. ad Matrem et Filiam* ; Saint Clément d'Alexandrie, *Pædagogus*. Le travail pour embellir son teint, les diverses espèces de fard pour les joues, les lèvres, etc., la peinture des yeux, des sourcils, etc. ; *Quid de fucatâ oculorum picturâ, quid de vulsionibus, purpurissi et cerussæ fucationibus, tinctisque pilorum coloribus, et improbis circâ has fraudes artificis ?* Saint Clément d'Alex. *Pædag. l. 2, c. 10*. Le culte de la chevelure, dans ses soins et ses modes multiples : cheveux frisés, bouclés, papillotés, tressés, nattés, relevés comme des ailes d'oiseau qui vont s'envoler, échafaudés sur le haut de la tête comme des tours ou des bastions, *turres, propugnacula*, artistement teints chez les vieilles femmes qui ont blanchi, ou chez les jeunes qui veulent paraître blondes, portés en croupe, en quelque sorte, et massés comme un épais gâteau, *Collyridas adstruendo*, au-dessus du chignon du cou, quelquefois avec un surcroît étranger, quand la

et ne se font connaître que par la pratique de la vertu. Vous ne voyez à côté d'elles ni lance, ni épée. Et cependant, braves à soutenir de fiers assauts et de rudes batailles spirituelles, victorieuses, par leur ferme

chevelure tout entière n'a pas été achetée à autrui ; ce que Tertulien appelle *des énormités de perruques féminines*, *Enormitates sutilium atque textilium capillamentorum* ; et il demande pourquoi torturer ainsi ces pauvres cheveux à qui on ne laisse ni paix, ni trêve, *quid crinibus vestris quiescere non licet, modò substrictis, modò relaxatis, modò suscitatis, modò elisis ? De cultu fœminarum*, c. 7. Les longues robes traînantes, auxquelles les saints Pères étaient très-opposés et dont saint Clément d'Alexandrie dit qu'elles pourraient remplacer les *balayeuses*, c'est-à-dire, les instruments qui servaient à ramasser la poussière et les ordures des rues, *cùm vestis, instar Verricula, quæ in soli sunt superficie sordes secum attrahat*, *Pædag.*, l. 2., c. 10 ; celles qui étaient *charpentées* et si larges, que les femmes qui les portaient s'avançaient comme des *machines de théâtre*, *Cernis ut pomparum ferculis similis incedat* ; Saint Ambr., *De Virg.*, l. 1., c. 7 ; celles qui, étant trop à pli de corps sur le buste, ne l'habillaient pas avec convenance ; Saint Clém. d'Alex., *Pædag.*, l. 2, c. 10. Les chaussures, soit les resplendissantes, soit les mignonnes, soit ces bottines qui *craquent* ou *retentissent*, afin d'attirer de juvéniles attentions, *Caliga quoque ambulantis nigella*

courage, des tentations du corps et des persécutions du monde, elles triomphent de la puissante malice du prince même des ténèbres. Elles lèvent au ciel leurs innocentes mains, et le ciel, à leur prière, répand ses bénédictions sur tout l'univers.

Béni soit le siècle qui a mérité d'avoir de telles

ac nitens, stridore ad se juvenes vocat ; Saint Jérôme, Epist. ad Matrem et Filiam ; Stridentes calceolos ; S. Jér., Ad Furiam. Enfin la mode qui fait emprunter aux hommes une partie de leur costume, *Aliae, virili habitu, veste mutata, erubescunt esse faeminae, quod natae sunt.* Saint Jér., *Epist. ad Eustochium, de custodiâ virginitalis.* Et nous ne citons que ce qui a rapport à des parures qui, à tout prendre, n'étaient pas *indécentes*. Et nous n'avons rien dit des éloquentes invectives de saint Jean Chrysostôme contre ces abus et ces excès. Bossuet a parfaitement résumé la pensée des Pères et des Docteurs de l'Église sur ce luxe des chrétiennes : « Quelle erreur à une femme, et surtout à une « femme pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris, « de peindre et de parer l'idole du monde, de retenir, comme par « force, et avec mille artifices, autant indignes qu'inutiles, ces « grâces qui s'envolent avec le temps ! » *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

(Note du Traducteur).

vierges ! Et béni soit le Seigneur qui, au milieu des borbiers humains de ce siècle, a daigné se choisir et se consacrer une famille sans tache !

XI.

NOUVEAUX ELANS DE FERVEUR.

Ces instructions et les merveilleux exemples d'Ambroise et de Satyre avaient allumé dans Marceline une nouvelle ardeur pour les jeûnes et pour d'autres mortifications très-austères. Ambroise crut devoir, en sage directeur, l'arrêter et la restreindre. La pieuse vierge avait déjà cinquante ans passés, et sa santé n'était plus aussi robuste qu'autrefois. Voici donc comment le saint évêque l'exhortait : « Aujourd'hui vous êtes une vierge qui a conquis son titre de *vétéran*. Les jeûnes rigoureux et continuels

pouvaient bien convenir aux années de votre jeunesse, tant que votre âme elle-même n'était pas encore parvenue à sa maturité. Mais à présent que la virginité, en domptant votre corps, vous a donné quelque droit de vous réjouir de ses victoires, vous devez vous modérer dans la fatigue, afin que la vierge ancienne et *maîtresse* (1) se conserve pour la formation des plus jeunes. Regardez la vigne : si vous ne la taillez et ne l'effeuillez en son temps, bientôt, chargée d'une forêt de pampres, elle succombe sous leur poids, tombe à terre et meurt. Il faut donc que vous sachiez vous gouverner selon l'âge, et modifier un peu vos exercices pénibles. Voyez encore le villageois : il ne veut pas, à coup sûr, que son champ soit oisif, et c'est pour cela qu'il sait en varier la culture et les semences, qu'il le laisse même se reposer quelque temps, à dessein de le rendre plus fécond. Eh bien, vous aussi, sachez varier tantôt la qualité des aliments, tantôt la manière des jeûnes, tantôt la lecture, tantôt l'oraison, tantôt le travail des mains ; et de telle sorte, que la

(1) *Magistra servetur.*

variété des labeurs vous serve de réconfort et de repos. Il est nécessaire d'interrompre de temps à autre ce qu'on tient à continuer longtemps. D'ailleurs, il est bon que vous ayez quelque chose à ajouter à la pénitence dans les jours de Carême. Et puis, vraiment, ne faisons rien par ostentation ; faisons tout par esprit de foi et en conscience. »

Il ne la restreignait pas autant dans l'exercice de l'aumône et de la pauvreté. « Vous distribuez votre argent, lui dit-il, et il vous en revient du profit ; vous travaillez de vos mains, et votre ouvrage se change en secours pour les indigents. Vous connaissez, chère sœur, de quels inconvénients vous garantit cet amour de la pauvreté : car, sur ce point du détachement des richesses et de la préservation de leurs abus, il ne me sied pas de vous faire la leçon, et vous n'avez pas besoin de la recevoir. Celui qui est déjà parfait dans un état, ne va pas en chercher l'enseignement, mais il le donne. Votre profession, ô vierge, vous dispense des futils ornements du luxe imposé par la mode, de la servitude du siècle, du besoin de représenter et de plaire. Regardez ces grandes dames se mouvoir, semblables aux machines des pompes triomphales.

Comme elles vont par ressort ! Comme elles sont couvertes d'ornements afin d'attirer tous les regards ! De l'or, des anneaux, des pierres précieuses, elles en ont aux oreilles, au cou et jusqu'aux pieds. Et, au milieu de ce grand esclavage de la mode, avec cette pesante cargaison de bijoux, quels tourments ne cachent-elles pas sous leurs joyaux, quand elles se croient dédaignées ou pour un défaut de beauté, ou pour une obscurité de naissance, ou pour maint autre caprice ! Que vous êtes bienheureuses, ô vierges, vous qui, ayant rejeté toute prétention de vaniteuse toilette et de coquetterie, n'en devenez que plus distinguées ! La plus noble des parures, est de ne s'y point rechercher. Oui, vous êtes bienheureuses, vous que ne trouble aucun souci des biens terrestres, et qui, par la profusion de ces périssables richesses, acquérez le droit de devenir reines dans le ciel. » Et parce que Marcelline avec d'autres vierges, possédaient pourtant des domaines et avaient de la fortune, le saint les affermit dans la pratique de l'aumône.

« Considérez l'abeille, leur dit-il ; c'est une excellente comparaison pour les vierges. Comme elle est laborieuse, sobre et chaste ! L'abeille se

nourrit de rosée, hume le suc des fleurs et compose la cire et le miel ; mais elle met tout en commun avec ses sœurs, ses travaux et ses produits. A son exemple, ô diligente vierge, il ne vous faut pas recueillir pour vous seule, mais encore pour bien d'autres. Ce n'est pas exclusivement pour votre usage que vous devez remplir votre grenier de froment ; quel mérite en auriez-vous ? Soyez riche, mais pour les pauvres : ayez des revenus, mais faites en part à ceux qui participent à votre nature.

Marcelline fut fidèle à ces avis que son frère lui donnait plus encore pour les autres que pour elle-même. On le verra par la suite de l'histoire. Du reste, en s'occupant à secourir le prochain du produit de ses biens terrestres, la charitable vierge n'était pas moins empressée à lui venir en aide par des secours spirituels. Elle instruisait, elle formait des disciples, elle réunissait autour d'elle une famille de vierges et de veuves qu'Ambroise se plaisait à appeler *un fruit de suavité sorti de ses lèvres, une postérité que sa bouche avait fait naître*, et qui devait lui valoir une récompense éternelle.

De là, cet attrait qui, pour son avantage et pour l'instruction des autres, lui faisait aimer les pieuses

lectures, spécialement celle de la sainte Bible. Nous avons déjà vu qu'elle avait partagé sa journée entre la lecture, le travail et la prière, et que ce n'était qu'à grand peine qu'elle posait son livre quand la nécessité ou la sollicitude des siens la pressaient de prendre un peu de nourriture. Or, cette studieuse assiduité lui avait né une telle connaissance des divines écritures, que, souvent quand il lui était arrivé d'être présente à des conférences ou à de graves entretiens, Marcelline, avec ses prompts souvenirs des passages bibliques, prévenait les doctes interlocuteurs (1). On était alors à une époque remarquable où une merveilleuse ardeur s'était réveillée pour l'étude des saints livres; on voyait des dames romaines rivaliser d'empressement à les lire dans le texte original grec et hébreu, et en faire le sujet de questions et de lettres incessantes qu'elles adressaient aux évêques et aux ecclésiastiques pour en avoir l'interprétation.

Tout cela allumait dans son âme un grand zèle

(1) *Scripturarum memoriâ.. præcurrebat.* (*De Exc. Fr., in fine*).

pour la foi catholique, si bien que lorsque les hérétiques, ou les semeurs de dissensions, ou les princes persécuteurs menaçaient d'attaquer la foi ou de tourmenter les prêtres, elle entraînait en de cruelles angoisses, elle en était troublée jusque dans ses songes, elle dépêchait lettre sur lettre, et, par ses prières et sa mortification, elle tâchait d'exercer et de rendre efficace son virginal apostolat. « Et l'homme de Dieu, Ambroise, au dire de son ancien panégyriste, avait coutume, quand *par hasard* elle était *absente* (1), de la tenir informée de la marche des choses, en lui écrivant de sa main (2). »

Telle était la vie et l'application de Marcelline à Milan. Il nous reste à la considérer dans ses rapports domestiques avec ses deux frères.

(1) *Si forte illá absente...*

(2) Voyez les notes finales.

XII.

MARCELLINE EN FAMILLE.

Il ne faut pas que les femmes, même irréprochables et consacrées à Dieu, soient autorisées à vivre sous le même toit avec un évêque ou un prêtre ou un autre clerc. Le grand concile de Nicée, tenu en 325, en avait fait une prohibition rigoureuse, par son troisième canon. Cependant il avait stipulé une exception pour la mère, la sœur, la tante, ou pour des personnes qui, par leur conduite particulière, seraient jugées à l'abri de tout soupçon. C'était bien le cas de Marcelline, *sœur, quinquagénaire et consa-*

crée à Dieu. Elle habitait donc avec ses vertueux frères, Ambroise, évêque, et Satyre, laïque. Comme une mère par son âge et son dévouement, comme une servante par son humble déférence, et elle formait avec eux une même et unique famille. Heureuse famille, où tous les trois n'avaient qu'un cœur, un mobile et un but, se sanctifier en sauvant les autres. Ils avaient aussi en commun le patrimoine, la table et le commerce de la vie. Chacun jouissait de la libéralité des autres, et chacun se restreignait pour laisser aux autres une plus grande source d'aumônes, faisant tous comme à l'envi le rôle d'économistes plutôt que celui de propriétaires. Ils se voulaient réciproquement un grand bien ; toutefois, leur amitié fraternelle n'était pas une de ces tendresses qui s'exprime par les flatteries du langage ; c'était une essence de fraternité virile qui consistait dans l'amour réciproque des âmes et dans un accord harmonieux des idées et des sentiments. Ce que l'un désirait, plaisait à l'autre : les goûts, les jugements et les pensées étaient à l'unisson. Même pour la taille et pour la physionomie, ils se ressemblaient tous les trois, comme on l'infère d'une assertion du saint Pontife et du rapprochement des

anciennes images d'Ambroise et de Marcelline (1). La grâce divine avait ensuite achevé et perfectionné cette ressemblance et cette uniformité.

On voyait en eux cette belle éducation romaine qui offre une grande élévation d'esprit jointe à une grande délicatesse de cœur. Ambroise qui savait faire trembler les princes coupables, quand il entendait les confessions sacramentelles pleurait si fort, qu'il arrachait des larmes à son pénitent et qu'il eût été difficile de comprendre lequel des deux était le juge ou le criminel (2). Satyre, homme d'admi-

(1) Voyez les notes finales.

(2) *Quoties aliquis ob pœnitentiam lapsus suos confessus esset, flebat ut, etc. (Paulin. vit., 39.)*

On raconte la même chose de saint François de Sales. Non seulement le saint évêque de Genève s'attendrissait et versait des pleurs, quand il entendait le récit des crimes dont on lui faisait l'aveu, il en répandait encore quand il avait eu le bonheur de réconcilier de grands pécheurs. Une pénitente qui lui avait confessé les écarts d'une conduite fort licencieuse et qu'il venait d'absoudre, s'apercevant qu'il avait le visage tout baigné de larmes : « Mon père, lui dit-elle, vous pleurez sans doute sur l'abomination de ma vie ? — Oh ! non, reprit le saint et charitable

nistration, déjà préfet distingué, vivait dans cette maison, simple et affectueux comme un enfant. Marcelline, au jugement de son frère, était *leur égale* par son caractère et *ses habitudes, elle ne leur était pas inférieure par ses bons offices*, et sa profession la leur rendait *vénérable*.

« Il arrivait quelquefois, nous dit saint Ambroise, que ma sœur et moi, discutant sur quelque point, nous nous trouvions en doute sans savoir quel parti choisir comme le meilleur. Nous prenions alors Satyre pour arbitre et nous nous accordions à son jugement, toujours sans débat et sans amertume, et il nous renvoyait contents *l'un et l'autre* (1), heureux lui-même de s'être fait un droit à notre commune reconnaissance. » Satyre était chargé de la direction des affaires, des dépenses et des serviteurs ; Marcelline du soin des pauvres, du vestiaire et de la lingerie qu'elle arrangeait de ses propres mains ; on laissait à Ambroise une pleine liberté pour les

« directeur, je pleure de joie de votre résurrection à la vie de la
« grâce. »

(Note du Traducteur).

(1) *Utrumque*.

sollicitudes importantes de l'Église et de l'État. Le gouvernement et la surveillance des domestiques ont coutume de donner beaucoup de souci aux maîtres. « Par conséquent, ajoute le saint, il ne convenait guère à ma sœur et à moi, à cause de notre profession sacrée, d'avoir à les reprendre, à les gronder et à les punir. C'était l'office de Satyre qui s'en acquittait sans faiblesse et sans rigueur, avec cette mesure et ce tact qui répondent, en le favorisant, à l'esprit d'une maison religieuse. »

Telle était cette famille bénie. Et l'on était généralement émerveillé de voir ensemble une vierge, un laïque, un évêque ; la vierge admirablement chaste, l'évêque vraiment saint, et le laïque reproduisant en lui la chasteté de l'une et la sainteté de l'autre ; non par la force d'un vœu qui le lie, mais par le mérite de la vertu qui le distingue. « C'est ainsi, nous dit l'antique Panégyriste, que Marcelline à Milan s'élevait chaque jour de plus en plus vers la sereine région du ciel, poussée et soutenue dans son vol par deux saintetés fraternelles, comme l'aigle par ses deux grandes ailes. Elle se contentait d'un vêtement simple et d'une nourriture commune et ne désirait pas autre chose en ce monde. »

On aurait tort de croire que cette maison fut un séjour de rigidité et de mélancolie. On y trouvait les grâces de la charité ; on y trouvait encore les charmes de la vie sociale. De temps en temps, Satyre jugeait à propos d'inviter à dîner des amis ou des magistrats. En de telles occasions, il se rappelait qu'il était patrice et fils de gouverneur, et sa table était servie avec distinction et de mets exquis (1). Ambroise mettait à la disposition de la communauté les douceurs et les petits cadeaux gourmands envoyés par l'amitié. Ayant reçu de saint Félix de Côme des truffes d'une grosseur étonnante, il en distribua la meilleure part à ses connaissances du dehors, il garda le reste pour en régaler la famille. De son côté, Marcelline, comme l'industrielle abeille, assaisonnait tout d'un rayon de son miel.

Du reste, elle ne se laissait pas entraîner par sa dévotion à désirer que tous ceux qui l'entouraient fissent profession de la vie religieuse. Elle savait que les dons de Dieu sont différents, qu'ils sont répartis de diverses manières, et que le Saint-Esprit

(1) *Exquisitioribus.*

souffle comme il veut. C'est pourquoi, voyant Satyre à la belle fleur de son âge, encore célibataire, elle lui insinuait l'avis adressé par saint Paul au commun des fidèles : *Que chacun ait avec lui son épouse* (1). Et comme elle soupçonnait qu'il éloignait la pensée de se marier par la crainte de falloir se séparer de cette société *fraternelle* (2) qui lui était si chère, elle insistait, elle le pressait de n'avoir pas égard à cette considération et de suivre son désir. Et, de fait, ce tendre sentiment était dans le cœur de Satyre; mais il y avait encore plus la résolution du célibat chrétien; la discrétion et l'humilité lui firent garder cette résolution secrète, et, pour la cacher même à son frère et à sa sœur, il avait plutôt l'air de vouloir différer son mariage que d'y avoir renoncé. Ainsi, cette maison était un véritable sanctuaire qu'habitait la charité entourée des plus délicates vertus.

Marcelline fit preuve, en outre, du plus grand désintéressement. Elle exhorta bien des fois Satyre

(1) Cor., c. VII., v. 2.

(2) *Fratribus*.

à faire son testament en disposant de ses biens qui étaient encore restés indivis avec sa sœur, le priant toujours de ne pas faire attention à elle et de ne songer qu'aux pauvres et aux bonnes œuvres. Satyre, qui connaissait la piété de ses héritiers, ne voulut pas faire de dispositions testamentaires.

Concluons donc, en empruntant une parole d'Ambroise, que, dans une maison où elle était à la fois regardée comme une mère et associée à tout le bien qu'on y pratiquait, Marcelline était *heureuse d'un bonheur que lui faisaient ses deux frères* (1).

(1) *Duobus beata germanis.*

XIII.

LES AFFLICTIONS.

Il n'y a pas de rose sans épine. Plus les consolations sont douces et abondantes, plus elles sont d'ordinaire suivies de tribulations et de pleurs. Le Seigneur parut n'avoir épanché sur cette famille bénie le trésor de tant de joies, que parce qu'il se préparait à verser sur elle ce flot des grandes épreuves qui est la source des grands mérites.

Il n'y avait pas encore un an que la pieuse vierge était venue s'établir dans la maison et en la compagnie de ses frères bien-aimés, lorsque cet horizon

qui était si serein commença de se voiler et de s'obscurcir. Ambroise avait retiré de Rome tout ce qu'il y possédait ; mais il lui restait encore en Afrique une partie considérable de ses biens entre les mains d'un certain Prosper. Celui-ci, ayant appris qu'Ambroise avait été ordonné évêque, jugea à propos de ne plus lui servir ses revenus annuels et de ne lui restituer pas même sa propriété. Il s'en fit complètement le maître, se flattant que le nouveau prélat, ou par esprit de sacrifice, ou pour éviter les querelles et les procès, ne se mettrait pas en devoir, à si grande distance, de réclamer son droit. Et réellement Ambroise était dans cette disposition ; mais Satyre ne fut pas de cet avis. Il se décida à se rendre lui-même en Afrique. Une résolution si inattendue, avec la longueur du voyage et les périls qui pouvaient s'y rencontrer sur mer et sur terre, firent la plus douloureuse impression sur le cœur d'Ambroise et de Marcelline. Un triste présage tourmentait leur esprit, et leur âme était en proie à d'étranges appréhensions. Ils cherchent donc à le dissuader de cette entreprise, en lui en représentant les dangers, en le suppliant de donner cette commission à quelque mandataire ; ils ne sauraient jamais se résoudre

à lui laisser affronter les flots de la mer, leur amitié désolée le poursuivrait bientôt de ses lèttres pour le ramener. Tout fut inutile : Satyre s'étant mis dans l'idée, ou plutôt dans le cœur que ce voyage était une œuvre de charité, s'arracha à sa famille chérie et se rendit en Afrique. C'était à la fin de juillet de l'année 378. Marcelline, avec la sensibilité de son sexe, fut encore plus effrayée et plus chagrine qu'Ambroise ; elle ne sut trouver un peu de force que dans les espérances de la prière.

A cette première épreuve de sa servante, Dieu, quelques semaines après, en ajouta une autre bien plus affligeante. Ambroise tombe malade ; sa maladie devient mortelle, déjà il en parle lui-même comme s'il touchait à sa dernière heure. Quel coup terrible ce fut pour le cœur de Marcelline ! Quels tourments ! seule à l'entour d'un tel frère, elle semblait se multiplier auprès de son cher infirme pour remplir son rôle et celui de Satyre. Elle était continuellement à son chevet et ne suspendait son service de soins et de tendresse, ni le jour, ni la nuit. Ambroise ne cessait de lui rendre grâces, et lui disait : « Soyez tranquille... Je suis si content de quitter ce monde et d'aller au Seigneur ! Je n'ai qu'une peine : c'est

que Satyre ne soit pas là, à côté de mon lit, à partager avec vous, vénérable sœur, ces bons offices fraternels, et qu'il ne puisse, après mon trépas, joindre ses mains aux vôtres pour me fermer les yeux. Que je le regrette (1) ! » Dans un si cruel bouleversement de ses affections, elle ne se laissa pas abattre. Elle fut bonne sœur, elle fut, aussi, chrétienne et religieuse ; par un acte magnanime, elle offrit à Dieu sa vie ; et il y eut un combat de générosité entre elle et Ambroise. Et Dieu accepta la foi et le sacrifice de l'un et de l'autre, comme il avait fait pour Abraham ; il retint son glaive et rendit la vie à Ambroise. C'est dans ces luttes de la nature et de la grâce, que se montrent les grandes âmes et que se forment les saints.

A peine rassurée et consolée dans sa maison, elle se vit assaillie par de nouveaux chagrins qui lui vinrent du dehors. Au mois d'août de cette même année, 378, l'empereur arien Valens fut défait par les barbares près d'Andrinople ; sa belle armée

(1) *Quod non ipse (Satyrus) adsideret lectulo ac votivum mihi cum sancta sorore partitus officium... (De Exc. Fr., 36).*

romaine fut taillée en pièces, et il périt lui-même dans ce désastre qui fut tel, que Rome n'en avait pas éprouvé de semblable depuis la bataille de Cannes. Ces barbares étaient les Goths, les Alains, les Sarmates, et par dessus tout, cette horrible nation des Taïfales, emportée à tous les excès de la férocité et de la luxure, et ne respirant que le sang, le pillage et l'incendie (1). Ces hordes, ayant rompu les digues que leur opposaient les Romains, débordèrent comme un torrent furieux, poussèrent leurs invasions et leurs massacres jusqu'à l'Illyrie, à la Dalmatie et aux Alpes du Frioul qui confinent à la Haute-Italie. Déjà même ils menaçaient de ne pas laisser finir l'année sans porter plus loin leurs ravages. Ces nouvelles jetaient la pieuse vierge dans une affreuse épouvante. Elle tremblait en se voyant si rapprochée d'ennemis dissolus et féroces, qui se faisaient un jeu de l'honneur et de la vie des vaincus (2). Elle entendait parler de vierges enlevées, de petits enfants

(1) Voyez, sur les nations ou tribus barbares, les notes finales.

(2) *Tam tenui discrimine, ab hoste distineri, ab hoste impuro ac crudeli qui nec pudicitiae parceret, nec saluti. (Nº 31., De Exc. Frat).*

arrachés à leurs mères et tués sous leurs yeux, de personnes consacrées à Dieu indignement outragées, de veuves violées, de prêtres égorgés, de familles innombrables traînées en esclavage, d'églises transformées en écuries, de contrées entières pleines d'atrocités et de deuil. Et alarmée pour son honneur, dit saint Ambroise, gémissant sur les périls des autres, Marcelline ne donnait ni cesse ni trêve à ses pleurs et à ses prières. « Hélas ! s'écriait le saint, le ciel nous donne un breuvage de larmes, non pas mesuré, mais presque sans mesure. » Et ce fut alors que le charitable Pontife brisa et vendit les vases sacrés pour racheter et secourir des milliers de malheureux, spécialement de pauvres captives (1).

Du moins, si Satyre son bien-aimé frère revenait bientôt ! Comme sa présence lui serait un allègement et un refuge dans ses terreurs ! Ses vœux furent enfin exaucés ; il revint. Mais que d'angoisses rentré-

(1) *De officiis Ministrorum*, l. II. c. XV... *Nota sunt hæc nimis Illyrici vastitate et Thraciæ.* — (Encore au Chap. XXVIII. — *De Exc. Frat.*)

Voyez encore, sur ces affreux ravages, les notes finales.

rent avec lui ! Satyre avait débrouillé et mis en ordre leurs affaires d'Afrique ; il avait essuyé beaucoup de fatigues, soit par l'effet de la navigation, soit par des dérangements de santé, lorsque, apprenant les périls et les frayeurs semés par les incursions des barbares, sans s'arrêter aux incommodités et aux intempéries d'un hiver encore rude et cruel, il se hâta de retourner à Milan. A peine arrivé, c'était dans le mois de janvier de l'année suivante (379), il tombe dangereusement malade, et toute la joie d'un retour si désiré se change en trouble et en désolation. C'est ainsi que Dieu traite ses fidèles serviteurs : il mortifie et il vivifie ; il leur donne tour-à-tour des consolations et des tristesses, afin de les mieux disposer à mettre toutes leurs affections en ce Dieu qui est la félicité immuable et qui peut seul contenter pleinement notre cœur.

XIV.

SATYRE MALADE.

Satire voyant auprès de son lit Marcelline baignée de larmes et Ambroise qui pleurait avec elle, leur en faisait de doux reproches. « Ne pleurez donc pas, leur disait-il ; vraiment votre affliction m'est plus douloureuse que la perspective de ma mort. Je le vois, maintenant ma carrière est remplie ; j'ai reçu de Dieu les preuves du plus grand amour ; désormais, il ne me reste plus rien à désirer. Et puisque c'est un bien, quelquefois même un devoir, de révéler les œuvres de la miséricorde divine, je tiens à vous

faire connaître avec quelle bonté le Seigneur a pris soin de moi et a comblé tous mes désirs, afin que vous gardiez toujours un cœur reconnaissant envers mon grand bienfaiteur et Sauveur.

« Je partis pour le voyage d'Afrique n'étant pas encore purifié par le saint baptême. Je n'étais, vous le savez, que cathécumène et croyant (1). Après que

(1) On sait qu'en ces temps-là, plusieurs personnes retardaient leur baptême pendant des années et même jusqu'au moment de la mort. L'Église avait dû, tout d'abord, surtout en présence d'une société pleine des erreurs et de la luxure payennes, exiger des préparations, un *catéchuménat*, aussi bien pour l'essai et la garantie des mœurs chrétiennes que pour l'enseignement de sa doctrine. De plus, à cette époque, les évêques ne conféraient le baptême qu'avec tous les rites solennels, et seulement à Pâques et à la Pentecôte. Ces sursis légitimes, d'ailleurs réguliers et d'assez courte durée, avaient induit plusieurs *croyants* à différer outre mesure la réception du sacrement régénérateur. Ceux-ci la renvoyaient par ignorance; ceux-là reculaient sous une impression de respect exagéré; quelques-uns craignaient de ne pouvoir remplir leurs graves engagements dans l'état qu'ils professaient et dans le milieu où ils étaient obligés de vivre; il y en avait sans doute (et l'on peut ranger dans cette catégorie ceux dont l'his-

j'eus arrangé cette affaire de Prosper et recouvré nos biens, je me disposai à un prompt retour. Je ne songeai qu'à la célérité de mon voyage, sans me préoccuper de la sécurité, tant il me tardait de me retrouver avec vous ! Je me confiai au premier vaisseau qui, de l'Afrique, faisait voile vers Rome. Par malheur, il était vieux et avarié, et je n'y fis pas même attention. Et voilà qu'au milieu du trajet, près de Cagliari, le navire se heurte contre les écueils d'un bas-fond, et, après avoir été balloté quelque temps par les flots, il finit par se briser. Comme je

toire glorifie le nom et la sainteté), qui avaient été empêchés pour des causes diverses de se trouver à l'administration solennelle que les Pontifes en faisaient deux fois l'année ; mais la plupart agissaient alors à l'égard du baptême comme certains chrétiens attardés agissent aujourd'hui à l'égard de la pénitence : ils remettaient de jour en jour, parce qu'il leur en coûtait de renoncer à leurs habitudes et de remplacer en eux l'esprit du monde par celui de l'Évangile. Aussi les Pères s'élevaient-ils avec une sainte énergie contre ces malheureux délais et ces coupables retardataires. (Voir saint Basile, *Exhort. ad baptismum*, saint Grégoire de Naz. *Orat. XL* ; saint Jean Chrys. *Hom. 4., in Acta.*)

(Note du Traducteur.)

craignis alors, non pas de perdre la vie, mais de la quitter sans avoir reçu le baptême ! Je courus vers les passagers que je savais être baptisés ; je les priai de me donner le divin sacrement des fidèles qu'ils portaient secrètement avec eux. Certes, je ne le demandai pas pour découvrir ce profond mystère et fixer sur lui des regards curieux, mais pour obtenir un secours qui m'était fourni par la Foi. On me le remit proprement lié dans un mouchoir ; je roulai le mouchoir autour de mon cou, et je me jetai ainsi à la nage au milieu de la mer. Non, je ne cherchai pas à accrocher quelque planche détachée du navire pour me tenir à flot, je ne m'attachai qu'aux subsides de la Foi : avec eux, je me crus suffisamment à couvert et en assurance, et je n'eus pas souci d'autre chose. Mon espérance ne me déçut point. Je fus le premier à m'échapper de l'abîme et à arriver au port. Je courus aussitôt dégager mes serviteurs et d'autres compagnons de voyage ; j'appris que tous les autres étaient déjà sauvés. Quant aux trésors, je ne m'en mis pas en peine ; ils furent tous perdus, et je n'en fus guère affligé. Je m'occupai plutôt d'acquitter ma reconnaissance envers Dieu en qui je m'étais confié ; je cherchai tout de suite une église chrétienne pour

y porter mon tribut de remerciement et pour m'y faire admettre au baptême et au mystère eucharistique : vous le savez bien, nous n'avons pas de pieux office mieux approprié pour rendre grâce au Seigneur. Car enfin, si j'avais éprouvé une si merveilleuse assistance de cette nourriture céleste enveloppée d'un simple linge, que ne devais-je pas en espérer quand je l'aurais reçue dans ma bouche et renfermée dans ma poitrine (1) ?

(1) Ce trait, quelque intéressant qu'il soit dans tout son détail, risque fort d'étonner ceux qui ne sont pas versés dans la connaissance de l'antiquité chrétienne. L'Église, à qui l'on ose reprocher *l'absolu* de ses principes et l'inflexible invariabilité de ses dogmes, est d'une souplesse admirable en cette sphère du *relatif* et de la pratique, où Dieu l'a chargée de disposer elle-même, dans les habitudes religieuses des peuples, les applications harmonieuses et salutaires de ces principes. Sa sagesse prudente et maternelle choisit toujours ce qu'il y a de meilleur et de plus utile, *selon les temps et les lieux*, pour les coutumes et les pieux usages de ses enfants.

Aux siècles des persécutions, il était parfois bien difficile aux chrétiens de se réunir en assemblée pour participer aux saints mystères. Alors, les fidèles qui étaient continuellement exposés à des périls de torture et de mort, pouvaient, quand ils avaient assisté

« Toutefois, si vif que fut mon désir, je crus devoir procéder avec prudence. J'allai trouver l'évêque, et je m'informai, si l'église du lieu était en accord ou en communion avec les évêques catho-

au saint sacrifice, emporter des parcelles eucharistiques que le prêtre leur remettait, qu'ils conservaient dans leur maison respectueusement et en secret, et dont il leur était permis de se communier à jeun chaque matin. Les moines, qui habitaient le désert et qui n'avaient point de prêtre avec eux ou dans le voisinage, gardaient pareillement des parcelles consacrées et s'en communiaient eux-mêmes. Ce qui, pour le dire en passant et à l'adresse du Protestantisme, est une preuve saillante de la foi de la primitive Église touchant la *permanence* de la présence réelle de Jésus-Christ en la conservation de la sainte Eucharistie. On permettait aussi aux chrétiens de porter l'hostie sacrée avec eux quand ils voyageaient, principalement sur mer, pour leur servir de viatique assuré, de conducteur fidèle et de protecteur puissant dans leur voyage, *pro tuto viatico, pro securo duce itineris*. Ces coutumes sont parfaitement constatées et justifiées par le docte Baronius dans ses *Annales*, t. I, an de Jésus-Christ, 57, §§ CXLIX, CL, CLI. Elles durèrent en Occident jusqu'au temps du pape saint Hormisdas, c'est-à-dire, jusqu'au commencement du VI^e siècle ; elles se prolongèrent encore en Orient.

(Note du Traducteur).

ques, c'est-à-dire avec l'Eglise Romaine (1). Car je savais qu'il ne pouvait exister de véritable grâce

(1) *Cum Catholicis episcopis, hoc est, cum Romana Ecclesia.* (De Exc. Fratr., n° 47.) Ce schisme venait de Lucifer, évêque de Cagliari, qui, après avoir tant fait et tant souffert pour la foi avec notre saint Denis, devenu fier et indocile, se fit chef de secte !

(Note de l'auteur).

Il y a, dans l'histoire, sur la mémoire de Lucifer, une controverse que les Bollandistes, traitant de saint Satyre au 17 septembre, appellent *inextricable*, quoique l'un d'entr'eux, le P. Papebroch, ait donné, au 20 mai, les *Actes* de Lucifer, dont il plaide la cause, qu'il appelle saint et qui est honoré comme tel dans l'île de Sardaigne. Le pape Benoît XIV, dans son savant ouvrage *De beatificatione servorum Dei, etc* ; l. I., c. XL, expose lui-même toutes les pièces du procès et ne le dirime point. On peut dire que la faute de Lucifer, en donnant occasion au schisme qui porte son nom, est plutôt imputable à son caractère qu'à ses intentions, et que ce schisme, qui, du reste, ne dura pas longtemps, ne fut *formel* que chez ses disciples, les *Lucifériens*, qui furent opiniâtrément rebelles à l'Eglise. — Celui que l'auteur appelle *notre saint Denis* est un saint évêque de Milan, qui fut banni pour la foi par l'empereur Constance et qui mourut en exil.

(Note du Traducteur.)

hors de la vraie foi. Et c'était précisément le cas de cette église qui est engagée dans le schisme de la province, celui des Lucifériens. Insensés ! ils croient avoir la droiture de la foi en allant vers Dieu sans aller vers l'Eglise qui est le corps spirituel de Jésus-Christ ; et ils en divisent les membres, ils en brisent les jointures et rendent sa Passion inutile. Que faire cependant ? Je me décidai à m'embarquer de nouveau et à me confier derechef à la mer, afin d'arriver en un endroit où je pusse, en toute assurance, donner satisfaction à mes vœux. J'abordai en Sicile ; là, ayant reconnu que tout était conforme à l'orthodoxie et à mes désirs, je n'en retardai plus l'accomplissement. C'est ainsi que je reçus la grâce tant désirée ; et, Dieu merci, je l'ai conservée en y mettant tous mes soins.

« Finalement, quand il plut à Dieu, j'arrivai à Rome, content de me sentir si rapproché de vous. Mais là, abîmé par les épreuves du voyage et tourmenté par des indispositions corporelles, je craignis beaucoup d'être obligé, contre mon gré, de différer mon retour. Je recourus encore aux secours célestes. Je me transportai à la basilique de saint Laurent ; je me recommandai au saint martyr en lui adressant

mes vœux (1), et j'en obtins la grâce que je demandais : je me trouvai rétabli et en bon état pour faire mon voyage, quand un nouvel obstacle vint se mettre à la traverse. Symmaque, préfet de Rome, qui m'aime comme un père, vint à moi pour me détourner de mon projet, alléguant tous les risques où j'allais m'exposer de rencontrer les hordes des barbares et de me trouver enveloppé par ces inquiétudes et ces mouvements de guerre. Dieu ! quel serrement de cœur j'eus alors, non certes pour moi, mais pour mes frères chéris ! Eh bien ! lui répondis-je, c'est une raison de plus de faire diligence, de courir vers les miens afin de leur être utile dans une telle nécessité et de partager avec eux les inquiétudes et les périls.

« Et maintenant je suis ici, échappé de mes pérégrinations d'Afrique et de Sicile ; me voilà enfin au milieu de vous, et chrétien fidèle. J'en n'ai plus rien à désirer en ce monde. Il ne me reste qu'à m'en aller vers Jésus-Christ. Je vous laisse tout ce que j'ai, bien assuré que je le laisse aux pauvres. Vous,

(1) Voyez les notes finales.

Ambroise, je vous recommande de donner des soins encore plus empressés à l'achèvement de l'église des saints Apôtres que l'on construit à la porte Romaine, et du baptistère près de la cathédrale. Allons, ne pleurez pas sur moi, mais plutôt rendez grâces à Dieu des faveurs dont il m'a comblé. Je vous conjure seulement de vous tenir sur vos gardes et de vous préserver des incursions des barbares. Vous particulièrement, sœur bien-aimée, vierge du Seigneur. Oh ! fuyez, je vous le recommande, fuyez, c'est le dernier gage de la charité de votre frère qui s'en va vers le divin Seigneur (1). »

(1) *In fabricis ecclesiae objurgasti moram... (n° 20) Qui ultimo spiritu... de cavendâ incursione Barbarorum nos sæpius admonebat... fugiendum (n° 32).*

XV.

SATYRE MORT.

Une histoire si émouvante, des sentiments si religieux et si sublimes, des présages si funestes, la vue d'un si bon frère en un danger si extrême, mirent dans le cœur d'Ambroise et de Marcelline une violente et douloureuse tempête. Marcelline y fut plus en proie, parce que les femmes, ayant dans la sensibilité de leur sexe une source féconde de larmes et les vierges ayant une nature prompte à s'attendrir dans des événements qui excitent la pitié, — c'est la réflexion même d'Ambroise à ce sujet, — lorsque

l'accident qui les afflige est très-gravé et qu'il s'agit d'un malheur qui fond sur le foyer et enveloppe la famille, leur douleur ne connaît plus de bornes. C'étaient bien là les conditions de la sienne ; quel plus grave sujet de désolation ! On ne pouvait plus s'abuser, Satyre qu'on croyait revenu pour vivre avec les siens, n'y était venu que pour mourir dans leurs bras. Et bientôt, en effet, le mal ayant empiré, il rendit sa sainte âme à Dieu en expirant entre ses deux frères.

Ce fut un spectacle déchirant que celui de leur deuil et de leurs regrets sur une si grande perte. Nous en avons une vive peinture faite par le saint lui-même dans son oraison funèbre *De Excessu Fratris*, précieux monument de la douleur la plus tendre et de la plus héroïque vertu. Ils pleurèrent ; ils pleurèrent beaucoup, en secret et en public, et durant plusieurs jours. « Mais, au milieu de notre affliction, nous dit Ambroise, Marcelline et moi, sûrs du mérite d'un tel frère, et nous élevant à la contemplation des récompenses célestes, nous retrouvâmes le calme de la patience. Car nous pensions que nous n'avions pas perdu notre Satyre, mais qu'il nous avait précédés ; il n'avait pas été

englouti par la mort, mais recueilli dans l'éternité bienheureuse. »

Ses funérailles furent telles qu'il convenait à un chrétien aussi distingué et chéri de tous. La cité tout entière et en larmes l'accompagna à la basilique de Fausta et le recommanda à Dieu dans les suffrages de la prière et du saint sacrifice. Ce fut une grande consolation pour le frère et la sœur, qui se tenaient encore plus assurés que le Seigneur avait fait accueil à son âme recommandée par tous les fidèles, que, par l'influence de sa puissance divine, il l'avait préservée des derniers assauts de l'inférieur ennemi et des supplices de la mort éternelle, en un mot, qu'il reposait en Jésus-Christ (1).

Le septième jour, selon les rites de l'Eglise, ils retournèrent au sépulcre; le peuple en foule les y suivit, et Ambroise y prononça son discours *sur la Foi à la résurrection*, où il parle si clairement de la mort née de la chute d'Adam, du péché originel transmis à toute sa postérité et de Jésus-Christ venu pour détruire le péché et la mort. « Je suis, disait-

(1) *Requievit in Christo.*

il, tombé en Adam. Eh bien ! le Christ m'a trouvé en Adam, il m'y a trouvé impliqué dans la faute et assujetti à la mort (1). Alors le-Christ m'a pris et m'a justifié en lui. Un homme a fait venir la mort, un autre homme la résurrection et la gloire. Et voilà pourquoi, nous chrétiens, nous laissons en oubli le jour natal de nos défunts, tandis que, tous les ans, nous renouvelons avec solennité le souvenir et comme la fête de leur jour mortuaire (2). »

Cependant la douleur de Marcelline, quoique tempérée par la religion, n'a pu cesser encore. Plus elle tâche de sortir de l'abîme de son affliction, plus elle s'y enfonce ; l'effort qu'elle fait pour les éteindre ne fait que rallumer ses cuisants regrets. Elle a recours à l'oraison, elle s'applique à la lecture des saints livres, elle prévient ses consolateurs eux-mêmes avec les pieuses sentences dont elle a rempli son esprit ; et puis, quand elle est seule, elle se retrouve avec ses larmes et ses soupirs. Souvent elle se

(1) ...*Me in illo culpæ obnoxium, mortis debitum.* (*De fide Resurr.*)

(2) *Eum, quo obierunt, diem celebri solemnitate renovamus...* (*Ibid.*)

porte à cette tombe chérie, elle s'étend sur le sol et la tient longtemps embrassée ; elle y vient, elle y retourne encore ; et, jour et nuit, on l'entend renouveler ses pleurs. Et je ne lui en fais pas un reproche, dit saint Ambroise, parce que je la vois inspirée par la religion bien plus que par la nature ; elle pleure, mais elle prie continuellement et recommande à Dieu cette chère âme, et elle pleure moins sur la perte de son frère que sur ces paroles, les dernières qui tombèrent de ses lèvres, et qui l'ont tant mise en alarmes pour sa chasteté : *Fuyez ! Fuyez !* « Heureux frère, poursuit le saint, qui êtes mort à propos et qui n'avez pas été réservé à cette grande calamité (des barbares) ! Qu'elle a bien raison de porter envie à votre félicité, cette vénérable sœur, qui ne vous a plus pour lui donner aide et courage et qui se trouble toujours pour son honneur ! Naguère si heureuse de ses deux frères ! Et maintenant, pauvre martyre, elle est désolée de votre perte. Elle ne peut vous suivre, elle ne saurait m'abandonner ni s'enfuir pour se réfugier ailleurs. Que devient-elle ? Elle passe la journée à votre tombeau, elle a, pour ainsi dire, pris sa demeure près de votre corps. Là même, elle n'est pas consolée. Elle pleure continuel-

lement et se nourrit de larmes. Et que dire de moi? Moi aussi, je ne saurais mourir, je ne veux pas abandonner notre sœur, et je suis dégoûté de la vie par le désir qui me presse d'aller me réunir à vous, frère si regretté et si aimé.. »

Satyre fut déposé là, dans la basilique de Fausta, près du corps du glorieux martyr saint Victor de Mauritanie; il y fut honoré d'un épitaphe composée par saint Ambroise, et il y est encore en grande vénération. Cent ans après, il fut exhumé et placé avec saint Victor dans un tombeau de marbre orné de sculptures, dans la même basilique de Fausta qui fut alors décorée de précieuses mosaïques. On dut commencer à la même époque de célébrer sa fête qui est fixée au 17 de septembre (1).

(1) *Memorie della recognizione delle reliquie di S. Vittore martire et di S. Satiro, del sacerdote Luigi Biraghi. Milano, 1862.*

XVI

LA CALOMNIE.

Valens avait été remplacé sur le trône par un bon prince, par son neveu Gratien (1) qui, au mois de janvier de cette année 379, s'était associé dans le gouvernement de l'empire Théodose-le-Grand. La terreur des barbares s'évanouit bientôt dans l'Italie ; avant la fin de l'année, les provinces de l'Illyrie et de la Thrace respirèrent à l'aise, tant les victoires furent nombreuses et importantes depuis juin jusqu'en novembre. Ambroise mit la paix à profit. Il réunit des synodes, il ranima les évêques, il acheva

(1) Voyez les notes finales.

et, le 8 mai 382, il dédia la basilique des Apôtres où il plaça leurs reliques ; dans l'automne, il assista au concile de Rome ; partout il contint ou réprima les hérétiques. Enfin, il réjouissait de toute manière la sainte Église catholique par la splendeur de ses œuvres.

Mais le démon avait juré de ne pas laisser Marcelline en repos. Il blessa son cœur à l'endroit le plus sensible, là où le sentiment est plus tendre et plus délicat. Il la frappa dans l'honneur d'une vierge professe, sa compagne et son amie. C'était cette Indicia qui avait fait ses premières épreuves et s'était formée à l'état religieux près de Marcelline, à Rome, quand ses frères en étaient partis pour se rendre à leurs magistratures, vers l'an 365. Elle avait fait concevoir pour son avenir les plus belles espérances. Puis, ses expédients terminés, elle retourna à Vérone, sa patrie, dans la maison de ses parents, où bientôt elle demeura seule avec une sœur. L'évêque de Vérone, saint Zénon, l'ayant éprouvée à son tour et jugée favorablement, l'admit à la consécration. Elle n'avait cessé de correspondre à sa vocation sublime. Elle aimait à vivre retirée dans le secret de son modeste appartement, occupée

●

au travail et à la prière. Elle recevait souvent la visite de quelques vierges, de quelques femmes pieuses, et parfois celle de quelques prêtres ; elle était bien vue dans la cité et honorée de tous pour la réserve et la gravité de ses mœurs : on la tenait pour un modèle de vertu.

On ne la voyait pas courir de maison en maison, ni caresser les grandes dames de ses flatteries. Deux hommes avaient cherché naguère à se faire accueillir chez elle ; René et Léonce, c'étaient leurs noms, étaient infestés d'un double venin d'hérésie et de méchanceté ; malgré le masque d'hypocrisie sous lequel ils se cachaient, elle les découvrit et les chassa pour jamais. De temps en temps, elle se retirait à la campagne (1) avec une autre vierge professe très digne d'estime, appelée Paterna, sa compagne inséparable. Là, elle se plaisait à rester solitaire et séparée du reste de la famille qui passait la saison des champs dans la même villa.

Cette conduite si sage et si vertueuse lui attira une affreuse persécution. Ces deux misérables, René

(1) *In agro.*

et Léonce, ayant suborné quelques méchantes femmes, firent courir dans la ville comme une rumeur de la plus horrible imputation qu'on put jeter au front d'une vierge. Maxime, devenu depuis peu le mari de sa sœur, et déjà mal disposé contre Indicia pour plusieurs motifs, notamment parce qu'elle avait voulu diviser la villa commune par un mur mitoyen, Maxime releva ce bruit qu'il prit pour un déshonneur porté à la famille, et il en fit l'objet d'insinuations accusatrices auprès de l'évêque de Vérone, Syagrius, qui, en 381, avait succédé à saint Zénon. Cet homme, lâche et perfide, ne se tenant pas assuré du succès de sa démarche, évita de prendre le rôle d'accusateur. Toutefois, il sut si bien mettre en jeu les dispositions trompeuses de plusieurs témoins et les ressentiments de quelques matrones, qu'il poussa l'évêque à précipiter un procès imprudent et à rendre un décret qui soumettait Indicia à des mesures injurieuses et imméritées.

Indicia qui, durant tant d'années (1) depuis sa consécration, avait donné, au vu et au su du

(1) *Post tot annos.*

public, l'exemple de toutes les vertus, forte de son innocence, se rendit à Milan, et en appela au métropolitain Ambroise. Quand elle revit sa chère et pieuse compagne, Marcelline l'embrassa tendrement ; se sentant baignée de ses larmes, elle pleura avec elle, la réconforta en l'engageant à mettre toute sa confiance dans le Dieu qui délivra Suzanne d'une infâme calomnie ; et, comme Indicia voulait qu'on lui rendit justice, elle lui vint en aide par son bon témoignage.

Syagrius, ayant eu connaissance de l'appel, écrivit à Ambroise que la preuve demandée par son décret pouvait s'administrer en présence de Marcelline (1). A une telle offre, la noble vierge s'anima et rougit d'indignation ; elle la repoussa soudain comme une injustice et une inconvenance. Puis, au cœur du procès, elle déposa en ces termes : « Indicia a vécu avec moi à Rome dans ma maison paternelle. Elle n'eût jamais de penchant pour aucun vice, ni pour aucun défaut. Quant à moi, je n'ai jamais rien remarqué dans cette âme qui ne fut conforme à la pureté et à la sainteté virginales. Qu'ainsi Dieu me soit en

(1) *Coram ipsâ.*

aide, comme je désire sincèrement que le Seigneur Jésus me réserve à côté d'elle une place en son paradis. »

Ce procès en appel fut traité et vidé par Ambroise dans toutes les formes légales. Il interrogea, et pesa les témoignages ; il remarqua et fit paraître l'illégalité d'une procédure où il n'y avait personne qui se portât comme accusateur ; en un mot, il découvrit toute l'intrigue, et, ayant réuni les évêques du voisinage, il releva Indicia de l'injuste sentence portée contre elle, il excommunia René, Léonce et Maxime ; puis il adressa par écrit à l'évêque de Vérone le blâme qu'il avait mérité. Tout cela se passa en l'année 383.

XVII.

RETRAITE A LA VILLA.

La sérénité étant revenue, Marcelline en profita pour sortir un peu de Milan et passer quelques jours dans la solitude à la villa de la famille. Elle suivait en cela cette inclination naturelle qui lui faisait trouver tant de plaisir, dès les plus jeunes ans, à se tenir à la campagne près de Rome. C'était d'ailleurs la coutume des religieuses à cette époque, de se retirer pour un temps plus ou moins long dans une villa *suburbaine*, afin d'y jouir avec quelque pieuse compagne des charmes d'une retraite champêtre et des douces inspirations des saintes solitudes. « Allons,

sortons de la cité, écrivait saint Jérôme (1) à sainte Marcelle ; sortons de cette Rome si remplie de péchés et d'exemples séducteurs ; allons nous réfugier à la campagne, au désert, comme dans un port de tranquillité. Là, un pain ordinaire, des légumes et des herbages arrosés de nos propres mains et le lait qui fait les délices des villageois, nous fourniront des mets simples, mais innocents. En vivant de la sorte, nous ne serons détournés ni de la prière par l'assoupissement, ni de la lecture par la fatigue des bons repas. En été, les arbres nous prêteront la fraîcheur de leurs ombrages ; en automne, l'atmosphère plus tempérée restaurera nos forces ; et, au printemps, comme il fait bon chanter des psaumes au milieu des fleurs dont les champs sont émaillés et du concert des oiseaux qui gazouillent sous le feuillage ! Que Rome garde ses tumultes superbes, et les matrones leurs visites solennelles ; pour nous, il vaut mieux nous attacher au Seigneur et placer en lui nos consolations et nos espérances. » Et après la mort de Marcelle, il écrivait à la fille spirituelle qu'elle

(1) Epit. XLII de l'année 385.

avait laissée, à la jeune Principia (4) : « Vous aviez choisi une villa suburbaine dont vous aviez fait comme un monastère, et la campagne pour vous servir de retraite. Cependant nous avions soin d'adoucir notre séparation et de diminuer la distance de Rome (où se trouvait le saint) à la villa, par un continuel commerce de lettres ; en sorte que *l'absence* ne nous avait pas porté grand dommage, puisque nous étions encore unis par un lien de correspondance épistolaire, et que les égards que nous ne pouvions nous rendre par une présence corporelle, nous les remplacions spirituellement par les attentions charitables de notre plume. »

La villa où se retirait Marcelline était à neuf mille de Milan, peu distante de la voie militaire qui de la Porte Argentea, passant par la station de Fiume-Frigido (ou Cologne), Argenzia (ou Gongorzola) et Ponte-Auréolo, conduisait à Bergame et à Vérone. Ce séjour était assez rapproché de Fiume-Frigido, dans une plaine couverte de bois, de vignes et de maisons rustiques, sous les coteaux de la Briançe ; il

(4) Epit. CXXVII.

fut compris un jour dans la circonscription ou le district de Vicomercato. La pieuse vierge avait l'habitude de s'y transporter de temps en temps avec Candide et quelque autre compagne, et alors commençait entre elle et Ambroise un mutuel échange de lettres. A cette même époque, Ambroise soutenait et fortifiait aussi par ses lettres Augustin encore catéchumène, qui s'était retiré à Cassiacum sur les collines de la Briançe avec sa mère sainte Monique, pour se disposer au baptême (1).

Dans le calme de sa villa, les pensées que le saint évêque lui avait suggérées lui revenaient sans cesse à l'esprit : « Considérez vos jardins, lui disait-il ; ils sont dûment clos et inaccessibles aux larrons ; ils ont

(1) M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans, qui avait déjà donné au public une belle VIE DE SAINTE CHANTAL, vient d'en donner une, non moins remarquable, de SAINT MONIQUE. Les chapitres IX et X nous font connaître les rapports de saint Augustin et de sa mère avec saint Ambroise. On lira avec un vif intérêt, au chapitre XIII, la retraite d'Augustin à Cassiacum et sa préparation au saint baptême. Nous citerons, aux notes finales, le passage où l'éminent biographe décrit la villa de Cassiacum.

(Note du Traducteur).

pour les embellir la verdure de la vigne, la senteur de l'olivier et le sourire des roses. Eh bien ! qu'à leur exemple votre jardin spirituel présente la vigne de la piété, l'olive de la paix et la rose de la pureté. Qu'il est consolant de pouvoir dire avec Jacob : voilà que le parfum de mon cœur est semblable à celui d'un champ engraisé des bénédictions célestes !... Faites-y fleurir le lis de l'innocence ; et, pour arroser vos bouquets de violettes, abreuvez-les de ce ruisseau divin formé du sang de Jésus-Christ... Vous êtes dans la solitude. Voyez la vierge Marie : elle croyait n'être jamais moins seule que quand elle était en solitude. Et comment, en effet, pouvait-elle être seule, lorsqu'elle avait autour d'elle tant de prophètes avec leurs oracles, tant d'écrivains avec leurs saints livres et tant d'anges avec leurs concerts?... »

Jusqu'au milieu du calme de la nuit, elle se sentait réveillée par les tendres réflexions d'Ambroise. « Tu dors, se disait-elle à elle-même, et tu ne t'élances pas pour louer le Seigneur ! Ecoute le petit oiseau, qui, gardien vigilant du nid qu'il aime, charme par sa douce mélodie la fatigue de ses nuits

sans sommeil. Et, à l'imitation du rossignol (1), la ménagère ta voisine, indigente, mais honnête, tandis qu'elle fait tourner sa meule pour apprêter le pain de ses petits enfants, entends-la consoler par ses chants cette nuit laborieuse et sa tendresse inquiète. Déjà le coq m'invite à quitter ma couche et à prévenir par des hymnes et des psaumes le lever du soleil (2). Me voici, ô mon Dieu.

Æterne rerum conditor, etc. Jesu, corona virginum, etc. (3).»

Dans cette retraite, la pieuse Marcelline priait, écrivait, copiait des livres ecclésiastiques, méditait sur les merveilles de la création, mais principalement, elle méditait la vie pauvre et souffrante de Jésus, Jésus au désert, Jésus sur la croix. Ses plus chères délices, elle les trouvait dans un oratoire sacré construit en ce lieu. Il était tourné vers

(1) *Hanc imitata.*

(2) *Exaem. L. V.*

(3) Dieu éternel, créateur du monde, etc. Jésus, couronne des vierges, etc. (Hymn. du brev.)

l'Orient et il excitait à la piété par de nombreuses images de dévotion surtout par des reliques des rois Mages, en portions bien menues sans doute, portées du fond de la Perse, et qu'elle avait obtenues du saint Pontife son frère (1). Elles étaient renfermées dans un reliquaire d'argent d'un travail exquis ; elles rappelaient aux vierges solitaires les humbles et grands souvenirs de la vierge Marie à Bethléem, et elles étaient pour elles une occasion et comme une source d'affections les plus chaudes et les plus tendres. C'est ainsi qu'à la même époque, saint Paulin, évêque de Nole (2), avait donné, pour une chapelle, à la vénérable Bassula, une parcelle de la vraie croix, venue de Jérusalem et incluse en un petit tube d'or ; et saint Gaudence, évêque de Brescia, avait rapporté aussi de Jérusalem des cendres de l'apôtre saint Thomas martyrisé dans les Indes, et avait fait

(1) Sur cette villa appelée depuis *saint Ambroise* (sant Ambrogio), sur l'oratoire et sur ces reliques, voyez à la fin. — Au XII^e siècle, ces reliques des Mages furent données à l'église voisine de Brugherio, où elles sont présentement en grande vénération.

(2) Epit. XXXI.

présent de plusieurs reliques de martyrs à son élève et disciple, sainte Sylvie de Brescia (1).

Au milieu de ces champs et de ces bois, la sainte

(1) Saint Paulin est un des saints les plus illustres de ce IV^e siècle et des plus vénérés par ses contemporains. Il naquit à Bordeaux, eut pour maître le célèbre Ausone, épousa une jeune fille de grande et riche maison, fut consul, peut-être aussi préfet de Rome, puis quitta toutes les dignités, vécut avec son épouse comme avec une sœur, fut évêque de Nole, et mourut l'an 431. On a de lui un bon nombre d'épîtres et de poèmes. Au reste, on ne peut mieux résumer sa vie et son éloge, que ne l'a fait le martyrologe romain, au 22 juin : « A Nole, en Campanie, la fête de saint Paulin, évêque et confesseur, qui, de très-noble et de très-opulent qu'il était, se fit pauvre et humble pour Jésus-Christ, et qui, n'ayant plus rien à donner, se rendit esclave pour racheter le fils d'une veuve, emmené captif en Afrique par les Vandales, après qu'ils eurent dévasté la Campanie. Il a brillé non-seulement par son érudition et son éminente sainteté, mais encore par son pouvoir contre les démons. Les saints docteurs Ambroise, Jérôme, Augustin et Grégoire, lui ont donné de grandes louanges dans leurs écrits. Son corps, transporté à Rome, est conservé honorablement dans l'église de Saint-Barthélemy-en-l'Île, avec celui du même apôtre. »

Bassula était la belle-mère de Sulpice-Sévère, un ami de saint

religieuse accomplissait une mission apostolique, sans qu'elle eut besoin de faire retentir sa voix pour prêcher ; elle prêchait par les exemples de sa vie

Paulin, que son *Histoire sacrée* a fait surnommé le *Salluste chrétien*. Il était né à Toulouse ou dans les environs. Après la mort de sa femme, il quitta le monde et se retira dans un petit village où il fit construire une église. C'est pour ce temple, que Paulin lui envoya, à lui ou à sa belle-mère, une parcelle de la vraie croix.

Saint Gaudence, disciple de saint Philastre, lui succéda sur le siège de Brescia, et fut sacré par saint Ambroise, probablement en 387. Il avait déjà voyagé en Orient : il revint dans ces mêmes contrées avec une légation que lui confièrent les évêques d'Italie relativement à la cause de saint Jean-Chrysostôme alors persécuté. Nous avons des lettres *consolatoires* de l'illustre patriarche à ses collègues dans l'épiscopat. Les érudits croient qu'elles furent écrites dans ces conjonctures. Il en est une, qui, au jugement de Montfaucon, est spécialement adressée à saint Gaudence. Celui-ci avait rapporté de ses voyages une grande quantité de reliques, particulièrement de celles des 40 martyrs de Sébaste. Il bâtit pour y déposer son pieux trésor, une basilique qu'il appela, pour cette raison, la réunion ou le *concile des saints*, *concilium sanctorum*. Il y fut enseveli après sa mort, sous le même autel que la vierge sainte Sylvie, qui était décédée peu de temps auparavant à Brescia,

angélique et de celle de ses compagnes. Il faut se bien remettre en l'esprit ce quatrième siècle et se rappeler que la Foi avait sans doute fait de grands progrès dans les cités et parmi les personnes de condition civile, mais que l'idolâtrie se maintenait, obstinée et aveugle, en bien des endroits, à la campagne, dans les villages ou petits pays, *pagi*, d'où est venu le nom de *payen* qu'on donne aux idolâtres. Saint Ambroise parle souvent de gentils et d'adorateurs des idoles, que l'on trouvait même à Milan, même à Rome, et des lois impériales contre l'idolâtrie qui étaient fort mal observées. A Cassiacum, saint Augustin déplore la folie de ces pauvres paysans qui adorent Apollon, grand *guérisseur* des maladies, et qui, après avoir fait fumer l'encens et versé le sang des victimes, sortent des bois et des cavernes possédés de ce génie infernal. Encore trente

et dont la biographie est inconnue et même l'identité incertaine. Saint Gaudence a laissé à la postérité un certain nombre de discours. N'en déplaît à Ellies Dupin qui les déprécie, ils ne sont pas dépourvus de beauté, ni de véritable éloquence. La fête de ce saint Pontife est fixée au 25 octobre.

(Note du Traducteur.)

ans plus tard, l'évêque de Turin, saint Maxime, qui prêcha bien des fois même à Milan, dans son discours (1), *sur l'obligation qu'ont les riches de détruire le culte des idoles dans leurs domaines*, s'adressant aux propriétaires négligents. « Vous, leur disait-il, vous reconnaissez Jésus comme Dieu et vous l'adorez en ville dans vos églises, et vos villageois adorent le démon dans leurs chapelles rustiques. Entrez dans leurs chaumières, vous y rencontrerez les gazons brûlés et les charbons éteints, preuve du sacrifice qu'ils ont fait à quelque esprit diabolique. Sortez, parcourez les champs que vous possédez; voyez ici des autels de bois, là des statues de pierre. Venez à l'improviste pour surprendre vos gens, et vous trouverez votre fermier ivre, roulant les yeux, c'est la prescription rituelle, la tête toute hérissée de crins de cheval, la poitrine découverte, son petit manteau rabattu sur la hanche, un fer meurtrier à la main. Regardez, il se frappe, s'ensanglante, se déchire les membres, à l'instigation de son infernale divinité. Et ainsi disposé, il offre son sacrifice et son tribut

(1) XCVI. *De diversis.*

d'honneurs à Diane la déesse des forêts. Vous me dites : je ne favorise pas ces horreurs ; je ne les ai jamais ordonnées. Mais vous vous taisez, et, en vous taisant, vous les approuvez ; et, quoique ces sacrilèges s'accomplissent hors de la cité, dans la villa, cette criminelle abomination rejailit sur vous dans la cité, ô maître, et elle vous y imprime une tache (1). »

Or, pour ces profondes ténèbres, quel astre vivifiant de lumière et de grâce, que la présence de ces vierges célestes ! Elles étaient les vrais Orphées qui, par la douceur de leurs exemples et par les charmes de leur admirable vertu, appelaient ces barbares, ces insensés, à la vie civilisée et à la connaissance du vrai Dieu. Voir ainsi une femme riche, la sœur d'un gouverneur illustre, vierge volontaire, pauvre volontaire, simple dans ses habits, modeste dans ses

(1) Saint Maxime, évêque de Turin, florissait dans la moitié du Ve siècle. Ce fut, de son temps, un zélé et éloquent prédicateur. On croit qu'il fut lié d'amitié avec notre saint Remi. Ses *Homélie*s sont très-estimées. L'Église lui en a emprunté plusieurs pour son bréviaire romain. Elle célèbre sa fête le 25 juin.

(Note du Traducteur.)

actes, humble dans ses entretiens, se communiquer avec bonté, secourir avec largesse, et toujours avec grâce et d'un air surhumain, ce devait être pour leur cœur un langage bien persuasif et bien efficace. « Oui certes, disait saint Ambroise, les payens eux-mêmes, avec leurs infâmes autels et leurs brasiers sacrilèges, ont coutume de trouver la virginité vénérable (1); et souvent la vue d'une jeune fille qui, parée des attraits de son sexe et de son âge, s'est enchaînée de son plein gré, par amour pour Jésus, au joug de la virginité, et qui, dans la fleur de sa vie toute pure, présente la maturité fructueuse de la vieillesse, cette vue inspire à plusieurs, d'abord l'estime de Jésus-Christ, et puis des pensées et des résolutions chrétiennes (2). »

Ce que dut faire la charité de la pieuse vierge et de ses compagnes pour l'instruction et la réforme de ces pauvres gens, l'histoire trop avare de ses récits ne nous l'a pas transmis. Il est sûr que Marcelline ne demeurerait pas attachée seulement à la jouissance de

(1) *De virginitate* N. 13, *Certe ipsis gentilibus inter aras et fœcos venerabilis solet esse virginitas.*

(2) *In Ps. 118., serm. VI, 20.*

ses délices spirituelles. Plein de dévouement à la foi catholique, son cœur palpitait pour tous les intérêts de l'Eglise. Semblable en cela à cette sainte et docte Marcelle, qui, dans la retraite de sa villa *suburbaine*, toujours attentive au bien de l'Eglise, fut presque la première à s'apercevoir de quelques erreurs introduites dans Rome avec un écrit d'Origène, dont les prêtres eux-mêmes ne s'étaient guère avisés et auxquelles elle fit porter un prompt remède (1). Marcelline également vigilante et em-

(1) Sainte Marcelle, d'une des plus nobles lignées romaines, ayant perdu son époux au septième mois de son mariage, refusa les plus brillants partis et ne voulut jamais convoler à de secondes noces. Saint Jérôme l'appelle le *modèle des veuves*. Dans son adolescence, elle avait ouï raconter par saint Athanase la vie de saint Antoine et des moines de l'Egypte. Elle tâcha de vivre *solitaire* au milieu du monde. Elle adopta une jeune orpheline, nommée Principia, qui fut sa compagne et à qui elle servit de mère. Elle fonda à Rome les premiers monastères qu'ait eus la grande cité et qui devinrent le germe d'une belle moisson. Nous avons onze lettres adressées par saint Jérôme à sainte Marcelle, qu'il avait connue pendant qu'il était auprès de saint Damase et dont il fut toujours le directeur. Il est aussi son biographe : car la vie de la sainte veuve se trouve tout entière, par façon de panégyrique

pressée, courait avec le dévouement de son âme et ses maternelles sollicitudes, partout où elle découvrait un nouveau besoin de la famille chrétienne.

ou d'éloge, dans une longue lettre de Jérôme à Principia. Sainte Marcelle fut témoin et victime de la catastrophe de Rome. Elle y vivait encore, quand la ville fut prise et saccagée par les Goths. Les vainqueurs, répandus pour le pillage, envahirent sa maison, et, comme elle ne pouvait leur livrer ses richesses qu'elle avait déjà *dispersées dans le sein des pauvres*, ils l'accablèrent de coups de bâtons et de verges. Elle réussit à sauver l'innocence de Principia. Touchés de son courage et de sa douceur, les soldats d'Alaric la conduisirent dans la basilique de S. Paul. Leur roi, tout barbare qu'il était, professait une grande vénération pour les saints Apôles et avait voulu que leurs églises fussent un refuge inviolable. Les barbares de notre civilisation n'en feraient pas autant. Sainte Marcelle mourut bientôt après. L'Église l'honore le 31 janvier.

(*Note du Traducteur.*)

XVIII

LES ARIENS ET LES BASILIQUES.

Avec l'empereur Valentinien II, âgé de quinze ans et frère de Gratien, résidait à Milan l'impératrice Justine, sa mère et sa tutrice, femme peu estimée pour ses mœurs et, pour sa foi, Arienne enragée (1). Cette princesse, ne se souvenant plus que c'était à la récente ambassade d'Ambroise dans les Gaules que son fils devait sa couronne et sa sécurité, se mit à persécuter le saint évêque comme ennemi des Ariens (2), avec une fureur de femme, sans doute,

(1) Voir les notes finales.

(2) Arius et ses sectateurs soutenaient que Jésus-Christ n'était

mais de femme reine et mère de roi. Bien servie dans ses rancunes impériales par les dames de sa cour et par ses officiers Goths, elle ne manquait aucune occasion de molester Ambroise, et prétendait alors avoir une basilique, précisément la Portienne, pour la donner à ses Ariens. Mais Ambroise et le peuple fidèle résistaient, décidés à mourir plutôt que de céder. Et déjà l'on approchait de la Pâque de cette année 385 ; on était aux premiers jours d'avril, quand la persécution, à raison de cette basilique, éclata violente et cruelle.

Marcelline était retirée dans sa villa où elle apprenait les pénibles épreuves de son frère et des fidèles. Elle prie, elle s'humilie devant Dieu dans le jeûne et dans les larmes, et ne se donne aucun repos, pas même celui de la nuit. Enfin, le 3 avril, elle écrit à Ambroise toutes ses inquiétudes. Dans ces circonstances, Ambroise ne lui répondait pas au milieu de

pas Dieu, ni de la même nature et substance avec le Père, mais seulement une créature *semblable* à Dieu. — La foi au contraire nous enseigne que Jésus-Christ est vrai Dieu, *consubstantiel* au Père, un seul Dieu et une même substance avec le Père et le Saint-Esprit.

la mêlée des événements, pour ne pas augmenter son trouble ; il préférait ne lui répondre que lorsque tout était fini, espérant pouvoir lui donner des nouvelles plus consolantes. Donc, la chose étant finie, voici comment il lui racontait, le 11 avril, l'histoire de cette fâcheuse affaire.

« Ambroise à sœur Marcelline ,

« Vous me faisiez savoir dans votre dernière lettre que vous étiez tourmentée jusque dans vos songes relativement à la sainte Église. Je vais vous dire tout ce qui se passe. Précisément le lendemain du jour où je reçus votre lettre, un affreux tourbillon d'épreuves commença à se lever contre nous. Ce n'était plus la vieille basilique Portienne, située hors des murs, que l'on demandait ; on voulait la neuve bâtie dans l'intérieur de la ville et qui est la plus grande (ou la Majeure), c'est-à-dire la cathédrale (1).

(1) La Portienne était hors de la porte de Verceil, où s'étend aujourd'hui la grand'place de saint Victor. Les religieux Olivétains la détruisirent vers 1575 pour la remplacer par une neuve au grand regret du savant Barnabite Bescapé (*vie de saint Charles*)

« Je vois venir à moi des conseillers d'Etat, des comtes de la chambre impériale qui me signifient d'avoir à céder la basilique et à tenir le peuple en

qui voyait périr dans cette démolition toutes ces précieuses mosaïques et tant de monuments sacrés des premiers siècles. La cathédrale, après la paix de Constantin au IV^e siècle, fut bâtie et est toujours restée à l'endroit où elle est actuellement.

(Note de l'auteur.)

Dans la première partie du savant *Mémoire* du docteur L. Biraghi sur les trois tombeaux découverts en janvier 1864, sous le maître-autel de la basilique de saint Ambroise, l'auteur débute par un chapitre consacré aux premières basiliques de Milan. Sous les persécuteurs, les chrétiens se réunissaient hors de la cité, dans des maisons particulières transformées en églises, entourées de jardins, de murs de clôture et de bocages. Au commencement du second siècle, un riche Milanais, nommé Philippe, avait donné la sienne. Le jardin qui lui servait de ceinture et d'abri devint un cimetière sacré; on l'appela *cimetière de Caius* et aussi le *concile des Saints*, parce que l'évêque saint Caius et ses successeurs y avaient déposé les cendres des premiers fidèles et les corps de plusieurs martyrs. Là, furent ensevelis saint Gervais et saint Protais, martyrisés sous Néron, saint Nabor et saint Félix, mis à mort sous Maximien-Hercule. Du nom de saint Nabor, cette première basilique fut appelée *Naborienne*. Fausta, fille de Philippe, céda sa maison pour le même usage, et la seconde basilique porta son nom. L'on y plaça le corps de saint Victor, compagnon de supplice

repos. Je répondis, comme je le devais, qu'un prêtre ne pouvait livrer le temple de Dieu. Deux jours après, c'était le dimanche (des Rameaux), je commence la messe dans la cathédrale; la leçon des prophètes et l'Evangile sont lus, puis vient le discours; et, les cathécumènes ayant été congédiés selon l'usage, je donnai le symbole à quelques *postulants* dans la chapelle du baptistère. Là, je reçois la nou-

des saints Nabor et Félix. A son tour, Portien, frère de Fausta, fut heureux de changer son habitation en un temple chrétien, et ce fut la basilique *Portienne* où saint Ambroise a fait entendre si souvent ses belles homélies, et où il a institué le rite de la psalmodie et du chant des hymnes sacrées. Lorsque l'empereur Constantin eut rendu, dans la ville même de Milan, le décret qui octroyait enfin la liberté au christianisme, on éleva au milieu de la cité la basilique appelée *la Majeure* ou *la Grande*. Saint Ambroise la nomme parfois *la Neuve*, *l'Intérieure* (*intrà muros*), *la Major*, c'est-à-dire la cathédrale. A côté, se trouvait le baptistère où saint Ambroise et saint Augustin avaient été régénérés dans les eaux de la grâce. On dût bâtir d'autres églises, selon les besoins de la population chrétienne qui s'accroissait de jour en jour. Ambroise en éleva deux pour sa part : *la Romaine* en forme de croix, qui conserva le trésor des reliques des Apôtres, et celle qui garda son corps et son nom, *l'Ambrosienne*.

(Note du Traducteur.)

velle que des officiers expédiés par la cour à la basilique Portienne y ont appendu les armes impériales en signe de possession, et qu'une partie du peuple se dirige de ce côté. Je rentrai dans la cathédrale pour mes fonctions, et je commençai la seconde partie de la messe. Au milieu du divin sacrifice, j'apprends que sur la place, le peuple, dans un tumulte, avait mis la main sur un homme que les Ariens disaient être leur prêtre. Je me pris à pleurer amèrement, et je conjurai le Seigneur de faire que le sang de personne ne fût versé pour la cause de l'Eglise ; que, s'il faut du sang, il laisse couler le mien pour le salut du peuple, pour le salut des impies eux-mêmes ; et aussitôt, ayant envoyé des prêtres et des diacres, je fis mettre cet Arien en liberté.

« Mais nos ennemis ne pouvaient souhaiter rien de mieux. Soudain, profitant de l'occasion, ils lancent des arrêts et frappent de graves peines les catholiques, principalement la corporation entière des commerçants. Les emprisonnements suivent de près les sentences. Jugez quelle scène d'affliction ! En ces jours de la dernière semaine, où l'on a coutume de faire grâce à ceux qui sont dans les cachots, on

entendait le bruit des chaînes retentir dans la cité, on en voyait charger les innocents qui étaient traînés à la prison. Ce n'est pas assez : ils exigèrent que, dans l'espace de trois jours, on payât deux cents livres d'or. — Eh bien, répondent les catholiques, les deux cents, nous les donnerons ; nous en donnerons même quatre cents s'ils les veulent, pourvu qu'ils nous laissent notre Foi. — Les prisons étaient pleines de négociants. Il était prohibé à tous les catholiques employés à la cour, secrétaires, inspecteurs, sergents ou appariteurs de divers offices, de sortir de leur maison, sous prétexte qu'ils ne devaient pas se mêler à la sédition, c'est-à-dire, à l'assemblée catholique. Les magistrats supérieurs étaient menacés d'amendes ou de retenues considérables, s'ils ne s'employaient pas à la cession de la basilique. La persécution était au comble.

« Les comtes et les officiers se présentent à moi de nouveau pour m'inviter à cesser mes délais et à livrer la basilique. Après tout, me disent-ils, l'Empereur use de son droit ; son pouvoir est absolu et il dispose de tout. Je réponds que s'il me demandait ce qui était à moi, mes terres, mon argent, je n'y ferais aucune résistance, bien que tout mon avoir

soit déjà celui des pauvres. Mais les choses divines ne sont pas soumises à la puissance impériale. Vous voulez mon patrimoine? Saisissez-le. Vous voulez mon corps? Le voilà, je vous l'offre. Vous voulez me traîner dans les cachots, à la mort? Je vous en saurai gré comme d'une faveur. J'étais ému et frémissant à la vue de cette soldatesque en armes envoyée pour occuper la basilique, je redoutais des conflits et un carnage qui auraient causé la ruine de toute la cité. C'est pour cela que je m'offrais volontiers à mourir pour le salut de tous. J'avais devant moi des officiers Goths; je vais à eux et je les interpelle en ces termes : — C'est donc à dire que les belles contrées Romaines vous auront accueillis, vous étrangers, pour que vous vous fassiez les instruments de la perturbation publique? Où passerez-vous, si la destruction de ce pays s'accomplit?... — Le soir, je rentrai dans ma demeure où je m'étendis sur mon lit pour dormir, afin que, s'il prenait envie à quelqu'un de m'arrêter et de m'exiler, on me trouvât prêt.

« Le mercredi, 9 avril, je sortis avant le jour. La nouvelle basilique, ou la cathédrale, était déjà entourée de soldats. Mais les Ariens se tenaient cachés

dans leurs demeures : on n'en vit paraître qu'un petit nombre de la maison impériale, et quelques Goths. Ceux-ci, qui autrefois habitaient sur des chariots, ont encore aujourd'hui sur un charriot leur église nomade, et cette femme, partout où elle voyage, colporte ainsi à sa suite toute sa congrégation ou son assemblée. Les catholiques étaient néanmoins accourus à la basilique en si grande multitude, qu'on ne les vit jamais aussi nombreux, même au temps de la plus grande liberté, et ils demandèrent que le lecteur fit la lecture ordinaire de la Bible. J'officiais à la Portienne, et nous passâmes cette journée en de rudes angoisses. Je ne pus rentrer à mon domicile parce qu'une garde militaire considérable entourait la basilique. Tout le jour et toute la nuit, nous chantâmes des hymnes et des psaumes.

« Dès le lendemain, les soldats qui semblaient assiéger la cathédrale, ayant ouï dire que je les avais excommuniés, se retirèrent et vinrent à la Portienne où j'étais occupé aux cérémonies pontificales, afin de s'unir à nous dans la prière. Alors je commençai ce discours : Vous avez entendu, mes enfants, la leçon sacrée tirée du livre de Job selon

l'ordre du temps et les prescriptions du rit solennel. J'étais monté, croyant n'avoir qu'un Job à admirer, et mon admiration en trouve une foule. Job est ressuscité et il revit en vous tous... Job fut éprouvé par des nouvelles accumulées de disgrâces et de malheurs ; il fut aussi éprouvé par une femme. Or, vous voyez ici combien d'infortunes en un même temps, des Goths, des sbires, des payens, des amendes pour les négociants, des tourments pour les bons catholiques, enfin des ordres sacrilèges. Oui, nous le savons : les plus fortes épreuves viennent des femmes... On me signifie ce commandement : Cédez la basilique. Je réponds. Il ne m'est pas permis de la donner, pas plus qu'à vous, ô Empereur, de la recevoir. Vous n'avez aucun droit de violer la demeure d'un particulier, et vous croiriez avoir celui d'usurper la maison du Seigneur ? On prétend que tout est permis à l'Empereur parce qu'il est le maître de tout. Et je réponds : N'aggravez pas votre conscience, ô Empereur, en vous attribuant un droit sur les choses de Dieu ; ne vous exaltez pas outre mesure. Si vous voulez commander longtemps, soumettez-vous à Dieu. Il est écrit : Que ce qui est de Dieu soit à Dieu, et que ce qui est de César soit à Cé-

sar (1). Les palais de la cour appartiennent à l'Empereur, les églises à l'Evêque ; votre domaine atteint les édifices publics, mais non les monuments sacrés.

« J'étais à prêcher ainsi, quand on me fait savoir que les armes impériales ont été retirées de la cathédrale, qu'un torrent de peuple, où se mêlent des Goths, des Ariens et des payens, a inondé l'intérieur de l'église, et qu'on réclame ma présence. Je ne puis m'empêcher de m'écrier : Qu'ils sont sublimes et profonds, les oracles du Saint-Esprit ! Ce matin nous disions avec un accent de tristesse : *Seigneur, les nations sont venues s'emparer de votre héritage* (2); et maintenant, ô prodige ! ceux qui étaient venus comme une nation idolâtre sont devenus chrétiens : venus pour dévaster l'héritage, ils sont devenus eux-mêmes les cohéritiers de Dieu ; nos ennemis se font nos compagnons et nos défenseurs. De quel artisan est cet outrage ? Et de qui vient ce don ? Si ce n'est de vous, Seigneur Jésus?...

« L'Empereur avait ordonné que les soldats se

(1) Math., c. XXII, v. 21. Luc, CXX, v. 25.

(2) Ps. LXXXVIII.

retirassent de la basilique et que l'on rendit aux négociants les amendes qu'on leur avait extorquées... Oh ! quelle fut alors l'allégresse de tout le peuple ! Quels applaudissements ! Quelles actions de grâces ! Par une heureuse coïncidence, ce jour était celui du Jeudi-Saint, jour de grâce et de pardon, jour d'une sainte joie. Les soldats se transmettaient à l'envi la précieuse nouvelle, ils se jetaient aux pieds des autels et les embrassaient en signe de réconciliation et de paix.

« Si le ciel voulait que tout fut vraiment fini ! Mais il y a eu trop de trouble et d'irritation dans les paroles impériales. J'ai été appelé *tyran et plus que tyran* ; l'Empereur a été jusqu'à dire aux soldats : Vous, si Ambroise vous le commandait, vous viendriez aussi bien m'arrêter, et me livrer captif en ses mains. A quoi faut-il s'attendre après un tel langage ? Vous pouvez, chère sœur, l'augurer aussi bien que moi. Un courtisan, Calligonus, m'est venu apostropher : — Moi vivant, vous osez outrager Valentinien ? Prenez garde, je vous ferai sauter la tête. — J'ai répondu : — Plaise à Dieu que vous exécutiez votre menace ! Je souffrirai en évêque, et vous agirez en courtisan.

« Daigne le Seigneur préserver son Eglise de tout mal et faire que ces gens-là assouvissent leur soif dans mon sang ! Adieu, sœur bien-aimée ! Je vous salue dans le Seigneur. »

XIX.

L'INVENTION DES MARTYRS GERVAIS ET PROTAIS (1).

Les tristes prévisions d'Ambroise ne se réalisèrent que trop. A la Pâque de l'année suivante 386, l'empereur Valentinien, poussé par sa mère et

(1) Saint Gervais et saint Protas, frères, peut-être même jumeaux, étaient nés à Milan et y furent décapités pour la foi, dans la persécution de Néron. On croit qu'ils étaient fils de saint Vital, martyrisé à Ravenne, et de sainte Valérie, aussi martyre. Lorsqu'on découvrit leurs corps, longtemps ignorés, les vieillards, interrogés par saint Ambroise, se rappelaient parfaitement leurs noms ;

encore plus par Mercurinus, évêque Arien, ou Auxence II, était revenu à ses prétentions et avait fait des menaces plus terribles en rendant des décrets sanguinaires. Son secrétaire, Bénivolus, n'avait pas voulu prêter sa plume à ces édits, et, *jetant le boudrier*, il s'était retiré dans sa patrie, à Brescia (1). Ambroise demeura inébranlable dans sa fermeté ; il fit à son peuple un exposé de la situation dans son admirable discours *Video vos*, qu'il ne manqua pas d'envoyer à sa sœur à la campagne (2).

Déjà l'on avait tenté d'assassiner le saint évêque ; on avait déjà préparé la voiture qui devait le trans-

quelques-uns se souvenaient d'avoir vu le titre de leur sépulture, probablement gravé sur la pierre, et qui avait disparu dans le laps du temps et devant le culte plus récent des saints Nabor et Félix à qui l'église fut dédiée. Cette église Naborienne, appelée plus tard *de saint François* à cause des pères Franciscains qui la desservaient, est aujourd'hui une caserne. On fête les saints Gervais et Protas le 19 juin.

(*Note du Traducteur*).

(1) Voir les notes finales.

(2) Voyez l'édition des Pères de Saint Maur, dans *l'Ordre des Lettres, ordo Epistolarum*, aux num. XX et XXI à la fin.

porter en exil, lorsqu'au milieu du mois d'avril, Dieu vint au secours de son serviteur d'une façon toute miraculeuse (1). Désirant être enseveli près de son cher et bien-aimé Satyre, dans un lieu convenable pour un évêque, Ambroise avait fait construire

(1) Le panégyriste Paulin raconte qu'un certain Euthymius avait disposé d'une maison voisine de la basilique pour y tenir un char tout prêt à partir. On devait enlever Ambroise et l'emporter rapidement dans un exil lointain. Cet homme ambitionnait la charge de Tribun et espérait s'en rendre digne auprès de Justine par un tel exploit. Une année après, le *même* jour où il devait se saisir d'Ambroise, l'ambitieux, disgracié, fut placé sur le *même* chariot, qu'on tira de la *même* maison, et emmené lui-même en exil. Saint Ambroise eut la charité de lui donner de l'argent et d'autres secours pour son voyage.

Quant à ce Calligonus, dont on a parlé au chapitre précédent, qui était *Præpositus cubiculi*, une sorte de chambellan ou de maître de chambre de l'Empereur, et qui menaçait Ambroise de lui *couper la tête*, peu de temps après cette bravade sacrilège, il fut accusé d'un crime infâme, jugé, condamné et *décapité*. En général, ceux qui persécutent les pontifes, princes et leurs séides, ne recueillent pas plus de bonheur que d'honneur en ce triste métier. *Nolite tangere Christos meos.*

(Note du Traducteur).

la basilique *Ambrosienne* dont les travaux avaient été achevés cette année au début du printemps. A cette même époque, le Seigneur le favorisa de la découverte de deux martyrs Milanais, Gervais et Protas ; cette invention fut suivie de tant et de si merveilleux prodiges, que ses ennemis rendus muets durent enfin se résoudre à laisser en paix un homme si manifestement protégé de Dieu. Ambroise fit part de toutes ces nouvelles à Marcelline, par la lettre qu'il lui écrivit vers la fin d'avril. Cette pieuse sœur devait s'être retirée depuis peu de temps à sa villa comme cette lettre le donne à entendre. En voici le contenu :

« Ambroise à sa vénérable sœur qui lui
est plus chère que les yeux et la vie.

« C'est ma bonne coutume, quand vous êtes absente, de vous tenir au courant de tout ce qui arrive en ces lieux. Sachez donc que nous venons de découvrir deux saints martyrs. J'avais déjà fait la dédicace de la basilique (*Ambrosienne*). Je reçus d'un bon nombre de nos fidèles des interpellations qui s'accordaient toutes à me demander pourquoi je n'avais pas consacré cette église comme j'avais con-

sacré la basilique bâtie hors de la porte romaine. Je répondis : Quand j'aurai trouvé des reliques de martyrs, je le ferai volontiers. Et soudain je sentis mon esprit saisi d'une vive inspiration et pour ainsi dire de la ferveur d'un présage. Que dirai-je de plus ? Le Seigneur nous fit une grâce toute privilégiée.

« M'étant rendu à la basilique Naborienne, et m'étant arrêté devant la crypte des saints Félix et Nabor, j'ordonnai aux clers de faire creuser la terre, en cet endroit. Ils tremblaient de frayeur. Nous trouvâmes deux hommes de grandeur extraordinaire, comme en produisaient les vieux âges : tous les os entiers, beaucoup de sang, les signes les plus authentiques. Il y eut pendant deux jours un grand concours de peuple. J'abrège mon récit. Nous avons réuni et arrangé les ossements dans leur position naturelle sur deux litières ; et comme il était déjà tard, nous les avons transférés à la basilique de Fausta. Là, on fit la *veille*, *vigiliæ*, durant toute la nuit. Le jour suivant, nous les avons transportés à la basilique qu'on appelle Ambrosienne. Pendant la translation, un aveugle a recouvré la vue (1).

(1) Ce fut un des miracles les plus éclatants et les plus au-

« Alors j'ai adressé ce discours au peuple : *Cœli enarrant gloriam Dei* (1). Ce ne sont pas les éléments matériels, mais les mérites des habitants *célestes* qui rendent à Dieu ce digne témoignage de gloire.

thentiques, à coup sûr. Cet aveugle était connu de toute la ville : il s'appelait Sévère. Boucher de profession, il avait dû renoncer à son état et mendiait sa vie. Il se fit conduire auprès des saints Martyrs, et au contact d'un linçe qui avait touché leurs reliques, soudain il recouvra la vue. Tout le monde fut témoin et transporté. S. Ambroise, en chaire et par écrit, argua de cet événement miraculeux, notoire et incontestable, pour convaincre ou confondre les infidèles. Saint Augustin, qui n'était pas baptisé encore, avait vu le prodige comme les autres, et il en a réitéré l'attestation claire et solennelle. « Je m'y trouvais, dit-il, dans un sermon à son peuple d'Hippone : j'étais encore à Milan ; j'ai vu les miracles qui s'y sont opérés. Un aveugle, connu de toute la cité, a recouvré la vue. Nous n'avons pas ouï dire qu'il soit mort : sans doute, il est encore vivant. Il s'est voué, pour le reste de ses jours, au service de la basilique où reposent les corps des martyrs. *Ibi eram : Mediolani eram ; facta miracula vidi... Cæcus notissimus universæ civitatis, illuminatus est... Nondum audivimus quòd obierit : fortè adhuc vivit. In ipsâ eorum basilicâ ubi sunt corpora, totam vitam suam se servitutum esse vovit.*

(Note du Traducteur).

(1) Les cieux annoncent la gloire de Dieu. Ps. XVIII.

Regardez à ma droite, regardez à ma gauche ces augustes et saintes reliques ; voyez ces hommes animés d'une vie *céleste*, contemplez les trophées de ces âmes sublimes. Ceux-là sont les véritables *cieux* qui chantent la gloire du Dieu dont ils sont l'ouvrage. Ce fut *l'œuvre* de la divine grâce de les faire monter jusqu'à ce *firmament* ou à cette sphère sacrée de la *passion* et du martyre. Ils s'y préparaient ou l'*annonçaient* depuis longtemps par leur conduite vertueuse et par leurs mœurs exemplaires... *Dieu redresse le pauvre qui était à terre, pour l'élever ; il retire l'humble de la poussière, pour le faire asseoir noblement parmi les princes de son peuple* (1). Oui, en vérité, Dieu a jeté un regard sur les humbles, lui qui a pris ces reliques des martyrs, cachées sous cette terre obscure, et qui les a révélées à son Eglise, lui qui a voulu que nous comptions ses saints parmi les princes de son peuple. Et qui devons nous estimer plus digne de ce titre de *Princes du peuple*, que les saints martyrs ? Ils figureront désormais, et au premier rang, parmi nos illustrations *prin-*

(1) Ps. 112.

cières, ces généreux Protas et Gervais, trop longtemps inconnus dans le passé. D'un tombeau sans honneur sortent leurs honorables reliques, et leurs trophées montent jusqu'aux cieux ; ils portent des marques de leur martyre ou de leur triomphe ; leur sépulcre est empourpré de leur sang, leurs têtes reposent séparées à côté de leurs corps ; enfin leurs reliques sont trouvées en ordre et à leur place, sans avoir jamais été violées dans leur modeste silence.

« Vous avez appris les prodiges, bien plus vous-même vous avez vu les démoniaques délivrés, un grand nombre de malades guéris de leurs infirmités par le simple attouchement des linges qui couvraient les saints. Sous vos yeux, se renouvellent les miracles des temps antiques, puisqu'il a suffi de l'ombre des saints corps pour rendre à plusieurs la santé qu'ils avaient perdue. Que de voiles jetés sur ces reliques sacrées, que de vêtements mis en contact avec elles, et qui, rapportés ensuite dans les maisons, se trouvent doués d'une vertu salutaire !

« Nous vous rendons grâces , ô Seigneur Jésus , qui, dans un temps où l'Eglise a le plus besoin de secours, nous avez en quelque sorte suscité ces âmes propices de saints martyrs ! Que tous connaissent les

protecteurs que je cherchais et que j'ai trouvés, innaccoutumés à l'attaque, mais prompts et vaillants à la défense. Voilà mes gardiens et mon escorte ; je n'en ambitionne pas d'autres.

« Il me semble, mes frères, que nous sommes dégagés d'un poids de honte qui n'était pas une charge légère. Nous avons des patrons, et nous ne le savions pas. Dieu nous a ouvert les yeux et nous avons enfin connu les auxiliaires puissants dont nous avons souvent éprouvé l'influence tutélaire. La cité avait perdu les martyrs qui étaient siens, et elle empruntait ou prenait les martyrs des autres, (Victor, Nabor et Félix, africains). Quelle belle grâce le Seigneur a daigné nous faire ! C'est un don propre au temps de mon pontificat. Voyez-vous, comme je ne mérite pas d'être martyr, le ciel m'a fait la faveur de vous procurer ces martyrs d'autrefois.

« Maintenant occupons-nous de loger ces victimes glorieuses. Qu'elles aillent prendre place à l'autel où le Christ aussi est victime. Mais Lui au-dessus de l'autel, comme il sied à celui qui s'est immolé pour tous ; eux, sous l'autel, comme il convient à ceux qui ont été rachetés par sa Passion. Cet asile sous l'autel, je me l'étais réservé, je le destinais

au repos funèbre de mon corps. Je cède le côté droit à ces victimes sacrées ; cette place est due aux martyrs..... »

Puis il raconte à sa sœur Marcelline comment le peuple obtint par ses acclamations que la déposition des saints fut différée au jour suivant ; il y fit un autre discours qu'il insère dans sa lettre.

La découverte arriva peu après la solennité de Pâques. La fête fut fixée au mois de juin après la période pascale et la Pentecôte les plus tardives.

Dieu se servit de cet événement miraculeux pour mettre fin à la persécution impériale. Aussi, Ambroise, plein d'une sainte joie, disait en faisant allusion au printemps et à la paix de l'Église : « Nous voilà délivrés de cette saison froide que produisait l'hiver d'une hérésie brumeuse ; nous n'avons plus cette gelée qui rendait la terre difforme sous le souffle glacial du blasphème. La terre renouvelée épanche un trésor de fleurs et de fruits, et ces nuages que la passion Arienne et les puissances du siècle avaient amoncelés sur notre horizon, se sont dissipés. Le ciel est redevenu serein ; la foi respire

dans une atmosphère harmonieuse et bénie (1).....
Le Serpent (Jésus) fut exalté sur la croix... L'hiver est passé, les fleurs ont paru sur notre sol. Précisément aujourd'hui, nous célébrons l'invention des saints martyrs Gervais et Protais, qui, comme des serpents semblables au bon type, après avoir traversé la rigueur et les épreuves de l'hiver et déposé dans la terre une partie de leur dépouille corporelle, renouvelés par la chaleur du Saint-Esprit, ont brillé aux yeux du monde des splendeurs d'une lumière d'été (2)..... »

Cette joie fut suivie d'autres consolations bien précieuses aussi pour son cœur, la conversion d'Augustin et celle de l'empereur Valentinien lui-même.

(1) In Luc, liv. IX, n° 32.

(2) In Ps. 418, serm. XI, n° 16.

XX.

LES VIERGES A MILAN.

L'heureux événement que nous venons de raconter se passait au mois d'avril 386, et, dans le mois d'août de la même année, Augustin se convertit définitivement, sortit de la ville, et se renferma à Cassiacum sur la cime des coteaux milanais pour s'y préparer au saint baptême. Plusieurs choses le déterminèrent à cette résolution, et ce ne fut peut-être pas une des considérations les moins influentes, que celles de tant de pieuses vierges, servantes dévouées de Jésus-Christ, parmi lesquelles Marcelline était, à

Milan, l'ancienne et vaillante *Maitresse chargée de former les jeunes recrues*, selon l'expression de saint Ambroise. Il y en avait un grand nombre à Milan. « Regardez, disait le Pontife, comme il faut que le fruit de la pureté soit plein de douceur, puisqu'il réussit à mûrir jusqu'au milieu des tribus barbares. Du fond de la Mauritanie des vierges se mettent en marche et viennent ici joyeuses pour être consacrées au Seigneur. Voyez Bologne : quelle phalange elle nous a donnée ! Elles ont laissé la maison paternelle et renoncé à tous les plaisirs du monde, pour courir aux tabernacles de Jésus-Christ ; et elles vivent comme dans un sanctuaire virginal, seules, sans aucune compagnie du sexe le plus fort, vrais soldats de la chasteté. Tantôt elles font retentir des chants religieux ; tantôt elles s'appliquent au travail pour en tirer leur nourriture ; d'autres fois elles s'occupent à soulager les pauvres de leurs propres mains, et toutes néanmoins sont si contentes, si heureuses, qu'on dirait des cygnes spirituels qui, en agitant leurs bruyantes ailes, en excitent d'autres à venir se joindre à leur blanche troupe. »

Augustin voyait ces merveilles attrayantes, quand il hésitait encore, quand il n'avait pas encore rompu

avec ses coupables habitudes. Il les voyait de ses yeux, et il les lisait dans les livres d'Ambroise, *Des Vierges*, ouvrage qu'il goûtait fort et qu'il proposait comme un modèle. Dans ces belles pages, il retrouvait, comme en un fidèle miroir, Marcelline et ses compagnes avec leur vie du paradis. Et alors, nous dit-il dans ses *Confessions*, il me semblait avoir devant moi l'aspect majestueux et pur de la Contenance qui m'apparaissait avec un visage serein, riant, aimable, mais pleine de dignité et d'honneur et entourée de ces âmes pieuses et saintes qui formaient sa noble escorte. Tant d'adolescentes vierges, tant de filles plus âgées, vierges comme les premières, et toutes apanagées des joies de l'Époux céleste ! D'un autre côté, tant de jeunes gens, tant d'hommes de tout âge vivant dans le célibat, purs et heureux, spécialement dans ce couvent de moines situé hors des murs et dirigé par saint Ambroise (*ad Nemus*). Et j'entendais une voix intime parler ainsi à mon cœur : ce que font celles-là et ceux-ci, tu ne pourras le faire ? Est-ce que tu penses par hasard qu'ils ont trouvé la force en eux-mêmes, ou bien plutôt dans la vertu du Seigneur leur Dieu ? Pourquoi rester ainsi immobile entre le *oui* et le *non*. Jette-toi dans ses

bras ; que crains-tu ? Il t'accueillera, il t'assainira et te rendra pur..... Et à la fin, il se rendit, et se donna à Dieu dans l'œuvre admirable de sa conversion. Après sept mois passés dans la retraite de Cassiacum, il fut baptisé à Pâques de l'année 387, dans le baptistère de Saint-Jean *ad Fontem*, près de la cathédrale, qui forme aujourd'hui le chœur de l'église de la Cour (1).

Il est donc indubitable que les saintes vierges étaient alors nombreuses à Milan. L'amie de Marcelline, sainte Candide, a droit d'être nommée la première. Déjà à Rome, elle était étroitement unie à Marcelline par une communauté de séjour et de profession, et n'était pas moins recommandable par son innocence et sa sainteté. L'ayant suivie à Milan, elle y fut sa compagne assidue, et y couronna sa vie exemplaire par une mort si précieuse, qu'elle fût, dès les anciens temps, mise au catalogue des saints Mi-

(1) Le baptistère de saint Jean *ad Fontem*, et, plus haut, le monastère *ad Nemus* : ces mots *ad Fontem*, *ad Nemus*, sont des mots traditionnels qui subsistent encore aujourd'hui. La vénération des âges les a rendus impérissables.

(Note du Traducteur).

lanais, et honorée d'un culte particulier le 31 août. Son corps fut enseveli dans la basilique de saint Ambroise ; depuis le neuvième siècle, on y vénère son image avec le titre de SAINTE, dans la mosaïque du chœur, près de celles de Marcelline et de Satyre, et son nom y a été invoqué, après ceux-là, dès les premiers temps ; on le trouve inscrit dans les plus anciens manuscrits des litanies des Rogations.

A sainte Candide il faut joindre la vénérable Manlia Dédalia que nos historiens font sœur de Manlius Théodore, seigneur Milanais à qui saint Augustin avec d'autres écrivains du quatrième siècle ont donné de grandes louanges, et qui fut ensuite Consul de l'Empire en l'année 399. Elle appartenait à la famille la plus illustre et possédait un riche patrimoine. Mais elle ne fit aucun cas de ces brillants avantages du monde : elle préféra se consacrer à Dieu par la profession de la virginité. Elle devint la mère des indigents (4), et ayant arraché de son cœur toute affection aux biens de la terre, elle ne dévia jamais du chemin du ciel où elle eut le bonheur de parvenir vers la soixantième année de son âge.

(4) *Mater egentium.*

Sa dépouille reçut, à Milan, l'honneur d'une sépulture privilégiée en face des reliques de saint Victor dans la basilique de Fausta. On y lit encore sur une table de marbre son épitaphe en vers, que Théodore, *son frère et son héritier*, y fit graver, et dont nous donnons une traduction simple et littérale en notre langue (1).

Lecteur, tu veux savoir qui dort sous cette pierre,
Près du tombeau d'un saint martyr ?
C'est une femme riche et du pauvre la mère...
Il sait son nom pour le bénir.
Il l'appelle en pleurant Manlia Dédalie,
Illustre par sa parenté,
Et plus illustre encor par le vœu qui la lie
Au Dieu de la virginité.
De la terre ni l'or, ni l'honneur, ni la joie,
Ne purent éblouir ses yeux :
Ses pieds discrets suivaient leur simple et rude voie ;
Mais son cœur les menait aux cieux.
Quand elle eut bien marché durant soixante années
Dans la carrière des vertus,

(1) Voir les notes finales.

Son âme s'envola... Ses ailes fortunées
 L'ont portée au sein de Jésus.
 Pour qu'aux âges futurs, de sa sœur qu'il honore
 Le souvenir restât entier,
 Tu le vois sur ce marbre inscrit par Théodore
 Son cher frère et son héritier (1).

Il fallait qu'elle eut laissé après sa mort une bien sainte mémoire, puisque la basilique de saint Nazaire voulut avoir aussi de ses reliques. En effet,

(1) Voici les vers de l'auteur italien : on trouvera les vers latins aux notes finales.

« In fronte al martire a dormir chi giaccia
 Nella tomba, o lettor, saper ti piaccia.
 Ricca e madre al tapin, da illustri nata
 Vergin Manlia Dedalia a Dio sacrata.
 In terra nulla di terren si accolse
 Al cor ; ma sempre i piedi al ciel rivolse.
 Il corso omai d'anni sessanta pieno,
 Su per gli astri volò di Cristo in seno.
 Queste note all' età, future diede
 Per te, suora, Teodor fratello erede. »
 (Note du Traducteur).

dans une visite pastorale faite par saint Charles, on trouva sous le maître-autel un petit coffre d'argent, et, dans le coffret, un globe de laiton, gros comme le poing, composé de deux hémisphères réunis. Dans ce globe était contenue une portion d'ossement avec un voile, et on lisait sur la surface extérieure : *O Dédalia, vis heureuse en Jésus-Christ* (1).

(1) Puricelli, *Monum Basil. Ambros. n° 19. Dædalia, vivas in Christo.*

La basilique de *Saint Nazaire* est une de celles qu'avait bâties saint Ambroise, et qui fut d'abord appelée la *Romaine* ou *des Apôtres*. Elle changea de nom, et le peuple lui donna celui de saint Nazaire, dont elle avait reçu le corps. On croit que ce saint était fils d'Africanus et de Perpétue. Sa mère aurait été baptisée par saint Pierre et lui aurait inspiré un zèle ardent pour la foi de Jésus-Christ, qu'il aurait propagée en divers lieux. Il fut décapité à Milan, sous l'empire de Néron, avec un tout jeune enfant, nommé Celse. Les chrétiens enlevèrent leurs dépouilles sanglantes, et les ensevelirent dans un jardin voisin de la ville. Quelques années avant sa mort, saint Ambroise connut, par une révélation divine, le lieu de leur sépulture et les leva de terre. Le sang que l'on trouva près du corps de saint Nazaire était aussi frais et aussi vermeil, après trois siècles, que s'il venait d'être versé. La mémoire des saints Nazaire et Celse est en grand honneur chez les Latins

Une troisième vierge mérite d'être ici mentionnée en compagnie des deux précédentes. C'est une Ambrosia, vierge professe (1), de Bologne, et de très-noble origine. Elle fut consacrée à Milan par saint Ambroise avec toute la pompe des cérémonies religieuses suivies d'un discours éloquent (2) qui finissait ainsi : « Seigneur, je vous supplie de prendre sous votre protection cette jeune fille, votre servante, qui a eu le courage de vous consacrer sa chasteté et de l'âme et du corps. Je vous l'offre, comme un présent de mon sacerdoce, et je vous la recommande, afin qu'elle ait un jour le bonheur d'entendre votre voix l'appeler et lui dire : *Viens, ô mon épouse, viens du sommet du Liban, recevoir ta belle couronne* (3).

et chez les Grecs. L'Église Romaine célèbre leur fête le 28 juillet.

L'inspection et la translation des reliques de saint Nâzaire fut faite par saint Charles Borromée, à la fin de son cinquième concile provincial, en 1579, deux années après la fameuse peste de Milan.

(Note du Traducteur).

(1) *Ambrosiam Domini sacram.*

(2) *De Instit. Virg.*

(3) Cant. C. IV, v. 8.

Et vous aussi, venez, montrez-vous, Seigneur Jésus, dans le jour de vos noces, faites accueil à cette vierge qui s'était depuis longtemps consacrée à vous en esprit, mais qui l'est aujourd'hui par une profession solennelle.... Je vous en conjure par les mérites immortels de votre croix, et par cette adorable Trinité, Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, à qui appartient toute gloire dans les âges passés, maintenant et toujours dans les siècles des siècles. Amen. »

Deux princesses, à cette époque, donnèrent un lustre de plus à cette cité, par la virginité qu'elles embrassèrent (1), et par la pratique des plus éminentes vertus. Je veux parler de Justa et de Grata, sœurs de l'empereur Valentinien que nous avons vu Arien et persécuteur. Ambroise les appelle ses *pieuses filles*, ses *saintes filles*, ce qui veut dire que c'était des Religieuses professes. Sans doute, leurs exemples et leurs exhortations ne furent pas sans influence pour la conversion de leur frère, que Théodose détermina plus tard, et pour la vie sainte qu'il mena dans ses dernières années. Le jeune prince témoi-

(1) Soerat. Hist. Eccles. L. IV, c. 34. Voyez les notes finales.

gnait une bienveillance singulière à ces deux sœurs ; il leur baisait la main ; devant elles, il s'accusait de ses fautes, et se reprochait ses torts envers le saint évêque (1). Enfin, il avait la plus grande confiance en leurs prières, et déjà il se préparait dévotement à la réception du baptême, quand il fut tué par trahison

(1) Valentinien II, après la mort de sa mère Justine, avait, sous la bonne influence de ses sœurs et de son beau-frère, le grand Théodose, abjuré l'Arianisme et embrassé loyalement, avec un cœur généreux, la foi catholique. Sa vie était exemplaire ; et sa jeunesse, encore en sa fleur, était déjà mûre pour les affaires du gouvernement et pour les plus hautes vertus. Il avait prié saint Ambroise, qu'il aimait comme son père, de venir le baptiser à Vienne, dans les Gaules, et le saint pontife était en route pour se rendre à ses instances, quand ce jeune prince de 20 ans fut massacré par les séides du général Arbogaste, le 12 mai 392, après seize ans de règne. Son corps fut rapporté à Milan, à travers les larmes des Romains et des Barbares. L'Empire et l'Eglise prirent le deuil et solennisèrent ses funérailles. Ambroise, qui y prononça un de ses plus beaux discours, ne doute pas du salut de Valentinien. C'est un des exemples qui reviennent le plus souvent dans les traités théologiques, relativement à ce qu'on appelle le *Baptême en vœu ou de désir*.

(Note du Traducteur.)

dans les Gaules, n'étant âgé que de vingt-deux ans. Ambroise reçut sa dépouille mortelle dans l'église, il la plaça dans un cercueil de porphyre, et, persuadé que ses bonnes dispositions lui avaient mérité le salut, il célébra sa mémoire dans un beau discours (1).

(1) Oraison funèbre *In obitu Valentianini*. — Sa troisième sœur, Grata, épousa l'empereur Théodose.

CHAPITRE XXI.

LES PIEUSES VEUVES A MILAN.

La sainte Église, dans son estime pour les pieuses veuves, les place dans un degré et leur attribue un mérite qui les rapprochent des vierges. A Milan, plusieurs veuves faisaient vie commune avec elles. Saint Augustin, dans son livre *Des mœurs de l'Église Catholique* contre les impurs Manichéens (1), rapporte

(1) Etymologiquement, et même en fait, le Manichéisme venait de Manès, né en Perse au commencement du III^e siècle. Le point principal, le pivot du système Manichéen, est dans la reconnaissance de deux principes, le *Bon* et le *Mauvais*, l'un et l'autre absolus,

qu'il a vu lui-même, à Rome et à Milan, de ces communautés, non-seulement d'hommes entièrement appliqués à la vie parfaite, mais encore de femmes. « J'ai vu un bon nombre de vierges et de veuves habiter ensemble, se nourrir de leur travail sur la laine et la toile, et obéir à la direction de femmes vénérables, longtemps éprouvées et très-capables d'instruire leur esprit, de former leur cœur et de

essentiels et complètement indépendants. Saint Augustin est resté dix ans adepte, ou captif volontaire de l'école des Manichéens. Cette hérésie, avec son *idée* philosophique, ses *initiations* en vue de transformations sociales, et ses *aspirations mystiques* vers des effusions plus larges de l'Esprit divin, d'ailleurs avec sa *morale* INDÉPENDANTE, comme on dirait aujourd'hui, contenait des germes que j'appellerai *radicaux* et *substantiels*, qui se rencontrent plus qu'on ne le pense et sans qu'il faille s'en étonner, avec le double *libertinage* d'orgueil et de luxure, qui en est alternativement la cause et la conséquence, dans bon nombre d'erreurs ou de sectes religieuses influentes, anciennes ou contemporaines ; par exemple, chez les Albigeois et chez les Templiers, parmi les Illuminés et les Loges maçonniques, et même, du moins pour certaines affinités doctrinales et pratiques, dans les hallucinations et chez les adeptes de Vintras.

(Note du Traducteur.)

régler leurs habitudes. Tout y respirait la fraternité et la charité évangéliques. »

Ambroise honorait singulièrement les veuves graves et vertueuses. Il n'était pas de consolation ou de secours qu'il ne se plût à leur procurer, et il pleurait leur mort comme un malheur public. Pour elles, il composa le livre *Des Veuves*, où il démontre l'excellence de leur état peu inférieur à celui des Vierges, et si supérieur à celui des gens mariés ; il explique leurs devoirs et leur propose des pratiques spéciales en leur rappelant plusieurs exemples des saintes veuves, entre autres de Judith, dont il signale l'histoire comme divinement inspirée et sûrement canonique. Il leur recommande à la fin l'usage de l'oraison ; et, en rappelant le fait évangélique de la veuve belle-mère de saint Pierre, guérie par Jésus-Christ à la requête de Pierre et d'André (1), il les exhorte à se ménager l'intercession des anges qui sont nos défenseurs, et des martyrs dont Dieu nous a donné le corps comme un gage et le patronage comme un droit, avocats célestes qui peuvent prier et obtenir pour nous.

(1) S. Matth. VIII, 14. S. Marc, I, 30. S. Luc, IV, 38

Parmi ces veuves, celle dont la mémoire doit primer les autres, est la mère de saint Augustin, sainte Monique, qui vécut avec lui plusieurs années à Milan, et qui jouissait d'une si haute considération auprès de saint Ambroise. Elle était des premières à se rendre aux cérémonies religieuses ; elle assistait chaque jour à la messe, et ayant été avertie que le saint évêque n'approuvait pas qu'elle portât à l'église et aux sépulcres des martyrs du pain, des gâteaux et du vin, comme cela se faisait en Afrique, obéissante et soumise, elle cessa sur-le-champ ; et jamais, à l'avenir, elle ne se départit de la maxime du saint, que, dans ces sortes de pratiques, dévotions ou pénitences, il est bon de s'en tenir aux usages de l'église où l'on se trouve actuellement. C'est à ses larmes maternelles que l'Église doit le grand Augustin. Elle se retira avec lui à Cassiacum où elle prit une si noble part aux pieuses et doctes conférences tenues en ce lieu (1).

(1) Sainte Monique était née en Afrique, à Thagaste, l'an 332 : on la maria à un payen, nommé Patrice, en 353 : elle fut mère de saint Augustin en 354, puis de Navigius et de Perpétue. Patrice

Il est encore fait mention dans ce temps-là d'une veuve, sœur de Faustinus, morte à la fleur de son âge. Ambroise l'appelle *une femme distinguée, sainte et*

expire sous ses soins et dans ses bras, après avoir reçu le baptême, en 371 ; Monique meurt à Ostie dans les premiers jours de novembre 407, ayant auprès d'elle Augustin, Navigius, Evode, Alype et Adéodat. Les gémissements d'Augustin résonnent dans le livre de ses *Confessions*, qui est encore trempé de ses larmes. La fête de sainte Monique se célèbre le 4 mai.

Nous faisons part à nos lecteurs et à nos lectrices de cette réflexion de M. l'abbé Bougaud : « C'est une remarque qui s'est souvent présentée à nous dans le cours de nos études hagiographiques. ., que presque toutes les grandes saintes ont survécu à leurs maris ; sainte Monique, sainte Paule, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Hedwige, sainte Chantal, la bienheureuse Marie de l'Incarnation, et une foule d'autres. Elles entrent dans l'état du mariage, mais elles ne font que le traverser ; elles en goûtent un instant les joies, pour apprendre au monde à les goûter saintement : puis bientôt Dieu brise et déracine tout autour d'elles, comme s'il était jaloux d'avoir pour lui de tels cœurs, et peut-être aussi pour donner à ces grandes âmes, avec les douleurs qu'elles sont dignes de porter, la félicité de monter à ces sublimes vertus dont on a si rarement la liberté dans l'état du mariage. Il semblerait même que plus elles sont heureuses, plus elles sont prédestinées à être veuves de

admirable, en sorte qu'il ne doute pas qu'elle ne soit passée à la félicité éternelle. Comme Faustinus, égaré par sa douleur et semblable à un insensé, courait çà et là sur les montagnes, se cachant dans les an- tres des bêtes fauves, le saint évêque tâche de lui faire comprendre combien ces transports sont peu honorables pour la mémoire de sa sœur et pour la foi chrétienne ; il lui représente qu'il ne doit pas tant la poursuivre de ses cris que l'accompagner de ses prières, ni la contrister en quelque sorte par ses larmes, mais plutôt recommander son âme auprès du Seigneur par la vertu du divin sacrifice ; puis il le rappelle au soin des tendres orphelins ses neveux (1).

Il ne s'intéressait pas moins aux veuves encore vi-

bonne heure. Sainte Elisabeth, par exemple, n'avait que vingt ans ; sainte Hedwige, vingt-trois ; sainte Chantal, vingt-neuf, lorsque Dieu les arracha à la félicité si pure de la vie conjugale. Sainte Monique, il est vrai, ne fut veuve qu'à près de quarante ans. Mais c'est que Dieu n'avait pas attendu ce moment pour la couronner d'épines. Du mariage, elle n'avait eu que les douleurs ; ce n'était pas la peine de les briser sitôt. » (*Hist. de sainte Monique*, par M. l'abbé Bougaud, vic.-gén. d'Orléans, 2^e édit., ch. V, p. 144.)

(1) Epît. XXXIX, de l'an 387.

vantes. Un certain Marcellus devenu prêtre, déclare vouloir faire donation de ses terres à l'Église en réservant l'usufruit pour sa sœur veuve et Religieuse professe. Opposition de la part de Létus leur frère, homme d'un rang distingué, qui, mettant en avant ses droits et ses prétentions, suscite un procès long et haineux. Enfin, l'on convient de terminer cette querelle par une transaction ou un arbitrage, et de prendre Ambroise pour juge. Ambroise, dans l'intérêt de l'Église comme évêque, et pour le bien de tous comme arbitre, accepte et décide : Que Létus entre tout de suite en possession des biens en litige et qu'il fournisse tous les ans à la veuve une telle quantité de froment, d'huile d'olive et de vin ; que le contrat en soit passé en ces termes. De cette façon, qu'il grêle, que la sécheresse soit meurtrière, que les fléaux se multiplient, ou que les charges s'accroissent, la veuve Religieuse sera affranchie des sollicitudes du monde, elle vivra tranquille pour Dieu et en paix avec tous ; et Létus se félicitera de se voir sans délai propriétaire et administrateur du domaine. Les voilà tous deux satisfaits ; mais le prêtre Marcellus est mécontent. Et pourquoi ? Parce que l'Église perdait tout. O mon cher Marcellus, l'Église

ne perd pas ce qu'on donne à la piété fraternelle ; la charité n'est jamais un dommage, mais un gain pour Jésus-Christ. Selon l'avertissement de ce même Jésus : *Faites-vous des amis avec les mauvaises richesses du monde* (1), vous avez fait deux amis , et vous avez transformé en amis ceux qui d'abord étaient en discorde ; vous les avez replacés sur le sol et dans les droits de la fraternité ; et, les ayant ainsi réconciliés par votre charité et par cette faveur, vous les avez mis en assurance d'être un jour sauvés et recueillis dans les tabernacles éternels. Et vous, tranquille désormais à votre tour, vous allez fructifier et faire produire à votre sacerdoce une riche récolte de mérites, par votre doctrine, par votre zèle, par la fécondité de vos pieuses entreprises.

Pour achever ce beau tableau des femmes vénérables qu'admirait Milan, disons qu'il y eut encore à cette époque, une dame qui, dans l'état conjugal éleva sa vertu au niveau des plus grands mérites des Vierges et des Veuves. Ce fut sainte Terasie, femme de Paulin, littérateur, consul, sénateur, et plus tard

(1) S. Luc, C. XXVI, v. 9.

célèbre et saint Evêque de Nole. Tous les deux étaient très-riches. En 386 et 387 (1), ils se trouvaient à Milan, et probablement à la cour. C'est là que Paulin, à l'âge de trente ans, encouragé par sa pieuse épouse, et nourri dans les principes de la foi par Ambroise, que depuis il appelait son père et la première source pour lui de tout bien spirituel, s'adonna à la pratique de la perfection chrétienne, se réduisant à la pauvreté, renonçant à toutes les jouissances du siècle et rivalisant avec Terasie à qui se rendrait plus détaché et plus humble aux yeux de Dieu. Ambroise, tout heureux de cette héroïque résolution, écrivit, pour lui en faire part, à saint Sabinus, évêque de Plaisance (2); et les fidèles édifiés en témoignèrent une vive joie. « Mais les grands du monde, c'est Ambroise lui-même qui le rapporte, en firent de dédaigneuses moqueries. Comment? disaient-ils, un homme d'un esprit aussi élevé, d'une extraction aussi illustre, un sénateur, descendre ou tomber si bas, renoncer à avoir une postérité et

(1) S. Paulin, *Epît.* 3 de l'année 403.

(2) *Epît.* LVIII. Baronius, parlant dans ses *Annales* des Pon-

trancher ainsi comme à la racine la tige de sa noble famille?... O intolérance du siècle ! Tandis que ces mondains, dans leurs modes bizarres, se rasent et s'ajustent en mille façons les plus étranges pour leurs superstitions ou leurs caprices, quand un chrétien, par aventure, modifie son costume pour mieux suivre sa religion, ils crient au méfait et à l'indignité ! » Ainsi parlait Ambroise. — Mais le plus violent effort de la tempête porta sur la bonne Terasie regardée comme l'instigatrice principale de ce changement. Une voix domina toutes les autres, celle de l'orgueilleux Ausone, qui avait été le maître et l'ami de Paulin, et consul lui aussi ; sa verve railleuse s'en donna à outrance. Oh ! regardez la singulière métamorphose

tifes qui assistèrent et souscrivirent, en 381, au concile d'Aquilée, ne craint pas d'affirmer qu'un des plus distingués, à son avis, par son savoir et par sa sainteté, était Sabinus, évêque de Plaisance. Ambroise, comme il conste par les lettres qu'il lui a adressées, lui communiquait et lui soumettait ses écrits, afin qu'il voulût en porter son jugement et signaler les corrections à faire. Le martyrologe romain, qui le glorifie en outre pour ses miracles, fixe sa fête au 44 décembre.

(Note du Traducteur).

de ce consul, on dirait que quelque Tiresia (Tiresias, magicien célèbre dans la fable) a transformé sa nature. Voyez donc la nouvelle Tanaquil (femme du roi Tarquin), comme elle règne sur son mari sénateur, et le gouverne ! (1). Mais ces deux fortes âmes ne se laissaient pas émouvoir par ces injures. « Ma femme n'est pas une Tanaquil, répondait Paulin, mais plutôt une Lucrece (2). » Au demeurant, tous deux devinrent des saints.

Tel était le tableau des pieuses servantes de Jésus-Christ, qui vivaient, à cette époque, dans l'église de Milan. Ambroise et Marcelline en étaient à la fois l'exemple, l'âme et la règle.

(1) Auson, Op. Paris, 1730. Epigram. 69, epist. 23.

(2) Voyez les notes finales.

CHAPITRE XXII.

LES HÉRÉTIQUES ÉPICURIENS A MILAN (1)

Les eaux de l'église de Milan comparée à une *pure fontaine* étaient trop belles, trop fraîches et trop

(1) Ce nom d'*Epicuriens* a été donné à tous ceux qui, soit en théorie, soit en pratique, avaient le culte de la sensualité. Epicure était un philosophe Grec, qui vivait environ trois siècles avant Jésus-Christ. Toute sa philosophie se concentre et est basée sur deux points : en doctrine et pour l'origine du monde, sur le concours fortuit des atômes ; en morale et pour la règle de la vie, sur l'intérêt personnel.

(Note du Traducteur.)

fécondes, pour que l'ennemi jaloux, l'esprit immonde, le démon *impur* les laissât couler claires et paisibles. Aussi, tel qu'un sanglier qui s'est roulé dans la fange, il essaya de se jeter dans ces flots pour voir s'il pourrait en troubler la limpidité. Pour mieux réussir, Satan masqua sa malice en la cachant sous les apparences et l'habit de deux moines.

Hors des murs de Milan, il y avait un monastère rempli de saints frères, comme s'en exprimait sur les lieux mêmes saint Augustin, l'an 386; saint Ambroise en avait la direction. Il devait son origine à saint Martin, lorsque celui-ci, encore moine, s'arrêta quelque temps à Milan pour soutenir les fidèles contre les séductions d'Auxence I^{er}. Voyant cette cité, résidence impériale pleine d'un peuple immense, pleine aussi de luxe et de dangers, il se construisit quelques cabanes ou cellules, hors des murs, du côté du nord, dans un endroit où un bois assez considérable et des berceaux de vigne qui s'étendaient au loin lui faisaient une solitude propice et un recueillement facile (1). Mais ces saints

(1) *Constructa statuit requiescere cellâ... Ubi gaudet memoris vel palmitis umbris... Pulcherrima Mediolanus.* Paulin de

frères ne furent pas tous fidèles à persévérer. Deux d'entre eux, Sarmatien et Barbatien avaient pratiqué dans les premiers temps l'oraison, le jeûne, la vie pénitente et chaste ; puis ils portèrent en arrière leurs regards et leurs pas, et reculèrent jusqu'à la dissipation, jusqu'à l'impureté, jusqu'à la débauche. Pour couvrir leur propre déshonneur, ils se mirent à répandre des doctrines hétérodoxes contre la pénitence, contre la virginité, contre les bonnes œuvres ; et, dans leurs relations avec le dehors, ils cherchaient, par des voies détournées, à ravager cette partie du champ chrétien où s'épanouissaient les plus belles fleurs.

La même chose arrivait, en même temps, à Rome, par les intrigues de l'impie Jovinien (1). On y eut

Périgueux, disciple de saint Martin. *Poema*. Fortunatus Venantius dit que cette demeure, *cella*, était au sommet, sur la crête de Milan, *in vertice*. *Vita S. Martini*. L. 1.

(1) Cette hérésie épicurienne de Jovinien était comme un serpent qui aurait eu pour tête Hélividius, et pour queue Vigilance. Toutefois, celle-ci s'est allongée à travers les siècles, et le protestantisme en est, ou s'y rattache. Car il a soin de se jalonner à reculer sur tous ces Epicuriens, lorsqu'il tient à prouver qu'il a vécu

malheureusement à déplorer quelques vierges sacrées qui se laissèrent entraîner dans cette route de perdition. Car ces Épicuriens imposteurs, conservant l'habit monastique, avaient soin d'éviter la rencontre des prêtres et se mêlaient à la foule inintelligente du vulgaire et des femmes, en se donnant un air de philosophes qui enseignent une nouvelle doctrine,

Mais il y avait à Milan une femme au caractère viril, maîtresse docte et clairvoyante, qui gardait fidèlement l'avis qu'Ambroise lui avait donné : *Servez-vous de votre prudence accoutumée, et fuyez, quand vous les rencontrerez, ceux qui, sans aucun droit, s'arrogent le titre de docteurs* (1). Ce fut Marcelline, sans aucun doute, qui informa Ambroise et qui lui donna comme la première senteur de ce poison caché, et c'est ce qui fait dire au pontife : « Je n'avais pas encore découvert ces stupides infâmies ; ce que j'en

longtemps avant sa naissance. Saint Jérôme poursuivit saintement les erreurs d'Helvidius, de Jovinien et de Vigilance, et les tailla bravement et doctement en pièces.

(Note du Traducteur.)

(1) *De Virginit.* C. VIII.

sus me fut appris, pour la plus grande part, en confidence, afin que je me tinsse sur mes gardes... Et comment une vierge pouvait-elle entendre parler de ces abominations, sans en pousser de profonds gémissements (1)? » C'est ainsi que le premier qui, à Rome, démasqua Jovinien, fut un séculier, Pammacque; et à Brescia, sainte Sylvie, dans une semblable circonstance, crut devoir adresser un reproche au prêtre Jovin pour son peu de vigilance et d'énergie (2). « J'essayai donc, poursuit saint Ambroise, de

(1) *Ad Vercellens, Epist.* 63.

(2) Ces faits et d'autres de ce genre qu'on rencontre dans l'histoire ecclésiastique, donnent lieu à une observation que nous jugeons à propos de consigner ici. C'a été maintes fois le bon plaisir de Dieu, que le zèle de fervents laïques, et aussi de pieuses femmes, rendit d'importants services à son Église, même en fait de doctrines; par exemple, en donnant l'éveil à ceux qui sont les gardiens officiels de la foi, ou en leur venant en aide pour la conserver et la défendre. Les pontifes les plus vigilants, les plus dévoués, les plus sûrs, se sont montrés toujours satisfaits, au lieu de s'en plaindre, des empressements de cette orthodoxie séculière, d'ailleurs parfaitement soumise à la hiérarchie légitime; ils n'ont cessé de l'estimer et de la bénir, alors même que sa délicatesse la faisait

ramener ces dévoyés : je commençai par de charitables admonitions, ensuite j'en vins aux réprimandes. Tout fut inutile. Sous l'ardeur des passions qui bouillonnaient dans leur âme, ils se mirent à disséminer leurs maximes comme des brandons des plus vicieux incendies. Misérables ! ils perdirent les mérites de leurs jeûnes, ils perdirent les mérites de la continence, et, avec un zèle satanique, ils s'employèrent à détourner les autres de la pratique des œuvres salutaires. Ils enseignaient que c'est une folie d'embrasser la virginité, que tous doivent convoler au mariage, et qu'il est bon, à cette fin, de bien soigner son corps et de faire bonne chère ; qu'il n'y a pas de différence de degrés ou de mérite dans les états et les genres de vie, enfin qu'aucune espèce de luxure n'est péché. De quelle école diabolique sont donc sortis ces nouveaux Épicuriens ? Ils ont bientôt déserté le monastère... *Ils furent avec nous, mais ils*

plus facile aux alarmes, ou que son énergie la rendait plus prompte à l'initiative et plus ardente à la lutte contre les erreurs et les dangers de l'époque.

(*Note du Traducteur.*)

n'étaient pas de nous (1) ou des nôtres ; je ne crains pas de m'exprimer là dessus comme l'évangéliste saint Jean.

Pendant que ces faits se passaient à Milan, Jovinien avec ses principaux sectateurs fut condamné à Rome par sentence du pape Siricius, en 390. Le perfide courut à Milan pour tâcher de surprendre l'empereur Théodose et de se ménager son appui. Siricius, craignant qu'à Milan, il ne réussit par ses fraudes et ses séductions à faire du mal aux fidèles, s'empressa de prévenir Ambroise et de lui faire connaître le *personnage* et la sentence. Le saint évêque, ayant réuni ses collègues, souscrivit à ce décret et répondit par la lettre suivante :

« Au Très-Cher Frère et Seigneur le Pape Siricius, Ambroise, Sabinus, Bassianus et les autres évêques (2).

(1) 1^{re} Epit. de S. Jean. C. II, v. 49.

(2) Le pape saint Siricius, ou Sirice, succéda à saint Damase en 384, et mourut en 398. C'est de lui que sont les premières Décrétales.

Saint Sabinus, ou Sabin, était évêque de Plaisance, voy. p. 486, note (2).

« Par la lettre de Votre Sainteté, nous avons reconnu la bonne garde que fait le *Bon Pasteur*. Vous conservez avec une tendre sollicitude et vous défendez le bercail de Jésus-Christ ; vous veillez comme un gardien fidèle sur la porte qui vous en est confiée, et vous méritez bien que les brebis du Sauveur vous écoutent et vous suivent. Nous vous en félicitons, Seigneur et Frère le plus chéri ; et, de toute l'affection de notre âme, nous applaudissons à votre conduite. Nous ne sommes pas étonnés que le troupeau du Divin Maître ait en horreur ces loups pleins de rage : il ne reconnaît pas en eux la voix de Jésus-Christ.

« C'est hurler comme les loups que d'oser dire qu'il n'y a aucune excellence dans la virginité, aucune différence de mérites entre la condition des veuves et celle des femmes mariées, partant, aucune différence dans les couronnes et les récompenses, confondant tout et bouleversant ainsi tout degré de

Saint Bassianus, ou Bassien, gouvernait l'église de Lodi ; il était très-lié avec saint Ambroise. et l'assista dans son agonie.

(Note du Traducteur.)

valeur méritoire et de rémunération céleste. Ces hommes font semblant de vouloir honorer l'état conjugal. Et nous aussi, nous croyons que le mariage a été sanctifié par Jésus-Christ, en sorte que c'est à bon droit que l'on célèbre la bonne épouse. Mais la pieuse vierge est quelque chose de plus et de mieux et doit lui être préférée, selon ce que dit l'Apôtre : *Celui qui marie sa jeune fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait mieux* (1).

« Ils disent que le Christ n'a pu être le fils d'une vierge. Quelle impudence !... Mais s'ils ne veulent pas croire à l'enseignement des prêtres, du moins qu'ils croient aux oracles de Jésus-Christ, aux affirmations des anges nous assurant que *rien n'est impossible à Dieu* (2); qu'ils croient au symbole des Apôtres, que l'Église romaine a toujours gardé, qu'elle garde et conserve encore, sans altération et sans tache, Marie a conçu étant Vierge; Vierge, elle a enfanté son Fils, et elle est restée Vierge après l'enfantement.

(1) 1^o Cor. C. VII, v. 38.

(2) Luc. C. I, v. 37.

« Ils déprécient encore la viduité. Qu'avons-nous besoin d'en tisser l'éloge, quand l'évangile, après nous avoir présenté les louanges et les titres d'honneur de la sainte *Vierge*, fait venir sous nos yeux les mérites de la *veuve* Anne qui, n'ayant passé que sept ans dans le mariage, avait vécu dans la continence jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année, assidue au temple, appliquée à la prière et exercée au jeûne?... Et c'est ainsi que vivent toutes les veuves vraiment chrétiennes.

« Mais les jeûnes, ces hommes les abhorrent ; ils vont jusqu'à regretter le temps où, eux aussi, ils étaient mortifiés ; et maintenant, le tort qu'ils se sont fait à eux-mêmes, ils cherchent à s'en venger par leurs festins de chaque jour, et ils voudraient, par les débordements de leur sensualité, se refaire et se dédommager des privations de leur vie austère.

« Et à quoi bon dissenter davantage, quand je parle à celui qui est notre maître et notre docteur ? C'est pourquoi, ee Jovinien et les autres qui ont été condamnés par Votre Sainteté, sachez que nous aussi nous les avons condamnés conformément à votre sentence. Que notre Dieu tout-puissant conserve vos

jours avec une santé florissante, Seigneur et Très-Cher Frère (1). »

Et l'Église fut sauvée, et les pieuses vierges y continuèrent leur existence paisible et honorée. Il avait bien raison, le saint évêque, de dire à Marcelline en la réconfortant : « Soyez sans crainte ; vous, ô Vierges, vous êtes *la Vigne choisie* du Seigneur, celle dont il est écrit : *Ma Vigne, qui est à moi, je l'ai sous mes yeux qui s'y complaisent ; le Pacifique (Jésus) vaut mille sentinelles pour la garder, et il y en a deux cents autres qui sont préposées à la garde des fruits* (2). Plus les fruits sont précieux, ou plus l'état est saint, plus Dieu fait abonder les protections célestes. A vous, ô Vierges sacrées, il a donné une garnison toute spéciale ; en votre faveur veillent et *militent les anges*, parce que, dans votre carrière, vous apparaissez avec une forme et une vie angéliques (3).

(1) Epit. XLII. Dans ses écrits et dans ses actes, Ambroise témoigne en toute occurrence, la plus grande soumission pour le Pape qu'il vénère comme le centre de l'Église catholique, le Maître, le Juge et le Directeur des évêques et des fidèles ; il s'associait de tout son cœur à ses intérêts, à ses afflictions et à ses joies.

(2) Cant. C. VIII, v. 12.

(3) *Pro vobis angeli militant.*

XXIII.

DÉFÉRENCE D'AMBROISE ENVERS MARCELLINE.

Que Marcelline ait concouru pour une bonne part à conserver pur et dans sa belle floraison le jardin de l'Église catholique et à propager les saines doctrines, les pratiques salutaires, il est facile de le conclure des quelques vestiges que sa vie a laissés dans l'histoire et que celle-ci a fidèlement gardés jusqu'à nos jours. Toutes les fois que la cause de l'Église éprouvait quelque difficulté ou quelque péril, sa charité prenait une nouvelle ardeur et elle ne négligeait aucun moyen de lui porter secours, autant que le lui

permettaient la prudence et la réserve virginale. Que si, selon la pensée de saint Augustin, l'Esprit-Saint se communique à nos âmes en raison et dans la mesure de l'amour que nous y entretenons pour l'Église de Jésus-Christ, avec quelle abondance il dût se donner à cette Sainte, qui ne le céda jamais à personne en sympathie et en dévouement pour les intérêts de l'Église ! « Marcelline, nous dit le secrétaire Paulinus (1), prêtait assistance à Ambroise à l'égal des ministres les plus capables et les plus expérimentés. Dans mes conversations avec elle, j'ai appris beaucoup de choses qui avaient rapport à la vie domestique et aussi à l'administration épiscopale d'Ambroise ; et, par les lettres qu'il adressait à cette chère sœur, j'ai connu des affaires de haute importance qu'il avait traitées avec les Empereurs pour la défense de la liberté ecclésiastique. »

Ces paroles du clerc Notaire d'Ambroise font allusion au fait de la synagogue brûlée par l'évêque de Callinique, et à celui d'une chapelle d'idoles, cham-

(1) *Probatissimi viri qui illi adstiterunt, et maxime soror ejus venerabilis Marcellina.*

pêtre et bocagère, détruite par les moines dont nous avons parlé (1). Ces actes excitèrent Théodose à lancer une sentence précipitée qui blessait l'honneur chrétien ; Ambroise, par ses lettres et ses discours, rappela l'Empereur à des sentiments plus équitables. Marcelline avait suivi cette affaire qui était grosse des conséquences les plus graves ; par ses prières auprès de Dieu et par sa correspondance avec Ambroise, elle avait donné satisfaction au zèle religieux dont elle était embrasée. Le Pontife eut la consolation de lui annoncer que ces complications avaient enfin rencontré une très-heureuse issue auprès du pieux Empereur, et il lui transmit de sa propre main la lettre et les discours qu'il avait composés à cette occasion. Il accompagnait l'envoi de ces documents, au mois d'octobre 389, de quelques lignes pleines de respect pour sa vénérable sœur ; il lui disait :

« Votre Révérence a daigné m'écrire qu'elle était encore agitée par les événements survenus depuis peu ; d'autant plus, que je lui avais moi-même fait part naguère de mes agitations personnelles. Or, j'ai

(1) Voir les notes finales.

été bien surpris que vous n'avez pas reçu ma dernière lettre, dans laquelle je vous informais de la tranquillité que le ciel m'avait rendue. Voici donc de point en point toute cette histoire (1). »

Cette confiance d'Ambroise vis-à-vis de sa sœur, touchant les affaires ecclésiastiques, ne dégénéra jamais en faiblesse. Le saint évêque savait lui faire part de ses embarras et s'aider du secours de ses conseils et de ses prières. Il savait aussi garder le secret le plus absolu. « Il m'arrivait, dit-il lui-même, de me concerter avec ma pieuse sœur pour délibérer sur telle et telle résolution et choisir la meilleure... Mais quand il s'agissait d'une chose qui devait être scellée dans un muet mystère, elle y restait scellée. Tout était en commun entre nous : nous avions même esprit de direction, mêmes affections du cœur, mêmes pensées et mêmes vues ; la seule chose qui ne fut pas en commun, c'étaient les secrets des amis. Quant au silence exigé par mon ministère, la garde et le respect étaient inviolables (2). » Cette discrétion nous

(1) Ept. XLI.

(2) *De Excess. Frat.*

est confirmée par le secrétaire Paulin, qui écrit à ce sujet qu'Ambroise laissa un admirable exemple aux prêtres à venir, leur apprenant à être pour les autres des intercesseurs secrets auprès de Dieu, et non des diffamateurs imprudents auprès des hommes.

Cette si grande déférence de son auguste frère à son égard, Marcelline en était bien digne par l'élévation de son esprit, par sa prudence à toute épreuve, par sa longue vie pleine des mérites et des splendeurs de la sainteté. C'est pour cela, dit son ancien panégyriste, qu'Ambroise ne l'aimait pas seulement de l'affection la plus tendre comme une bonne sœur, mais qu'il la révérait encore par une sorte de soumission obséquieuse comme la très-noble épouse de son divin Seigneur. Il la tenait pour sa *mère spirituelle et maîtresse vénérée* (1); et elle, qui avait élevé son enfance, le regardait comme son très-cher fils. Ambroise l'a écrit lui-même en tête de sa lettre XXII : *A ma chère sœur et révérée maîtresse qui m'est plus chère que les yeux et la vie*. Le dernier témoignage que donna saint Ambroise de sa vénération

(1) *Domina, materque spiritualis.*

pour sa sœur, fut de la déclarer usufruitière de tous ses biens, persuadé, comme son frère Satyre, qu'en la personne de sa sœur, il laissait tout aux pauvres et au culte divin.

Enfin, on voyait en Marcelline, d'abord, par une rare alliance, l'esprit de Marie joint à l'activité de Marthe, puis, comme en un riche trésor, tout ce qu'on pouvait désirer de mieux pour répondre d'un côté au zèle si vif et si éclairé d'un Ambroise, de l'autre aux bienséances d'une communauté de séjour et de vie avec l'évêque d'une cité capitale, d'une métropole immense.

XXIV.

THÉODOSE.

Au mois d'avril de l'année 390, la Sainte s'était retirée de nouveau à sa villa *suburbaine à Fiume-Freddo*. Là, au milieu de sa chère et rustique solitude, sous l'influence réparatrice des brises printanières, Marcelline, selon le langage d'Ambroise à saint Sévère, se sentait comme dans un port à l'abri des tempêtes. S'élevant bien haut par delà les sollicitudes du siècle, son amour se trouvait à l'aise pour prier, pour s'occuper des choses de Dieu, en cultivant ces études spirituelles qui font la paix du

cœur et le doux recueillement de l'âme (1). Mais bientôt des présages sinistres, des nouvelles inquiétantes vinrent troubler sa demeure tranquille. A en croire les rumeurs et les propos qui circulaient, des officiers impériaux auraient été massacrés par le peuple, en Grèce, à Thessalonique; les insultes n'auraient pas épargné le nom de Théodose; cet Empereur, alors si grand et maître du monde, aurait laissé éclater une indignation cruelle; les supplications des évêques auraient été impuissantes auprès de lui; Ambroise se serait décidé à l'excommunier: l'émotion était au comble et l'alarme générale.

C'était pendant une nuit des premiers jours de mai. L'aube n'avait pas encore blanchi l'horizon, et toute la campagne à l'entour reposait calme et silencieuse, quand tout-à-coup sur le devant de la villa solitaire, on entendit un bruit de piétinement de

(1) *Epit.* LXIX.

D'après les plus érudits, Baronius, Ughelli, les Bollandistes, c'est à saint Sévère, évêque de Naples, pour qui le payen Symmaque professait la plus haute estime et dont on célèbre la fête le 30 avril, qu'est adressée cette lettre de saint Ambroise.

(*Note du Traducteur.*)

chevaux et un coup qu'on frappait à la porte. — Qu'est-ce ? Qui peut venir à cette heure ? — C'est Ambroise. Il porte la souffrance sur sa figure, et dans son âme une douleur qui l'opprime. Marcelline et Candide se troublent et pâlisent, Ambroise s'approche. « Ne vous abandonnez pas trop à l'inquiétude, leur dit-il, nous sommes entre les mains du Bon Dieu : il châtie ses serviteurs, parce qu'il veut les sauver. Il conduira tout à bonne fin. Ayez confiance. »

Et, ayant repris haleine, il leur fit un court narré des faits et un exposé de la situation (1). « Vous savez, Révérende sœur, le triste événement de Thessalonique, et les instances qui furent faites pour que le châtiment n'excédât pas la mesure de la faute. Mais l'Empereur, naturellement impétueux, poussé d'ailleurs par Rufin, grand-maître du palais (2) et par d'autres courtisans de son espèce, donna ses ordres, et Thessalonique fut enveloppée dans un massacre de sept mille personnes, prises à l'aventure pour la plupart et complètement innocentes. Cette nouvelle fit

(1) *Epit.* LI.

(2) Voyez les notes finales.

couler des larmes de tous les yeux : ce fut un gémissement universel. Un prince chrétien, pieux, zélé pour la foi, se couvrir ainsi et se rendre coupable de tant de sang versé ? Je siégeais alors au concile des évêques de notre province, réunis à ceux des Gaules pour les besoins de l'église de Trèves. Tous ces pontifes, dès qu'ils apprirent cette affreuse catastrophe, protestèrent qu'on devait réclamer, qu'il fallait tirer l'arme des censures ecclésiastiques, et que c'était à moi qu'incombait spécialement le soin d'amener l'Empereur à se réconcilier avec Dieu. Et voilà qu'on m'avertit que Théodose, absent déjà depuis quelque semaines, se dispose à rentrer à Milan. Hélas ! Que faire alors ? L'attendre et se taire ? Ce serait, de toutes les lâchetés, la plus indigne. Aller au-devant de lui, pour lui adresser mes reproches ? Lui si bouillant, moi si peu froid, c'était le risque d'une nouvelle scène sanglante. Je crus que je devais, en ces conjonctures, laisser au temps son influence, qu'il valait mieux manquer présentement aux bienséances solennelles des visites et des salutations ; qu'on pouvait espérer que cette fureur tomberait et que la raison reprendrait son droit. Je pensai donc à m'éloigner de la ville.

Cette nuit même pendant que je dormais, ayant le sang fort agité, tout-à-coup, dans un songe, il m'a semblé que j'étais dans l'église à exercer les fonctions pontificales, et que l'Empereur y entrait, et que je ne pouvais continuer le divin sacrifice. Que voulez-vous? Le Seigneur agit ainsi : il nous avertit de plusieurs manières, ou par des signes célestes, ou par des passages bibliques, ou par des visions, afin que, nous tournant vers lui, nous lui demandions la tranquillité, la paix, la concorde, et surtout la confiance en sa bonté. Je me suis donc levé au milieu des ténèbres, et j'ai laissé dire que, me sentant malade de corps et ayant besoin d'un air pur, je me rendais à la villa; que mon mal était tel, qu'à grand'peine je pouvais en être soulagé par les mains charitables des plus douces amitiés. C'était un prétexte, vous comprenez; cependant la maladie est réelle, elle est grave; j'en sens peser sur moi le lourd fardeau (1). Toutefois, en d'autres circons-

(1) *Prætendi ægritudinem re reverâ gravem... Je prétendais une maladie réellement grave, telle qu'elle pouvait à peine être soulagée par les personnes MITIORIBUS; les plus douces,*

tances, j'aurais attendu deux, trois jours ; j'aurais même préféré mourir, plutôt que de manquer au devoir d'attendre l'arrivée de l'Empereur, qui m'était toujours si agréable. Mais j'ai pensé que la cause et la nature de ma maladie, les soins de ma famille, la compagnie de ma bien-aimée sœur et mère, et ce lieu qui, en tout cas, n'est pas trop distant de la cité, que tout venait providentiellement à propos pour favoriser mes projets.

Ne craignez pas : le Seigneur disposera les choses par sa grâce de manière à ce qu'elles finissent tranquillement. J'ai dessein d'écrire ici de ma propre main à l'auguste Monarque. J'ai confiance en sa piété et en sa foi. Je lui rappellerai l'exemple de David, prophète, roi, ancêtre de Jésus-Christ ; je lui

comme était Marcelline, appelée par Ambroise une sœur qui l'invite par ses mœurs si DOUCES à etc., *mitibus moribus ut...* Ainsi que nous avons dit plus haut, ch. IX... Le noble Faustinus, pour guérir d'une maladie, se rendit, lui aussi, près de sa sœur, vierge professe. C'est Ambroise qui nous le dit, *Épît. 54 et 55. Pour se faire soigner, il vint près de sa sœur Religieuse..., Colombe spirituelle..., persuadé par son expérience qu'il serait entouré de soins bien meilleurs...*

dirai que ni ange, ni archange, ni Dieu même, ne peuvent pardonner à celui qui ne s'est pas repenti et qui ne fait pas sincèrement pénitence de son péché. Au demeurant, je ne puis faillir à mon devoir d'Évêque ; non, jamais, en présence d'un tel pécheur impénitent, je n'offrirai l'Agneau sans tache. Et pourrais-je faire autrement ? Il est défendu de célébrer dans une église où se trouve un homme coupable d'un seul homicide : et moi j'oserais célébrer en présence de celui qui a fait périr tant d'innocents ? La douleur que j'éprouve est immense, parce qu'elle est immense l'affection que je porte à un aussi grand prince ; mais Dieu doit l'emporter sur toute considération, je préfère Dieu à tout : *Deum præfero*.

Les soins de Marcelline, comme il était arrivé dans la dernière maladie, et ses entretiens trempés de sagesse et d'amitié, durent contribuer pour beaucoup au soulagement du corps et de l'esprit de son magnanime frère. Il adressa, en effet, secrètement à l'Empereur une lettre écrite en entier de sa main : et, plein de confiance, il retourna quelques jours après à Milan.

Malheureusement cette lettre ne produisit pas une grande impression. Théodose, sous l'influence des

courtisans inconsiderés qui l'entouraient, comme s'il n'avait commis aucun méfait, s'il n'avait reçu aucun avertissement, ne tarda pas à se présenter à l'église métropolitaine pour assister aux cérémonies sacrées. Mais le saint évêque intrépide et modeste, respirant le zèle et la charité, vint à sa rencontre hors du vestibule de la cathédrale ; il lui parla en apôtre et en père, et le lion cruel fut changé en un doux agneau. Théodose, plus illustre dans son humiliation que dans ses triomphes, confessa son péché et accepta sa pénitence de huit mois qui ne fut terminée qu'aux fêtes de Noël. Dans ce beau jour, il vint humblement s'agenouiller à la sacristie, il versa un torrent de larmes et fut absous par le saint évêque. Les sujets de l'empire le trouvèrent grandi dans leur estime et dans leur respect.

Tel était le frère *disciple* de la vierge sainte Marcelline, dont il reconnaissait que le *magistère* ou l'enseignement *était parfait* (1).

(1) *De Virgin.* L. 1, cap. XI.

XXV.

LES PAUVRES ET LES MARTYRS.

Ces faits, où l'on voyait paraître, avec la faiblesse de notre nature, la vertu souveraine de la divine grâce, produisaient des effets salutaires sur l'âme de Marcelline : ils rendaient plus vifs et plus profonds ses sentiments d'humilité et de défiance d'elle-même ; ils lui étaient un stimulant pour travailler par toute sorte de bonnes œuvres à se mieux assurer de la persévérance finale. La pensée de la mort était toujours présente à son esprit ; elle lui servait en quelque sorte de perspective pour éclairer ses juge-

ments et diriger toutes ses actions. Il y eut deux choses dont elle fit l'occupation principale des années de sa vieillesse, conformément à cet avis de l'évangile : *Si vous voulez, à la fin de votre vie, trouver des hôtes qui vous accueillent dans les tabernacles éternels, pendant que vous en avez le temps faites-vous des amis pour l'heure suprême* (1). Ces amis sont les pauvres qu'on a secourus et les saints qu'on a honorés. Elle se donna tout entière à la culture de ces deux amitiés, pour s'en procurer la bienveillance et la protection.

Dans ce but, elle se remettait sous les yeux l'exemple de son saint frère Satyre qu'elle tenait pour un Bienheureux, surtout à cause de l'amour que tant de pauvres avaient fait éclater à ses funérailles. Ces larmes *rédemptrices*, ces gémissements *expiatoires* pour les péchés, cette douleur affectueuse qui *adoucissait* les amertumes de l'agonie par l'assurance de la béatitude éternelle, oh ! comme tout cela remplissait son cœur de délicieuses souvenirs !

C'était aussi un souvenir, et un souvenir qui par-

(1) S. Luc. C. XXI, v. 9.

lait comme un devoir, que ces derniers mots de son frère mourant : « Je vous laisse tout, et mes pauvres aussi. » Or les voilà, se disait-elle, les voilà ces amis puissants auprès du trône de Dieu, les *soldats* qui me défendront à l'heure de la grande bataille. Oui, je veux avoir, moi aussi, des hommes à ma *solde* : mes hommes à ma *solde* sont les pauvres de Jésus-Christ (1). Les infirmes, les estropiés, les aveugles, les vieillards, sont plus forts pour moi, que les plus robustes guerriers : mes défenses sont dans les prières des pauvres. En *obligeant* les pauvres, je rends Dieu mon *obligé*. C'est ainsi qu'elle se *parlait* à soi-même, en se servant des pensées et des expressions d'Ambroise, et c'est ainsi qu'elle *faisait*, dit l'ancien Panégyriste. « Quelles que fussent les peines et les nécessités des autres, son cœur les ressentait toutes et s'épanchait pour consoler son prochain ; tout ce qu'elle pouvait avoir de ses biens (2), elle le dépensait à racheter les infortunés réduits en servitude, à soulager les malheureux exilés, véritable mère des nécessiteux. »

(1) *Ærarii mei pauperes Christi sunt.*

(2) *Ex prædiis.*

Elle avait la même ardeur pour se recommander aux saints et pour les conjurer par les plus humbles supplications d'intercéder pour elle durant sa vie et après sa mort. C'était alors une pieuse et générale coutume parmi les fidèles, de se porter aux cimetières sacrés pour y visiter les sépulcres des martyrs, pour honorer ces héros de la terre aujourd'hui princes dans le ciel, et en admirer la vertu et les glorieux trophées. La vierge sainte Asella, étant à Rome où elle vivait seule et retirée, savait trouver des heures opportunes pour aller, sans blesser les convenances de son état, faire des visites *aux seuils* (*ad limina*), ou aux tombeaux des Martyrs. Et Ambroise, à Milan, *se rendait chaque jour aux basiliques des Martyrs* ; il nous le dit dans un de ses sermons (1). Cet

(1) Epit. XX.

M. l'abbé Biraghi a composé un mémoire, très-remarquable pour l'érudition et pour la critique, sur les corps de saint Victor et de saint Satyre et sur la basilique de Fausta, *Sui corpi dei SS. Vittore, M. e Satiro, C. e Sulla basilica di Fausta, Memoria del Sac. Luigi Biraghi. Milano, 1861*. Il en sera question aux notes finales.

(Note du Traducteur.)

exercice plaisait singulièrement à Marcelline déjà avancée en âge, et accoutumée à se tenir près de la tombe de Satyre. Dans ces basiliques, en présence des monuments des héros de Jésus-Christ, elle entendait une voix d'en-haut, elle sentait une ferveur céleste, un souffle du Saint-Esprit, qui la transportaient et semblaient l'ennivrer de foi et de charité.

Hors de la porte de Verceil (*à sainte Marie à la Porte*), s'étendait un terrain spacieux et solitaire, agréablement accidenté de collines et de vallons, couvert de jardins, de vignes et de frais ombrages. Là, s'élevaient diverses basiliques, plus ou moins anciennes, entourées de petits murs ou de haies qui en protégeaient le calme inspirateur. C'est vers cet endroit que s'acheminait la religieuse contemplative pour y prier. Sa basilique de prédilection était celle de Fausta, dépositaire des reliques du martyr saint Victor et des restes du bien-aimé Satyre. Elle se jetait à terre, baisait le tombeau, et pleurait; puis la foi la relevait, et lui faisait retrouver le courage avec la prière. Elle ramenait souvent ses yeux et son cœur sur l'épithaphe gravée sur la pierre par Ambroise.

Ambroise à son cher frère Uranius Satyre

A rendu le suprême honneur ;

Près d'un illustre saint couronné du martyr,
Comme plus voisin du bonheur,
Il voulut qu'il dormît... C'est ici qu'il repose
Dans cet espoir bien mérité :
Que sa chair, sous le sang du martyr qui l'arrose,
Germe pour l'immortalité (1).

Et, les bras étendus en forme de croix, elle priait de toute son âme : « O saint martyr, glorieux athlète, baignez et sanctifiez mon tendre frère, unissez ses mérites aux vôtres, unissez les vôtres et les siens aux mérites surabondants de Jésus-Christ, et faites descendre sur lui le rafraîchissement et la paix célestes. Et pour moi, ô guerrier invincible, demandez et obtenez la force et la victoire. »

De la basilique de Fausta, elle passait à la basilique Ambrosienne qui lui était contiguë. Prosternée devant l'autel des deux saints Gervais et Protais, elle repassait dans son esprit leurs supplices, leurs com-

(1) Voici les vers de saint Ambroise :

URANIO SATYRO SUPREMUM FRATER HONOREM

MARTYRIS AD LÆVAM DETULIT AMBROSIVS,

HÆC MERITI MERCES : UT SACRI SANGVINIS HUMOR

FINITIMAS PENETRANS ADLUAT EXUVIAS.

bats, leur constance et le précieux bienfait de leur récente découverte, et elle répétait le cri de reconnaissance poussé par saint Ambroise : « Nous vous rendons grâces, Seigneur Jésus, qui, dans ces grandes épreuves de l'Église, nous avez suscité de si grands défenseurs ! » — « Là, dans cet autel, reposent les victimes triomphales : sur l'autel, le Chef et le Maître qui a souffert pour tous ; sous l'autel, les sujets et les serviteurs, rachetés par sa passion. Et là aussi, à leur gauche, doit reposer un jour mon Ambroise ; il a choisi cette place, il s'est réservé pour sa demeure funèbre ce même autel où il avait coutume d'offrir le divin sacrifice. Mais qu'il tarde encore, Seigneur, qu'il tarde longtemps ce jour fatal ! C'est moi, Seigneur, c'est moi, servante inutile, vieille femme invalide, qui dois décéder la première ; et là, là entre ces deux objets de ma tendresse, en cette douce famille de saints, accordez-moi, je vous en supplie, de dormir mon dernier sommeil. Puisque entre nous, tout fut commun en cette vie, qu'ainsi, dans l'autre, *il n'y ait pas de séparation !* (1) »

(1) Voyez son épitaphe, au chap. XXIX. — De Exc. Frat.

En sortant, elle se trouvait dans le cimetière qui entourait la basilique, et où les fidèles, par dévotion pour les saints martyrs, aimaient à avoir leur sépulture. La pieuse Marcelline s'y arrêta et s'y occupait encore à réciter des *psaumes* et des *pater* pour le repos de leurs âmes.

B.



M.

DEPOSITA MARTIA VGO. ECC.

Voilà une *Martia*, vierge, âgée de soixante ans, déposée (ensevelie) le 17 de septembre, étant consuls l'empereur Valentinien pour la troisième fois, et Eutrope (1), c'est-à-dire, l'année qui suivit la consécration de la basilique. Oh ! que tu sois bénie, toi qui

(1) *Deposita Martia Virgo. — Die XV Kal. octobris. Cons. — Valentiniano August. III. et — Eutropio quæ vixit an LX.*

mourus en Jésus-Christ (ChR)! et qui laissas de toi *bonne mémoire* (B. M.) à ta famille chrétienne! Que ton âme soit en paix en Jésus-Christ! — Voilà aussi une noble *dame*, *Restitute*, *déposée le jeudi 29 de juin*, sous le consulat de notre empereur grand, très-grand (1), c'est-à-dire un an après Martia. A toi, le repos céleste et la lumière éternelle, ô servante de Jésus! votre corps n'est qu'en *dépôt* (*deposita*); Jésus saura le recouvrer et le réunir à vos âmes pour le couronner de sa gloire.

A quelque pas hors de la basilique, du côté du levant, s'ouvrait une crypte ou chapelle souterraine dédiée à sainte Valérie. Ce lieu ne pouvait être plus propice aux méditations et aux prières de Marcelline. Le cœur fixé plus encore que les yeux sur l'antique cercueil que la sainte s'était préparé et qui contenait ses reliques, elle lisait avec délices cette chère mémoire de Valérie et de Diogène gravée sur la pierre.

(1) *Deposita est Matrona Restituta, d. III kal. julias. — d. jovis. Cons. D. N. Mag. Max.*

... ET A DOMINO CORONATI SUNT
BEATI CONFESSORES COMITES MARTIRORUM
AURELIUS DIOGENES CONFESSOR
ET VALERIA FELICISSIMA
SIBI IN DEO FECERUNT (1)...

Et par le Seigneur furent couronnés les bienheureux confesseurs, compagnons des martyrs, Gervais et Protas, à savoir : Aurélius Diogène, confesseur, et Valéria Felicissima : vivant en Dieu, ils firent ceci.

Que de prodiges de force et de courage ! Quels triomphes pour la foi ! s'écriait la pieuse contemplative. Là, Gervais et Protas, ici leurs compagnons ; ceux-là immolés par un violent et sanglant martyre, ceux-ci par une lente souffrance de tous les jours ; martyrs et confesseurs, associés dans les tourments, associés dans la gloire ; et tous couronnés par le Seigneur-Dieu dans son paradis. O amis de Dieu ! ô saints patrons ! Intercédez pour moi.

(1) *Antichita Longob. Dissertazione V. — Litania Triduane.*

De cette crypte, elle passait à la basilique voisine dédiée aux saints Nabor et Félix : sa piété n'était jamais lasse, quoique son corps se fatiguât *par cette continuelle reprise de stations et de retours*. Ces deux illustres saints étaient les compagnons de patrie et de martyre de saint Victor ; ils avaient été déposés dans cette église et ils y étaient visités et fêtés solennellement par la dévotion des Milanais. Le saint évêque Ambroise allait de temps en temps prier devant la grille de leur tombeau ; Marcelline y priait aussi. Et elle croyait sentir ces parfums de grâce que ces valeureux soldats, *semblables à des grains de sénévé pilés et broyés sous le pressoir des persécuteurs, avaient, par leur martyre, répandus dans tout le monde*. Et elle en était toute joyeuse et tout embaumée (1).

Puis, elle se prenait à réfléchir en elle-même et à se dire : « Voilà dans ces trois sanctuaires *trois femmes* en mémoire et en bénédiction. Là, une *sainte vierge*, Fausta (2) qui, sous l'orage des plus furieuses

(1) Ambros., *Comment in Luc.*

(2) Fausta était la fille de Philippe, qui, à l'exemple de son père, avait donné sa maison pour en faire une basilique.

persécutions, éleva dans ses jardins un asile pour les supplications et les mystères des fidèles, et qui contribua si efficacement à appeler ces peuples à la pureté des mœurs, à la charité fraternelle, à la connaissance de Jésus-Christ, lumière et vie du monde. Ici, une *sainte dame*, cette Savina de Lodi, qui, à travers les menaces et les terreurs semées par les tyrans, osa recueillir la précieuse dépouille des deux martyrs, les porta dans ce lieu, les y déposa en grand honneur, honorant en elles la foi de Jésus-Christ. Dans cette autre chapelle, c'est une sainte veuve Valérie, qui a la gloire d'avoir encouragé au martyre son époux et ses enfants ; mère au-dessus de toute admiration et de toute louange qui les suivit bientôt par ce beau chemin du sang et des cruels supplices.

Savina, ou Sabine, était une sainte dame de Lodi, dont l'Église célèbre la fête le 30 janvier et dont la mémoire est en grand honneur à Milan où elle porta courageusement les corps des saints Nabor et Félix qu'elle avait encouragés et secourus dans leur cachot avant leur dernier supplice. Elle les ensevelit dans les jardins de Philippe ; puis, un jour, elle s'endormit dans le Seigneur en priant sur leur tombeau. En 1571, saint Charles Borromée, dans une visite solennelle de reliques, trouva le corps de sainte

O bienheureuses servantes de Dieu, j'entends sortir de vos cendres bénies une voix qui condamne les femmes frivoles et inutiles, une voix qui proclame que les femmes peuvent, elles aussi, acquérir les mérites des Martyrs et des Apôtres, qu'elles peuvent tout pour le bien de leurs frères. Saintes de Dieu, intercédez pour moi ! Tous les saints, priez pour moi, priez pour cette cité, priez pour toute l'Église qui s'étend de l'Orient à l'Occident, afin qu'elle soit une, sainte et glorieuse ! »

« C'est ainsi, nous dit saint Ambroise, qu'elle nourrissait et enflammait sa ferveur par son zèle pour ces pieuses visites et pour ses pratiques religieuses (1).

Sabine entier, sans corruption et exhalant une odeur suave. Il prit une de ses dents qu'il fit enchâsser dans de l'or et qu'il portait toujours sur lui comme un bijou précieux.

Sainte Valérie était l'épouse de saint Vital, martyrisé à Ravenne, et la mère des saints Gervais et Protas. Elle aussi fut immolée en haine de la foi, et repose à Milan. On fait sa fête le 28 avril.

(Note du Traducteur.)

(1) ... *Laborioso fessu incessu... Studio religionis pietatem accendit.* (De Exc. Frat.). On ne parle pas des martyrs Nazaire et Celse, parce qu'Ambroise ne les découvrit (dans un jardin, hors de la porte de Rome), que peu de mois avant sa mort, en 396.

Et son âme réconfortée soupirait après le jour où, dégagée de ces liens terrestres, elle entrerait enfin dans la céleste cour, dans les joies et les félicités du Saint des Saints. » Mais l'heure n'était pas encore si prochaine. .

XXVI.

EUGÈNE.

Un bruit imprévu d'armes et de légions agita Milan dans le printemps de 393, et y répandit la consternation. C'était le tyran Eugène qui, complice de l'assassinat de Valentinien et usurpateur de l'empire, s'était lancé des Gaules sur l'Italie avec une puissante armée composée de Latins, de Gaulois et de Germains, et avec de grosses troupes de cavalerie. Le perfide avait hâte d'occuper la Haute-Italie et de prévenir l'armée de Théodose qui, parti de Constantinople et traversant l'Illyrie, marchait sur les Alpes Vénitiennes pour le recouvrement de ses droits.

Ambroise, quoique Eugène l'eut prévenu par une

lettre flatteuse, ne voulut pas avoir à traiter avec un impie qui, gardant les apparences chrétiennes, mais oublieux de sa foi, avait, par une indigne politique, favorisé les payens, et permis qu'on rétablît à Rome le culte de la déesse de la Victoire. Il sortit donc sans délai de Milan et se retira à Bologne, puis à Faenza, et enfin à Florence ; « non, dit le secrétaire Paulinus, qu'il eût peur de cet homme tout-puissant, mais parce qu'il ne voulait pas rencontrer ce prince sacrilège. » Cependant, il écrivit de Toscane au nouvel empereur (1) ; il lui disait :

« Ce qui m'a déterminé à m'éloigner, c'est la crainte de Dieu à qui j'ai coutume de rapporter, autant que je le puis, toutes mes actions et tous mes pas, en sorte que je n'estime jamais la faveur de quelque homme que ce soit au dessus de la faveur de Jésus-Christ, persuadé que ce n'est faire injure à personne, que de préférer Dieu à tous. » Il lui reproche ensuite le décret sacrilège rendu à l'avantage du culte païen, décret déjà refusé par Valentinien, par Théodose et par Eugène lui-même dans les premiers

(1) Ep. LVII.

mois de son gouvernement. « Mais Votre Clémence, auguste Empereur, après avoir résisté quelque temps, a fini par fléchir et a cru devoir faire cette concession. La puissance impériale est grande ; cependant considérez, Seigneur auguste, combien plus grande est la majesté de Dieu. N'était-ce pas votre devoir de refuser toujours, par respect pour le Dieu souverain, ce qui était un outrage à la loi divine ?... Comment ferez-vous, dans l'église, votre offrande à Jésus-Christ ?... Or, j'ai pensé qu'il ne me restait plus qu'à pourvoir par mon éloignement aux intérêts de mon âme, puisque je n'avais pu pourvoir au bien de la vôtre... Toutefois, l'occasion s'étant présentée d'intervenir pour des nécessiteux, je vous ai écrit et je vous ai fait des suppliques, afin que vous puissiez juger que, lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu, je fais passer ma conscience avant toutes les autres considérations politiques ; mais quand il s'agit de choses temporelles qui dépendent du Souverain, je sais acquitter tous les hommages dus au pouvoir, comme il est écrit : *A qui l'honneur ; l'honneur ; à qui le tribut, le tribut* (1). Vous voulez, ô Puissances,

(1) Rom. C. XIII, v. 7.

qu'on vous soit soumis ? Laissez donc garder la soumission que l'on doit à ce Dieu de qui vous vous vantez d'avoir reçu l'Empire. »

La conduite du clergé Milanais fut en accord avec celle de son saint évêque absent. Eugène, avec sa suite, s'étant porté à la cathédrale pour les offices sacrés, « le clergé, dit Paulinus, considérant qu'il était entaché de sacrilège, refusa son offrande et ne voulut pas l'admettre à prier en communion avec le *corps* des fidèles. De là, une indignation furieuse. Ses généraux, avant de partir pour la bataille, jurèrent que s'ils revenaient vainqueurs, ils convertiraient la cathédrale en une écurie pour leurs chevaux, et forceraient tous les clercs à prendre les armes et à se voir incorporés dans l'armée (1).

Au milieu de si grandes afflictions, Ambroise dans sa retraite n'était pas abandonné du Seigneur qui le

(1) On voit que ce procédé, tyrannique et impie, de l'enrôlement forcé des clercs dans l'armée, est une invention de vieille date. Sans parler des siècles intermédiaires, il a été mis en œuvre au commencement du nôtre, en 1813, contre les séminaristes de Gand.

(Note du Traducteur.)

soutenait et l'encourageait même par des consolations extraordinaires. A Bologne, il découvrit, par révélation divine, les corps des saints martyrs Vital et Agricola, il leva de ses propres mains leurs ossements, comme des roses cueillies parmi les épines, et il en fit la translation solennelle (1). A Florence,

(1) Agricola et Vital, le maître et le serviteur furent réunis dans la sainte fraternité de la foi, du baptême, du martyre et de la tombe, puis dans celle des honneurs et du culte dont ils devinrent l'objet. Vital avait été torturé, à Bologne, avec une cruauté inouïe sous les yeux de son maître qu'on voulait intimider. Mais Agricola demeura inébranlable et fut enfin crucifié. Leurs corps étaient entourés, dans leur tombe, de cadavres de juifs ; et c'est pour cela que saint Ambroise s'est plu à dire qu'on les recueillit *comme on cueille des roses parmi des épines*. Il leva, avec leurs reliques, la croix et les clous très-nombreux, instruments de torture, ainsi que le sang dont la terre était empourprée. Il porta à Florence de ce sang et une partie de la croix, qu'il plaça sur l'autel de la basilique construite par la pieuse veuve Julienne. Saint Namace, évêque des Arvernes ou de Clermont, envoya demander, pour sa cathédrale qu'il avait fait bâtir, des reliques des saints martyrs Bolonais, qui en sont, encore aujourd'hui, les patrons titulaires après la sainte Vierge. La fête de saint Vital et de saint

il reçut ensuite l'accueil le plus affectueux ; il y fit la dédicace d'une basilique élevée par une illustre veuve, Julienne, et il y consacra à Dieu, avec toute la pompe des cérémonies et avec un beau discours, et la pieuse mère et les trois vierges ses filles (1.) Mais à Milan, ce n'était qu'effroi, retentissement d'armes et menaces terribles.

Le flux et reflux de lettres qui se fit entre Marcelline et Ambroise à l'occasion de ces troubles dans les affaires de l'Empire, on peut se l'imaginer quand on sait qu'en de pareilles conjonctures elle devenait *inquiète et tourmentée pour la sainte Église* et qu'elle ne cessait d'écrire et de s'informer. Si, d'une part, elle se réjouissait des consolations spirituelles accordées à Ambroise, de ses travaux apostoliques et du don précieux qu'il lui avait fait du livre *Exhortation à la virginité*, où sont recueillis et le beau sermon dont nous venons de parler et les actes des

Agricola est fixée, dans le martyrologe romain, au 4 novembre, bien qu'en plusieurs contrées on la célèbre le 27.

(Note du Traducteur.)

(1) *Exhortatio virginū*.

martyrs Bolonais et d'autres pages de nos fastes sacrés, de l'autre, elle vivait dans de grandes alarmes pour son frère absent, et pour le sort de la cité et de la patrie. Elle faisait donc, comme faisaient, du reste, alors, tous les catholiques du monde, elle adressait au ciel les vœux les plus ardents pour obtenir la victoire au pieux Théodose. Elle priait, puis elle se tenait rassurée, dans l'espoir, ainsi que Paulinus l'écrivit de saint Ambroise, que le Dieu tout-puissant n'abandonnerait pas un prince fidèle, en proie à des hommes pervers, et qu'il ne *laisserait pas la verge du pécheur prévaloir sur la destinée des justes* (1).

En effet, le 6 de septembre de l'an 394, Théodose remporta sur les rives de l'Isonce cette merveilleuse et éclatante victoire tant célébrée par les saints Pères et les écrivains de ce temps-là ; et comme il attribuait tout le mérite de ce triomphe aux prières d'Ambroise et de ses fidèles de Milan, il écrivit au saint Pontife pour qu'il voulut en faire dans sa cathé-

(1) Ps. CXXIV, v. 3.

drale de publiques actions de grâces (1). Et quatre mois après, il expirait à Milan entre les bras d'Ambroise, empereur béni de Dieu et des hommes.

(1) *Pro his gratias me censes agere oportere Domino De nostro... Clementia tua Hostiam Deo parat ; Oblationem (la Messe) et gratiarum Actiones (le Te Deum) per Sacerdotes celebrari desiderat... Ep. LXI ad Theod.*

XXVII.

MORT D'AMBROISE.

Marcelline , chargée du poids de soixante-dix années, ne se sentait plus aucun goût pour la vie de la terre et soupirait chaque jour après celle de l'éternité. Toutefois, Dieu voulait que, avant de mourir, elle passât par une cruelle affliction qui lui méritât de joindre la couronne des martyrs à celle des vierges. Cette épreuve, fut la perte du grand Ambroise.

Vers la fin de mars, en 397, le saint évêque, âgé de cinquante-sept ans, tomba gravement malade. Paulinus

et Simplicianus qui ne le quittaient pas, aperçurent en lui des effets miraculeux du Saint-Esprit et des grâces extraordinaires dont Jésus-Christ le favorisait. Marcelline, partagée par une douleur immense et une pieuse admiration pour de tels dons surnaturels, sentait son cœur aux abois. Cependant elle ne fut pas au-dessous d'elle-même. Déjà, dans la dernière maladie d'Ambroise, assise au chevet de son lit, elle s'était acquittée envers lui, dans tous les soins de sa tendresse, et de son tribut personnel et du rôle de son frère Satyre alors absent : Ambroise l'en avait remerciée par les plus honorables témoignages. Comme son dévouement a dû se prodiguer, maintenant que le mal est bien plus grave et que le trésor qu'il menace de lui ravir lui est devenu encore plus précieux !

On voit accourir les évêques voisins, saint Bassianus de Lodi, saint Honorat de Verceil (1) ; les princi-

(1) Les chrétiens de Verceil, après la mort de leur second évêque, Léminius, s'étaient divisés sur le choix de son successeur, et ces dissensions causèrent une assez longue vacance du siège.

paux Seigneurs de la ville se rendent, accablés de douleur, à la chambre du Saint ; le général comte Stiticon, beau-père de l'empereur Honorius, s'écrie : — Ah ! la perte d'un si grand homme, c'est la mort qui plane sur l'Italie (1). — Tous fondent en pleurs, et la cité est consternée comme si elle venait d'être prise d'assaut par l'ennemi.

Le 3 avril, jour du vendredi saint (2), « à dix heures de la nuit, Ambroise étendit les mains en forme

Saint Ambroise, en qualité de métropolitain, écrivit une grande lettre à cette église affligée par la désunion de ses enfants. Cette épître et l'élection dont elle fut suivie produisirent la nomination d'Honorat, qui avait partagé, dans le temps, les persécutions et les souffrances endurées par saint Eusèbe, premier évêque de Verceil, dont il s'appliqua d'ailleurs à suivre les exemples. Il vécut dans des rapports d'amitié intime avec saint Paulin et saint Ambroise. L'Eglise de Verceil solennise sa fête le 4 novembre. Ughelli (*Italia sacra*, t. IV), rapporte une ancienne et poétique épitaphe gravée sur son tombeau.

(Note du Traducteur).

(1) Voyez les notes finales.

(2) Paulinus, *Vita*.

de croix et se mit à prier. Il pria jusqu'après minuit, jusqu'à son dernier soupir. A minuit, l'évêque de Verceil, qui s'était couché pour reposer un peu dans l'appartement supérieur, entendit une voix qui disait : Levez-vous, faites-vite ; il est sur le point d'expirer. Et s'étant levé soudain, il descendit et donna au moribond le corps sacré du Seigneur. Et Ambroise, après l'avoir reçu dans sa bouche et dans sa poitrine, rendit l'esprit, portant avec lui un si bon viatique (1) : en sorte que, par la vertu de cette nourriture, son âme restaurée et rendue plus vigoureuse en son essor, alla au ciel se réjouir dans l'assemblée des anges dont il avait mené la vie sur la terre, et dans la société d'Elie dont il avait imité l'exemple en parlant avec courage, pour l'honneur de Dieu, aux princes et à toutes les puissances humaines. » C'est le récit et la réflexion de Paulinus, témoin de ce touchant spectacle. Il poursuit : « Tout le samedi, son corps fut exposé dans la cathédrale ; le matin du

(1) *Obtulit Sancto Domini corpus ; quo accepto, ubi glutivit, emisit spiritum, bonum viaticum secum ferens, ut in virtute Escæ anima refectior... lætetur...* (Ibid. n° 47.)

jour de Pâques, après qu'on eut célébré les offices et les divins mystères (1), on le transporta à la basilique Ambrosienne où il fut enseveli, doublement glorieux et par les miracles qu'il opéra et par un concours immense de peuple où l'on voyait les Payens et les Juifs mêlés aux Chrétiens, et où tous s'empressaient à l'envi, pour faire toucher à cette sainte dépouille des ceintures et des mouchoirs (2). »

« Sous un tel coup, dit encore l'ancien Panégyriste, l'abattement de Marcelline fut extrême. Dans sa désolation, elle ne voyait plus rien qui pût lui plaire, que de mourir. Que faire ? A quoi s'attacher ? Prosternée tantôt au sépulcre de Satyre, tantôt à celui d'Ambroise, elle demeurait là, triste et comme partagée et incertaine. Puis, s'adressant à Jésus-Christ, elle lui faisait ses lamentations, en se plai-

(1) *Ad Ecclesiam majorem corpus ipsius portatum est... Lucescente dio Dominico, cum corpus ipsius, peractis sacramentis divinis, de Ecclesiâ levaretur, portandum ad Basilicam Ambrosianam in quâ positus... Ibid.*

(2) Sur la découverte récente (1864) du tombeau de saint Ambroise, voir les notes finales.

gnant d'être ainsi toute seule abandonnée, toute seule sans guide et sans gardien. Que faire pourtant ? C'est ici, disait-elle, ici, ô Jésus, que je veux mourir, ici que je veux exhaler mon dernier souffle. Daignez accueillir cette pauvre fille chargée d'ans et de peines, à qui vous n'avez rien laissé que le secours de votre pitié. J'ai perdu les deux yeux de ma vie ; prenez-moi, amenez-moi à vous, et, par votre miséricorde, réunissez-moi aux âmes bienheureuses de mes deux frères. Voilà comment elle consacra ses derniers jours au culte de ces tombes vénérées, devant lesquelles, jour et nuit, son amour faisait sentinelle avec sa prière et ses larmes.

Rien ne pouvait tempérer le deuil immense de son cœur. Le nouveau pontife, Simplicianus, homme plein de science et de sainteté, qui d'ailleurs lui était attaché depuis bien des années par des liens spirituels, ne manquait pas de la visiter et de lui offrir ses consolations ; les pieuses vierges, ses compagnes, ses filles, qui révéraient en elle la mère, la maîtresse, la relique vivante du père qu'elles avaient perdu, s'empressaient autour d'elle avec leurs soins et leur tendresse. Marcelline n'estimait pas qu'il pût y avoir pour elle d'autre consolation, que d'aller s'unir dans

le ciel à son Seigneur Jésus et à ses deux frères bien-aimés. Solitude, pleurs, prière continuelle, c'était ici-bas toute sa vie. Enfin, au bout de trois mois, soit par l'effet de l'âge, soit par celui de sa grande affliction, elle arriva au terme désiré.

XXVIII.

MORT DE SAINTE MARCELLINE.

Il est certain que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est *résurrection et vie* (1), non-seulement a pris la mort pour lui afin de nous restituer la vie, mais qu'en outre, il a réservé pour lui les amertumes et les tourments les plus cruels du trépas, et qu'il accorde à plusieurs de ses serviteurs dévoués, quand ils sont sur le point de mourir, les faveurs les plus

(1) Evang S. Jean. C. XI, v. 25.

douces et un avant-goût des délices du paradis, C'est ainsi qu'il en agit envers sa fidèle épouse, Marcelline. Quand elle fut près de sa dernière heure, tout changea en elle : ce fut une sorte de transfiguration.

Sur son lit d'agonie, elle semblait avoir recouvré une nouvelle vie. Son visage pâle et défait parut refleurir avec une grâce vive et charmante, avec la joie du Saint-Esprit. C'était la joie de qui sort de l'exil et quitte les étrangers pour se réunir à ses proches qu'il aime, et rentrer au sein d'une famille chérie. Déjà elle croyait voir devant elle son Epoux, le préféré Jésus, et Marie si majestueuse et si bonne, et Ambroise et Satyre dans la gloire, qui tous lui faisaient accueil et lui donnaient place en leur bienheureuse compagnie. « O sainte Sotère, ô ma véritable mère, combien je vous suis redevable ! Vous avez commencé ma félicité, et vous m'aidez aujourd'hui à y mettre le comble. Maintenant, plus que jamais, je connais le prix de votre héritage. » Elle épanchait ainsi son âme en remerciements, en prières et en psaumes. Elle n'entretenait les vierges religieuses, que de la bonté de Jésus et de la couronne immortelle. Les veuves en pleurs et les indigents

affligés lui semblaient être des anges qui lui ouvraient les portes du ciel.

« Enfin, je m'en vais, disait-elle, et je suis bien contente parce que, après tout, je m'en vais dans la maison de mon Père, dans le palais de mon Roi, dans la félicité de mes frères. Je laisse tout ce que je possède aux pauvres et à l'Eglise. Je ne souhaite et ne demande qu'une chose, que mon corps ne soit pas porté à Rome, comme c'est l'usage, dans nos tombeaux de famille. C'est ici, dans cette nouvelle patrie, sacrée pour moi et qui m'est plus chère que le sol natal, que je désire reposer, ici, dans cette terre où sont mes deux saints frères, et au milieu d'eux. *Venez donc, Seigneur Jésus (1) ne tardez pas davantage »*

L'aurore du 17 juillet ne faisait que de luire. Dans cette chambre, bénie comme un sanctuaire, s'étaient rassemblées les personnes les plus distinguées du clergé et de la noblesse de Milan. On était là, autour de la mourante, le cœur partagé entre l'angoisse et l'admiration. La pieuse vierge reçut alors le

(1) Apoc. C. XXII, v. 20.

viatique du corps de Jésus-Christ. On la voyait prier et former la croix sur son front et sur sa poitrine ; puis s'adressant à tous et leur rendant grâces, plus par des signes affectueux que par ses paroles, elle s'endormit tranquillement (1). Simplicien, présent à toutes ces scènes émouvantes, atteste que cette mort fut, d'une manière toute spéciale et par *un don* particulier *de Dieu, paisible et sereine* ; qu'elle fut le passage d'une épouse qui va à des noces princières, le triomphe d'une reine qu'on accueille dans la salle du trône, et comme une image de l'entrée glorieuse de Marie dans le ciel.

Les obsèques ne furent guère moins solennelles que celles d'Ambroise, tant on l'estimait et on la révérait généralement comme une grande sainte. Son corps fut transféré dans la basilique Ambrosienne, au milieu d'une multitude innombrable de peuple qui pleurait la perte d'une si excellente mère, au milieu

(1) *Obiit autem præcellentissima virgo Marcellina XVI kalendas Augustas. cum aurora noctis metas excederet coram positis clerici Populi que majoribus urbis hujus Mediolanensis...*
(Paneg.)

des chants, des psaumes et des lueurs des cierges et des lampes. Là, après la célébration des divins offices, il fut déposé derrière le maître-autel, près d'Ambroise et de Satyre, comme elle l'avait si fort désiré. Simplicien lui-même (1) n'épargna rien pour lui rendre les honneurs funèbres ; il descendit de ses propres mains cette dépouille virginale dans sa tombe, et, par une élégante épitaphe, il transmit à la postérité cette douce et vénérée mémoire de Marcelline.

(1) *Paneg. Ant.*

XXIX.

CULTE DE SAINTE MARCELLINE.

Telle fut l'heureuse mort de cette noble vierge. Et, comme on ne peut douter que le juste Juge ne l'ait couronnée de gloire dans le ciel, l'Église a voulu qu'elle fût honorée du culte des fidèles sur la terre. Car saint Jérôme nous dit avec raison (1), que « ce n'est pas seulement par l'effusion du sang versé pour la foi, qu'un chrétien mérite la palme céleste, mais

(1) *Epit.* CVIII. Sur la mort et sur les funérailles de sainte Paule.

que le service continuuel d'une âme chaste et dévouée est une sorte de martyre et en a la valeur. Il y a, pour celui-là, une couronne tressée de violettes et de roses, et, pour celle-ci, une couronne de lis. »

Dieu daigna confirmer lui-même cette opinion de la sainteté de Marcelline et ces honneurs religieux qu'on lui décerna. « A son tombeau, comme à celui d'Ambroise, c'est encore l'ancien Panégyriste qui l'atteste, le Seigneur Jésus a coutume de verser par leur pieuse intercession, ses bienfaits sur les fidèles, afin de manifester à tous que leurs âmes jouissent dans les cieux de l'immortelle félicité, comme leurs sublimes vertus rayonnent et resplendissent sur la terre. »

Mais écoutons le saint évêque Simplicien, lui qui la soutint si longtemps pendant sa vie, et qui la vit et l'assista à la mort. C'est lui qui a gravé sur son sépulcre son éloge en vers, que nous rendons, sans apprêt, en notre langue (1).

(1) *Marcellina tuos...* (Voyez à la fin.)

Nous donnons la traduction en vers italiens, faite par l'Auteur :

O Marcellina, allor che l'alma prese

Marcelline, la mort-allait bientôt étendre
Son voile sombre sur tes yeux ;

Da tue membra a disciorsi, ai patrii avelli
Il tuo cener negasti. A te più caro
Fu il pio consorzio del fraterno sonno,
Caro il posare in tra le amate glebe
De' duo Santi. Lontana un dì tua sede
Avesti già, ma non lontano il core,
E nè quì lor morir spense tuo affetto.
Or di morte per don tu se' rimessa
De' fratelli al consorzio e all' ombre amiche :
E invan con pio dolor la grande Roma
Del terzo cener sacro angesi priva.
Questa chiostra però non la si dica
Angusta corte ; che la frale salma
Alberga qui : ma Te dopo il mortale
Per rari doni placido trapasso
Te, pia Vergine, accolse in l'alta corte
L'imper de' cieli ; dove trono eterno
Ti diè Cristo, che ai casti Eroi gli onori
Di sua Vergine Madre in premio assegna.
Mezzo il corso varcò Luglio bollente
E te, Vergine, al ciel tuo Sposo assunse.

(*Note du Traducteur*).

Et, près de t'endormir, tu refusais ta cendre
Aux vieux sépulcres des aïeux.
Tu voulais reposer près du corps de tes frères
Durant ton funèbre sommeil,
Et dans ce sol, trésor des plus saintes poussières,
Attendre le jour du réveil.
Vous futes séparés... Lointaine par l'absence,
Voisine par le souvenir,
Tu sentais qu'un amour embaumé d'innocence
D'aucun trépas ne peut mourir.
Voilà que, à tout briser la mort accoutumée,
Pour toi s'amende, et réunit
Par de nouveaux liens une sœur bien-aimée
A des frères qu'elle chérit.
Se plaignant que les morts eux-mêmes l'abandonnent
Rome, au front naguère si beau,
Pleure sur ton larcin ; tes vœux la découronnent
Encor d'un troisième tombeau.
Et qui pourra trouver ta demeure modeste
Trop étroite pour ta grandeur ?
C'est la maison du corps... Mais l'Empire céleste
T'ouvre son immense splendeur ;
Et ton âme, échappée à la prison mortelle,
Introduite par Jésus-Christ
Dans le brillant palais de sa Cour éternelle,
De sa vertu reçoit le prix.

De la Mère de Dieu, la Vierge toute pure,
Ton cœur refléta la beauté;
Voilà les lis, la palme et la blanche parure
Promis à la virginité.
Juillet avait à peine, en sa marche étouffante,
Passé la moitié de son cours,
Quand ton Epoux au ciel te plaça triomphante
Et bienheureuse pour toujours.

Ces vers de l'évêque Simplicien, grand saint et grand docteur dans les choses de Dieu, placés dans l'église, sur un monument public, furent pour ce temps la canonisation de Marcelline. Elle fut, tout de suite et avec certitude, regardée comme inscrite au catalogue des bienheureux du ciel. Et à peine le culte religieux qu'on rendait au saints martyrs fut-il étendu aux simples confesseurs et aux vierges, dont la vie avait été un modèle de perfection, que Marcelline en reçut les honneurs. Un panégyrique Milanaï du sixième siècle, un autel érigé à son intention et à cette époque, devant son tombeau, sa fête qui se célèbre le 17 juillet dans tout le diocèse, l'insertion et l'invocation de son nom dans les litanies *triduanes* (des Rogations) et son image portant le titre

de Sainte, qui se voit dans une mosaïque du neuvième siècle, sont des monuments authentiques de sa sainteté et de la gloire céleste dont elle jouit. Mais ce qui est surtout décisif, c'est le jugement si honorable et le témoignage si formel donnés en faveur de cette sainteté par un Ambroise et par un Simplicien.

Ce jugement a son expression la plus belle et la plus significative dans cette image de la Sainte, dont nous venons de parler, ouvrage du neuvième siècle, que l'on admire encore dans la grande mosaïque du chœur. Elle est très-certainement le vrai portrait de Marcelline. Elle y est représentée dans la gloire, distinguée ou caractérisée par le nimbe ou l'auréole des saints, qualifiée du titre de *SanCta MARCELINA*, couverte du voile blanc marqué du monogramme ou de la première lettre de *Christ* (X, ch.), le front ceint du diadème *gemmé*, en tunique de pourpre bordée d'arabesques en or, avec le manteau pardessus ou le surtout de couleur brune et monacale. Elle semble vous dire : je suis heureuse, et je prie pour vous.

Le corps de la sainte fut enseveli dans le souterrain de la basilique Ambrosienne, à dix pas du sépul-

cre de saint Ambroise, et à trente pas de celui de saint Satyre qui était dans la basilique de Fausta, jointe alors à la première. Elle y reçut toujours, de la part des fidèles, un culte de pratiques et de cérémonies religieuses ; et plusieurs des anciens archevêques regardèrent comme un honneur et une sorte de sauvegarde d'être placés à ses pieds après leur mort. Ces reliques virginales furent levées de terre en 1722 par le cardinal Erba Odescalchi, archevêque de Milan ; elles furent tenues renfermées et gardées pendant quelque temps à la sacristie. Enfin, en 1812, on les transféra très-solennellement à la nouvelle et magnifique chapelle construite sur les dessins du marquis Cagnola, et ornée d'une statue de la sainte, de marbres, de peintures et d'une épitaphe de Morcelli. On regrette que cette chapelle soit d'un style si peu en harmonie avec celui de la basilique.

Il est à remarquer, et nous ne devons pas omettre ce détail de l'histoire, que ces reliques furent trouvées enfermées, comme elles l'avaient été anciennement, dans leur tombe faite de pierre très-dure et toute maçonnée à l'entour, et que les ossements étaient presque tous entiers avec leurs vingt-huit dents, et avec tous les signes d'une constitution ré-

gulière et forte. Ce qui prouve que la profession virgine et les austérités, au lieu de lui être nuisible, servirent à donner à ce corps sa vigueur et sa perfection.

XXX.

ESPRIT DE SAINTE MARCELLINE.

« Honorons la vierge sainte Marcelline , parce-
qu'elle est *une de nos Mères de la patrie et une Propa-
gatrice de notre Église* » C'est l'exhortation que fait
à ses concitoyens l'ancien panégyriste. Je crois que
ces deux titres suffisent pour faire bien comprendre,
en les caractérisant, l'esprit de Marcelline et son
mérite spécial. Cette première qualification de *Mère
de la patrie* (semblable à celle de Père de la patrie),
sent le style romain. Elle signifiait quelqu'un qui
avait sauvé l'empire ou le peuple, ou qui avait montré

à leur égard une affection et un dévouement extraordinaires. Ici, la patrie, l'empire, le peuple, c'est l'Eglise catholique ; et Marcelline eut toujours pour elle une vénération, une sympathie, une activité à toute épreuve.

Certainement elle fut remarquable par sa chasteté, par sa mortification, par son oraison et sa piété ; elle fut encore plus grande et plus distinguée par son zèle pour la sainte Eglise. Elle s'accoutuma dès ses plus jeunes années, quand elle était encore à Rome, à avoir en horreur les hérésies et les schismes ; elle s'était fait une idée sublime de l'Eglise une, sainte, apostolique, et elle ne savait plus goûter la paix quand elle apprenait quelque nouvel attentat contre cette véritable *mère des vivants* (1). A ceux qui avaient la folie de chercher la vérité et le salut dans les sectes hérétiques, elle ne manquait pas de dire comme l'ange à Madeleine : *Quoi ! vous cherchez la vie au milieu des morts ?* Elle étudiait souvent et admirait toujours cet événement prodigieux, ce miracle fondamental, par lequel le Seigneur rapprochant toutes

(1) *Comment in Luc. L. II, c. 21.*

les nations de la terre, si diverses, si opposées, les avait constituées en un seul empire, sous un seul prince, afin que le monde entier s'habituaît à être sous un seul Dieu, sous un seul Chef et Roi, Jésus-Christ, et sous un seul vicaire universel de ce chef, dans l'unité de la foi et la charité, en l'unité de la famille chrétienne. « Voilà, disait-elle, *l'arche salutaire*, l'Eglise ; hors de cette arche, il n'y a que le déluge et la mort ; voilà la *maison* teinte du sang de l'Agneau : hors de cette maison, c'est la condamnation céleste et l'extermination, voilà le grand *temple* du Seigneur ; il est unique, mais vaste et sans limites, mais élevé et sans mesure ! Et l'Eglise ne porte pas un nom restreint qui lui vienne d'une contrée ou d'une nation, puisqu'elle les embrasse toutes ; elle a un nom qui descend du ciel, elle s'appelle *le peuple de Jésus-Christ Dieu* (1).

Pleine de ces idées, elle s'employait tout entière à maintenir autant qu'il en était en elle, la pureté de la foi, l'union des évêques et du peuple ; et partout où l'Eglise courait quelque danger, ou souffrait quel-

(1) *Enarr. in Ps. 36.*

que attaque, elle s'en tourmentait jusqu'à perdre la paix du cœur. Comme elle soutint son saint frère, *son élève* ! Comme elle l'encouragea à la vigilance et à la fermeté ! Le fait est, que ce fut par *le moyen du pontife Ambroise, que toute l'Italie retourna à la foi orthodoxe* ; saint Jérôme l'atteste dans sa Chronique. Marcelline eut part à ce travail et à ce mérite. Ambroise le dit dans son épître XX : « *Vous êtes en sollicitude pour la cause de l'Eglise, et jusque dans vos songes, vous en êtes agitée à cause des affaires des Ariens.* » Et dans l'épître XLII : « *Vous voilà encore toute troublée pour la liberté des droits du catholicisme, violée à Callinique, et vous l'avez prise fortement à cœur...* » Il n'y est pas dit : Vous êtes inquiète pour votre frère, non ; mais vous vous intéressez, vous vous alarmez, vous vous mettez à l'œuvre pour la foi, pour l'Eglise, pour les intérêts et le peuple catholiques.

Ce fut ce zèle qui porta Marcelline à renoncer à la vie paisible d'une retraite perpétuelle et qui lui fit préférer à ce calme les pénibles inquiétudes d'une vie publique comme la sienne. Elle fit le sacrifice des charmes de la patrie et du tranquille séjour du foyer paternel, pour s'exposer aux voyages et s'assujettir à toutes les vicissitudes, à tout ce mouvement impor-

tant de la maison d'un pontife, évêque d'une vaste métropole avec une résidence impériale. « Elle y fut attachée et retenue, non par les instincts de la nature, mais par les fruits de la grâce (1). A l'exception de quelques semaines qu'elle se réservait pour se recueillir dans sa villa, elle ne quittait pas Ambroise au milieu des conflits et des labeurs spirituels. Maîtresse, guide et modèle, elle réunissait les vierges, elle instruisait les veuves, elle surveillait, elle soutenait, elle les entraînait toutes à Jésus-Christ. A son école se formèrent et une sainte Candide, qui fut un exemple à Milan ; et sa sœur dont le nom n'est pas connu, qui, au rapport de Paulinus, jusque dans l'âge le plus avancé édifia les fidèles de Carthage ; et une Indicia, vrai parfum de sainteté et de pudeur virginale, à Vérone (2). De cette école de Marcelline sortirent un Satyre, si parfait, qui vaut lui seul une phalange, et le grand Ambroise, cette gloire incomparable de l'Eglise. A Milan, il n'y avait pas d'occasion propice qu'elle ne saisis, pour dilater

(1) *De Exc. Frat.*

(2) *Ep. V.*

le royaume de Jésus-Christ ; pas de femme disposée à bien faire qu'elle n'encourageât à la perfection, elle qui était *maîtresse de vertu consommée*, spécialement pour les plus jeunes ; en sorte qu'elle a laissé après elle une ample postérité et de vierges servantes du Sauveur Jésus, et d'exemples les plus efficaces pour tous les siècles à venir. On peut donc la compter à bon droit parmi les apôtres Milanais et les *propagateurs* de cette église de Milan.

Conformément à cet esprit de Marcelline et sous son inspiration, Milan a vu naître et s'établir les *Vierges Marcellines*, qui s'occupent spécialement de l'éducation, du catéchisme et des œuvres pieuses ; leur institut a eu la bénédiction des évêques et celle du souverain pontife Pie IX, Plaise au Seigneur que, par leur amour de la vie pure et par leur zèle catholique, elles puissent mériter d'être toujours de cette *postérité* (prédite par saint Libère) *de la vierge Marcelline*, comme elles en ont le nom et le titre !

NOTES FINALES

(Toutes les notes du Traducteur seront numérotées et suivies des lettres *Tr.*)

Source des documents relatifs à la Vie de sainte Marcelline.

Les **ŒUVRES** de saint Ambroise sont la source principale. Quelquefois j'ai suivi l'édition romaine de Sixte V, de 1580-5, mais le plus souvent l'édition si renommée des Bénédictins de Saint-Maur de 1686, et de temps en temps quelques-unes de ses variantes.

La *VIE* de saint Ambroise, évêque de Milan. (*VITA sancti Ambrosii, Med. episc.*), écrite par PAULINUS ou PAULIN, clerc et notaire, ou secrétaire du saint, adressée à saint

Augustin, évêque, qui l'avait engagé à ce travail. Paulinus, plus tard diacre et enfin prêtre de Carthage, fut un homme très-docte. Cette vie, écrite vers l'an 415, fut reçue avec respect et avec une pleine confiance par toute l'antiquité.

L'ÉPITAPHE de la sainte, composée par saint Simplicien. Il en est question au chap. XXIX.

Le PANÉGYRIQUE ancien pour l'édification fraternelle (*œdificationi fraternæ*), fut prononcé au sixième siècle. On déduit la certitude de cette époque : 1° du style, qui est le même que celui de la *Datiana Historia Ecclesiæ Mediolanensis*, écrite en 536 ; 2° des citations scripturaires ou bibliques, conformes à la version des Septante et non à la Vulgate, qui n'était encore que d'un usage assez restreint ; 3° du but que l'auteur s'y propose, qui est d'introduire et de faire admettre la fête de la sainte. *Puisque nous accordons les honneurs solennels à plusieurs saints martyrs et à plusieurs Vierges vénérables de pays étrangers, pourquoi ne payons-nous pas notre tribut d'hommages et de vénération à nos saints qui sont au milieu de nous ?... Nous devons donc célébrer aujourd'hui l'anniversaire du passage (du trépas) de l'épouse de Jésus-Christ, la vierge Marcelline, consacrée à Dieu...* Or il conste, par des monuments milanais, que la sainte était déjà honorée d'un culte ecclésiastique ou canonique, à Milan, dans le septième siècle et même bien avant. On en trouve les preuves recueillies par Settimio Lodi ou à Laude : *De tumulo S. Marcellinæ (Du tombeau*

de sainte Marcelline), § V, in Milano, 1725. Quoique ce panégyrique soit court, peu fourni de renseignements et de notices, presque tout tiré de saint Ambroise, l'Église de Milan en a cependant fait un si grand cas, qu'elle a pris de là les *Leçons* et la *Préface* pour la fête de la sainte. Ce panégyrique existe dans la bibliothèque Ambrosienne dans les Codex du dixième siècle, comme à E. 22, inf. et selon qu'il fut publié par Bonino Mombrigio, 1480. Cette vie contient deux inexactitudes : 1° que le deuil universel pour la fille de Jephthé dura sept jours au lieu de quatre. L'auteur a été trompé par quelque manuscrit grec des Septante, dans lequel il a lu $\epsilon\pi\tau$ sept au lieu de $\epsilon\pi\iota$ sur ou pendant ; 2° il a fait Ambroise intermédiaire pour l'âge entre Marcelline et Satyre. Son erreur vient d'un manque de virgule dans ce passage de l'oraison funèbre : *Satyrum inter duos fratres alteram virginem, alterum sacerdotem ætate medium.*

A la page 9. Une des premières qui... Saint Jérôme, Ep. 127, n° 5, donne cette louange à la veuve sainte Marcelle, que, vers l'an 374, elle embrassa, à Rome, la vie des moines, qui alors, à cause de la nouveauté de ce régime, était regardée par le peuple comme avilissante et comme déshonorante pour les femmes nobles. Mais en cet endroit, saint Jérôme veut parler de la vie rigide du monachisme et non pas proprement de la profession

virginale, embrassée avec tant d'éclat par Marcelline, dès l'année 352. (Voyez ensuite la note, en ce même endroit, de l'édition Vallarsi.)

A la page II. Trèves. Le P. Pagi, *notés sur Baronius*, a parfaitement démontré que la résidence du gouverneur était alors, non à Arles, mais à Trèves. Cette ville est sur les rives de la Moselle, du côté du bas Rhin; Ammien Marcellin l'appelait une seconde Rome, à cause de sa puissance métropolitaine et de sa magnificence.

1. On a dit TRÈVES-SUR-LE-RHIN, peut-être parce que les *Trévires* ou *Trévères* habitaient primitivement les bords du Rhin, qu'ils avaient traversé bien avant la conquête des Gaules par César; c'est lui-même qui l'affirme (*Comment.*, L. 4., ch. 6 et 10). Il paraît qu'ils étaient encore établis sur la rive de ce fleuve du temps de Suétone, malgré divers bouleversements de territoire et de peuples, opérés de ce côté par Agrippa, sous Auguste. Trèves, d'abord la ville principale des Trévires, nommée ensuite *colonie* et cité Auguste, *Augusta Trevirorum*, érigée en capitale de la première Belgique, résidence du Préfet du prétoire des Gaules, de qui relevaient les Gaules, l'Espagne et la Bretagne Romaine; appelée par Ammien Marcellin, *l'Illustre séjour des princes* (*Domicilium Principum clarum*), à cause de plusieurs empereurs qui y avaient tenu leur cour; exaltée par le même historien comme la

Rome des Gaules, *la seconde Rome* ; chantée par Ausone comme le grenier, le vestiaire et l'arsenal des forces de l'Empire (*Imperii vires alit, vestit et armat*), ravagée cinq fois par les Barbares et passée sous la domination des Francs ; devenue plus tard une ville impériale, puis métropole de l'Archevêché et de l'Electorat de *Trèves* ; chef-lieu du département de la Sarre, après l'invasion française ; Trèves, en allemand *Trier*, est aujourd'hui une ville prussienne, ayant à peine 20,000 âmes, siège d'un évêché et chef-lieu d'une des cinq Régences qui forment les divisions de la Prusse Rhénane. (*Tr.*)

2. Page 15. Saint Anaclel avait fait élever un oratoire sur le tombeau de saint Pierre, au Vatican. L'an 326, Constantin fit transformer cette modeste chapelle en un temple magnifique. Lui-même, ayant déposé les insignes de la dignité impériale, donna le signal des travaux, en ouvrant les fondations et en emplissant douze corbeilles de la terre qu'il avait extraite, en l'honneur des douze apôtres. Sainte Hélène, sa mère, rivalisa avec Constantin pour enrichir ce temple auguste de ses pieuses libéralités.

Le même empereur s'était empressé de faire bâtir une église sur la partie du domaine de sainte Lucine, ou saint Paul avait été inhumé après son martyre. C'est aujourd'hui la grande basilique de *Saint-Paul-hors-des-Murs*, ou sur la voie d'Ostie.

Saint Ambroise a écrit une biographie de sainte *Agnès*. Qui ne connaît et qui n'affectionne cette jeune martyre de treize ans, *la bien-aimée des Romains*, dont la vie, au dire du saint Docteur, était célébrée ou connue dans la langue et la littérature de toutes les nations, *omnium gentium linguis et litteris*? Rome a deux belles églises en son honneur et sous son vocable : celle de la place Navone, qui couvre son cachot et le théâtre des assauts préparés à son innocence ; et celle qui est *hors des murs*, sur l'ancienne voie de Nomente. Constantin, à la demande de sa fille Constance, la fit édifier sur le cimetière de Sainte-Agnès, dans l'endroit même où l'on trouva son corps. Cette église, si intéressante et si remarquable, a été, en 1856, l'objet d'une restauration qui la rend encore plus belle. Elle est due aux soins et à la piété de Pie IX, qui la fit exécuter en mémoire de l'événement du 12 avril 1855, lorsque le plancher d'un salon s'écroula, entraînant dans sa chute le souverain Pontife et sa nombreuse assistance, et en reconnaissance de la protection éclatante dont le ciel daigna le couvrir dans ce grave accident.

Sainte Cécile, un des noms les plus glorieux de la noblesse romaine et des phalanges de nos martyrs. Elle souffrit, l'an 230, sous l'empereur Alexandre-Sévère. Rien de beau, comme les actes de son martyre. On les lira avec un vif intérêt dans le délicieux et savant ouvrage de Dom Guéranger, abbé de Solesmes : *Histoire de sainte Cécile*.

Après un court exposé de l'état de l'Eglise à cette époque, c'est l'histoire personnelle de la Sainte, et puis l'histoire discutée de ses actes, ainsi que celle de ses reliques, de sa basilique et de son culte. Après sa mort, le corps de sainte Cécile avait été inhumé au cimetière de Prétextat; mais sa maison, qu'elle avait consacrée de son sang, avait été, selon son désir, convertie tout d'abord en oratoire. Pour la dérober à la confiscation, elle avait eu soin de la faire passer, avant de comparaître au tribunal du préfet Almachius, *sur la tête*, c'est-à-dire, en la possession d'un noble baptisé, nommé Gordien. On voit qu'il y a déjà longtemps que les chrétiens pieux et bienfaisants ont été forcés de recourir à ces sortes de substitutions de personnes, ou de transmissions et de fidéicomis, afin de pouvoir assurer la destination de leurs propres biens selon les intentions de leur charité.

Les Basiliques. Aussitôt que la liberté fut rendue aux chrétiens, on construisit un grand nombre d'églises. « Le pape saint Sylvestre en bâtit une à Rome, dans la maison d'un de ses prêtres, nommé Esquilus, dont elle porta longtemps le titre. C'est l'église actuelle de *Saint-Etienne-des-Monts*. Le Pape la dota d'un revenu annuel d'environ 8,000 fr. en fonds de terre, maisons et jardins. A son exemple et à sa persuasion, l'empereur Constantin bâtit à Rome, premièrement, la basilique qui, de son nom, a toujours été appelée *Constantinienne*, autrement l'église du

Sauveur, dans le palais de l'impératrice Fausta, sa femme, auparavant nommée la maison de Latran... et parce qu'il y fit aussi un *Baptistère*, et que les baptistères avaient l'image de saint Jean-Baptiste, on nomme plus ordinairement cette église *Saint-Jean-de-Latran*. C'est la principale église de Rome, et les Papes y ont fait leur résidence pendant plusieurs siècles. Il bâtit encore à Rome six autres églises : celle de Saint-Pierre, au Vatican ; celle de Saint-Paul, au lieu de son martyre ; celle de Sainte-Croix, en la maison de Sessorius, que l'on nomme Sainte-Croix-de-Jérusalem, à cause d'une portion de la vraie Croix qu'il y mit ; celle de Sainte-Agnès, avec un baptistère, à la prière de sa fille Constantia, et de sa sœur, du même nom, qui furent baptisées par saint Sylvestre ; celle de Saint-Laurent-hors-les-Murs, sur les chemins de Tibur, au lieu de la sépulture de ce martyr ; celle des martyrs saint Marcellin et saint Pierre, au lieu dit *Entre-deux-Lauriers*, où fut la sépulture de sainte Hélène (*Hist. univ. de l'Eglise*, par l'abbé Rohrbacher, 1848 ; t. VI, l. 34, p. 243). » L'historiographe rapporte ensuite les dotations de ces églises, en maisons et en terres sises en Italie, en Sicile, en Afrique, en Grèce, etc. (*Tr.*)

3. A la page 20. Nous avons mis une note qui se continue aux pages suivantes, sur la parfaite et inébranlable orthodoxie du pape saint Libère, *De omnimodâ Innocentiâ*

Liberii. Depuis que nous avons écrit et fait imprimer nos observations, il a paru, sur la même question et dans le même but, un travail sérieux, considérable et concluant, de M. Ed. Dumont, dans la *Revue des questions historiques*, 1^{re} livraison, juillet-septembre 1866. Cet article, riche de bonnes raisons et de preuves solides, se termine, peut-être sans y viser, par une pensée à effet, pleine d'ailleurs de justesse, d'à-propos et de doctrine. Elle se rapporte à la réponse adressée par Libère à Constance, dans son entretien avec ce prince, à Milan : « Si je suis seul, la foi n'en est point affaiblie. » *Parole étonnante et pour ainsi dire prophétique*, dont on vit l'accomplissement après le concile de Rimini. (Tr.)

4. Page 26. *C'est à pareil jour, etc.* Ces paroles semblent convenir mieux à la fête du 25 mars, qu'à celle du 25 décembre. Saint Ambroise et l'Eglise de Milan faisaient une seule fête de l'Incarnation du Verbe et de la Nativité de l'Homme-Dieu. Saint Ambroise dit, dans son hymne de Noël : *Veni, Redemptor Gentium... Carnis trophæo accingere... Præsepe jam fulget tuum*. L'Eglise de Milan ne fait pas mémoire de l'Incarnation, le 25 Mars. (Tr.)

A la page 49. Dans la note, il est question de l'épithèque de sainte Irène, faite par le pape saint Damase. Or, on se trompe communément en faisant mourir cette vierge à vingt ans. C'est une fausse interprétation du sens de ces vers.

A la page 58. Premier voyage d'Ambroise, évêque, à Rome. Paulinus dit : *Post annos aliquot ordinationis*, après quelques années d'ordination; de nombreux manuscrits milanais, très-anciens, ont mis : *post annos quatuor*, après quatre ans, c'est-à-dire dans la quatrième année nominale, qui était précisément l'an 377; en un autre endroit, Paulinus dit *trois années environ*, et il n'y a que vingt-six mois à compter. Du reste, on a toute raison de croire qu'Ambroise, soit pour les affaires de sa famille, soit pour voir sa chère sœur, soit pour visiter *limina apostolorum* (les tombeaux des Apôtres), et cette même église romaine, *Totius orbis Romani Caput atque illam sacrosanctam Apostolorum Fidem, capitale ou chef de tout le monde Romain et siège de la sainte et immuable foi des Apôtres*, Ep. xi, 2, n'aura pas longtemps différé le voyage de Rome. Baronius assigne aussi ce premier voyage à l'an 377. Le voyage à Sirmium est rapporté à l'an 379 par Farlato, *Illyr. Sacrum*, t. VII, in Anemio, et par Hermant, *Vita di sant'Ambrogio*, Tabl. Chronol.:

Page 60. On ne trouve plus Marcelline à Rome... On croit voir une opposition ou une difficulté dans un passage de saint Jérôme, qui en 385, partant de Rome, écrit du port d'Ostie pour adresser ses dernières salutations à plusieurs pieuses Dames romaines qui avaient sa confiance; la lettre est adressée à Asella. *Saluez Paule et Eustoquia mes filles*

en Jésus-Christ ; saluez Albine vénérable mère, Marcelle chère Sœur, ainsi que Marcelline et la Révérende (sainte) Félicité. Mais qui pourra croire que cette Marcelline dont le nom est mis là comme par grâce, avec un *ainsi que, quoque*, sans aucun titre, soit l'admirable sœur d'Ambroise ? Saint Jérôme n'a jamais eu aucun rapport avec sainte Marcelline.

Page 62. *L'abbé Régulier.* L'abbé Casaretto fit un voyage à Milan et obtint des souvenirs et des reliques de saint Ambroise, et particulièrement des reliques de sainte Marcelline.

5. Page 62. L'habitation de sainte Marcelline à Rome, c'est-à-dire le beau palais d'une noble et opulente famille, était parfaitement située, non loin du Capitole, du Forum, du mont Palatin, et tout près de ce grand Cirque Flaminien qui avait pour limite circulaire une enceinte de temples, et pour clôture finale celui de Bellone, devant lequel s'élevait la fameuse colonne *Bellique*. Marcelline avait obtenu de ses deux frères que cette maison patrimoniale servit d'asile à de pieuses Vierges qui y vivaient réunies sous la protection de Celle qui était leur Reine, étant la Mère de leur Dieu. — Cette destination ne changea, ni après le départ de Marcelline, ni après sa mort. Dans la suite, c'est-à-dire, deux siècles après, ces Religieuses embrassèrent la règle du grand Patriarche saint Benoît, lorsque de Subiaco et du Mont-

Cassin, comme de deux sources pures de sainteté et de discipline monastique, elle commençait à se répandre dans le monde entier. Plus tard, en 1536, ce monastère fut uni à la Congrégation du Mont-Cassin et en dépendit jusqu'aux perturbations politiques qui marquèrent, pour l'Italie, les premières années de ce siècle. Pie VII, étant simple moine Bénédictin (Dom Grégoire Chiaramonti), avait été chargé de la direction de ces Religieuses, et c'est dans leur église qu'il avait reçu la consécration épiscopale. En 1828, ce couvent fut attribué à un autre Institut qui était une sorte de réforme des Filles de sainte Claire. Enfin, au mois de mai 1861, Pie IX l'a rendu à l'Ordre qui l'avait possédé primitivement, en y fondant un Collège monastique Bénédictin pour les Missions Etrangères. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit cette inscription commémorative, gravée sur le marbre : COLLEGIUM MONASTICUM O. S. B. IN DOMO S. AMBROSII EPISCOPI ET DOCT. PROVIDENTIA PII PAPÆ IX FUNDATUM, ANNO 1861. Le R. P. Abbé D. Pierre Casaretto, Procureur des Missions bénédictines, ayant été nommé supérieur de cet établissement par le Souverain Pontife lui-même, a fait réparer à grands frais tout l'édifice, spécialement les chambres habitées autrefois par saint Ambroise, saint Satyre et sainte Marcelline. Elles sont ornées de belles décorations qui en augmentent le charme pour la piété chrétienne. Ces chambres situées dans l'intérieur du monastère, forment trois jolies chapelles qui sont fréquemment visi-

tées, soit par les Romains, soit par les étrangers, et même par les femmes qui peuvent, sans infraction aux lois de la clôture, s'y rendre par un escalier extérieur. Quant à l'église, dont la restauration complète est comme une construction nouvelle, et qui est dédiée à la Très-Sainte Vierge et à saint Ambroise, lorsqu'on aura terminé les grands travaux dont l'exécution est déjà très-avancée, elle sera une des plus gracieuses de Rome. Cet établissement est sur le territoire de la paroisse de Saint-Ange *in Pescheria*, au quartier de Sainte-Marie *in Compitelli*; on y arrive par la rue de Saint-Ambroise. (Tr.).

A la page 64. Note *Mitibus*. Cette version est portée dans deux codex des Bénédictins et confirmée par un beau manuscrit de cette bibliothèque Ambrosienne, et je la maintiens comme excellente et comme vraie : là où on lit communément un *mutis* qui n'a pas de sens. Le sens, le voici : *Vous vous taisez*, ou, votre bouche se tait, mais vous m'invitez par la douce voix de vos mœurs, *mitibus moribus*. Le rapprochement de *tacita* a fait écrire aux copistes *mutis* ou lieu de *mitis* ou *mitibus* abrégé.

G. Page 66. Nous avons inséré plus haut, n° 2, la note relative à sainte Agnès. (Tr.).

H. Page 89. Cette vive et ferme sympathie pour l'Eglise est l'indice, comme le résultat du véritable zèle de

ses enfants, qui s'associent à ses joies et à ses douleurs. Les femmes solidement catholiques se sont toujours distinguées par ces dispositions sympathiques et surtout par ces angoisses et ces pieuses condoléances au temps des tribulations. Lorsque Ambroise écrivait à Marcelline une lettre qui sera rapportée au ch. XVIII, il y avait à Milan une sainte veuve dont l'auteur parlera plus tard et qui avait sous les yeux ce que le pontife racontait à sa sœur. « Ma mère, votre servante, ô mon Dieu, était là, dit saint Augustin, constamment des premières à vouloir sa part des sollicitudes et des veilles, et ne vivant plus que d'oraisons. *Ibi mater mea, ancilla tua, sollicitudinis et vigiliarum primas tenens, orationibus vivebat.* Confess., L. IX, ch. 7. » (Tr.)

A la page 92. Les Images d'Ambroise et de Marcelline.

L'évêque Ambroise et le laïque Satyre étaient si ressemblants de figure et d'ailleurs si ordinairement habillés de la même façon, que, dans les rues, l'un était pris et salué pour l'autre. Saint Ambroise l'affirme (*De Exc. Fr.*). Il y a un portrait d'Ambroise dans une mosaïque du cinquième siècle dans la basilique de Fausta, et un autre en demi-relief fait entre le neuvième et le onzième siècle, qui, d'après l'épigraphie, est pris sur une image d'Ambroise vivant. Celui-ci est très-conforme pour la physionomie au portrait de Marcelline, conservé dans la mosaïque du chœur, et qui est

du neuvième siècle. Assurément cette dernière image est unè copie de quelque portrait de Marcelline, exécuté de son vivant comme celui d'Ambroise. Les portraits des grands Apôtres Pierre et Paul et des autres saints de l'antiquité furent transmis par la tradition comme des copies fidèles. Cette fidélité de copie a dû se réaliser avec bien plus de facilité à Milan pour des personnages si élevés dans le monde et dans l'Eglise.

S. Page 102. Valens était frère de Valentinien qui l'associa à l'Empire et lui donna l'Orient à gouverner, en se réservant l'Occident. Son épouse, étant Arienne, lui persuada de se faire baptiser par un évêque de sa secte. *Bigot sectaire*, comme l'appelle Châteaubriand (*Etudes Historiques*, t. II. Etude 3^e, 1^{re} partie), il ne cessa de persécuter et de tourmenter les Catholiques, et surtout les *Moines*, tandis qu'il laissait une pleine liberté aux hérétiques, aux juifs et aux payens. Cet odieux système ne lui porta pas bonheur. Écoutons le jugement du grand Bossuet : « Valentinien fit la guerre en grand capitaine ; il y mena son fils Gratien dès sa plus tendre jeunesse, maintint la discipline militaire, battit les Barbares, fortifia les frontières de l'Empire, et protégea en Occident la foi de *Nicée*. Valens, son frère, qu'il fit son collègue, la persécutait en Orient ; et ne pouvant gagner ni abattre saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, il désespérait de la pouvoir vaincre... On vit ici en peu d'an-

nées de merveilleux événements, la révolte des Goths contre Valens, ce prince quitter les Perses pour réprimer les rebelles ; Gratien accourir à lui après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemands. Valens, qui veut vaincre seul, précipite le combat, où il est tué auprès d'Andrinople. Les Goths victorieux le brûlent dans un village où il s'est retiré. » (*Disc. sur l'Hist. Univer.*, 1^{re} partie, XI^e époque. (Tr.).

A la page 102. *Ces barbares étaient les Goths..., les Taïfales...* Ammien Marcellin, historien de cette époque et payen, nous dit : *Taïfalorum genus, turpis et obscaenæ vitæ flagitiis ita mersum, ut apud eos, etc...* (L. 34, c. IX), et le reste qui contient les plus abominables désordres, les plus dénaturés. De pareils faits ne se produisent pas dans les deux irruptions de Maxime en 387 et d'Eugène en 393, qui, après tout, étaient chrétiens, et commandaient des armées Romaines. Les circonstances toutes particulières de ces barbares, et la félonie de ce Prosper d'Afrique qui s'était emparé des biens de la famille à l'occasion d'Ambroise *promu à l'épiscopat*, s'accordent avec cette année 378 et non avec des années plus reculées. Ajoutez que Satyre mourut dans la *fleur de sa vie* (*De Ex. Frat.*) ; précisément sa 40^e année était l'an 378.

9. Page 102. C'est une grande et difficile histoire, que celle de ces nations qui avaient entendu le *coup de sifflet*

divin dont parle Isaïe (ch. V., v. 26), et qui, après avoir reçu comme un *rendez-vous* providentiel vers les Palus-Méotides et s'y être réunies ou rencontrées, ou suivies instinctivement, prenaient leur essor et franchissaient le Danube pour dépecer l'Empire Romain « comme lorsqu'une digue du Pô vient à se rompre, dit Cantu, et que ses flots s'élancent sur ses campagnes. Il paraît que l'impulsion partait de loin, car ces premiers envahisseurs ne sont pas les peuples limitrophes, mais des hordes venant de pays plus reculés; les Huns du Volga d'abord, puis les Alains du Tanaïs et du Borysthène, ensuite les Vandales de la Pannonie. Après eux viennent les Goths de la Germanie Septentrionale, que suivent les Hérules et les Thuringiens de la Germanie centrale, etc. Les plus remarquables dans ce nombre, sont les Goths. » (*Hist. Univ.*, par César Cantu, traduit., etc. 1845, t. VI, p. 36.)

Sous le nom de Goths, on désigne non-seulement les *Guttones* antiques, mais le groupe des peuples alliés, qui grossissait sans cesse, soit par la fécondité des familles, soit par de nouveaux confédérés, soit par l'annexion des tribus vaincues et soumises. Cette observation est applicable à toutes ces nations barbares que l'histoire a souvent appelées d'un nom générique, emprunté quelquefois à la tribu la plus nombreuse ou la plus distinguée.

Les Goths étaient descendus de la Scandinavie; ils avaient suivi la Vistule et les monts Carpathes et s'étaient rendus

maîtres de l'Ukraine ; puis ils s'étaient rapprochés de l'Euxin et avaient fondé sur le Bosphore des établissements où ils entassaient les dépouilles de l'Asie-Mineure et de la Grèce ; plus tard ils avaient fait un traité de paix avec l'Empire. Nous n'avons pas à raconter tous leurs terribles démêlés avec les Romains. On sait que la famille des *Goths* s'est divisée comme en deux branches, les *Ostrogoths* ou *Goths* de l'Est, et les *Visigoths*, ou *Goths* de l'Ouest. L'histoire ignore la cause de cette séparation. Les premiers, un siècle plus tard, firent sous la conduite de Théodoric, la conquête de Rome et de l'Italie qui devint bientôt le tombeau de leur puissance. Les *Visigoths*, ceux qui avaient défait Valens et son armée et qui furent ensuite battus par Théodose, prirent leur revanche après sa mort. Sur les pas et sous le commandement d'Alaric, ils dévastèrent les provinces de l'Illyrie et de l'Italie, prirent et pillèrent Rome. Puis, ils passèrent les Alpes et fondèrent, dans le midi des Gaules, un royaume dont Toulouse fut la capitale et qui dura près d'un siècle. Ils franchirent les Pyrénées, conquirent l'Espagne sur les Alains et les Vandales, et furent à leur tour détruits, au commencement du huitième siècle, par les Sarrasins venus d'Afrique. Les *Goths* étaient passés à l'Arianisme sous l'influence d'un de leurs évêques, Ulphilas, négociateur auprès de Valens et auteur de la version gothique de la Bible.

Les ALAINS étaient remarquables par leur bravoure et par leur beauté. L'Empereur Gratien avait un faible pour

les guerriers et les chasseurs de cette nation. Les auteurs ne s'accordent pas sur le point de la terre occupé par les Alains. Il paraît qu'ils habitaient au Nord du Caucase ; quelques-uns les placent sur un des bords du Palus-Méotide ; Ammien, sur les rives du Tanaïs. Au reste, ils erraient sur des chariots comme les anciens Scythes, ne cultivaient pas le sol, et ne vivaient que de viandes et de laitages. Ils s'unirent ensuite aux Vandales et aux Suèves pour ravager l'Afrique ; ils s'établirent en Espagne où ils disparurent, en 417, sous la conquête des Visigoths. D'après Lesage (*Atlas historique, chronologique, géographique, etc.*) « Les Alains étaient les plus cruels et les plus sanguinaires parmi le déluge des hordes barbares, qui, vers le cinquième siècle, inonda le monde civilisé. »

La SARMATIE est divisée en Européenne et Asiatique ; c'est à peu près la Russie d'Europe et la Russie d'Asie. Les SARMATES étaient de race scythique. Quoique cultivateurs du sol, ils étaient toujours errants. Dans leurs courses, ils avaient souvent deux, trois coursiers en main, et passaient de l'un sur l'autre à leur gré, selon les besoins du voyage. On peut dire qu'ils étaient les Cosaques de ce temps-là. C'est dans la Sarmatie, qu'Ovide fut exilé par Auguste, et qu'il exprimait, en des vers *attristés*, ses douleurs et ses regrets, se plaignant d'être un Barbare pour ces barbares qui ne le comprenaient pas.

Il est peu question des TAÏFALES, surtout chez les Géo-

graphes. Quelques historiens ne parlent de cette nation transdanubienne que pour signaler sa cruauté et ses mœurs plus abominables que celles de Sodome.

Ce furent les HUNS qui déterminèrent par leur marche et leur pression conquérante cette invasion de l'an 376. Ils étaient venus des frontières de la Chine jusqu'à ces rives fatales ou prédestinées, jusqu'au bord Oriental du Palus-Méotide. Ils déplacent les Alains, culbutent les Goths; une partie de ces derniers s'adjoignent les Sarmates et les Taïfales, et passent à l'autre rive du Danube où ils s'unissent à leurs frères déjà transbordés. La digue est rompue, le torrent se précipite et les scènes de dévastation se succèdent.

Toute l'histoire de cette invasion est dans ce court passage de saint Ambroise (*Expos. Evang. sec. Luc. LX, v. 9*) : « Les Huns tombent sur les Alains; les Alains sur les Goths; les Goths, à leur tour, sur les Taïfales et les Sarmates; et les Goths, forcés de s'exiler, nous obligent de nous exiler nous-mêmes de notre patrie; et nous ne sommes pas au bout... *Hunni in Alanos, Alani in Gothos, Gothi in Taifalos et Sarmathas insurrexerunt. Nos quoque exules patriæ Gothorum exilia fecerunt; et nondum est finis...* »

Quant aux ravages causés par ces irruptions de barbares, il ne faut qu'entendre saint Jérôme : « Le cœur, dit-il, se refuse à suivre cette désastreuse histoire. Voilà

déjà plus de vingt ans, que la Scythie, la Thrace, la Macédoine, la Dardanie, la Dacie, la Thessalonique, l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie et la Pannonie, sont foulées par le Goth, le Sarmate, le Quade, l'Alain, les Huns, les Vandales, les Marcomans, qui les dévastent, les déchirent et en emportent la substance. Que de matrones, que de saintes vierges, que de personnes de condition libre et distinguée, ont été le jouet de ces bêtes féroces. Les Evêques ont été captifs, les Prêtres massacrés, ainsi que les Clercs dans tous les degrés de la hiérarchie. Les Eglises sont renversées, les autels transformés en rateliers pour les chevaux, les reliques arrachées aux tombeaux des Martyrs. Partout le deuil, partout les gémissements et la mort sous mille formes. Le monde Romain croule, et cependant nos têtes altières refusent de se ployer. » (*Építaphe ou Eloge de Népotien. Lettre à Héliodore son oncle*). Saint Grégoire de Nazianze s'écriait de son côté : « Certes, ils sont graves, les événements qui se passent, que nous voyons de nos yeux, ou qui retentissent à nos oreilles. Des patries détruites de fond en comble, des troupes innombrables qui succombent, une terre qui semble s'affaisser sous le poids du sang qui la couvre, un peuple étranger qui se promène en maître dans un pays qui ne lui appartient pas et qu'il ravage, non par l'effet de la lâcheté de ses défenseurs, qui oserait les en accuser ? eux, qui par leurs armes et leurs victoires, avaient soumis presque tout l'univers à leur empire, mais par

l'effet de notre malice et des erreurs impies qui se sont élevées contre la Trinité. Oui, ils sont graves, au-delà de tout ce qu'on peut dire. » (*Discours quatorzième. Orat. XIV.*) (*Tr.*)

10. Page 113. Lorsqu'en 258, Valérien publia son édit de persécution. Laurent était archidiacre, c'est-à-dire, le premier des sept diacres de l'Eglise Romaine, qui, à cette époque, se bornait à ce nombre. Pas de chrétien qui ne connaisse le nom de ce héros, et l'histoire de son martyre, une des plus belles pages de nos fastes religieux. Une remarque est bonne à noter avant de parler de sa basilique. Les persécuteurs de notre Foi ont presque toujours manifesté deux appétits saillants : une *faim exécration* de l'or de l'Eglise et une soif cruelle du sang de ses enfants, surtout de ses ministres. Dans la suite des siècles et sur la surface du globe, ils se sont fait distinguer, presque tous, à ces deux signes qui sont comme le caractère ou les instincts de leur race, une sorte de *trait de famille* satanique. On peut ajouter qu'ils ont tous parlé le même langage, du moins dans leur convoitise des biens ecclésiastiques, de quelque pays, de quelque époque, de quelque condition qu'ils fussent ; sous la toge ou sous la simarre, ayant ou les faisceaux devant eux ou le glaive à leur flanc, avec un portefeuille de ministre sous leur bras ou avec un diadème impérial sur la tête. Le Préfet de Rome, sous Valérien,

nous fournira un spécimen de cette langue ou de cet *argot* de la rapine employé par l'hypocrisie. Il disait à Laurent : « Vous prétendez qu'on vous traite avec cruauté, et qu'on se plaît à faire de vous des martyrs, parce qu'on ne peut en faire des apostats. Eh bien ! il ne s'agit ni d'apostasie, ni de tortures. Je vous demande avec douceur et comme à l'amiable, ce que vous pouvez exécuter sans peine. On dit que vos pontifes sacrifient avec des vases de grand prix, qu'ils reçoivent le sang des victimes dans de larges coupes d'argent et qu'ils éclairent leurs mystères nocturnes avec des cierges fixés sur des chandeliers d'or. On raconte que vos fidèles versent des trésors dans les mains de leurs prêtres, dépouillant ainsi leurs héritiers et réduisant leurs propres enfants à l'indigence, pour enrichir votre Église, qui cache ces richesses dans des caves profondes. Il faut que vous m'apportiez ces trésors ; le fisc et les services publics les réclament : le trésor impérial en a besoin pour réparer ses finances. J'ai ouï dire que votre religion enseignait à rendre à César ce qui appartient à César. Eh bien, il a le droit de regarder comme étant à lui toutes ces pièces de métal marquées de son effigie. Ma demande est d'une justice incontestable ; je ne sache pas que votre Dieu batte monnaie, ni qu'il ait apporté aucune fortune en ce monde quand il est venu y fonder sa religion. Sa loi et ses volontés, il vous les a données en discours et non en trésors matériels : livrez-nous vos trésors et con-

tentez-vous d'être opulents en paroles et en doctrines. » (Hymne de Prudence, rapporté par les ACTA SANCTORUM, 10 août). On sait le reste : Laurent présentant au préfet de longues files d'indigents et d'infirmes, en disant : « Voilà les trésors de l'Eglise, *Hæ sunt opes Ecclesiæ*; » le tyran, furieux de cette déception, faisant étendre et attacher le saint Lévite dépouillé sur un gril de fer sous lequel on allume des brasiers homicides ; l'athlète sacré disant bientôt au préfet : « Je suis assez rôti de ce côté, tu peux me faire tourner et rôtir de l'autre; » puis enfin : « Me voilà cuit à point et prêt pour ton festin, » et expirant en priant pour la conversion de Rome et en chantant ses espérances.

Un siècle ne s'était pas écoulé, que Rome avait renversé la plupart de ses temples d'idoles, et qu'elle les remplaçait par des temples chrétiens. Elle en a cinq sous l'invocation de cet illustre martyr : sur le Viminal, *Saint-Laurent-in-Fonte*, là où le saint diacre baptisa saint Hippolyte, son gardien, et toute sa famille; sur le Viminal encore, *Saint-Laurent-in-Panisperna*, à l'endroit même de son terrible supplice; *Saint-Laurent-in-Lucina*, près du Corso, où l'on conserve le gril qui en fut l'instrument, et près duquel se trouvent trois vases dont deux gardent encore du sang, l'autre des lambeaux de chair brûlée; *Saint-Laurent-in-Damaso*, fondée primitivement par saint Damase, actuellement jointe au palais de la Chancellerie;

et *Saint-Laurent-hors-des-Murs*, près de l'ancienne porte Tiburtine, dans ce champ Véran qui appartenait à sainte Cyriaque et où cette pieuse dame romaine fit inhumer le corps du martyr.

C'est la grande basilique, une des sept principales de Rome, une de celles que bâtit Constantin. A vrai dire, elle se compose de deux anciennes basiliques : la Constantinienne, tournée vers l'Orient, qui fut agrandie et exhaussée par Pélage II, et une seconde, dans la direction de l'occident, et dont on attribue la construction soit à Sixte III, soit à Adrien I^{er}. Honorius III, des deux basiliques n'en fit qu'une, en les réunissant et en supprimant les absides ; il l'avait même enterrée ou comblée aux deux tiers de sa hauteur, à cause de la grande humidité qui s'y faisait sentir. S. S. Pie IX vient d'y faire exécuter des travaux importants pour assurer sa solidité et pour lui rendre sa forme primitive des constructions antiques. Ces restaurations sont vraiment dignes d'admiration, par leur magnificence et par leur harmonie avec le caractère de ce monument. Il a fait, en outre, élever sur la place qui s'étend devant l'édifice, une belle colonne de granit rouge, surmontée de la statue en bronze de saint Laurent. On sait que cette basilique contient, avec le corps de saint Laurent, celui de saint Etienne, transféré de Constantinople sous Pélage I^{er}, et ceux d'un grand nombre de martyrs et d'autres saints.

A côté de la basilique, on voit le grand et nouveau cimetière de Rome, d'une étendue de vingt-six hectares. Il est superposé aux catacombes de Saint-Cyriaque et de Saint-Hippolyte, où dorment plusieurs générations de chrétiens des premiers siècles de l'Eglise : en sorte qu'un gracieux écrivain a pu dire : « qu'il n'y a pas une motte de terre à laquelle ne soit mêlée la poussière de quelque saint, pas un brin de gazon qui ne soit nourri par le sang de quelque héros de Jésus-Christ. *Ogni sua zolla è commista con le polveri di un Sancto, ogni suo fil d'erba è nutrito dal sangue di un eroe di Gesù Cristo.* » Pie IX a confié la garde du cimetière et le soin de l'église aux capucins qui demeurent dans le couvent annexé à la basilique. (Tr.)

11. A la page 113. Quintus Aurelius Anianus Symmachus était un homme éminent, une illustration du quatrième siècle, qui n'eut pas été déplacé dans le monde du dix-neuvième. Erudit, littérateur distingué, orateur éloquent, élevé aux honneurs, il occupa les charges les plus importantes de l'Empire. Il était sénateur, il fut préfet de Rome, où l'on fit plus que de donner son nom à une voie publique, où on lui érigea une statue. Il se maintint dans sa haute position sous tous les gouvernements. Il avait de l'influence au Sénat et l'accès libre auprès des empereurs. Il était payen : il reçut le titre de grand-prêtre

des dieux et se constitua le protecteur, le défenseur du vieux culte polythéiste. Du reste, il avait de bons rapports avec les chrétiens et leurs pontifes ; il était disposé à les servir et acceptait leurs bons offices. Il affectionnait Satyre et lui accordait une bienveillance paternelle. Lorsque Ambroise s'était lancé dans la carrière des magistratures civiles, il paraît que Symmaque s'était intéressé à sa jeunesse riche d'avenir, et avait porté pour elle sa recommandation en haut lieu. Seulement, il prit trop au sérieux et à cœur le rôle de patron du paganisme qu'il s'était donné. Il poursuivait avec une persévérance singulière et digne d'une meilleure cause, auprès de tous les empereurs, la restitution des privilèges dont jouissaient autrefois les Vestales, les prêtres et les temples des idoles, et surtout le rétablissement dans la Curie sénatoriale de l'autel de la Victoire. Ambroise prit en main la cause et les droits de la société devenue chrétienne ; en traitant Symmaque avec égard et avec respect, il réfuta sa requête et ses mémoires, dans les lettres qu'il adressa soit à Gratien, soit à Valentinien II. Il dut plus tard prévenir Théodose, toujours pour la même affaire et pour le même homme. Ce grand prince fut fatigué de l'insistance opiniâtre de Symmaque ; peut-être aussi fut-il blessé de ce qu'on voulait induire des empereurs chrétiens à restaurer les pratiques idolâtriques, en prétendant qu'après tout ces hommages se rapportaient à la Divinité et que c'était un même sen-

timent religieux qui se traduisait sous des formes diverses dans les différents cultes. Symmaque fut transporté en exil : il n'y resta pas longtemps. L'Empereur le rappela et lui rendit tous ses honneurs, dont il jouit aussi sous les fils de Théodose, Honorius et Arcadius. C'est à leur comble que mourut le vieux payen, au sein de ses richesses et de ses mondaines gloires. (*Tr.*)

12. Page 120. Saint Victor de Mauritanie est un des martyrs les plus illustres de l'Eglise Latine. Sa mémoire est en grand honneur dans les Martyrologes les plus anciens. Ce noble guerrier, à qui l'empereur Maximien ne dédaigna pas de faire lui-même son procès et dont il ne put ébranler la constance ni par les menaces, ni par les promesses, ni par des tortures atroces et répétées, eut enfin la tête tranchée dans un verger impérial, l'année 303, d'après les Bollandistes, en 256, selon les calculs de M. l'abbé Biraghi. C'est auprès de ce généreux martyr que fut déposé le corps de saint Satyre. Il y a eu, sur le lieu de cette sépulture, des questions, des opinions diverses, des sentiments contraires, et comme de grands débats historiques, faits pour intéresser la piété des Milanais. Les Olivétains, qui desservaient l'église de Saint-Victor *ad corpus* (l'ancienne Portienne), prétendaient y posséder les restes de saint Victor et de saint Satyre, et une reconnaissance des reliques faite par saint Charles Borromée, en 1576, semblait confirmer leur

droit ou leurs prétentions. M. l'abbé Biraghi prend en main la cause de l'ancienne basilique de Fausta, appelée plus tard de saint Victor *ad cælum aureum*, et aujourd'hui de Saint-Victor et de Saint-Satyre; il prouve, en sa faveur, la possession non interrompue des corps de ces deux saints, par la tradition et par les découvertes récentes, et réfute avec autant de tact et de mesure, que de talent et d'érudition, les raisons de ses adversaires. C'est l'objet et c'est à peu près le résumé de son savant mémoire : *Sui corpori deid SS. Vittore, m. e. Satiro, C., e. sulla basilica di Fausta.* 1861. (Tr.)

13. Page 130. « Un ami d'Augustin, un de ses collègues dans l'enseignement des lettres, Verecundus, avait offert sa maison de campagne. Monique l'avait acceptée, et vers le 16 ou le 17 septembre, elle vint s'y installer avec son fils.

« On ne sait plus, exactement la place de la maison qu'elle habita, mais on en a une description assez complète, et on connaît parfaitement le paysage au sein duquel elle était posée.

« C'était une de ces vastes et agréables maisons de campagne comme les Romains de la fin de l'Empire les aimaient : des salles spacieuses, des portiques couverts, des bains, une bibliothèque, des terrasses extérieures, de beaux ombrages tout autour, beaucoup d'espace, d'air et

de lumière ; en un mot tout ce que peut désirer un homme qui fait de sa villa un lieu de repos et de jouissance. Au pied de la maison, s'étendait une pelouse qui reposait les yeux, et qui, bordée de grands arbres, invitait à la promenade et offrait de l'ombre pour la conversation et la lecture. L'une des extrémités de cette pelouse était déchirée par le lit rocailleux d'un torrent, à sec pendant une partie de l'année ; mais qui se gonflait à la fonte des neiges d'hiver et à la suite des pluies d'automne, et qui interrompait alors le calme de la vallée par le bruit monotone de ses eaux. Des fenêtres ou des terrasses de la maison, on avait sous les yeux un paysage tranquille, reposé, assez vaste pour laisser au regard la liberté, et terminé dans le lointain par de hautes montagnes, comme pour aider le regard à se relever vers le Ciel. Ces montagnes étaient les premières pentes des Alpes et des Apennins. Elles formaient un cercle immense ; dans lequel on apercevait des prés, des vignes, des vergers ; de petits monticules chargés de grands arbres et des lacs bleus qui étincelaient au soleil ; quelque chose de la verdure des paysages suisses, avec les tons plus chauds du ciel italien. On avait haussé la maison, en la plaçant sur une éminence, afin qu'elle pût jouir à son aise de la grandeur et du calme de ce doux spectacle.

« L'été finissait. Le soleil d'automne versait sur la campagne ses tièdes rayons. Les feuilles ne tombaient pas encore ; mais déjà elles commençaient à prendre ces chaudes

couleurs, jaunes et rouges, qui donnent à la campagne, au mois de septembre, un si bel éclat. C'était le moment où la nature tout entière semble revêtir quelque chose de plus grave, et presque d'un peu triste, comme si elle se préparait à mourir. Il y a certains états d'âme où l'on sent, à se promener au sein d'une telle nature, un charme infini.

« C'est ce moment, en ce beau lieu, dans cette campagne à la fois sereine et tranquille, que Monique heureuse amena Augustin, et que l'un et l'autre vinrent cacher leur joie et préparer leurs âmes au grand jour du saint baptême... » (*Vie de sainte Monique*, par M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans, 2^e édit., chap. XIII.) (*Tr.*)

A la page 133. Sur la Villa de sainte Marcelline, sur l'Oratoire de saint Ambroise et sur les Reliques des saints Rois Mages. Le nom de *Fiume-Freddo*, *Rivière froide*, est pris de l'*Itinerarium Hierosolymitanum* (Itinéraire de Jérusalem), écrit en 333, sous Constantin-le-Grand. Cette Villa eut un oratoire dépendant de Carugate, ancien château-fort, avec un mur et des fossés, avec une église paroissiale dans la commune de Vimercato. Saint Charles soumit cet oratoire à Brugherio, commune de Monza. Il en est resté bien peu de chose.....

La notice sur les Reliques des Mages et sur la donation qui en fut faite, nous l'avons dans un parchemin de l'an 1200, dans Giulini (*Mémoires*). On en parle comme d'un

dépôt ancien et de temps immémorial. La tradition orale les fait remonter jusqu'à sainte Marcelline. Voyez là-dessus le *Martyrologium mediolanense*, 1695, au 6 janvier. Et il n'y a pas de raison du contraire. Les Mages sont morts en Perse, au dire du commentaire in *Mathœum*, ouvrage imparfait, autrefois attribué à saint Jean Chrysostôme ; et leurs corps, selon d'autres érudits, furent transportés à Constantinople, dès le quatrième siècle. Et de Constantinople, de Jérusalem et de la Perse, il y avait comme un mouvement continuuel d'aller et de retour, par rapport à l'Italie et à Milan, résidence de la cour impériale. Outre deux grands personnages qui vinrent trouver saint Ambroise, et cités par Paulinus, il vint encore de la Perse ce prêtre, *Jacobus compresbyter noster*, Jacques notre confrère en sacerdoce, dont parle Ambroise, en son Epît. 59. Par conséquent, avec la dévotion aux Reliques, ardente comme elle était alors parmi les évêques et parmi les saintes vierges, rien de plus probable, que l'envoi et la remise au grand saint Ambroise de ces petits os des SS. Mages ; et cela, sans entrer dans la question de leurs corps entiers qui auraient été transportés plus tard à Milan. Ces minces reliques réclamées et données à l'oratoire, cachées, puis remises en 1613 à Brugherio, dans l'église paroissiale, y furent reconnues par le cardinal-archevêque Frédéric Borromée, dans sa visite pastorale de l'an 1621 ; et elles sont

conservées encore aujourd'hui dans un magnifique reliquaire d'argent.

A cet antique oratoire fut annexé un monastère en 1098 comme il conste par une épigraphe transmise avec une lettre datée de 1812 (dont l'original est entre mes mains), au secrétaire archiépiscopal Rudoni, par le curé de Brugherio, de Pietri. Du reste, sur tous ces points, je me suis informé moi-même sur place. Cette épigraphe est contemporaine d'Anselme IV, pieux évêque qui, cette même année, tint un grand Concile pour la réforme et fit un privilège pour la fête des SS. Gervais et Protais, qui se lit encore sur le marbre au frontispice de l'atrium ambrosien et qui finit ainsi : *anno Domini* MHC, l'an du Seigneur 1098. La propriété de Marcelline passa à l'église Milanaise, qui la conserva jusqu'à ce qu'elle la cédât aux Bénédictines.

14. Page 142. Comme l'auteur l'a indiqué au commencement du chapitre VIII, Ambroise fut élu évêque après la mort d'Auxence I^{er}, intronisé sur le trône de Milan *par la grâce* du César Constance, qui l'avait subrogé à saint Denis, destiné à mourir dans l'exil. Pendant vingt ans d'intrusion, cet évêque Arien, vrai Protée et vil courtisan, selon le génie propre de l'hérésie, s'était maintenu à son poste, malgré tous les efforts du zèle des SS. Athanase, Hilaire, Philastre, etc.

Justine, veuve du tyran Magnence et seconde épouse de Valentinien I^{er} qui, très-probablement, n'était pas veuf de sa première femme, et qui avait usé de la répudiation *légale* autorisée par le Droit romain, Justine avait eu, elle aussi, du vivant de son dernier époux, son lambeau de peau de brebis pour cacher *la louve hérétique* ; si elle progressa en ruse jusqu'à la perfidie, elle poussa aussi la méchanceté jusqu'à la scélératesse, jetant complètement le masque après le trépas de Valentinien son mari et de Gratien son beau-fils. A la nouvelle de la défaite et de l'assassinat du jeune empereur Gratien, lorsque Maxime, élevé sur le pavois et fier de sa victoire, pouvait pousser jusqu'en Italie et mettre Valentinien II en grand péril, Justine avait placé son fils sous la protection d'Ambroise, qu'elle avait député au tyran Maxime pour arrêter ses pas et en obtenir la paix. L'intervention du saint Evêque avait eu le succès désiré. Elle paya les hontes d'Ambroise, pour elle et pour son fils Valentinien II, en persécutant la foi orthodoxe, en faisant rendre des décrets contre l'Eglise, en traquant les catholiques, en complotant contre la propre vie du Pontife et en tâchant de le faire assassiner par ses sicaires. Obligée de fuir avec Valentinien II devant le triomphe du tyran Maxime, elle se réfugia à Thessalonique, où elle implora humblement la protection de Théodose. Il paraît qu'elle y mourut avant d'avoir vu le rétablissement de la fortune et de la puissance de son fils. (Tr.)

15. Page 150. C'est dans cette situation, et pour ces circonstances, qu'Ambroise composa un bon nombre d'hymnes, dont plusieurs ont été adoptées par l'Eglise Romaine pour son bréviaire, et dont quelques-unes ont été si bien traduites en vers par le grand Racine (Tr.)

Page 164. *La découverte* (des SS. Gervais et Protais) arriva peu de temps après Pâques. La lettre, sans doute apocryphe, mais écrite au sixième siècle sur la même découverte (*Ambrosius fratribus per Italiam. Ambroise aux frères qui sont en Italie*) place aussi cet événement dans les fêtes de Pâques : Elle dit : *in diebus transactæ nuper quadragesimæ... in tertia vero nocte... Itaque invenimus Sanctos... ad caput eorum libellum...* Dans les jours qui suivent le carême..... en la troisième nuit... nous avons donc trouvé les Saints... près de leur tête était un écrit, avec l'histoire de leur vie et de leur martyre. — Il est à regretter qu'on ait donné trop d'importance à ce roman, qui a altéré la vérité historique, fournie par saint Ambroise, dans son épître à Marcelline. Cette lettre apocryphe nous donne les premières notices sur sainte Valérie, etc.; elles sont peu sûres, voyez les *Œuvres de saint Ambroise*, Edit. des Bénédictins, Appendice.

16. Page 171. Théodore Manlius était un romain très-distingué. On peut voir dans Tillemont, *Histoire des Em-*

pereurs, t. V, la série des charges publiques et des plus hautes dignités de l'Empire qu'il a occupées. Il y a même, dans la partie relative à l'empereur Honorius, un article neuvième intitulé : *du Consul Théodore et de quelques autres Officiers*. Claudien a fait un poème sur son Consulat. Saint Augustin, qui avait été très-lié avec lui pendant son séjour à Milan, le désigne comme un vrai *chrétien* et l'appelle un homme *docte*, illustre par son *esprit*, par son éloquence, et par *les dons les plus considérables de la fortune*. Il lui a dédié son livre de *Beatâ vita*, tr. 13, p. 178.

Voici l'épithaphe latine que Manlius composa et fit graver sur le tombeau de sa sœur, elle existe encore, dans l'ancienne basilique de Fausta, sur son marbre original, avec tous les caractères du quatrième siècle :

Martyris ad frontem recubent quæ membra sepulcro

Ut lector noscas est operæ pretium.

Clara genus, censu pollens et mater egentum

Virgo sacrata Deo Manlia Dædalìa.

Quæ mortale nihil mortale in corpore volvens

Quo peteret cælum, semper amavit iter.

Sexaginta annos, vicino limite, tangens,

Rettulit ad Christum, celsa per astra, gradum.

Hæc, germana, tibi, Theodorus frater et hæres

Quæ relegant olim sæcla futura dedi. (Tr.)

17. Page 175. Justine, mariée à Valentinien I^{er}, lui

donna quatre enfants : Valentinien II et trois filles, Justa, Grata et Galla. Justa et Grata, ayant fait profession de virginité, contribuèrent, comme le dit l'Auteur, au retour de leur frère à la vraie foi. Celui qui détermina finalement sa conversion fut le grand Théodose. C'était en 387, lorsque Maxime ayant envahi l'Italie et étant déjà proche de Milan, Valentinien avait dû presser sa fuite et s'était réfugié, avec sa mère, à Thessalonique. Théodose, aussitôt qu'il eut appris l'arrivée des augustes fugitifs, donna ordre que des honneurs royaux leur fussent rendus. Puis, il se mit en mesure d'aller lui-même à leur rencontre, et les principaux du Sénat durent l'accompagner. L'entrevue fut touchante. Théodose prit le jeune empereur dans ses bras et le serra contre son cœur : « Mon enfant, lui dit-il paternellement, prenez leçon de ce qui vous arrive; vous avez offensé Dieu, il vous punit. La puissance ne se fonde pas sur les armes, mais sur la justice. Croyez-en mon expérience. Ce sont les plus pieux empereurs qui ont pu maintenir leur armée dans la discipline et sortir sains et saufs de tous les périls. Ainsi ont fait Constantin et votre père Valentinien, et si Maxime triomphe de vous aujourd'hui, n'est-ce pas qu'il professe sur la religion de meilleurs sentiments que les vôtres? Si nous n'adorons pas le Christ, en effet, qui invoquerons-nous au milieu des batailles? » Le jeune homme, dont la foi n'avait été qu'un instant égarée, n'eut pas de peine à promettre qu'il adorerait toujours le Dieu

de Théodose. (*L'Eglise et l'Empire romain au quatrième siècle*, par M. Albert de Broglie, 3^e partie, t. II, chap. 6, p. 226.)

« Valentinien fut fidèle à sa parole; il rompit, dès ce moment, tous les engagements qu'il avait contractés avec les Ariens; il embrassa sincèrement la foi de l'Eglise; et sa mère Justine, qui mourut l'année suivante, toujours obstinée dans son erreur, n'osa pas même entreprendre d'effacer les heureuses impressions des paroles de Théodose. » (*Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, T. IV^e, p. 363).

Justa et Grata furent inconsolables de la mort de Valentinien; elles ne pouvaient s'arracher de l'Eglise ni se séparer du corps de ce frère bien-aimé, tout le temps, et il fut long, qui précéda ses funérailles.

Galla était devenue l'épouse de Théodose qui semblait d'abord résolu à ne pas remplacer la douce et vertueuse Flaccille, si chère à son cœur. Elle avait été élevée dans l'Arianisme par sa mère; mais, en s'associant à la destinée de Théodose, elle eut le bonheur de s'associer à sa croyance. Baronius croit que c'est à elle que saint Grégoire d'Elvire dédia un traité sur la Trinité. Elle mourut en couches avec l'enfant à qui elle voulait donner la vie, en 390 selon Baronius, et, selon d'autres, en 394. (*Tr.*)

18. Page 188. Ausone était né à Bordeaux, où son père lui fit étudier soigneusement les lettres. Après s'être perfec-

tionné à Toulouse auprès d'un de ses oncles qui y enseignait la rhétorique, il rentra dans sa cité natale avec le dessein d'y tenir une école à son tour. Il y donna d'abord des leçons de grammaire, puis il y professa l'éloquence, ayant renoncé complètement au barreau pour se vouer à la littérature et à la poésie. La renommée prit son nom avec complaisance, et le porta au loin. Valentinien I^{er}, ayant appris son mérite, le fit venir à Trèves et lui confia l'éducation de son fils, Gratien, à peine adolescent. Les deux empereurs, le père et le fils, comblèrent Ausone des marques de leur gratitude et des faveurs de leur munificence; il eut le titre de comte, et il fut préfet d'Italie et d'Afrique; il passa à la préfecture des Gaules, enfin il fut consul, premier consul, et Gratien, en lui écrivant de sa propre main cette promotion au Consulat, lui en envoya la belle trabée. Ausone était un de ces types de l'homme de lettres, altéré de gloire et affamé d'honneurs, qui, après avoir bien *planté* son crédit et sa fortune, étend volontiers sa protection puissante sur ses amis et sur toute la *ramification* de sa famille, et qui, selon le caractère des vieux rhéteurs, surtout quand ils sont devenus, en sus, de très-hauts fonctionnaires, s'étonne qu'on ne plie pas devant ses conseils et qu'on ne révère pas son sentiment à l'égal d'un oracle. Quand saint Paulin, Bordelais comme lui, son ancien disciple, son collègue de dignités et son émule de puissance, de fortune et de poésie, prend la ré-

solution de quitter le monde et d'embrasser la pauvreté avec l'humilité de Jésus-Christ, Ausone stupéfait, affligé, incapable de comprendre cette abnégation, lui écrit pour le détourner de cette *folie*. Et comme Paulin n'a pas répondu tout de suite, le cœur ou la muse d'Ausone, s'offusquent, se courroucent; et comme c'est la muse qui parle, elle gémit en grondant et elle affine ses railleries jusqu'à l'invective; elle accuse Paulin de se laisser gouverner par sa femme et de devenir atrabilaire. Paulin, qui aime Ausone, qui lui garde une reconnaissance mêlée d'amitié et de respect comme à son ancien maître, lui fait sa réponse en deux poèmes, avec cette douceur que saint Augustin comparait au lait et au miel, quand elle coulait de ses lettres (*Litteras fluentes lac et mel*). Dans le premier, il justifie son choix de vie; dans le deuxième, il lui promet la persévérance de son affection, il l'appelle patron, maître, père, *patrone, præceptor, pater*; et c'est là qu'il lui dit que Thérasie, son épouse, n'est pas une Tanaquil mais plutôt une Lucrece. *Nec Tanaquil mihi, sed Lucretia conjux*.

Ausone, après avoir goûté les charmes de la cour et du monde, et bien placé ses enfants, se retira dans ses vastes possessions d'Aquitaine et y termina ses jours. Ses vers, son caractère, sa vie, et jusqu'à sa conscience et sa foi, ont subi bien des jugements à travers les siècles. Nous croyons que le plus judicieux, parce qu'il est fondé, est celui du P. Longueval, dans son *Histoire de l'Eglise Gallicane*, in-4°,

T. I^{er}, p. 347 : « C'était le poète le plus poli et l'orateur le plus éloquent de son temps ; mais il était de l'espèce de ces beaux esprits, dont la religion est quelquefois un problème. Car, quoiqu'il n'y ait guère lieu de douter qu'Ausone ne fût chrétien, il a mérité, par la licence de ses vers, de passer pour un païen au jugement de quelques critiques. » Toutefois, M. l'abbé Gorini, un des meilleurs critiques, sans contredit, de notre siècle, pousse plus loin la défense d'Ausone sous le double rapport de l'orthodoxie de l'esprit et même de la pratique chrétienne. On peut voir cette sorte de plaidoyer, qui remplit tout le Chap. VI, du T. I^{er}, dans l'excellent ouvrage : *Défense de l'Eglise catholique contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Am. Thierry, Ampère, etc., par l'abbé J.-M. Gorini. (Tr.)*

19. Page 193. Saint Pammaque, noble rejeton de l'illustre famille des Camille, patricien, sénateur, honoré de la dignité proconsulaire, avait épousé Pauline, la seconde des filles de sainte Paule, que la mort lui ravit au bout de trois ans. Déjà célèbre dans Rome par ses éminentes vertus chrétiennes, il fut, à dater de son veuvage, dans la capitale de l'Empire et pour le monde, un de ces grands exemples de renoncement aux pompes du siècle, dont l'influence a de tout temps exercé une irrésistible action sur les âmes. Son immense fortune fut consacrée au soulagement des malheureux. Il fit construire un magnifique hos-

pice, à Porto, à l'embouchure du Tibre, asile ouvert aux infortunés de tout pays. Lui-même les servait de ses mains, et présidait à l'administration de la charité. Rome contempla le descendant des anciens consuls, le puissant sénateur, sous les livrées d'un humble moine, voué au service des pauvres, aux saintes études, aux austérités et aux pratiques des plus rigides ascètes. Saint Jérôme, son ami d'enfance, qui d'ailleurs lui était uni par tous les liens qui les rattachaient l'un et l'autre à sainte Paule, aimait à entretenir avec Pammaque un doux commerce de lettres. Saint Paulin de Nole lui a également adressé plusieurs épîtres, dont une (*Ep.* 13^e) célèbre particulièrement ses abondantes aumônes. Son zèle pour la foi chrétienne s'étendit jusqu'en Afrique. Grâce à sa puissante intervention, une multitude de Donatistes, ses vasseaux ou ses fermiers en Numidie, rentrèrent dans le bercail de l'Eglise. Saint Augustin l'en remercia dans une admirable lettre (*Epist. ad Pam-mach.*) en 404. Quelques auteurs ont cru qu'il reçut la consécration sacerdotale : il n'en est rien ; mais saint Jérôme n'hésite pas à le qualifier *moine*, et, à ce titre, il l'appelle : *Magnus in magnis, primus in primis*, ἀρχιστρατηγός *monachorum* : *grand parmi les grands, premier entre les premiers, chef de la milice des moines*. (*Ep.* 26, *ad Pamm.*) Honoré de l'amitié des grands plus saints de son temps, exemple mémorable lui-même de la plus haute sainteté à une époque de dépérissement moral en la vieille société, et

dans une condition où les saints sont plus rares, Pammaque passa au séjour des élus, quelques années à peine avant la prise de Rome, en 410. L'Église célèbre sa mémoire le 30 du mois d'août. (Tr.)

20. Page 202. Callinique était une petite ville épiscopale de l'Osroène, dont la population, comme celle de presque toutes les villes de l'empire, présentait un mélange de croyances et de cultes divers. Les moines qui, selon une coutume déjà ancienne, s'avançaient en chantant des psaumes pour célébrer la fête solennelle des martyrs Machabées, se virent soudain arrêtés dans leur marche. Les Juifs et les Gnostiques valentiniens se jetèrent sur eux pour les disperser. Excités par ces outrages et par ces violences, les moines mirent le feu à la Synagogue des Juifs et au temple des Valentiniens. Le comte d'Orient envoya à l'empereur son rapport, dans lequel il faisait remonter jusqu'à l'évêque la responsabilité de cet incendie. Théodose, ennuyé de ces discussions et fâché de cette espèce de vengeance de la part des chrétiens, ordonna que l'évêque rebâtît la Synagogue à ses frais, et que les moines fussent sévèrement punis. Ambroise, apprend à Aquilée cette décision *ab irato*, arbitraire, sévère, dangereuse et qui lui paraissait injuste et contraire à la conscience chrétienne. Aussitôt il écrit à Théodose. On voit reparaître, dans sans lettre, l'ancien préfet, l'éloquent avocat du prétoire, dont le talent et

la parole recevaient du caractère épiscopal une sorte de trempe et de consécration surhumaines. Cette belle épître contient de hautes et utiles maximes qu'Ambroise était digne de rappeler à son empereur, que Théodose était digne de recevoir des lèvres de son pontife d'élite et de confiance. Après avoir prié l'empereur de l'écouter, il ajoute : « Il ne serait ni *impérial* de refuser la liberté de parler, ni *épiscopal* de n'oser dire ce qu'on pense. Chez vous autres empereurs, rien qui fasse plus de plaisir aux peuples, ni qui vous les affectionne davantage, que d'aimer cette liberté de langage, même en ceux qui vous sont tout-à-fait assujettis par le service et l'obéissance militaires. Car ce qui distingue les bons princes des mauvais, c'est que les bons aiment cette liberté, tandis que les mauvais n'aiment que la servitude. Ainsi, pour le pontife, rien qui lui fasse plus de risques auprès de Dieu, plus de déshonneur aux yeux des hommes, que de ne pas exprimer librement sa pensée..... » Puis il entre dans la question et plaide fortement pour le retrait de la sentence ; « Et maintenant, ô Empereur, dit-il à la fin, je vous en supplie, ne me dédaignez pas, moi, votre évêque alarmé pour vous et pour moi-même. J'ai pris, je le proteste, le parti qui m'a paru le plus convenable et le plus respectueux, j'ai préféré que vous m'entendissiez dans votre palais, plutôt que de vous exposer à m'entendre dans l'église, s'il le fallait. » Et c'est ce qui arriva. Ambroise rentra à Milan, et, prêchant devant l'Empereur, il se ser-

vit de l'explication de l'Ecriture-Sainte pour amener une allusion à sa requête, et finit par faire intervenir Dieu lui-même, rappelant à Théodose ses qualités, ses grandeurs, ses triomphes, tous les bienfaits qu'il lui a départis pour le glorifier, et lui demandant s'il veut, lui, glorifier les ennemis de son Dieu. Lorsque Ambroise descendit de son siège, l'empereur lui dit : « Vous avez parlé aujourd'hui contre moi. — Ce n'est pas contre vous que j'ai parlé, répondit Ambroise, mais pour vous. » Théodose reconnut la dureté de ses ordres ; il jura de les retirer et, de fait, il les révoqua.

Un écrivain catholique, que nous avons cité, s'exprime ainsi sur cette réclamation de saint Ambroise et sur les raisons dont il l'appuie : « Rien n'est curieux comme l'argumentation qu'il emploie. Ce sont tous les germes du droit public du moyen-âge, qu'on voit poindre entre les ruines ou entre les fentes du droit impérial qui s'écroule. » (*L'Eglise et l'Empire romain au quatrième siècle*, 3^e partie, T. II, p. 249.) Si cette observation est purement *historique* et constate seulement le fait du rapport de la constitution et des législations sociales au moyen-âge avec la pensée du grand Docteur de Milan, elle est parfaitement juste et innocente et elle va à confirmer la normalité de ce droit qui établissait, comme cela doit être, l'harmonie de la cité de Dieu *extérieure* avec la cité *intérieure*. Si cette observation est *philosophique* et atteint les principes invoqués par

saint Ambroise et qui font regarder son argumentation comme *excessivement curieuse*, nous nous permettons de dire que cette germination au quatrième siècle et cette floraison ou cette fructification au moyen-âge, n'ont rien d'*extraordinaire* ; c'est tout-à-fait *dans l'ordre* ; ces principes , étant évangéliques, ne sont que la volonté même de Dieu par rapport aux sociétés humaines, ayant sa durée et son étendue, et, par conséquent, ayant droit sur tous les pays et sur tous les siècles, *omni creaturæ, omnes gentes*. Nous dirons encore que le *Syllabus* , adjoint à la bulle *Quanta cura* du 8 décembre 1864, a pour but de signaler comme des *erreurs* les principes de telle ou telle date, ancienne ou moderne, opposés à ceux d'où est sorti ce droit public du moyen-âge, dont les germes étaient réellement dans l'argumentation de saint Ambroise *contre et pour* Théodose. Au reste, *notre* Bossuet, même en défendant les principes de l'Eglise Gallicane, ne paraît pas disposé à voir un sujet de *curiosité* dans cette argumentation de saint Ambroise ; il semble la trouver très-juste, très-digne et surtout très-salutaire, en la jugeant sans péril pour la sécurité du domaine temporel des rois ou de la puissance civile. *Œuvres complètes de Bossuet*, Toulouse, 1862, T. VII. *Galliæ Orthod.*, P. I^a, *De imperii in temporalibus supremâ potestate*. L. 2, c. V. (Tr.)

❷ 1. Page 223. Le chevalier J.-B. de Rossi, dans son

Bulletino di Archeologia Christiana, avril 1864, signale cette épitaphe de Diogène et de Valérie, comme exprimant nettement la distinction entre les *Confesseurs* et les *Martyrs*. « Cette inscription précieuse, dit-il, nous apprend que Diogène était *Confesseur* et compagnon des *Martyrs*, et qu'il s'était préparé un tombeau près des corps saints des martyrs et des confesseurs qui avaient succombé dans la dernière persécution. » (*Tr.*)

22. Page 228. Théodose portait le même nom que son père, qui, après avoir commandé des armées et des provinces et servi bravement l'empire, avait été injustement décapité en Afrique, victime d'une basse et cruelle intrigue. Le fils, héros précoce, jalouse déjà pour sa gloire, s'était retiré, après la catastrophe de son père, dans l'Espagne, sa patrie, où il s'occupait du soin de son vaste domaine. Gratien, qui ne pouvait porter tout seul le poids des affaires, va le chercher au fond de sa retraite et l'appelle à lutter contre les Barbares. Théodose sacrifie son deuil à son héroïsme, ressaisit son épée et refoule les hordes envahissantes. Gratien s'empresse de lui offrir cette belle part orientale de l'Empire, qu'avait laissée Valens. « Théodose, dit Châteaubriand (*Etudes historiques*), n'eut pour intrigue que sa renommée, pour protecteur que la nécessité. » S'il résista d'abord aux offres de Gratien, il se hâta de les justifier dès qu'il s'y fut rendu. Il comptait à

peine sa trente-troisième année, et l'histoire l'a justement nommé *le Grand*. Tout était grand en lui. la taille, le talent, le caractère, le cœur, la vertu, comme la puissance, le renom et la destinée. Vaillant jusqu'à la témérité, illustre capitaine, administrateur, législateur, sage et loyal, politique, se faisant à lui-même, pour son étude et surtout pour sa conduite, sa philosophie de l'histoire, avec son bon sens, sa haute intelligence, sa probité et sa foi catholique, habile dans la connaissance, la formation et l'emploi des hommes, incapable également de fléchir ou de reculer devant la violence ou le péril, et de résister à sa conscience et au devoir; quand il eut réuni, sous son unique gouvernement, après la mort de Gratien et de Valentinien II, toutes les parties de l'Empire, Théodose, au dire de Bossuet (*Discours sur l'Histoire universelle*), « Théodose, seul Empereur, fut la joie et l'admiration de l'univers... Il rendit les peuples heureux et mourut en paix (395) plus illustre par sa foi que par ses victoires. » On peut dire qu'il fut un véritable type d'empereur et civilisateur chrétien. Ces nobles figures sont si rares à travers les siècles ! Au livre solennel de l'histoire, que de feuillets à passer entre Théodose et Charlemagne ! Il avait épousé Ælia Flacilla, fille d'Antoine, ancien Préfet des Gaules, qui lui donna trois enfants, Arcadius, Honorius et Pulchérie et qu'il perdit en 387. Il s'unit ensuite à Galla, sœur de Valentinien II, que la mort ne tarda pas de lui ravir. Théodose mourut à

cinquante ans, peu après sa victoire sur Eugène. Il fut le dernier empereur qui dirigea d'une main sûre le gouvernement Romain, c'est-à-dire, celui du monde, et qui guida les armées en personne. Amis et ennemis rendirent hommage à sa mémoire et gardèrent une haute estime de ses vertus. Les Docteurs de l'Eglise l'ont comblé de louanges, surtout saint Ambroise et saint Augustin. Saint Paulin de Nole avait composé à sa gloire un magnifique Eloge dont on regrette la perte. Fléchier a écrit sa vie. (*Tr.*).

23. Pages 228 et 234. Arbogaste était Franc d'origine et un des meilleurs généraux de l'empire. Nul ne l'emportait sur lui en bravoure : pour la conduite des armées et des batailles, il ne le cédait qu'à Théodose. Celui-ci, qui avait éprouvé son mérite, particulièrement dans la défaite de Maxime, l'avait placé auprès de Valentinien II, afin qu'il aidât sa jeunesse impériale de ses conseils et de son bras. La tête lui tourna au faite des honneurs. Il s'y enivra de sa fortune. Valentinien, tenu en tutelle et mis comme en servage par son conseiller, voulut recouvrer sa liberté et son pouvoir ; Arbogaste devint rebelle, tyran, meurtrier ; il punit le jeune empereur du réveil de son autorité et de son courage et le fit étrangler à Vienne par ses valets. Pour avoir sur qui régner, il mit sous le diadème, qu'il n'osa ceindre lui-même, un rhéteur, son confident, alors maître des offices, nommé Eugène. Il fut soutenu par quelques

chefs militaires et par Flavien, préfet d'Italie, d'autant plus capable de lutter avec fureur contre Théodose dont on redoutait la vengeance, qu'il avait été comblé de plus de bienfaits par le prince qu'il consentait à trahir. On alla vite et loin dans la voie des forfaits et des désordres ; ce qui n'était qu'une usurpation sanglante, devint une résolution sacrilège et comme une désorganisation religieuse et sociale. Le paganisme s'efforça de renaître. On remit sur pied et l'on rajeunit les vieilles idoles. Hercule se dressa sur les étendards. Jupiter, armé de la foudre, fut porté sur chaque pic des Alpes vénitiennes. La guerre contre Théodose s'annonça, par le fait, comme la guerre du Polythéisme contre le Christ. Théodose ne laissa dormir ni sa piété, ni sa prudence, ni ses légions, ni son courage. Tout fut bientôt prêt, et il parut soudain, comme un puissant et religieux vengeur. Il force le passage des Alpes ; l'ingrat Flavien reçoit tout d'abord son juste salaire, la mort, dans une honteuse défaite. Cependant lorsque les deux armées se heurtèrent d'un choc général, il y eut des succès mêlés, et la première journée fut moins favorable à Théodose qui subit des pertes plus considérables. On lui conseillait de dégager les troupes et de les réserver pour un moment et un lieu plus propices. — « A Dieu ne plaise, répondit-il, que la Croix fuie jamais devant les images d'Hercule. » Théodose endosse sa cuirasse, et Jésus-Christ lui promet, dans une vision céleste, de défendre lui-même sa cause. (V. Lebeau,

Hist. du Bas-Empire, t. 5, liv. xxv, p. 54). Le lendemain, au point du jour, l'action recommence ; elle est trop lente au gré de l'empereur chrétien qui, sautant à bas de son cheval et brandissant sa noble épée, s'élance en poussant ce cri de vaillance et de foi : « Où est le Dieu de Théodose ? » Cavaliers et fantassins se précipitent à la suite du héros : des tourbillons merveilleux les précèdent et les accompagnent : l'ennemi en est aveuglé, désarmé, renversé. La victoire était décidée ; elle fut complète. Eugène périt, immolé par les soldats ; Arbogaste, fugitif, déchiré de remords et de rage, s'acheva lui-même de deux coups d'épée. Les foudres de Jupiter étaient d'or, et les soldats disaient par raillerie qu'ils aimeraient à en être foudroyés. Théodose n'y refusa pas son consentement, et ce leur fut un appoint de butin.

Cette grande bataille se livra sur les bords de l'Esonce, petite rivière de l'État vénitien, qui tombe dans le golfe de Trieste. (*Tr.*).

24. Page 238. Stilicon Flavius est encore un de ces solennels exemples des vicissitudes humaines. Ce fier Vandale comptait parmi ces glorieux capitaines formés à l'école de Théodose, et honorés de sa confiance. Le grand empereur a été blâmé d'avoir employé et élevé bon nombre de ces officiers étrangers et barbares. On ne s'est peut-être pas assez rendu compte de l'époque et de la situation.

L'élément romain qui, du reste, fut, lui-même et dès l'origine, un composé et un mélange, faisait alors complètement défaut. L'empire, n'avait de romain que le nom, les titres, les formules et les étendards, sous lesquels, comme forces et comme capacités *militaires* proprement dites, des Barbares déjà vaincus ou ralliés combattaient les autres Barbares encore indomptés ou réfractaires.

Stilicon avait l'estime de son illustre maître qui lui avait fait épouser sa propre nièce, Séréna, et qui lui confia en mourant la garde et la direction d'Honorius, âgé de onze ans, destiné à l'empire d'Orient. Actif, hardi, brave, rompu aux affaires et bon diplomate, il eut le culte de la gloire et fut amoureux du pouvoir. Son empereur devint deux fois son gendre, et ne sortit point d'une enfance qui dura treize ans, sous le gouvernement de Stilicon, et qui continua après la mort de son ministre. Alaric, qui se sentait *poussé* par une force mystérieuse, apparaissait de nouveau aux portes de l'Italie. Les cités et les peuples étaient dans l'effroi et dans la stupeur. Stilicon fut d'avis d'acheter à prix d'argent le temps de respirer et de se mettre en défense. Mais on le soupçonnait de s'entendre avec le chef des Visigoths et de sacrifier à des projets d'usurpation le salut de l'Empire. Le Sénat se soulève, Olympius le dénonce à l'empereur, et Honorius le condamne. Stilicon se sauve à Ravenne où il se réfugie, la nuit, dans une église; la ruse l'en fait sortir par une promesse menteuse; on lui

lit son arrêt : il en subit l'exécution avec dignité et courage. Il fut décapité le 23 août 408.

Cette sentence a été burinée par l'histoire, et je n'ai guère entendu de voix qui y fissent appel. Cependant son crime de félonie ne me paraît pas prouvé. Je ne vois nulle part de traces de son invitation adressée aux Barbares. Ceux-ci furent excités et encouragés par Ruffin d'abord, et par d'autres ambitieux de la Cour d'Orient. Les divers officiers qui dominèrent à Constantinople, Ruffin, Eutrope, Gaïnas, se transmirent une espèce de haine héréditaire contre Stilicon, inspirée par la jalousie et corroborée par la crainte. Il fit reculer Alaric à deux reprises, et contribua à la déroute de Radagaise et de ses hordes menaçantes. Plus d'une fois, ses mesures administratives entretenaient le bon ordre des provinces et préservèrent les villes des ravages de divers fléaux. Les lois édictées sous son influence furent justes et larges. Pendant l'épiscopat d'Ambroise, il professa pour lui une grande estime, et il vécut avec lui dans de bons rapports, dont un différend accidentel ne brisa pas l'harmonie. Dans les premiers moments de la commotion sénatoriale qui eut lieu contre lui, il eut pu, en écoutant l'avis de ses compagnons d'armes, opposer de la résistance, et trouver jusqu'en son désespoir une espérance et une chance de salut. Il ne voulut pas lutter et sut mourir.

La réaction fut terrible à son endroit et triompha sans

pitié : on confisqua ses biens, on renversait ses statues, on insultait sa mémoire; on égorgea ses amis, on massacra son fils Eucher; Séréna son épouse fut étranglée par ordre du Sénat. Avant, comme après les grandes calamités nationales, on est toujours disposé à accuser ceux qui commandent, surtout quand leur ambition habile, ou imprudente, a concentré dans leurs mains tous les ressorts des affaires et de la puissance. L'empire s'écroulait; on n'eut ni le loisir, ni la pensée de reprendre et d'examiner de sang-froid ce procès de Stilicon, qu'il serait bien difficile de réviser aujourd'hui.

L'an 440, Alaric avait pris Rome, et l'avait mise au pillage. (*Tr.*)

25. Page 240. C'est en exécutant de grands travaux de restauration et de conservation à la basilique Ambrosienne, à Milan, et en pratiquant des fouilles profondes pour reconnaître le sol originel sur lequel reposaient les colonnes de porphyre qui soutiennent la tribune ou la confession du maître-autel, qu'on a trouvé les tombeaux de saint Ambroise, de saint Gervais et de saint Protas. Ces découvertes ont eu lieu dans les journées des 13, 14 et 15 janvier 1864. On peut en lire l'annonce dans le journal le *Monde*, n° du 23 janvier 1864, 4^e page, 1^{re} colonne. Le docteur L. Biraghi a publié sur ces récentes découvertes un mémoire in-4°, riche d'érudition et plein d'intérêt; il a pour titre : *I tre sepolcri santambrosiani scoperti nel*

gennajo 1864, illustrati dal sac. Luigi Biraghi, Dott. dell. Bibl. Ambrosiana. Milano. Tradition continue des siècles, monuments, poésie, peinture, mosaïques, numismatique, etc., tout est compulsé, mis en œuvre et en relief pour l'honneur de la chère église de Milan et pour la démonstration de la religieuse opulence que lui fait le trésor de ces saintes reliques. Il répond à quelques observations ou réclamations venues de France, soit par le *Journal des Villes et des Campagnes*, soit par l'*Argus Soissonnais*; il réduit à une juste mesure les prétentions trop ambitieuses de l'église de Brisach, et termine ses savantes pages par une relation technique des plus doctes professeurs sur le contenu des vieux et primitifs sépulcres. Dans son *Bulletino di Archeologia Cristiana*, n° 4 de l'année 1864, l'illustre chev. J.-B. Rossi, après avoir parlé avec enthousiasme de cette importante découverte, ne manque pas de payer un tribut d'éloges au Docteur Biraghi pour les services que ses écrits ont rendus à la science et à la religion. (Tr.).

A la Page 246. *Elle forma le signe de la Croix sur son front...* C'était l'usage et l'enseignement de saint Ambroise. *Christianus per momenta singula fronti propriæ contemptum mortis inscribit, utpote qui sciat sine cruce Domini salutem se habere non posse.* Le chrétien, à chaque instant, inscrit sur son front son mépris de la mort; il

sait que, sans la croix du Seigneur, il ne peut conquérir son salut.

A la Page 249.

*Marcellina, tuos cum vita resolveret artus,
Sprevisti patriis corpus sociare sepulchris,
Dum pia fraterni speras consortia somni
Sanctorumque cupis charâ requiescere terrâ.
Nil longinqua domus casto decerpit amori :
Affectus nec morte perit. Nam munere lethi
Rursus juncta soror fraternæ redderis umbræ ;
Quamvis magna pio suspiret Roma dolore,
Tertia quod sacri patitur jam damna sepulchri,
Nec tamen angustam sedem quis dixerit aulæ.
Corporis hæc domus est. Nam te, pia Virgo, supernum
Accipit Imperium placidæ post munera mortis,
Æternæ Christus pretium tibi destinat aulæ,
Præmia dans castis intactæ Matris honorem ,
Te medius , Juli, transcendit , fervide, cursus :
Et te, Virgo, tuus transvexit ad æthera Sponsus.*

26. Page 254. Avec une épigraphe de Morcelli...

SACRVM

VIRGINI . SANCTÆ

MARCELLINÆ . DEO . DEVOTÆ

AMBROSI . MAGNI . SORORI

FRATERNAE . VIRTUTIS . AEMVLAE
 GABRIVS . MARIA . NAVA . PONTIFEX . BRIKIANORVM
 QVOD . IN . VOTIS . SVMMORVM . ANTISTITVM . FVERAT
 PIA . CIVIVM . MVNIFICENTIA . SVFFRAGANTE
 RELIQVIAS . VIRAGINIS . PRAESTANTISSIMAE
 E . VETERI . TVMVLO . RITE . COLLECTAS
 ANNIVERSARIO . DIE . XVI . KAL . AVG . AN . M . DCCC . XII
 POMPA . PER . VRBEM . INSTITVTA
 IN . TEMPLVM . AVGVSTVM . TRANSTVLIT
 CVIVS . IPSE . SACRA . PRÆPOSITVS . ADMINISTRABAT
 ATQVE . IN . CELLA . HONORI . EIVS . EXORNATA
 ALTARI . DEDICATO . COLLOCAVIT

Consacré

A la Vierge sainte

Marcelline, 'consacrée à Dieu ,

Sœur du grand Ambroise,

Émule de la vertu fraternelle.

Gabrius Marie, évêque de Brescia,

Accomplissant ce qu'avaient désiré les illustres Archevêq.

Avec l'aide de la pieuse munificence des citoyens,

Prenant les reliques de la très-illustre Vierge

Recueillies et retirées convenablement de leur vieux tombeau

Au jour anniversaire, 16^e des cal. d'août de l'année 1812,

Avec une pompe solennelle par toute la cité

(Les) a transférées dans ce temple auguste
Qu'il administrait lui-même comme préposé légitime
Et, dans une chapelle ornée en son honneur,
Il les a colloquées
Sous un autel qui lui est dédié. (Tr.)

A la Page 261. Les Vierges, ou sœurs Marcellines. Voici ce qu'en dit le *Guide de Milan*, 1864-62 : Cette Congrégation, qui est un rameau des Ursulines, est d'origine milanaise et récente ; elle est sous le nom de sainte Marcelline. Ces Religieuses font des vœux temporaires : elles n'ont pas de clôture, et se consacrent expressément à l'éducation des jeunes filles de condition honnête, même des sourdes-muettes, soit pensionnaires, soit externes, et ne forment qu'une seule famille dépendant d'une seule administration. Elles sont, pour la plupart, *maitresses approuvées par les autorités supérieures* ; elles enseignent à leurs élèves les connaissances ordinaires, les langues, le dessin, la musique, les travaux de leur sexe et les ouvrages de broderie ; elles vivent en commun avec elles pour tout ce qui tient aux détails de la vie, de l'habitation et de l'entretien domestique. Elles tiennent aussi des écoles gratuites dans des locaux spéciaux et séparés. Dans des circonstances extraordinaires, elles donnent encore leurs soins aux hôpitaux tant militaires que civils. Leurs maisons sont des propriétés privées.

TABLE

	Pages.
Avant-propos	jx
I. Les Vierges sacrées au iv ^e siècle	1
II. Famille de Marcelline	9
III. La Résolution	14
IV. La Consécration.. . . .	20
V. Le Sermon du Pape S. Libère.	34
VI. Les élans de ferveur	40
VII. Soins donnés à d'autres Vierges et à ses frères.	44
VIII. Marcelline à Milan	55
IX. Le Traité des Vierges.	63
X. Conférences avec Ambroise.	74

	Pages.
XI. Nouveaux élans de ferveur.	83
XII. Marcelline en famille.	90
XIII. Les Afflictions.	98
XIV. Satyre malade.	105
XV. Satyre mort.	115
XVI. La Calomnie.	121
XVII. Retraite à la villa.	127
XVIII. Les Ariens et les Basiliques.	142
XIX. L'Invention des Martyrs Gervais et Protais. . .	155
XX. Les Vierges à Milan.	166
XXI. Les pieuses Veuves à Milan	178
XXII. Les Hérétiques Épicuriens à Milan.	189
XXIII. Déférence d'Ambroise envers Marcelline . .	200
XXIV. Théodose.	206
XXV. Les Pauvres et les Martyrs	214
XXVI. Eugène.	228
XXVII. Mort d'Ambroise.	236
XXVIII. Mort de sainte Marcelline.	243
XXIX. Culte de sainte Marcelline	248
XXX. Esprit de sainte Marcelline	256
Notes finales.	263

NOTES DU TRADUCTEUR.

	Pages.
Sainte Asella.	5
Læta.	7

TABLE.

323

Pages.

Saint Libère.	20
Respect pour le lieu Saint.	37
Saint Zénon.	45
Saint Damase.	47
Sainte Irène et saint Simplicien.	49
Saint Ambroise.	56
Sainte Thècle.	57
Sainte Pélagie.	73
Sur le luxe des femmes.	78
Baptême de Satyre.	106
Absolutisme et condescendance de l'Eglise.	109
Saint Paulin et Bassula.	134
Sainte Marcelline.	140
Premières églises à Milan.	145
Guérison d'un aveugle.	159
Basilique de Saint-Nazaire.	173
Valentinien II.	176
Sainte Monique.	181
Sainte Sabine.	224
Saints Vital et Agricole.	232

1. Trèves-sur-le-Rhin.	266
2. Saint Anaclet.	267
3. Note complémentaire sur saint Libère.	270

	Pages.
4. Fêtes des 25 mars et 25 décembre.	274
5. Maison de sainte Marcelline à Rome.	273
6. Note sur sainte Agnès.	275
7. Sympathie de sainte Marcelline pour la cause de l'Eglise.	275
8. Valens.	277
9. Premiers envahissements des Barbares.	278
10. Cupidité et barbarie des persécuteurs dans tous les siècles.	284
11. Quintus Aurelius Anianus.	288
12. Saint Victor de Mauritanie.	290
13. Villa de Cassiacum	294
14. Élection d'Ambroise	295
15. Hymnes composées par saint Ambroise. . . .	297
16. Théodore Manlius.	297
17. Justine.	298
18. Ausone	300
19. Saint Pammaque	303
20. Callinique	305
21. Le chevalier J.-B. de Rossi.	308
22. Théodose	309
23. Arbogaste	344
24. Stilicon Flavius.	343
25. Découverte du tombeau de saint Ambroise..	346
26. Épigraphe de Morcelli.. . . .	348

